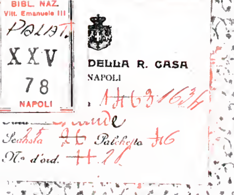
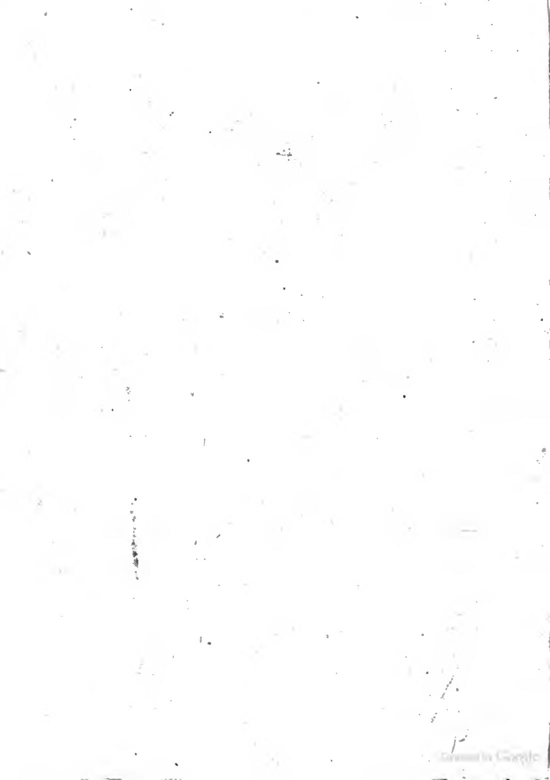


Digitized by Google


BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
PALAT.
XXV
78
NAPOLI
DELLA R. CASA
NAPOLI
Scansia Palchetto
N.o d'ord.


Digitized by Google

Polit. XXV - 7 - 8

Digitized by Google

MARSEILLE
ANCIENNE
ET MODERNE.

Digitized by Google

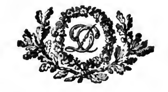
Digitized by Google

58/951

MARSEILLE
ANCIENNE
ET MODERNE,

Par M. Guys, Auteur du Voyage Littéraire de la Grèce.

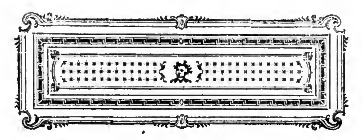
Extremum hunc, Patria alma, mihi concede laborem.
Virg. Egl.



A PARIS,
Chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, près la Place de Cambrai.

Avec Approbation & Privilége du Roi.
M DCC LXXXVI.

Digitized by Google



MARSEILLE
ANCIENNE ET MODERNE.

Laudabunt alii claram Rhodon, &c.
Horat. Od.

PREMIERE PARTIE.

C'EST en finiſſant cette année 1781, qu'après trois ſiècles écoulés, nous devons célébrer l'Anniverſaire de l'heureuſe époque où Marſeille & la Provence furent réunies à la Couronne (1). Marſeille, ville célèbre, République floriſſante, fille d'Athènes & de Phocée, Colonie des Athéniens, émule & voiſine de Carthage, ſœur & alliée de Rome, qui détruiſit Carthage & Corinthe, avant de ſoumetre l'univers ; Marſeille ne voulut pas avoir Céſar pour maître, & s'applaudit chaque jour d'être ſous l'Empire des Bourbons, & du meilleur des Rois. Louis XVI, dans ſa jeuneſſe, nous montre la bienfaiſance de Titus, & les vertus de Trajan ; & Trajan étoit vieux lorſque Pline fit ſon Panégyrique.

Nos enfans, nos jeunes concitoyens, qui, plus heureux que nous, ſont deſtinés, comme nous l'a dit un éloquent Magiſtrat, à pourſuivre le cours de

(1) Le 10 Décembre 1481, Alphonſe, Roi d'Arragon, l'avoit priſe & ſaccagée. En 1423; le 25 Novembre, les Viſigots, les Lombards, les Sarraſins, & enfin les Arragonois l'ont pillée & dévaſtée. *Ruffi, Hiſt. de Marſeille, Antiquités de Marſeille, par M. Groſſon, Préf. p. 8.*

ce beau Règne, dont nous ne verrons peut-être que l'aurore (1); ceux même qui, dans un âge plus avancé, peuvent espérer de compter encore trois lustres, célébreront à leur tour, après deux siècles, l'époque où cette ville eut le bonheur de se délivrer de ses oppresseurs, pour rentrer sous l'obéissance de son Souverain (2). Alors on entendit Henri le Grand, forcé de conquérir son propre Royaume, après en avoir assiégé la Capitale, s'écrier, en apprenant la réduction de Marseille : *C'est à présent que je suis Roi.* Malherbe monta deux fois sa lyre pour publier ce mémorable évènement; ainsi celle de Pindare, consacrée aux vainqueurs qui se signaloient dans les jeux de la Grèce, célébroit la gloire de Thèbes, sa patrie.

J'offrirai à la mienne un foible tribut. J'essaierai de tracer l'image de Marseille ancienne & moderne. J'écrirai au bas de ce tableau les noms de ceux qui l'ont illustrée, & qui s'y sont distingués. Je rendrai un hommage de devoir & de reconnoissance à ceux qui ont écrit avant moi pour payer le même tribut. C'est à notre Académie à rassembler ces divers ouvrages, ces feuilles éparses, pour en former un recueil précieux, où nous trouverons la collection de ces morceaux intéressans & presque oubliés, qui, par leur réunion, peuvent nous consoler de la perte de ce qui nous manque, pour entreprendre & completter, autant qu'il nous est possible, notre Histoire.

Horace, enchanté des bords de l'Anio & des jardins de Mécène, après avoir fait des vœux pour la durée & la grandeur de Rome, dans des vers sublimes (3), dictés par le sentiment, disoit à ses contemporains : Les Grecs loueront la fameuse Rhode, Mitylène, Corinthe & Ephèse, Thèbes chère à Bacchus, Delphes consacrée à Apollon, la vallée de Tempé dans

(1) Discours de M. Servan, p. 158.

(2) En 1596. On lit dans les Mémoires de Sully, « que la même année, le Roi, étant à » Amiens, reçut les compliments des Députés des villes principales de la Provence & du Lan- » guedoc. Le Député de Marseille, qui parloit pour une ville si ancienne, *& de tout temps* » *si fidelle* à ses Souverains, fut celui qui se fit écouter avec le plus de plaisir ». *Mém. de Sully*, *T.* 3. *L.* 8. *p.* 23.

(3) Alme sol, curru nitido diem qui
Promis & celas, aliusque & idem
Nasceris, possis, nihil urbe Româ
Visere majus. *Carm. sæcul.*

l'heureuse Thessalie, Athènes, la ville de Minerve, Argos & Mycènes, protégées par Junon ; pour moi, je louerai Tibur, que je préfère à Lacédémone même, & à Larisse.

Heureux qui peut entendre encore, auprès du Temple de la Sybille (1), le bruit des flots de l'Anio, contempler l'écume du torrent qui se précipite dans le vallon où son eau pure se répand autour des jardins & des tapis de fleurs qu'il arrose ! mais plus heureux celui qui, lorsqu'Argos, Delphes & Sparte ne sont plus, peut faire, comme Isocrate, l'éloge de sa patrie, célébrer l'ancienne Colonie des Phocéens, aussi distinguée par l'étendue de son commerce, & par son opulence, qu'elle a pu l'être dans le temps de son ancienne splendeur ! On y chercheroit en vain des monumens pareils à ceux qui décorent encore les ruines & les restes d'Athènes. De nouveaux édifices ont pris la place des Temples de Diane, de Minerve & d'Apollon. On ne regretteroit ni l'antique Troye, ni les portes Scées, si on retrouvoit à Troye comme à Marseille, une ville riche & florissante, où on admire un port commode & sûr, qui n'est plus le rival du port ni du fameux arsénal de Carthage, mais celui de toutes les villes maritimes & commerçantes de la Méditerranée & de l'Océan.

Athènes fut la mère des Phocéens, & Phocée fonda Marseille (2). Les Princes Phocéens étoient de la famille des Néléides, descendans de Nestor. La branche aînée avoit donné à Athènes, Solon, Platon & Socrate. Quels noms pour le souvenir & les hommages de la postérité !

Je ne puis mieux louer Marseille qu'en la comparant à l'ancienne Athènes. Nous ne sommes pas, disoit l'Orateur Athénien (3), un mélange de diverses Nations que le hasard a rassemblées. Notre origine est si belle & si pure, que cette terre nous a tous produits. Nous avons enseigné aux Grecs l'Agriculture & les Arts. Notre ville l'emporte si fort par la Philosophie & l'Eloquence, que ses écoliers sont maîtres ailleurs. C'est par elle que le nom des Grecs désigne moins la Nation, que l'esprit & les

(1) Albunea.

(2) L'an de Rome 154, la première année de la quarantecinquième Olympiade, 599 ans avant Jésus-Christ. *Differt. de Carry*, *p.* 66.

Séneque confond les deux émigrations que nous connoissons, lorsqu'il dit : *Les Grecs établis à Marseille, commencèrent par s'établir en Corse. Com. ad Helv. Art.* 8.

(3) Isocrate, Panég. d'Athènes.

talents ; de ſorte qu'on donne aujourd'hui ce nom plutôt à ceux qui partagent nos connoiſſances, qu'à ceux qui partagent la gloire denotre patrie.

Les Marſeillois peuvent ſe vanter également d'avoir enſeigné aux Gaulois, qu'ils civiliſèrent l'art le plus utile aux hommes (1), & la néceſſité d'entourer leurs villes de remparts, comme Athènes apprit aux Grecs, ſuivant Iſocrate, les myſteres & l'art de l'Agriculture, qu'elle avoit reçue de Cérès.

Minerve étoit la Déeſſe des Athéniens; Diane étoit celle des Phocéens & des Marſeillois (2), qui adoroient également Minerve, Apollon & les Grâces. L'une & l'autre ville ſituées au bord de la mer, Marſeille ſur-tout, ſuivant Strabon, *petroſo in loco ſita*, ne voyant autour d'elle que des montagnes & des rochers, s'adonnèrent à l'Agriculture & à la Navigation. Elles cultivèrent la vigne & l'olivier (3). Mais Marſeille, toujours plus commerçante que guerrière, fit du Commerce qu'elle étendit, comme Carthage, ſon objet capital. Elle ſe diſtingua, dit le même Auteur (4), par ſes travaux pour la conſtruction des navires, & pour l'art de la guerre, ſon arſénal fut auſſi renommé que le Pyrée.

Marſeille fonda, comme Athènes, de nombreuſes Colonies (5). Elle eut, comme Rome, des voiſins jaloux & belliqueux à combattre avant de s'agrandir.

Le Sénat de Marſeille n'avoit pas ſeulement la réputation du fameux Aréopage ; ſes vertus, les mœurs & la probité de ſes Sénateurs, étoient celles de tous ſes citoyens (6).

---

(1) Juſtin, Chap. 4. Diſcours de l'Abbé Aillaud, ſur l'ancienneté de Marſeille, p. 23.

(2) Ils en donnèrent une ſtatue aux Romains, qui la placèrent ſur le Mont Aventin. Diſcours d'Artaud, ſur les Loix de Marſeille, p. 130.

(3) *Fumea Maſſiliæ ponere vina potes.* Mart. Liv. 13. Ep. 123.
Vel coctа fumis muſta Maſſilianis. Liv. 3. Ep. 82.

(4) On appeloit cuvins : *Auſtera vina è Maſſiliâ à fumo maturata.*
Improba, Maſſiliæ, quidquid fumaria cogunt.
Id. L. 10. Ep. 36.

(5) A l'Orient & à l'Occident de Marſeille. Fréjus, *Forum Julii*, où l'on a trouvé le Trépied d'Apollon, qui lui fut donné par les Marſeillois. Monaco, *Portus Herculis Monaci.* La Turbie, *Tropæa Auguſti.* Nice ou Nicea. Antibes, *Antinopolis.* Grimaud, près de Saint-Tropès, *Athenopolis.* Hyères *Olbia*, *les Stæchades*, les Iſles d'Hyères, & Taurecentum ; près de la Ciotat. De l'autre côté, Avignon, Arzania, Rhodanuſia, Heraclea ; d'autres en Languedoc & en Eſpagne. Milet, ſuivant Séneque, avoit fondé 75 villes. *Conſol. ad Helv.*

(6) Ubi es, qui colere mores Maſſilienſes poſtulas ?
Plaut. in Caſin.

L'oſtraciſme étoit une loi barbare, un abus du pouvoir de ce peuple Roi comme le peuple Romain. Il banniſſoit Ariſtide & Thémiſtocle ; Socrate accuſé étoit condamné à boire la cigue. La loi des Marſeillois ſur le ſuïcide, ne permettoit pas à celui qui vouloit finir & abréger ſa vie, de demander le breuvage mortel ſans avoir motivé & fait approuver par ſes Juges ſa détermination.

Peut-on parler de notre ancienne patrie, ſans regretter tout ce que nous avons perdu ? Le Code de ſes Loix Nautiques, qui ſuppléeroit à celui des Rhodiens, que nous n'avons plus, & principalement le Traité d'Ariſtote ſur la République de Marſeille ? Ce titre ſeul annonce que le Précepteur d'Alexandre n'avoit pas choiſi cette République, pour en faire connoître le Gouvernement, ſans le propoſer pour modèle à toutes les autres.

Sans doute elle fut ſupérieure à Athènes par la ſageſſe de ſon adminiſtration, par les principes conſtants qu'elle avoit adoptés ; & on les reconnoît dans la fidélité de ſon attachement pour Rome, dans un temps où Rome, à la veille d'être aſſiégée par Annibal, n'aſpiroit pas encore à devenir la maitreſſe du monde.

Notre Hiſtoire n'offre pas, comme celle d'Athènes, des noms fameux par des exploits militaires, tels que les noms célèbres de Miltiade & de Thémiſtocle. Mais nos guerriers, dont Céſar lui-même a fait l'éloge, n'avoient pas dégénéré : & quelle ville maritime ne voudroit pas pouvoir ſe vanter d'avoir produit, dans un autre genre de gloire, Cuthymenès & Pythéas, l'illuſtre Pythéas vengé, par un ſavant Académicien, des anciens détracteurs de la réputation de ce Voyageur célèbre ?

M. de Bougainville (1) s'eſt fait Marſeillois pour le défendre, & pour honorer ſa mémoire. Il a mérité de nous ce que Polybe obtint de la juſtice

---

Cicéron s'écrie, dans ſon Oraiſon pour L. Flaccus : Neque verò te, Maſſilia, prætereo.... Cujus ego Civitatis diſciplinam atque gravitatem, non ſolùm Græciæ, ſed haud ſcio an cunctis gentibus anteponendam jure dicam. Quæ tam procul à Græcorum omnium regionibus, diſciplinis, linguiſque diviſa, cùm in ultimis terris cincta Gallorum gentibus, Barbariæ fluctibus alluatur, ſic optimatum conſilio gubernatur, ut omnia ejus inſtituts laudari, faciliùs poſſint quàm æmulari.

(1) Mémoires de l'Académie, T. 19. Hiſtoire de l'Aſtronomie, par M. Bailly, Art. 16. p. 255. Voyez le Mémoire de M. Raymond, de notre Académie, ſur l'Hiſtoire des Médecins & des Philoſophes de Marſeille, à l'Article de Pythéas, p. 38.

des Achéens ; lorſqu'il plaida avec ſuccès pour conſerver les ſtatues de Philopœmen (1), que les Romains vouloient abattre.

Marſeille devint la rivale d'Athènes par ſon amour pour les Lettres, par ſon Académie & ſon Ecole, par ſes Sages, ſes Philoſophes & ſes Orateurs. Le fameux Agricola y fut élevé. Les Romains venoient chercher Athènes à Marſeille. Elle deſtinoit, dit M. de Porrades, d'après Strabon, des fonds publics à l'entretien de ſes Maîtres & de ſes Médecins. Il étoit juſte que Marſeille moderne imitât cet exemple, en dotant ſes Académies des Sciences, des Belles-Lettres, & des Arts, & le Collége établi pour l'éducation des jeunes gens (2).

Marſeille, émule de Carthage pour le Commerce, inſtruite par les relations & les découvertes de ſes fameux Navigateurs, de tous les objets d'échange qu'elle pouvoit embraſſer, mais contrariée par des rivaux puiſſants dont la concurrence étoit redoutable, ne put leur pardonner ni leur ambition, ni leurs conquêtes. Elle vit dans Rome guerrière, dont elle protégea & renforça la Marine naiſſante, la ſeule Puiſſance qu'elle devoit ménager pour s'en faire un appui. Elle conçut l'eſpoir de la ruine ou de l'abaiſſement de Carthage.

Athènes, plus ambitieuſe, voulut avoir l'empire de la mer. Elle excita l'envie, & elle finit, comme Marſeille, par être ſoumiſe aux Romains, & ſous les loix des maîtres du monde. Le titre d'*Autonome*, qu'on laiſſoit à celle-ci, ne fut qu'un vain titre qui rappelloit le ſouvenir de ce qu'elle avoit été.

Les Marſeillois ne retinrent que les vertus des Grecs. Courageux, vrais & ſincères, ils n'eurent ni le caractère inconſtant, ni les paſſions favorites des Athéniens.

Non hìc Atridæ, nec fandi fictor Ulyſſes (3).

(1) Après la deſtruction de Corinthe, un Romain eut la hardieſſe de le pourſuivre criminellement, comme s'il eût été en vie, & comme un ennemi des Romains, pour faire abattre ſes ſtatues. Polybe prit ſa défenſe devant le Conſul Memmius & les Commiſſaires Romains. *Hiſt. Rom. Crevier, T. 8. p.* 382.

(2) Nos Hiſtoriens ont reconnu, dit M. Olivier, dans ce que rapporte Strabon, ſur la réunion de ceux qui s'adonnoient à Marſeille de concert à la Philoſophie & à l'Eloquence, une véritable Académie, telle que celle que fonda Auguſte, & qui s'aſſembloit dans le Temple d'Apollon Palatin. *Diſſert. Hiſt. ſur l'ancienne Académie de Marſeille, p.* 58 *du Recueil de l'année* 1727.

(3) Virg. Æneid, L. 9.

La magnificence des spectacles coûtoit plus à ceux-ci, que les frais de la guerre avec les Per- sans (1). *Nous n'étions pas d'Athènes en ce point*, & cependant le goût pour la Musique étoit une passion dominante & héréditaire pour les Grecs. Jugeons-en par un seul trait de la vie du fameux Orateur Dion Chrysostome. Forcé de s'exiler de Pruse (2), sa patrie, il revenoit à Rome (3); & ses concitoyens lui ayant témoigné le plus vif desir de le revoir & de l'entendre, il leur donna rendez-vous à Cyrique. Ils y viennent, ils se pressenr autour de lui (4). Mais à peine l'Orateur commence-t-il son discours, qu'il est surpris de se voir brusquement abandonné par tous ses auditeurs: ils couroient se rendre auprès d'un fameux Musicien dont on venoit d'annoncer l'arrivée. Dion lui-même entraîné, se crut obligé d'y courir comme les autres. La Musique, disoit l'Orateur délaissé, qui prit le parti de rire de son aventure, m'a rendu le même service qu'elle rendit à Arion; elle le sauva de la fureur des flots, & elle m'a délivré de l'importunité de la multitude.

Marseille n'auroit pas été le théâtre d'une scène aussi scandaleuse, quoiqu'elle n'ait pas toujours conservé l'austérité de ses mœurs, ni le dépôt des sciences & des talents. Elle ne put se garantir ni du luxe contagieux, ni de ces révolutions qui replongent le pays le plus éclairé dans les ténèbres de l'ignorance. Et quelle ville célèbre n'a pas vu cette nuit épaisse, après les plus beaux jours de sa gloire, tels que ceux du siecle d'Auguste? Ces intervalles sont marqués comme les ombres du tableau, dans l'ordre & le cours des opérations de la nature. Elle n'a pas toujours le même mouvement; elle ne se montre pas avec le même éclat. La terre, épuisée après un grand effort, paroît lasse de produire, &, pour se réparer, elle ferme son sein à ses enfans qu'elle doit nourrir. L'homme fatigué qui laboure, croise ses bras, &, le front incliné, s'arrête. Il se repose comme elle. Ainsi le pilote d'un navire errant sur les vastes mers, s'appuie pour se délasser sur son gouvernail (5), lorsqu'à la fin du jour, le vent affoibli ride à peine la surface applanie des flots.

(1) Isocrate.

(2) Aujourd'hui Brousse.

(3) Du pays des Gètes, où il s'étoit exilé volontairement.

(4) Orat. Grecs, p. 29. 30.

(5) Clavumque affixus & hærens
Nusquàm amittebat, oculosque sub astra tenebat
Palinurus *Æneid. L. 5. v. 852.*

Digitized by Google

L'Histoire Littéraire de Marseille ne peut être une Histoire suivie, & sans de longues interruptions. Le feu de Prométhée brille dans nos mains, s'affoiblit, s'éteint, & se rallume enfin sous les plus heureux auspices.

Lorsqu'après la destruction de Carthage, Marseille n'eut plus d'ennemis, lors même qu'elle eut perdu sa liberté, après avoir subi les loix de César, elle se livra, pour s'en consoler, à des études plus douces que celles de l'Art militaire. Elle eut des Grammairiens, des Orateurs, des Philosophes célèbres. M. de Villoison, qui travaille à Venise sur Homère, a trouvé dans la Bibliothèque de Saint-Marc, celui qui porte le nom des Marseillois qui l'ont commenté. Son Ecole avoit la plus grande réputation; elle avoit donné un Précepteur (1) à Cicéron; elle avoit vu Pétrone au nombre de ses disciples; Pétrone, Auteur digne d'éloge, s'il eût fait autant d'honneur aux Lettres par son respect pour les moeurs, que par l'élégance de ses Ecrits. Cornélius Gallus fut élevé à Marseille, & détermina sans doute Auguste, dit M. Olivier (2), à y envoyer son petit-fils Lucius.

Mais bientôt le goût ne conserva plus la même pureté, & le mauvais goût prévalut. « On imagina, dit le même Auteur, un nouveau » genre d'Eloquence. C'étoit le luxe Asiatique, une profusion d'images qui » ne formoient pas un tout régulier; une superfluité de paroles qui ne ren» doient pas un sens exact. Le même goût passa de l'Asie dans la Grèce, » & même à Athènes. L'art oratoire s'y étoit conservé, mais les Orateurs » n'y étoient plus. Les Athéniens joignirent à cette enflûre étrangère, toute » la gêne du tour périodique qui est né chez eux, & qui, en rendant la » prose plus cadencée, lui donna tous les inconvénients de la mauvaise » poésie (3). Horace vit dans ses dernières années ce mauvais goût. Mar» seille y ajouta l'esprit; & Rome reçut d'elle l'Eloquence ainsi déguisée ».

La Médecine fut en honneur à Marseille; elle y fit des progrès; & ses Médecins, tels que Crinas, Charmis & Démosthènes, s'enrichirent. Nous en avons eu un (4) qui, n'ayant point d'enfans, a destiné ce qu'il avoit gagné,

(1) Antonius Guypho. M. Olivier, qui le cite, avoue que ce fait n'est pas prouvé. *Differt. Hist. sur l'ancienne Académie de Marseille*, p. 62.

(2) Id. p. 64.

(3) Id. p. 65.

(4) M. Aubert.

à

à la fondation d'un Hopital ; & Crinas, qui avoit anciennement fait fortune à Marſeille, en ordonnant l'eau pure, la ſaignée & les bains froids, laiſſa en mourant un million à ſa patrie, pour rebâtir les murailles que Céſar (1) avoit abattues. Il eſt ſingulier, diſoit M. Olivier (2), de voir un Médecin réparer les ravages d'un Conquérant.

Sœur & alliée de Rome, Marſeille ſe diſtingua par ſon attachement aux Romains, qu'elle ſervit ſi bien dans les guerres Puniques. Les Envoyés de Rome trouvent les Gaulois déja ſollicités & prévenus par Annibal : ce n'eſt qu'en arrivant à Marſeille qu'ils ſont reçus comme des hôtes & des amis. *Nec hoſpitale quicquam*, dit Tite-Live, *pacatumve priùs auditum, quàm Maſſiliam venêre. Ibi omnia ab ſociis inquiſita cum curâ ac fide cognita præoccupatos jam ante ab Annibale Gallorum animos eſſe.* C'eſt de leurs fidèles Alliés qu'ils apprennent ce qu'il leur importoit de ſavoir, & tous les mouvements des ennemis que les Marſeillois avoient obſervés avec ſoin.

Ils pouvoient, en reconnoiſſance de tant de ſervices, exiger beaucoup de leurs puiſſants Alliés, qui n'avoient rien à leur refuſer. Leur crédit auprès des Romains fut employé d'une manière très-touchante & très-honorable pour Marſeille. Elle ſe hâta d'envoyer des Ambaſſadeurs, en apprenant que le Sénat avoit ordonné la deſtruction de Phocée, qui s'étoit déclarée pour les ennemis de Rome dans les guerres avec Antiochus, & pour la ſucceſſion d'Attale. Rome offenſée ſe vengeoit tôt ou tard, & ne pardonnoit jamais. On aime à entendre les Ambaſſadeurs de Marſeille, ces généreux ſupplians qui implorent la clémence du Sénat & du peuple.

« Vous avez prononcé avec juſtice un Arrêt rigoureux contre Phocée : » nous n'avons pas commis la faute qu'elle a faite, mais nous partageons » ſon repentir & ſa condamnation. Phocée eſt notre mère, & tous ſes en- » fants, vos fidèles alliés, à vos pieds, vous demandent grâce pour elle » & pour nous ». Le Sénat & le Peuple, touchés de cette piété filiale, révoquèrent leur Arrêt (3).

J'ignore ſi Phocée fut ingrate, mais Rome ne l'étoit plus lorſque ſon éloquent Orateur parloit pour elle en faveur des Marſeillois. Nous avons

(1) Auteur d'un Topique qu'on appelloit le remède des Marſeillois. *Hiſt. de la Médecine ancienne de Marſeille, par M. Raimond, p. 69.*

(2) Mémoires cités de M. Olivier & de M. Raimond.

(3) Hiſt. Romaine de Crévier, T. 8. p. 546.

vu, disoit-il, pour comble de honte, porter dans un triomphe l'image de Marseille ; & les Romains n'ont pas rougi de triompher de la ruine d'une ville, sans le secours de laquelle nos Généraux n'auroient jamais subjugué les Peuples de de-là les Alpes. *Off. de Cic. Liv. 2. Chap. 8. p. 243. trad. par M. Dubois.*

Lorsque Rome fut livrée à la guerre civile qui lui donna un Maître, Marseille, aussi inébranlable que Caton, se déclara pour Pompée. Une ardente jeunesse, le peuple entier sollicité, flatté, menacé par César, osa le traiter en ennemi & le combattre. Ainsi on voit un jeune & superbe coursier qui se dresse, s'agite, & ne fléchit qu'après de vains efforts, & une longue résistance, sous la main qui doit le dompter.

Ceux qui ont condamné Marseille, l'ont jugée après l'évènement ; & lorsqu'un Historien Romain (1) l'appelle à cette occasion, *fide melior quàm consilio prudentior*, elle ne devoit pas être louée par le lâche adulateur de Tibère & de Séjan, mais par le Poëte Latin qui a été son Historien, en faisant ces beaux vers pour elle :

Quùmque alii famæ populi terrore paverent,
Phocœis in dubiis ausa est servare juventus
Non *Graiâ levitate* fidem, signataque jura,
Et causas, non fata sequi.
Jam satis hoc Graiæ memorandum contigit urbi
Æternumque decus, quod non impulsa, nec ipso
Strata metu, tenuit flagrantis in omnia belli
Præcipitem cursum, raptisque à Cæsare cunctis
Vincitur una mora (2).

On nous dira encore : *C'étoit bien le cas de rester neutre ;* & je répondrai ce qu'en pareille occasion le Consul Quintius Flaminius disoit aux Achéens sollicités de se déclarer pour les Romains, ou pour Antiochus : *Vous voulez être neutres ; y pensez-vous ? les villes neutres sont toujours la proie du vainqueur.*

Mais d'où vient, dit l'Abbé Aillaud, qui nous a donné d'excellens Mémoires sur l'ancienneté & les Colonies de Marseille, que cette ville n'a rien conservé de son ancienne beauté (3) ? On ne trouve, dit-il, ces pré-

(1) Vell. Paterculus.

(2) Pharsale, L. 3.

(3) Toute ville qui, après des saccagements, a été plus peuplée qu'auparavant, doit avoir

cieux reſtes des anciens monuments, que dans des villes qui ne ſe ſont pas aggrandies & repeuplées comme Marſeille. A l'appui de cette opinion, un de nos Académiciens (1), & zélé compatriote, qui nous a donné en ce genre toutes les recherches poſſibles, a obſervé que le Monaſtere de Saint-Victor n'a été bâti que des débris des édifices des Payens; & on ſait qu'un pieux zèle porté à l'excès a été ſouvent deſtructeur.

Strabon vante beaucoup le magnifique Arſénal de Marſeille, qui fut très-utile aux Romains. On y trouvoit tout ce qu'on pouvoit déſirer pour la conſtruction des vaiſſeaux, & l'attaque des places les plus fortes. Marſeille devoit être une ville conſidérable parmi les villes anciennes. Elle s'étendoit ſur les bords de la mer, indépendamment de toutes les maiſons bâties en amphithéâtre ſur la colline. Le terrein qu'elle occupoit, environné de montagnes couvertes de bois, & nues aujourd'hui, formoit une péninſule baignée par la mer. Tout a changé de face, la mer s'eſt retirée du côté de la Porte Royale, & le foſſé profond dont parle Céſar, a été comblé par le temps. Cependant le nouvel Hiſtorien de la Provence (2), qui s'eſt courageuſement livré à un travail dont nous ne pouvons parler qu'avec reconnoiſſance, *ne croit pas Marſeille auſſi conſidérable qu'on la fait*, attendu ce qu'elle étoit lors du ſiege de Céſar. Il croit auſſi que Juſtin exagere, lorſqu'il attribue à Marſeille la gloire d'avoir changé en peu de temps le pays barbare où elle étoit ſituée, de manière qu'il ne ſembloit pas que la Grèce eût paſſé dans la Gaule, mais que la Gaule eût été tranſportée dans la Grèce, *ſed Gallia in Græciam tranſlata videretur.* Il me paroît qu'on ne peut révoquer en doute l'aſſertion de Juſtin, qui copioit Trogue-Pompée, Gaulois, du pays des Voconces, voiſins de Marſeille. Tite-Live loue les Marſeillois d'avoir conſervé, au milieu des Barbares, leurs mœurs, leurs rites, leur langage, quoique Manlius, haranguant ſon armée, les accuſe, dans un autre endroit, d'être un peu

perdu les débris de ſes enciens édifices; &, par une raiſon contraire, toute ville qui, après avoir été ruinée, a été moins peuplée qu'elle ne l'étoit dans les premiers temps, doit les avoir conſervés. Ainſi Palmire, Balbec, Thèbes de la grande Egypte, Arles, Niſmes, & Rome même, ſont ſi illuſtres par leurs monuments. Marſeille, Lyon, Conſtantinople, &c. les ont perdus. *Diſſert. ſur l'ancienneté de Marſeille*, p. 28 & 29. Le Pere Papou a adopté cette opinion, *Hiſt. de Prov. T.* 1. p. 506.

(1) M. Groſſou, qui a fait pour Marſeille comme Winckelman pour Rome, *Monumenti inediti.*

(2) Le Pere Papou, de l'Oratoire.

Gaulois : *Maffilia inter Gallos fita, traxit aliquantùm ab accolis animorum* (1). Mais tous les Auteurs conviennent que les Marfeillois adoucirent beaucoup & en peu de temps le caractère de leurs voifins.

J'ai parlé des guerriers & des Savants que notre ville a produits ; ajoutons un mot en faveur de ces femmes courageufes qui fe diftinguèrent pour défendre Marfeille (2), affiégée par le Général de l'armée de Charles V, bien différentes de ces femmes Troyennes, compagnes d'Enée, qui, dans un excès de fureur, brûloient leurs propres vaiffeaux.

Non hoftem inimicaque caftra,
Veftras fpes uritis (3).

Je pourrai, par une lifte moderne, prouver que les Marfeillois n'ont pas dégénéré. Mais n'oublions pas un nom digne d'être gravé dans le Temple de l'Amitié, un trait rare que Lucien nous a confervé, ainfi que le Teftament d'Eudamidas. Monécrate, juftement puni pour avoir rendu un Arrêt inique, fut flétri & dépouillé de tous fes biens. Il lui reftoit une fille d'une affreufe laideur, dont le fort l'attriftoit vivement, car il n'efpéroit de la marier qu'en lui donnant tous fes tréfors. Mais il lui reftoit un ami, le fidèle Zénothémis, qui, pénétré de fa douleur & de fes plaintes, lui dit : *Ne penfez plus à votre fille, les Dieux l'ont pourvue ;* & il époufa cette fille hideufe & infirme, auffi laide, dit Lucien, que Zénothémis étoit beau : il lui fit partager tous fes biens. Il fit plus ; ayant eu le bonheur inefpéré d'avoir un fils, il le préfenta au Sénat en habit de deuil ; & le Sénat ne put lui refufer de rétablir & de réhabiliter fon beau-père (4).

On trouveroit par-tout comme à Marfeille des bienfaiteurs & des ingrats ; mais il eft agréable de pouvoir montrer ici un homme heureux & reconnoiffant (5), qui aime à répéter : Voilà l'ami rare & généreux (6), cet autre

(1) Livre 38.

(2) Elles s'étoient également fignalées dans d'autres occafions.

(3) Æneid. L. 5.

(4) Ayant ordonné un feftin, eprès les effufions accoutumées, Zénothémis rempliffant fa coupe, la préfente à Ménocrete, & lui dit : Reçois cette coupe de la main de ton gendre, car j'époufe ta fille, & j'ai fait dreffer le contrat, où je confeffe avoir reçu pour fa dot vingt cinq talents.... *Lucien, Dialogue de l'Amitié.*

(5) M. B....

(6) M. B.... de l'Académie de Marfeille.

Zénothémis qui a répondu pour moi, & à qui je dois mon état, ma fortune, & le bonheur d'être uni à une femme aimable qui m'eſt chère.

C'eſt encore à Marſeille qu'on a vu, & il doit m'être permis de citer un exemple d'amitié peu commun entre deux frères (1), modèles d'union & de conſtance que les témoins de leur vie aiment à ſe rappeler.

Unis depuis leur enfance, ils ne s'étoient plus quittés. L'aîné envoyé & à peine établi en Egypte, y appella ſon frère ; & à leur retour, ils diſputèrent pour la première fois, & pour ſavoir lequel des deux ſe marieroit. Le droit d'aîneſſe l'emporta, ſoutenu vivement par celui qui ne devoit pas l'exercer. Toujours enſemble, toujours d'accord, quoique d'un caractère oppoſé : l'un étoit très-vif, l'autre calme & tranquille ; la volonté, les goûts, les ſentiments étoient les mêmes.

Una domus erat, idem victus, iſque communis. (2)
L'un ne poſſédoit rien qui n'appartînt à l'autre.

Dès que l'un d'eux, & le moins âgé, eut quitté la vie, l'autre ne tarda pas de le ſuivre, inconſolable d'avoir ſurvécu à celui qu'il devoit précéder (3).

Après avoir donné, en paſſant près de nos tombeaux, une larme au ſouvenir de ceux que la piété filiale doit honorer, je dirois à celui que j'inviterois à fixer ſon ſéjour à Marſeille : Venez voir nos Fêtes marines & champêtres ; un peuple toujours gai, toujours danſant, dans ces jours de repos qui ſuccèdent aux plus longs jours de travail ; voyez notre pêche, nos madragues, & dans nos ſoirées d'été, ces grouppes multipliés & épars ſur le ſable, & les rochers du bord de la mer.

Le ſilence, l'ombre & la nuit règnent dans les forêts & les campagnes ; mais ſur ce rivage des feux s'allument de toutes parts, les vents ſeuls & les flots ſont endormis ; & ce peuple, ces familles raſſemblées qui veillent autour d'un repas frugal que la joie & la liberté aſſaiſonnent, plus heureux que nous mille fois, nous appellent & nous invitent par leurs chanſons.

Mille tibi noſtræ referam telluris amores ;
Sed ſatis hoc.

---

(1) François & Auguſtin Guys.

(2) Ce que diſoit Cicéron de Scipion & de Lélius.

(3) C'étoit au Peintre & au Panégyriſte de Lafontaine, que l'Académie Françoiſe a couronné & adopté après nous, à faire pour elle, & avec des couleurs douces & un pinceau ſuave, l'image attendriſſante de l'amitié de ces deux frères vertueux, & d'une candeur auſſi rare que leurs ſentiments mutuels, en nommant Meſſieurs de Sainte Palaye. *Diſcours de M. de Champfort, pour ſa réception à l'Académie Françoiſe.*

SECONDE PARTIE.

LE COMMERCE.

Le principal Commerce des Gaules, dit M. Huet dans une Hiſtoire (1); (qui n'étoit proprement qu'un eſſai ou un réſultat imparfait de ſes recherches) ſe faiſoit, du temps de Jules-Céſar, à Marſeille. Elle avoit ſous ſa main une vaſte forêt, un port ſûr & commode, c'eſt-à-dire, du bois, des hommes & des vaiſſeaux. Euthyménès & Pythéas avoient fait des découvertes utiles. Ils avoient éclairé leurs compatriotes, ils leur avoient frayé leur route ſur la Méditerranée & l'Océan.

Lorſque Carthage fut priſe, tous les livres qui rempliſſoient ſes Bibliothèques, furent donnés en préſents à des Princes amis de Rome. Cette République victorieuſe ne ſe réſerva que les 28 Livres d'Agriculture de Magon (2). Décius-Syllanus fut chargé de les traduire.

Rome, dont les anciens Généraux cultivoient eux-mêmes le champ qu'ils avoient ſemé, & dépoſoient ſur la charrue qu'ils alloient reprendre, leurs faiſceaux & les lauriers du char triomphal; Rome, long-temps agreſte & militaire, ne s'adonnoit pendant la paix qu'à l'Agriculture. Carthage commerçante ne la négligeoit point, & le Commerce contribuoit à en étendre les progrès. Il ſuffit de jetter les yeux ſur la Hollande pour s'en convaincre. Marſeille, ſans abandonner l'Agriculture, apprenant même à ſes voiſins barbares & ſauvages à multiplier, à tailler la vigne & l'olivier, s'appliqua eſſentiellement au Commerce. Elle profita de tous les avantages que lui donnoit ſa ſituation.

Non omnis fert omnia tellus. Mais tous les biens que la nature a répandus dans l'univers, ſont des biens communs & circulans, mis en mouvement, apportés & exportés par la Navigation & le Commerce. O Navigation, ſource

(1) Hiſtoire du Commerce, p. 193.
(2) Progrès du Commerce, p. 105.

de richesses, vôl d'abord timide, &, de proche en proche, bientôt essor hardi de l'homme courageux ! Il s'élance sur ce vaste élément qui n'a de bornes que l'horison ; il s'abandonne aux vents & aux tempêtes ; & avec des aîles empruntées, semblable à l'aigle au vôl rapide, il fend les flots, il disparoît, il nous apporte les trésors d'un monde inconnu, & l'hommage d'un nouvel univers. Epoque mémorable du renouvellement, du progrès des connoissances humaines, & d'une révolution remarquable dans nos mœurs.

L'esprit de Commerce, ainsi que l'esprit de conquête, produit les plus grandes révolutions. Celui qui est le maître de la mer, veut tout asservir ; les mœurs changent, l'antique simplicité s'enfuit, & ne revient plus ; la Nation pauvre qui s'est enrichie, donne des loix & des fers à la Nation étonnée qu'elle a découverte & subjuguée. Si je voulois considérer & suivre les progrès de l'influence du Commerce sur les mœurs & l'esprit des Nations, ce tableau, que je me proposerois d'entreprendre, seroit un projet d'histoire réfléchie, & non le sujet d'une censure déterminée. Le Nil inonde l'Egypte pour la fertiliser ; ainsi le Commerce nous apporte, avec l'effet pernicieux du superflu, & l'excès de l'abondance, les matières premières, les moissons néçessaires, & les fruits agréables que le Ciel nous a refusés. La fortune élève & abaisse ; l'inégalité entre les hommes est marquée par des points éloignés à des distances plus ou moins longues ; mais le besoin nous rapprochera toujours. Le luxe est l'abus des richesses ; & le plus grand de tous les abus, dit un Auteur politique (1), seroit que les riches ne dépensassent pas : tout seroit pauvre autour d'eux.

N'attribuons pas au Commerce extérieur, ne voyons pas à sa suite les maux que nous apporta la boëte de Pandore. Lorsque les Romains eurent conquis l'Asie, qu'ils dépouillèrent comme la Sicile, la foi Punique, ainsi que la foi Grecque, étoient des vices du climat. Les Carthaginois & les Grecs, sans être Commerçans, auroient été menteurs ; & lorsqu'Athénée disoit : Allez à Marseille, si vous voulez connoître la dépravation & la débauche, *Massiliam naviges*, le luxe effréné, la corruption des mœurs, en un mot les vices odieux avoient inondé Rome & les Provinces ; la sœur de Rome ne put se garantir d'une maladie contagieuse :

Cùm sævior armis
Luxuria incubuit.

(1) Elémens du Commerce, T. 2. p. 242.

On n'a pas cessé de répéter que le Commerce avoit corrompu les mœurs en introduisant le luxe & la licence ; mais le Commerce, l'Industrie & la Navigation, qui se tiennent ensemble, occupent une foule d'hommes que leur travail nous rend nécessaires & précieux. Des hommes occupés ne seront jamais, ni les Citoyens les plus vicieux, ni les ennemis les plus à craindre. Les désordres les plus révoltants & les plus scandaleux se manifestent dans ces villes qui n'offrent qu'un assemblage d'hommes inutiles, paresseux & désœuvrés ; & à ce Commerce dangereux qu'une Philosophie austère nous reproche, nous opposerons toujours les plus grands maux qui résultent de la funeste & insupportable oisiveté.

Les Marseillois, avec leur pêche, avec le poisson salé ou desséché, & leurs denrées, faisoient un Commerce utile avec leurs voisins & leurs Colons; ils fournissoient des vins estimés & des vins cuits dont l'usage s'est conservé, de l'huile & même du savon qu'ils composoient d'après les Celtes; savon bien éloigné de la perfection où l'ont porté nos Fabricants les plus distingués. Ils fournissoient des bois de construction. Il paroît, par les débris trouvés à *Tauroentum*, leur ancienne Colonie, que cette ville fabriquoit tous les ouvrages en poterie dont l'usage est si nécessaire. Les Marseillois pêchoient le corail de leurs Isles Sthæcades, qui étoit le plus recherché. Depuis les découvertes de Pythéas, ils rapportoient l'ambre jaune, ou le succin, & l'étain des Isles Cassitérides (1).

Les Marseillois étendirent le Commerce aussi loin que les Carthaginois avoient porté le leur. La multiplicité de leurs Colonies indique cependant que ce Commerce n'étoit pas assez riche pour suffire à une grande population.

Les Romains leur rendirent les services qu'ils en avoient reçus. Le Proconsul Sextius, Fondateur d'Aix, Capitale de la Provence, les mit en possession de tous les Ports de la côte, & de ceux voisins de l'Italie. Il éloigna de la mer les Saliens, dont la proximité étoit pour eux une occasion de guerres fréquentes.

Les Oxybiens & les Décéates, qui habitoient au-delà du Var, attaquoient Nice & Antibes, Colonies de Marseille. Le Consul Opimius les

(1) Histoire de la Médecine, par M. Raimond, p. 65. 66. Dissertation de M. de Bougainville, sur Pythéas, p. 158. 159. Mém. de Litt. de l'Académie,

battit

battit, ainsi que les Liguriens, & donna aux Marseillois une partie des terres conquises (1).

Marius fit plus pour eux ; car ayant creusé un nouveau canal pour recevoir la plus grande partie des eaux du Rhône ; il en fit maîtres les Marseillois, en reconnoissance du service important qu'ils lui avoient rendu contre les Ambrons. Ce beau présent les enrichit par le produit des impôts qu'ils levoient sur les marchandises qui entroient dans le Rhône, ou qui en sortoient; ils ne négligèrent rien pour en conserver la possession.

Pompée leur donna toutes les terres situées sur la rive occidentale du Rhône, depuis la mer, jusqu'au Vivarais. César, après avoir subjugué les Gaulois, avoit, par de semblables concessions, augmenté encore leurs revenus. Leurs voisins, & les Carthaginois plus jaloux des Marseillois que tous les autres, voulurent s'opposer à cette puissance maritime, qui leur faisoit ombrage. Mais leurs efforts furent inutiles, & la valeur assura aux Marseillois ce qu'auroit voulu leur arracher l'envie, qui ronge moins lentement que le temps, & détruit, comme lui, les monumens les plus glorieux pour l'industrie humaine.

Marseille éprouva la décadence de l'Empire Romain. Inondée ensuite par les Barbares, par ce torrent venu du Nord, comme celui qui vient de la fonte des neiges & des glaces, saccagée par les Sarrasins, & ensuite par les Arragonois, soumise à des Vicomtes, & ayant eu le bonheur de racheter d'eux sa souveraineté (2), sa liberté plus précieuse encore, elle conserva toujours son commerce plus ou moins florissant, suivant les circonstances; & l'on a observé que, malgré les révolutions qu'elle éprouva, la partie de sa Législation relative à la Navigation & au Commerce (3), est la seule qui n'ait subi aucun changement.

Le Consulat de la mer, ou le choix des règlemens maritimes, rédigés du temps de St. Louis, prouve que Marseille étoit au rang des premières ou principales villes commerçantes (4).

(1) Histoire Romaine, T. 8. p. 297.
(2) En 1226. Dissertation de M. Artaud, p. 152.
(3) Id.
(4) Id.

En 1130 (1), le Seigneur de Baruth en Syrie, voulant reconnoître les ſervices que les Marſeillois avoient rendus aux Croiſés, les exempta des

(2) Les premiers établiſſemens de Commerce dans le Levant, ſont dus aua Marſeillois. Ils evoient des Conſuls dans les diverſes Echelles, long-temps evant que Marſeille fût réunie à la Provence. Cette ville même, eprès la réuoioo de la Provence à la Couronne, evoit droit de nomination aux Conſulats des Echelles du Levant & de Barbarie.

En 1150, Foulques, Comte d'Anjou & du Mans, Roi de Jéruſalem, accorda eua Marſeillois une décharge & franchiſe perpétoelle de toute ſorte de droits & impoſitions dans ſes Etats (*a*).

En l'année 1152, Baudouin III, Roi de Jéruſalem, par ſes Lettres-pâtentes, doona eux Marſeillois une grande meiſon nommée *Same*, avec tout ce qui y étoit contenu, *en conſidération*, diſent les Lettres-pateotes, *de ce que les Marſeillois avoient ſecouru les Rois ſes prédéceſſeurs, de leurs biens & perſonnes, par terre & par mer, en la conquête du Royaume de Tripoly & de Jéruſalem.* Ce Prince déclare qu'il veut que les Marſeillois à Jéruſalem, à Acre, & daos toures les villee maritimes qui ſeront ſoumiſes à ſoo Empire, aieot une égliſe, nn ſeu & une rue, avec tontes les maiſons qui y ſeront ſituées, avec pouvoir d'en diſpoſer, les exemptant de tous droits (*b*).

En l'année 1187, le Comte de Tye fit eapédier aux Marſeillois des Lettres-patentes, portant permiſſion de négocier dans les villes de Tyr, ſans payer eucun droit, avec pouvoir d'établir un Conſul pour leur adminiſtrer la juſtice (*c*).

Eo l'année 1190, Guy de Luſignan, Roi de Chypre, par ſes Lettres-patentes données eu Siège d'Acre, eccorda aux Marſeillois qui habiteroient Acre & à une liene loin, l'eaemption des droits d'entrée & de ſortie, les modérant à un pour cent ſur chaque cent peſant, pour ce qui viendroit par le voie de mer ſeulement, leur petmettant de eoeſtruire, radouber & eonduire leurs navires par tous les pays de ſa domination, ſans rien payer, d'avoir dans Acre des Cooſuls ou Vicomtes de leur Nation pour leur adminiſtrer le juſtice; le viol, espt, homicide, & lèse-Majeſté eaceptés (*d*).

En l'année 1197, Aimeric de Luſignan, Roi de Chypre & de Jéruſalem, eenfirma aux Marſeillois toutes les conceſſions de ſes prédéceſſeurs, leur accorda le privilège de oegocier dans le royaume de Chypre, ſans peyer eucun droit, & leur fit préſent d'un château nommé *Flacci* evec tous les meubles & bâtimens (*e*).

En la même année, Philippe de Montfort, Seigneur de Tyr, fit expédier eux Marſeillois des Lettres-patentes, portant coofirmation des fraechiſes doot les Marſeillois jouiſſoient daos Tyr (*f*).

En l'année 1212, Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, fut ceuronné à Acre. Les Conſuls dee Marſeillois établis en Syrie, ſe préſentèrent à ce Prince pour réclamer une rue d'Acre, qui eppartenoit aux Marſeillois, à qui elle avoit été donnée par les Rois de Jéruſalem ſes prédéceſſeurs. Ce Prince, après une enquête par laquelle il conſta que cette rue étoit près l'égliſe de St. Démétrins, leur fit expédier des Lettres-patentes, portant confirmation du privilège & de la poſſeſſion de eette rue (*g*).

(*a*) Ruffi, Hiſt. de Marſeille, T. I, pag. 92.

(*b*) Id. p. 93.

(*c*) Id.

(*d*) Archives de l'Hôtel-de-ville, armoire a, caiſſe 17, 101 ſac.

(*e*) Ib. même caiſſe, numéro 95, ſac r.

(*f*) Ib. même caiſſe, numéro 100, ſac N.

(*g*) Ib. même caiſſe, numéro 44, ſac E.

droits d'entrée & de ſortie, & leur permit d'avoir, dans ſes Etats, des Conſuls qui étoient des Juges particuliers de tous les procès des Négocians. Le Souverain ne ſe réſerva que la connoiſſance de l'homicide.

Les Marſeillois avoient déjà établi leur Commerce dans le Levant; ce Commerce pénible & avantageux qu'ils s'étoient approprié, & qu'ils regardèrent enſuite comme un patrimoine, & comme un bien héréditaire.

Ce que nous devons à nos efforts, à nos dépenſes, & eſſentiellement à notre ſituation, on l'a appelé monopole, qualification toujours odieuſe. Les François, les Etrangers même ont voulu partager ce Commerce & le ſaiſir. Les premiers étoient fondés, comme ſujets du même Maître : les autres doivent être des concurrens, & nous diſputer ce qu'ils vouloient envahir.

Sous Henri III, dit M. de Thou, le Commerce du Levant occaſionna une ſédition à Marſeille. Louis de Diacéto, Noble Florentin, y avoit établi une Douane depuis quelque temps. Pendant la durée de la Ligue des Princes Chrétiens contre les Turcs, il avoit projetté de faire paſſer aux François tout le Commerce du Levant : mais la Ligue étant rompue, les habitans, la plupart Corſes, Génois & étrangers, ſoulevés même par les Conſuls, s'aſſemblèrent en tumulte à l'Hôtel-de-ville, déchirèrent les regiſtres des partiſans, brisèrent les poids & meſures qu'ils jetèrent à la mer, fermèrent la Douane (1), & mirent des gardes aux portes de la ville (2).

En 1217, les Marſeillois avoient dans la ville de Brégie en Afrique, un quartier de ladite ville, qu'on nommoit le *Fandigue*, où les Marchands de cette ville, qui y négocioient, avoient leurs demeures, ce qui revient aux camps de nos jours (*a*).

En 1223, Jean de Ibellin, Seigneur de Berite-Beruth en Syrie, exempta dans ſa Lettre, les Marchands de Marſeille de toutes ſortes de droits d'entrée & de ſortie, leur permit d'avoir des Conſuls pour la déciſion des différends qui pourroient naître entr'eux, ne ſe réſervant que la connoiſſance de l'homicide (*b*).

(1) Sous Henri IV, en 1604, l'Eſpagne ayant mis un impôt de 30 pour cent ſur toutes les marchandiſes d'importation ou d'exportation de France, le Roi riposte par une taxe encore plus forte, & même par la défenſe du commerce avec les ſujets du Roi d'Eſpagne : mais la contrebande ſe fit, & devint très-lucrative. Il en arriva une eſpèce de révolte à Marſeille, dont le Préſident Duvair informa le Cons. Les Marchands de cette Ville voyoient impatiemment que, tandis qu'on les forçoit de demeurer les bras croiſés, les Italiens venoient enlever leurs denrées pour les porter en Eſpagne, & enlever leurs profits. Cette permiſſion, ajoûte Sully, accordée aux Italiens par S. M. n'étoit pas, ce me ſemble, bien entendue. *Mém. de Sully, T. V. p. 295.*

(2) Hiſt. Univerſelle, T. VIII, p. 200.

(*a*) Ruffi, Hiſt. de Marſeille, T. I, p. 102.

(*b*) Archives de l'Hôtel de-ville.

Nous ne craignons pas aujourd'hui que des étrangers, bornés au Commerce qu'ils font avec nous, deviennent des fermiers ou des partiſans dangereux, ni qu'ils nous diſputent notre Commerce du Levant qui leur eſt interdit. Et quel eſt le Gouvernement qui ne protège pas en pareil cas un monopole national (1)?

Marſeille fait un Commerce important & conſidérable avec les Iſles de l'Amérique, & même avec les Indes Orientales, mais celui du Levant emploie plus de 400 navires. La caravane ou le cabotage d'un port à l'autre, eſt la pepinière & l'école de nos Marins. Ce Commerce utile à la Provence, qui ſous un beau ciel, mais ſous un ciel d'airain, reçoit du port de Marſeille les ſecours, les tributs qui la vivifient, & ce limon ſans lequel l'Egypte ſeroit condamnée comme elle à une affreuſe ſtérilité. Ce Commerce n'eſt pas moins avantageux au Languedoc : de 12000 balles de draps que ſes nombreuſes manufactures fabriquent chaque année, Marſeille en achette & en exporte chaque année 10000 pour le Levant. Elle fait plus, elle en fait l'avance; & l'argent du Commerce eſt le capital des fabriques.

Les Négocians François ſont, en Turquie, ſous la protection du Roi & de ſon Ambaſſadeur : s'ils ſont moleſtés dans les Echelles, ou les lieux de leur réſidence, cet Ambaſſadeur ſollicite un commandement de la Porte. Il eſt vrai que dans des pays éloignés de la Capitale, & preſqu'indépendans de la Porte, comme l'Egypte, le commandement du Grand-Seigneur arrive ſans force, & tombe comme ce dernier trait que voulut lancer le vieux Priam avant de mourir, *telum imbelle ſine ictu.*

Ce Commerce du Levant, de la Barbarie, de Maroc, eſt pour Marſeille un commerce riche, capital, héréditaire, & réſervé aux François; ſous l'obligation avec ſerment de ne pas prêter leur nom aux étrangers, dont les effets payeroient un droit rigoureux de 20 pour cent. Mais le Négociant réſidant au Levant eſt expoſé à tous les fléaux que nous connoiſſons, à la peſte, aux incendies, aux révolutions, aux inſultes, ou aux vexations dont il ne ſe délivre qu'à prix d'argent. Les dépenſes ſont énormes. Pour les modérer on a fait des ſuppreſſions; & le Roi a ordonné que ceux qui ſeroient juſ-

(1) On verra par cet article & les ſuivans, que cet Ouvrage a été fait avant la publication du dernier Règlement ſur le Commerce du Levant.

Digitized by Google

tement ou injustement opprimés, seroient seuls malheureux, & ne seroient plus cause commune avec les autres. On a pris des précautions pour s'assurer du choix des Régisseurs, en obligeanr ceux qui les envoient à signer une formule de cautionnement, qu'on regarde comme un frein propre à les contenir: mais cet engagement n'a ni la forme, ni la valeur d'un contrat qui seroit fait aux dépens du crédit de celui qui s'obligeroit pour une somme déterminée. On a reconnu sans doute, qu'un pareil engagement ne seroit admissible, qu'autant que la caisse du Commerce prêteroit au Négociant qui va s'établir au Levant, un fond capital, dont les Régisseurs & ses cointéressés devroient répondre par l'acte le plus solemnel.

Des Règlemens sages & utiles, dictés par l'expérience, ne bornent au Levant la liberté des François, que pour l'intérêt commun ; & afin que cette liberté bien définie ne dégénère pas en licence, on est obligé de se réunir dans un pays où tous ceux qui vendent & achettent, forment un corps discipliné qui marche de front, & ne voyagent qu'en caravanne.

Cette union nationale a été notre bouclier, & notre sauve-garde dans les villes où nous n'avons ni Consul, ni interprete du Roi, & où même, comme on l'a vu dans l'immense Capitale de l'Egypte, la protection a été forcée d'abandonner les Négocians à l'intérêt qui les unit & les retient. Semblables à l'ancienne légion Thébaine, ils se serrent étroitement pour faire face de tout côté à l'ennemi. Cette masse imposante paroît redoutable; ils sont tranquilles & heureux: ils le sont à Angora, à Andrinople, à Pruse ou Brousse en Asie, villes non éloignées de Constantinople; mais ils le sont aussi à Rosette, & dans cette Capitale de l'Egypte où ils ont été tant vexés. Ainsi ces Négocians, voisins ou éloignés de la Capitale où réside l'Ambassadeur du Roi qui les protège, tirant, malgré la distance, de la Puissance du Protecteur, leur crédit & leur considération, sont pourtant comme ces rayons solaires réunis dans un foyer, qui les rassemble pour donner plus de force à leur action.

Marseille, sans se ralentir, sans avoir besoin de réclamer pour son port une franchise illimitée, fera le Commerce d'Espagne & de l'Italie, enverra ses navires dans l'Inde & en Afrique, & aux Isles de l'Amérique ; elle recevra le corail que ses pêcheurs lui rapportent, & toutes les productions

de l'Univers. Elle sera toujours le plus grand Commerce au Levant; animée par l'avantage de sa situation, & par l'activité de ses concitoyens. Elle offrira toujours le spectacle intéressant de ses nombreuses fabriques de savon, où l'art de le faire a atteint tout le dégré de perfection dont il étoit susceptible (1).

Elle ne craindra plus l'affreuse mortalité de 1720 & 1721; épreuve par laquelle elle a bien payé, & acheté encore plus cher que par ses travaux & ses dépenses, le privilège du Commerce du Levant. Elle ne craindra plus la peste sur la foi des précautions & de l'administration de son magnifique Lazaret, qui peut servir de modèle à tous les autres.

La peste de Marseille, quel souvenir pour nous, pour toute la France menacée des horreurs du fléau le plus terrible (2)! O jours de deuil & de larmes, où Marseille vit ses rues jonchées de cadavres épars ou entassés! On ne voyoit sortir de ses maisons que des morts, & des morts traînés par des mourans, par des criminels condamnés à périr. Les feux de l'été, les glaces de l'hiver ne purent arrêter le cours de la cruelle contagion allumée comme un incendie qui n'épargne rien, qui doit tout consumer, parce qu'il n'est pas possible de l'éteindre. Homme mortel, être fragile, malheureux, & de peu de durée, trop souvent digne de la colère de l'Eternel, tous les élémens réunis pour ton existence conspirent à ta destruction; la terre agitée tremble, & s'ouvre sous tes pas pour t'engloutir; l'eau du ciel, les torrens orageux, les fleuves débordés, les flots de la mer irritée, fondent sur toi pour t'abîmer; le feu s'allume dans tes veines, & la flamme qui te surprend dans le sein

(1) Je ne dois pas oublier de faire remarquer à Marseille un corps de, porte-faix que le Commerce emploie: corps bien composé, ayant la meilleure police que les Chefs font observer avec rigueur. Il est aussi distingué par la fidélité, que par l'utilité de ses services. Ces hommes, attachés aux Négocians qui les commandent, ont toute leur confiance. Il y en a, tel que Roland pour les grains, & Joseph pour les matières propres à la fabrique du Savon, qui sont les dépositaires des clefs des magasins & des effets.

(2) De son peuple innombrable,
Par la peste en cendres réduit,
Thèbes pleura long-tems la perte irréparable.
Boiv. Trad. de Soph.

du repos, la flamme qui sort de tes toits embrâsés, n'attend pas ton bûcher pour te dévorer.

Ne cessons pas cependant de combattre & de prévoir, pour défendre notre frêle existence. Des générations succèdent à celles qui passent, & ne sont plus. La patrie reste, elle doit nous survivre. Marseille assiégée, saccagée tant de fois, dévastée par la contagion, doit au Commerce son opulence, sa population & son aggrandissement.

On lui enviera, on lui disputera ce Commerce qu'elle a voulu & dû s'approprier, comme on a voulu détruire ses fabriques, lorsque l'esprit de Finance prononça contre elle ce faux axiôme (1): *Une ville de commerce ne doit pas être une ville de fabrication;* comme on obtint en Avril 1717, des Lettres-patentes pour l'exclurre du Commerce de l'Amérique, elle qui avoit contribué à le rendre si florissant.

Marseille se signalera toujours, comme elle l'a fait, par son zèle pour le service du Roi. Le premier vaisseau de guerre donné à S. M. par une ville maritime en 1761, fut le sien; la prise de Minorque en 1756 (2), fut due aux efforts inouïs qu'elle fit pour procurer en peu de jours tous les bâtimens de transport, les approvisionnemens & les matelots étrangers dont on avoit besoin. *Hæc memini, & victos frustrà contendere* (3).

Les Belles-Lettres & les beaux Arts, l'agriculture, le Commerce, la navigation, la pêche, & les fabriques de divers genres; un port commode & sûr, un peuple nombreux, toujours en mouvement, toujours occupé, accoutumé à ne célébrer des jours de fête que par des danses animées au son des flageolets & des tambourins; des beautés piquantes parmi le peuple, ainsi que dans les classes supérieures, où elles se distinguent encore par l'art des ajustemens : tout concourt à rendre cette ville intéressante & agréable. L'étranger surpris, qui arrive du côté du Nord & par l'endroit le plus élevé, en mesure d'un coup-d'œil l'étendue en entrant; il ne voit dans ce long & vaste espace (4) bordé de maisons contiguës, qu'une multitude répandue, &

(1) Mémoire des Fermiers généraux, & celui de la Chambre du Commerce, imprimé en 1760.
(2) Eloge de M. Charron, Intendant de Marseille, p. 72 & suiv. Rec. de l'Acad. année 1764.
(3) Virg. Ecl.
(4) Le Cours.

Digitized by Google

comme bouillonnante au centre de ce mouvement général dont il eſt frappé. Que cette foible image eſt encore au-deſſous du vivant & magnifique tableau que Marſeille offrit au Prince (1) qui l'honora de ſa préſence; lorſque ce Prince voulut traverſer à pied la foule qui inondoit ſon paſſage, lorſque le Marſeillois empreſſé,

S'enivroit en marchant du plaiſir de le voir (2),

On ſe félicitoit de ſuivre, de montrer le frère du meilleur des Rois, comme ce jeune Roi, comme le vertueux & ſage Hippolite,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après ſoi;
Tel qu'on dépeint nos Dieux (3).

Ah! s'il étoit poſſible à ce peuple adorateur de ſon Maître, de vivre heureux dans l'eſpoir de faire éclater un jour l'excès de la joie publique aux yeux de ſon Roi, d'une jeune Reine également adorée, les Marſeillois ſeroient au comble de leurs vœux; les plus jeunes deſireroient de vivre pour conſerver plus long-temps ce doux ſouvenir; & les vieillards, contens d'avoir vécu, ſe féliciteroient d'avoir vu à la fin de leur carrière, le plus beau de leurs jours. . . . *Hunc illum nobis.* . . . . Tib.

---

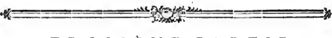
(1) Monſieur, Frère du Roi.

(2) Racine.

(3) Idem.



TROISIEME



TROISÈME PARTIE.

J'AI essayé de tracer le tableau de notre ancienne Patrie : j'ai dû parler des Phocéens qui ont fondé Marseille, & de la célèbre Métropole (1) dont Phocée étoit une colonie. On n'exigera pas de moi ce que promettoit à Solon le Prêtre de Saïs (2), qui lui racontoit l'histoire des Atlantes. « Je vais, lui disoit-il, » pour vous instruire, porter devant vous le flambeau dans la nuit des temps » les plus reculés : je vous ferai connoître les générations qui vous ont pré- » cédé, en faisant passer sous vos yeux les Fastes d'une foule de siècles » écoulés ».

Nous n'avons pas besoin de remonter à ces anciennes époques, pour nous glorifier de la mémoire de nos Ayeux : il nous suffit de reconnoître, même en nous rapprochant du temps où nos pères ont vécu, que Marseille a fourni en tout genre des citoyens qui ont fait honneur à leur Patrie. Ces modeles, & les exemples qui sont sous nos yeux, ne nous dispensent pas de ce que nous devons à ceux qui nous ont précédés.

LE CLERGÉ.

LE Clergé de Marseille nous offre à la tête de ceux qui l'ont illustré en 420, Salvien, Prêtre, surnommé *le maître des Evêques*, Auteur de plusieurs bons Ouvrages (3).

Musée, Prêtre, moins connu que l'ancien Poëte de ce nom que Virgile a célébré ; mais distingué par sa piété éclairée, ainsi que par son érudition.

Gennade, Auteur du Catalogue des Hommes illustres en 496.

Saint-Honoré, issu des Vicomtes de Marseille. Il a écrit la vie de St. Hilaire. Il vivoit à la fin du quinzième siècle.

(1) Athènes.

(2) Ville d'Egypte.

(3) Le fameux Bossuet, en le citant, l'appelle *le Saint & éloquent Prêtre de Marseille.* Orais. funèbre de la Reine d'Angleterre, p. 441.

Digitized by Google

En 530, S. Cyprien de Montolieu, Evêque de Toulon, dont Gennade a fait mention dans son Catalogue.

Aycard, fils du Vicomte Geoffroi, Evêque de Marseille sa patrie, ensuite Archevêque d'Arles, & enfin Légat du St. Siège. Il mourut en 1090.

En 1225, Hugues, Sacristain de l'Abbaye de St. Victor, aussi recommandable par ses connoissances que par ses vertus.

En 1634, Jules Mascaron, Evêque de Tulle & d'Ayen, Orateur fameux du dix-septième siècle. On ne parle pas de l'éloquence de la chaire, sans le citer, ainsi que Bossuet, Massillon, Bourdaloue & Fléchier. Il entra jeune dans la Congrégation de l'Oratoire. Il avoit prêché avant d'être Evêque, à Saumur, à la Cour, & à Paris; il prêcha dans ses Diocèses, excepté dans sa patrie. Il ne vivoit pourtant pas dans ce temps où, par une de ces contradictions frappantes, dont les hommes se plaignent, & que les hommes ont à se reprocher, un Oratorien étoit Catholique à Paris, & Hérétique en Provence, où il étoit permis d'élever & d'instruire la jeunesse à celui qui n'avoit pas la permission de prêcher.

Barthelemy de Bausset, Prévôt de l'Eglise Cathédrale, & Aumônier de Catherine de Médicis. Son épitaphe fait en peu de mots son éloge; & nous apprend qu'il fut pleuré par tous ses concitoyens, comme Judas Machabée. *Omnes civitatis Ordines luctum publicum decreverunt, anno* 1621.

François Marchetty, mort en 1688, Auteur de plusieurs Ouvrages, & d'un Recueil des coutumes & usages des Marseillois.

En 1691, le Père Croiset, Jésuite, connu par plusieurs livres de piété qui portent son nom.

Antoine Salomon, Prêtre & Docteur de l'Université; il étoit d'une ancienne famille de Marseille. Il a beaucoup écrit sur les Décrétales, & ses Ouvrages furent imprimés à Lyon en 1700.

Charles Plumier, Minime, & savant Botaniste, en 1706. Il mérite un éloge à part, que je mettrai à la suite de cette troisième Partie.

L'Abbé Deydier, savant Mathématicien, en 1739.

Le célèbre Cardinal de Janson, mort à Paris en 1713, Grand Aumônier de France; successivement Evêque de Dignes, de Marseille & de Beauvais, Ambassadeur à Rome & en Pologne, chargé des négociations les

Digitized by Google

plus importantes, & habile Négociateur, auſſi zèlé pour ſon Roi que pour ſa Patrie, qu'ont illuſtrée les Forbins nés à St. Marol, petit village de notre territoire, mais bien aggrandi par le nom ſeul de cette ancienne famille dont il a été le berceau.

Charles-Gaſpard-Guillaume de Rafélis de Soiſſons, Religieux de St. Victor, & de l'Académie de Marſeille, Auteur d'une Diſſertation très-eſtimée ſur la vie de Procule, Evêque de Marſeille.

François Pellicot, Docteur en Théologie, Aumônier de la Reine, traduiſit les Lettres de Sainte Thérèſe.

Joſeph-Ignace de Foreſta-Colongue, Evêque d'Apt; de l'Académie de Marſeille, Auteur de pluſieurs poéſies ſacrées; ſon Eloge eſt dans les Recueils de l'Académie de Marſeille: mais ſi ce tribut honore la mémoire d'un homme de Lettres, ſon véritable Eloge n'eſt que dans les Ouvrages qu'il a faits, & qui méritent d'être cités.

Nicolas Boirely, Prêtre, & Auteur également eſtimé. Je ne dois pas oublier Fouquet de Gerente, Evêque de Vence, qui aſſiſta au Concile de Trente.

Gautier, Prêtre de l'Oratoire, fameux Miſſionnaire, non dans le pays des Infidèles, mais dans le ſien, où le zèle religieux peut s'employer ſi utilement. Ses cantiques faits pour le peuple, ſont des modèles en ce genre. Je ne citerai que celui pour les Matelots, qui eſt un chef-d'œuvre. L'Auteur les fait naviguer, voguer, manœuvrer, pour les conduire où il veut, & toujours à la vertu. Il faut à un peuple gai, tel que le nôtre, du pain & des chanſons, comme on donnoit aux Romains *panem & circenſes.* Ce vertueux Prêtre avoit fait pour toutes les claſſes de citoyens, pour les deux ſexes, des chanſons ſpirituelles qu'on aimoit à répéter: elles ne méritoient ni l'oubli dans lequel elles ſont tombées, ni l'injure faite à leur Auteur, lorſqu'on leur en a ſubſtitué d'autres qui ne les valent pas.

Je ne puis mieux terminer la liſte de ceux qui ſe ſont diſtingués dans le Clergé de Marſeille, qu'en rappelant le ſouvenir de M. Pourrières, Curé de St. Ferréol, à ceux qui peuvent ſe vanter encore d'avoir joui de ſa ſociété & de ſes bienfaits. Ce Curé, reſpectable par ſa piété, par ſes connoiſſances, par ſa charité exemplaire, par ſon attachement à ſes paroiſ-

Digitized by Google

ſiens, a acquis de nouveaux droits à leur reconnoiſſance, en leur donnant un ſucceſſeur digne de le remplacer, (M. Olive.) par ſa fidélité à remplir, ſur-tout envers les pauvres, les obligations qu'il s'étoit impoſées, & à pratiquer toutes les vertus dont il avoit fourni le modèle.

LA NOBLESSE.

JE voudrois être le Plutarque de nos citoyens illuſtres, & n'en oublier aucun : mais je dois, dans un Ouvrage peu étendu, me borner à montrer, en rappelant les noms les plus chers à la Patrie, Palamède de Forbin à la tête de notre ancienne Nobleſſe, & de la Provence empreſſée comme Marſeille, d'obéir à nos Rois. Il détermina Charles d'Anjou à donner ſes Etats à Louis XI. Il acheva enſuite de diſſiper le parti des Princes Lorrains; Jacques de Forbin ſon frère, premier Conſul à Marſeille, le ſecondoit avec ardeur.

Dans le malheureux temps de la Ligue, un Prince (1) voiſin voulut profiter de nos diviſions, pour ſurprendre la ville; & un citoyen courageux délivra Marſeille de ſes oppreſſeurs.

On accuſoit Caſaulx, premier Conſul, d'être leur chef; & long-temps après ſa mort, Antoine de Félix (2) l'appeloit encore *un tyran.* Cependant ceux qui l'ont condamné, n'ont entendu ni ce qu'il auroit allégué pour ſe défendre, ni ce que ſa famille auroit pu dire en ſa faveur pour juſtifier, s'il eût été poſſible, ſa mémoire. Si ce Conſul oſa ſe déclarer contre Henri IV ſon Souverain, & abuſer de ſa place, pour s'arroger un pouvoir qu'il n'avoit pas; ſi Caſaulx, d'intelligence avec nos ennemis, fut *un tyran* & un rébèle, plus odieux encore (3), il ne méritoit pas de mourir comme Céſar. Mais

(1) Le Duc de Savoie.

(2) Ant. de Félix parlant au Duc de Mercœur, Gouverneur de la Provence, à la tête de la Députation de Marſeille, appeloit Caſaulx *un Tyran. Hiſt. des troubles de Marſeille, non imprimée & en manuſcrit.*

(3) Le Cardinal d'Oſſat dit dans ſes Lettres, que Caſaulx & le Viguier de Marſeille avoient » accordé de livrer ou de reconnoître du Roi d'Eſpagne la ville, moyennant, pour chacun » d'eux, la ſomme de 500 mille écus une fois payée, & 20 mille écus de revenu en fonds de » terre au Royaume de Naples; & pour la Communauté de ladite ville, un million d'or une fois » payé, & permiſſion d'envoyer tous les ans deux navires aux Indes, pour y trafiquer à la façon » des Eſpagnols naturels ». T. I, p. 200, *in-4°.*

Digitized by Google

Libertad qui le ſurprit pour lui porter le coup mortel, auroit-il pu éviter le reproche d'avoir été ſon aſſaſſin ? Sans doute, pour rendre Marſeille à ſon Roi, la mort d'un chef, qu'on n'eſpéroit pas de gagner, pouvoit épargner le ſang des citoyens, qu'on auroit été forcé de répandre (1). Libertad & ſon frère qui l'avoit ſecondé par une vigoureuſe défenſe, furent ennoblis & récompenſés. Il reſte encore à Marſeille des deſcendans de cette famille originaire de Corſe ; & cette ville conſerve la ſtatue de ſon libérateur (2).

Je ne puis parler de notre ancienne Nobleſſe, ſans obſerver, en faveur de notre commerce toujours floriſſant, que le titre de *Nobilis Mercator* a été long-temps une qualification honorable pour nos ayeux : mais on n'a vu que dans l'ancienne Egypte, les profeſſions héréditaires, ſuivant une (3) loi tombée enſuite en déſuétude : les Gentilshommes Commerçans ſe dégoûtèrent d'un trafic qui paroiſſoit les ravaler aux yeux d'une Nobleſſe oiſive ou guerrière. Les Marſeillois n'auroient pas dû rappeler des concurrens qui s'éloignoient ; ils ſe plaignirent cependant de la défection de ceux-ci. Ils préſentèrent requête à Charles IX pour lui expoſer, dit Marchetty, « que » Marſeille étoit ſituée ſur la mer ; que cette ville importante, frontière ex- » trêmement peuplée, étoit pauvre de biens par l'infertilité & le peu d'é- » tendue de ſon terroir ; & que la Nobleſſe n'y pouvoit ſubſiſter avec » honneur, ſi on ne la laiſſoit exercer en marchandiſes & négoce, comme » celle de Gènes, de Luques, de Piſe, de Florence, & d'autres villes d'I- » talie (4).

« La plupart des familles étrangères, ajoutoit le même Auteur, venues » d'Italie, ont fait fortune par le commerce. Marſeille, pour uſer des termes » de nos Rois, ne peut bonnement s'entretenir ſans l'entrecours des marchan-

---

(1) De Caſaulx, premier Conſul, fut tué par Pierre Libertad en 1595. *Hiſt. Univerſ. de M. de Thou, T. VIII, p.* 248.

(2) Elle a été long-temps expoſée à l'Hôtel-de-ville. Son nom étoit *Bayon* ; il prit ſon ſurnom de la liberté qu'il donna à Marſeille.

(3) C'eſt le ſeul pays du monde, diſoit Diodore, où ceux qui ſont nés dans une profeſſion, & qui, pour ainſi dire, l'ont reçue des Loix, ne la quittent jamais pour en exercer une autre. *L. I. Sect.* 2, *p.* 160.

(4) Diſcours ſur le Négoce des Gentilshommes de Marſeille en 1671, pag. 331.

» dises: & les Nobles familles étrangères qui s'y sont retirées, & qui composent la plus grande partie de notre Noblesse, n'y sont point venues » pour courre la bague, pour danser des ballets, &c. elles y sont venues » pour se faire riches par le négoce (1) ».

Il est vrai que plusieurs familles Nobles de Marseille & de la Provence, sont originaires d'Italie; mais combien de noms illustres dans la Noblesse de Marseille n'avons-nous pas à citer, tels que ceux de Forbin, de Castellane, de Pontevès, de Vintimille, de Montolieu, de Glandevès, de Vento des Pennes, de Candole, de Fortia de Pilles, & de tant d'autres (2), non moins distingués dans nos Fastes. La liste que je viens de commencer seroit longue; elle appartient à l'Historien de la Provence & de Marseille, qui doit la completter.

Cette ancienne Noblesse a été encore illustrée par feu M. le Maréchal de Muy & son frère, qui ont mérité un éloge à part, que notre Académie (3) a couronné. Ce Général étoit le protecteur des Marseillois, qui ont continué de se montrer avec éclat dans la carrière militaire (4). J'ai compris dans la famille des Glandevès dont j'ai parlé, la branche des Niozelles; & ce nom seul rappelle une époque remarquable de notre Histoire, & un temps de discorde où Marseille, livrée à des troubles intérieurs, à des partis aigris & suscités pour allumer une guerre civile, vit ses principaux citoyens accusés

(1) Id. p. 35.

(2) Villages, Seigneur de le Selle, Mirabeeu, Félix de la Reynerde, de Valbelle, de Garente, de Bauffet, d'Arene, d'Arcussias, d'Albertas, Seigneur de Gemnos, de Feudrun, de Foresta, de Luminy, de Ruffi, d'Ollière, de Gaillard, de Gotho, &c. &c.

(3) Par M. le Tourneur.

(4) Parmi nos Guerriers qui se sont signalés anciennement, se trouve Gasperd Febre qui evoit servi sous François I, Henri II & Charles IX. Henri II voulut lui donner lui-même l'eccolade & le ceinture militaire; Charles IX en 1571, le fit Chevalier de l'Ordre Royel de St. Michel; il mourut en 1579.

Parmi les modernes, je trouve Ravel, Castellene, Somis, Mondesir, François de Jarante, Geudemar, Guillermy, David de St. Firmin, Allegre, St. Etienne, Peissonel, St. Michel, Férend, Bélyard, Tiran, St. Julien, Villeneuve, frères de l'Ambassadeur à la Porte Ottomane; Gantel, & Remuzat, mort l'année passée brigedier des armées du Roi, & nommé Maréchal-de-Cemp, Officier qui a servi avec le plus grende distinction.

d'avoir été entraînés par des mouvemens ſéditieux : elle eut le malheur d'encourir la diſgrace du Roi, elle fut ſévèrement punie.

Gaſpard de Nioſelles, animé contre le Conſul en place, voulut influer ſur les élections. On le vit bientôt à la tête d'une troupe de factieux; il fut le plus malheureux, pour avoir été jugé le plus coupable. Son exemple devoit apprendre à ceux qui auroient pu l'imiter, que le chef d'un parti oppoſé à un autre, même en ſoutenant la meilleure cauſe, eſt un citoyen dangereux, s'il n'eſt pas avoué par la ſeule autorité à laquelle il doit obéir, s'il eſt forcé de lui réſiſter, emporté malgré lui par le torrent, qui en groſſiſſant entraîne même l'homme foible ou irréſolu.

Nioſelles, jeune, ardent, fougueux & fier, ſuivant le ſurnom donné à cette famille par René d'Anjou qui en avoit donné un à toutes les autres; incapable de fléchir ſous un ennemi & un égal, mais comme tout Gentilhomme François inviolablement attaché à ſon Maître, ſe trouva engagé dans une querelle particulière, qui malgré lui devint une affaire générale. Tel fut le jugement qu'en porta le Chancelier le Tellier lorſqu'il en parla au Cardinal Mazarin. « Les Marſeillois, lui diſoit-il, ont beaucoup de feu dans » la tête, & point de venin dans le cœur : cette affaire a paru grande » de loin, contre les règles de la perſpective, mais de près elle eſt peu » de choſe; & au fond, ce ne ſont que des querelles particulières, où » on a inſenſiblement engagé l'autorité du Roi en faveur du parti le plus (1) » foible (2). »

Il y avoit donc à Marſeille, comme on l'avoit vu plus d'une fois dans l'ancienne Rome, deux partis oppoſés pour l'élection des Conſuls, celui du Gouverneur de la province (3), & du premier Préſident, qui vouloit faire élire

---

(1) Hiſtoire manuſcrite des troubles de Marſeille, p. 204.

(2) Montreuil écrivoit alors de Marſeille, où il étoit venu avec la Cour. « Cette ville a toujours fait l'entendue avec ce qui eſt de ſes privilèges; mais elle a été toujours très-fidelle au » Roi, & bien éloignée de ſe donner au Roi d'Eſpagne; de ſorte qu'on peut bien dire que c'eſt » une femme d'honneur qui n'eſt point coquette, qui n'eſt pas capable de ſe laiſſer poſſéder par » un galant; mais qui, à cauſe qu'elle eſt femme de bien, croit qu'il lui eſt permis, toutes les » fois qu'il lui plaira, de faire enrager ſon mari ». *Lettre de Montr. p.* 376, 377.

(3) Un inſolent couplet de chanſon fut ce qui irrita le plus contre la ville le Duc de Mer-

la Baume ſon parent & celui de Nioſelles. Les mécontens, encore plus audacieux à Aix qu'à Marſeille, osèrent inſulter & arrêter le premier Préſident. Les coupables condamnés prirent la fuite, ils furent pourſuivis, & on accuſa les Marſeillois de leur avoir donné un aſyle. Nioſelles, plus fortement ſoupçonné qu'aucun autre de ſon parti, fut mandé à la Cour : l'ordre lui fut ſignifié à l'Hôtel-de-ville, & apporté par la Bouvernelle, Capitaine des Gardes du Gouverneur. Il répondit avec reſpect qu'il étoit prêt à obéir; mais la Serre qui étoit préſent, courut avertir & ameuter ſes concitoyens. Ils montèrent en foule, arrachèrent l'ordre qu'ils mirent en pièces, en diſant qu'il étoit ſuppoſé ; & ils alloient jeter le porteur par les fenêtres, ſi Nioſelles ne l'eût défendu & fait ſauver avec peine, en s'expoſant lui-même. Cet excès d'une populace effrénée étoit puniſſable. Le Parlement ne vit dans le chef de ces révoltés, qu'un autre Catilina armé contre le Sénat. Il le décréta de priſe de corps, afin qu'il ne fût pas nommé Conſul à l'élection qui devoit ſe faire trois jours après; & en effet, Candole fut élu.

---

cœur. Lorſque les Conſuls élus, qui avoient été mandés à Lyon où étoit la Cour, furent revenus & dépoſés, le Duc, pour tout concilier en faiſant exécuter l'ordre du Roi, qui exigeoit une autre élection, ſe prêta a l'arrangement convenu pour faire ſortir les mêmes noms de la boëte du ſort, qu'on appeloit *la boete dorée*, c'eſt-à-dire, ceux des Conſuls révoqués, & en apparence confirmés par le ſort : le peuple qui les vouloit, applaudit avec tranſport à cette nomination inattendue, qu'il regarda comme ſon ouvrage ; & dans l'excès de ſa joie, il chanta dans les rues le couplet ſuivant.

Mouſſu de Mercuro, ſias lou ben vengu,
Aven ſa lei Conſous com'aven vougu,
En deſpit d'aquelei que nous an vendu.

TRADUCTION.

Monſieur de Mercœur, ſoyez le bien venu,
Pour voir les Conſuls que nous avons voulu,
En dépit de tous ceux qui nous ont vendu.

Ces Conſuls étoient de Bauſſet, Vaccon, la Grange, & de Houlle Aſſeſſeur. Le premier Préſident (de Forbin d'Opède), en retour du préſent que la ville lui avoit fait d'un beau cheval barbe, lui donna un grand tableau de Mignard, qu'on voit encore à l'Hôtel-de-ville, repréſentant le Roi à cheval. On diſoit que Marſeille y étoit repréſentée par le cheval, que le Roi ne tarderoit pas de dompter par le moyen de celui qui avoit donné le tableau en 1656.

Le

Le Cardinal Mazarin, dans le compte qui lui fut rendu de tout ce qui s'étoit paſſé à Marſeille, vit cette ville livrée à un feu ſéditieux, qui ſe rallumoit par intervalles, & qui couvoit encore lors même qu'on le croyoit éteint. Il crut que la préſence du Roi, & un châtiment exemplaire étoient les ſeuls moyens qu'il devoit employer pour rétablir l'ordre & la paix.

Ce Miniſtre détermina en conſéquence le voyage de Louis XIV à Marſeille, & il retarda le mariage du Roi avec l'Infante; il envoya 7000 hommes de troupes dans la ville, où le Roi entra par une brèche qu'on avoit faite (1) auprès de la porte Royale (2). Je ne dois pas oublier ici le

(1) La première émotion fut appaiſée par les ſoins de Fortia de Pilles, Gouverneur du Château d'If, & des Iſles de Marſeille, nommé Gouverneur Viguier de la ville, lorſque le Conſulat fut aboli, avec une diſtinction & des éloges que ſes deſcendans n'ont pas ceſſé d'obtenir dans une place qu'ils ont mérité de rendre héréditaire pour leur famille, ſuivant le vœu des Marſeillois. Nous devons rapporter ici tous les titres honorables que l'Hiſtoire a conſervés, & que cette ancienne & reſpectable famille peut produire.

EXTRAIT

Des Mémoires des ſages & royales économies d'Etat, domeſtiques, politiques, & militaires de Henri le Grand. Edition des V. Verts. T. I. chap. 82, pag. 484 & 485.

Lettre de *la main du Roy* à Monſieur de Roſny.

Du 10 Octobre 1598.

MON *Amy*, le ſieur de Pilles qui eſt venu ici, ce loũe, non-ſeulement de la bonne aſſiſtance qu'il a eue de vous, mais auſſi de votre procédure; & m'a dit que ce qui luy a fait pourſuivre avec tant d'inſtance ce qu'il demandoit, étoit pour en retirer le plus qu'il luy ſeroit poſſible: mais que vous luy ayant démontré la néceſſité de mes affaires, il s'en retournoit vous trouver pour emporter ce que vous luy aviés promis, & de là où mon ſervice & le deub de ſa Charge l'appelle: mais je voudrois, s'il eſt poſſible, que vous luy fiſſiés donner juſques à trois mille écus. Il m'a ſi bien ſervi, & avec tant de candeur & d'affection, que je ne veux luy deſnier ce temoignage de ſon obeyſſance, & de l'envye que j'ay de faire pour luy, & luy en temoigner les effets aux occaſions. Je vous prie de faire qu'il ſoit promptement dépeſché; vous ſavés aſſés juger l'importance de ſon retardement; & qu'en l'eſtat que l'on dreſſera pour l'année prochaine, qu'il ne ſoit point oublié pour la penſion que je luy ai accordée; car je le luy ai promis, & veux qu'il y ſoyt compris & en ſoyt payé. Je voudrois en avoir pluſieurs ſemblables à luy; auſſi ne vous veux-je celer que je l'aime, & qu'il en vaut la peine: adieu, mon Amy. Ce dixième Octobre.

Signé HENRY.

(2) Porte alors principale, & du côté de la mer.

trait mémorable d'un Capitaine Suisse nommé Walthick. Il commandoit deux compagnies de son Régiment qui venoient d'Aubagne, & il ne voulut

---

Je vous recommande ce qui touche mon neveu le Duc de Guyse & le pension.

Je soussigné, Garde des livres de la Bibliothèque du Roy, certifie que la Lettre & le postscriptum ci-dessus sont fidèlement copiés sur l'exemplaire du Roy *in-fol.* L. 223. A la Bibliothèque du Roi, ce 31 Décembre 1779.

Signé l'Abbé DELAUNAIS.

LETTRE DE LOUIS XIV.

Du 10 Mai 1649.

MONSIEUR de Pilles, mon Cousin le Comte d'Alais m'ayant fait connoître avec combien de zèle vous avés contribué vos soings pour la conservation de ma ville de Marseille en notre obéissance pendant les derniers mouvemens; & sachant les autres services signallés que vous m'avés rendus & à mon Estat en plusieurs occasions importantes, où vous avés donné toujours des preuves de votre valeur & expérience. Je vous fais cette Lettre par l'advis de la Royne Régente Madame ma Mère, pour vous dire que pour marque d'estime particulière que j'ai pour vous, je vous fais Maréchal de mes camps & armées, & vous envoye ce Brévet que je vous ay fait expédier; vous assûrant, que quand il y aura lieu de faire encore mieux pour vous, je ne me lasseray point de vous donner des tesmoignages de ma bonne volonté, & de prier Dieu qu'il vous ayst, M. de Pilles, en sa sainte garde. Donné à Compiagne, *ce 12 Mai 1649. Signé* LOUIS. Et plus bas, DE LOMENIE.

Souscription de cette Lettre à M. de Pilles, Gouverneur du Château d'If, Pomegues & Rotonneau.

COPIE de l'Extrait des Archives de la ville de Marseille.

5 Mars 1660.

« De l'Assemblée tenue le cinquième Mars mil six cent soixante, par ordre de Messire Paul de
» Fortia, Seigneur de Pilles, Baron de Baulmes & autres places, Maréchal des camps & armées
» du Roy, Mestre-de-Camp de la Cavalerie légère & étrangère en France, Gouverneur de la ville
» & citadelle de Berre, Château d'If, Rotonneau, Pomègues, Forts & Isles de Marseille, Commandant
» par ordre du Roi en ladite ville de Marseille, aux habitans & aux gens de guerre qui y sont & seront
» en garnison, en l'absence & sous l'autorité de Monseigneur de Mercœur, Duc & Pair de France,
» Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roy en Provence, dans la Salle d'habitation dudit
» Seigneur de Pilles, a été extrait mot à mot ce qui suit ».

Ledit Seigneur de Pilles a encore fait entendre à ladite Assemblée, qu'à l'arrivée du Roy, qui fut mardi dernier second de ce mois, il présenta à Sa Majesté, hors les murs de la ville, les deux clefs d'or qu'on avoit fait faire expressément pour ce sujet, suivant la coutume; lesquelles Sa Majesté luy remit à l'instant, luy disant ces mêmes paroles: *Gardés-les, Pilles, vous les gardés fort bien, je vous les donne.* Ce qu'il a voulu faire savoir à ladite Assemblée en tant que de besoin, laquelle a dit que le Seigneur de Pilles, tenant lesdites clefs de la main du Roi, il n'y a rien à délibérer là dessus.

pas entrer comme les autres par la brêche. *Ce seroit*, dit-il, *insulter ma Nation : les Suisses ne passent que par les brèches que le canon a faites.*

Pilles & moi Notaire & Secrétaire de cette Communauté. Soussigné *Bequdin*, Notaire & Secrétaire : signés à l'Original.

Collationné par moi, Secrétaire-Archivaire de la Communauté.
Signé THIERS.

EXTRAIT.

De la seconde édition de l'Histoire de Marseille, faite en 1696 par Mrs. de Ruffi père & fils, a été extrait mot à mot ce qui suit. Pag. 276, art. IX, Liv. XII.

LORSQUE la ville de Marseille eut brisé les fers de la tyrannie de Louis d'Aix & de Charles de Casaulx, ainsy que nous l'avons vu, le Gouvernement donné au Viguier & aux Consuls de Marseille durant la vie de Libertad, ainsy que nous avons dit, & après la mort de Libertad, aux Consuls qui l'ont possédé tous ensemble & en Corps, & en ont porté le titre & la qualification, suivant le pouvoir que Henry IV leur en donna par le texte de l'Edit de sa réduction, jusqu'en 1660 que le Gouvernement leur en fut ôté par le Roy très-heureusement régnant, qui pourvut de la Charge de Gouverneur Viguier Paul de Fortia, Seigneur de Pilles, Baron de Baumes, qui avoit été élevé auprès de Louis XIII, en qualité d'enfant d'honneur, & à qui Sa Majesté fit l'honneur de le faire souper avec elle à Tarascon. Monsieur de Pilles posséda le Gouvernement de Marseille jusqu'à sa mort qui arriva le 13 Juin 1682, ainsi que je dirai plus amplement cy-dessous en Liv. XIII, chap. 2, Section XIV. Quelques mois auparavent, le Roy en avoit donné la survivance à Messire Alphonse de Fortia son fils, Marquis de Forville de Pilles, qui depuis a été fait Chevalier de l'Ordre militaire du Roy, son Lieutenant en Provence au département d'Aix, & Chef d'Escadre des Galères de France, en considération des services qu'il luy avoit rendus dans ses armées, à condition qu'il ne pourroit exercer cette Charge qu'en l'absence de son père & après sa mort. Il en prit possession dans l'Hôtel-de-ville, le 7 Mars de la même année, & il la possède depuis lors au grand contentement des Marseillois. En effet, les Seigneurs de Pilles ont toujours donné des temoignages de leur zèle & de leur sage conduite dans toutes les occasions qui se sont présentées pour le service du Roy, & pour le bien de leur patrie : de sorte que l'on peut dire que Marseille a sû, comme l'ancienne Rome, se former des hommes capables de le gouverner & de la défendre ; & l'événement a bien fait voir que notre invincible Monarque ne s'est point trompé dans le choix qu'il a fait de leurs personnes ; car il a trouvé en eux toute la fidélité que des sujets doivent à leur Souverain, & tout l'amour que des citoyens doivent conserver pour leur patrie. De-là vient qu'on ne sait par quel endroit Marseille est plus heureuse, ou de les avoir donnés à Louis-le-Grand pour maintenir son autorité, ou les avois reçus de Louis-le-Grand pour ses Gouverneurs.

De la même Histoire à la pag. 291, Liv. XIII, art. XIV, où il est parlé du Gouverneur de la ville, de Notre-Dame-de-la-Garde, & du Château d'If, a été extrait mot à mot cequi suit.

EN l'an 1598, le Roy Henri IV donna ce Gouvernement à Paul de Fortia, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur de Pilles, Baron de Baumes, Maitre-de-Camp

Où étoit alors Niofelles ? proscrit par un Arrêt du Parlemenr, qui le condamnoit comme rebèle à avoir la (1) tête tranchée, à la perte de ses biens

---

de le Cevalerie légère & étrangère en France, Gouvereeur de le ville & citadelle de Berre, Cepitaine d'une Gelère de Se Majesté, & depuis Conseiller ee ses Coeseils d'Etat, qui evoit rendu de signalés services à cette Couronne, aiesi qu'epert par lee Lettres suivantes que Se Majesté écrivit pour lors eux Coesuls & à M. de Rosni, lesquelles sont d'illustres témoignages & de glorieux monumens de soe mérite.

De par le Roy, Comte de Provence, très-chers & bien emés, renvoyant préseetement le sieur de Pilles pour eetrer au Château d'If & Isle de Pemègues, dont nous luy evons donné la Cherge, & en faire sortir les Flotentins, suivant le Mandement qu'il en e pour eux du Grand Duc de Toscane. Nous evons bien vouln par luy faire cette-cy, pour vous dire que nous desirons qu'il y ait entre vous & luy toute bonne correspondance, & que nous le tenons pour eotre particulier serviteur, euquel vous pouvés confidemmeet communiquer tout ce qui se passers par-delà pour mon service, & vous en aider & servir ee tout que vous le connoitrés propre, luy ee eyant même donné cherge d'en user ainsi en votre endroit; vous entendsés de luy ce qui se pesse par-deçà, & même en l'état de notre santé : à quoy nous remettaet, nous ne vous faisons pas cette-cy plus loegue. Donné le 12 Octobre 1598. Signé HENRY. Es plus bas Forest, soe Secrétaire.

Nota. La seconde Lettre est la même que celle qui se trouve sur la feuille cy-jointe.

Paul de Fortia fut Gouverneur de ces Isles jusqu'en l'ee 1614 qu'il s'en démit, sous le boe plaisir de Sa Majesté, en faveur de Peul de Fortia II du nom, son fils aîné, Baroe de Benmes & Seigneut de Pilles, lequel fut eesuite Maréchal des camps & armées du Roy, Maître-de-Camp de la Cavalerie légère & étraegère en France, & Gouverneut de la ville & citadelle de Berre, & qui à l'âge de onze ans evoit eu une Compegnie franche ee garnison dans le Châteeu d'If, s'étaet réservé toutefois le survivance tant qu'il vécut : eprès son décès, ledit Seigneur de Pilles fils jouit de ce Gouvernement jusqu'à sa mort, lequelle arrive le 13 Juillet de l'an 1682. Il fut enterré dans la Chapelle du Châteeu d'If, & dans le même tombeeu où son père evoit été enseveli. Ses funérailles furent magnifiques; & eprès qu'on eut feit son Oraison funèbre dans l'Eglise Cathédrale, on le porte è la sépulture sur une Gelère du Roi. Peul de Fortia son fils III du nom, Seignenr de Pilles, & Peiruis luy succéda; il avoit été pourvu de cet emploi depuis l'an 1660, il en prêta le sermeet entre les mains de Monseigneur le Chancelier, qui luy dit ces peroles : *Ce n'est que par forme que je reçois votre serment, car la Maison de Fortie a toujours été fidelle à le France.*

Collationné sut l'édition déposée eux Archives de la ville, par moi Secrétaire-Archivaire de le Communauté.

Signé Thiere.

Lorsque les deue pattis en vioreut eux mains, les canons furent chargés à cettouches de part & d'antre; & on observe que des deux côtés ils firent toujours faue feu, ce qui seuva la vie à biee des citoyens; il e'y eut de tué que le jeune Decebre. . . . *Hist. des troubles*, p. 88.

---

(1) Lettres de Montreuil, p. 346.

confisqués au profit du Roi, de sa maison qui fut démolie & râsée, pour y élever une pyramide infamante. Niosselles poursuivi étoit caché dans un lieu souterrain qui lui avoit été préparé au dessous d'une écurie, par le Confesseur des Capucines, dans l'enclos du Couvent de ces Religieuses qui étoit voisin du Port (1).

Il y fut enfermé avec les deux frères Serre, Fautrier de Cujes, & un valet de chambre, depuis le 20 Janvier jusqu'au 25 Avril. Estienne Audifret son ami l'en tira; & trompant tous ceux qui le cherchoient pour l'arrêter, il le conduisit au bord de la mer, où il le fit embarquer pour Barcelone (2). Il fut vivement sollicité d'entrer au service du Roi d'Espagne; mais il répondit constamment qu'un Gentilhomme François ne pouvoit s'exposer à porter les armes contre son Souverain; & à cette occasion ayant eu une querelle vive avec Dom Thomas Cazuerès (3), qui osa devant lui parler du Roi avec peu de respect, Niosselles lui fit mettre l'épée à la main, blessa son ennemi, & le punit de sa témérité. Il réclama ensuite la protection des Ambassadeurs du Roi, le Cardinal de Bouzi, & le Marquis de Villars qui étoient à Madrid. Ces Ambassadeurs, devenus ses amis, lui obtinrent la permission de revenir dans ses terres, qui avoient été rendues à sa famille; sa grâce entière, après 54 ans d'exil, ne lui fut accordée qu'en 1714. Il mourut la même année âgé de 94 ans, & suivant les lettres d'abolition (4), la pyramide fut râsée.

On fit dans ce même temps à Marseille des réjouissances pour le succès des armes du Roi; & le même Historien rapporte que treize vaisseaux Anglois commsndés par l'Amiral Stoks, tirèreot chacun 7 coups de canoo en réjouissance de la prise de Dunkerque, pour prendre pert à la joie publique. Que les temps sont changés! *Id. p. 65.*

(1) En Riveneuve.

(2) On rapporta au Duc de Mercœur que Niosselles étoit caché dans un couvent de Religieuses. Ce Gouverneur alla visiter lui-même l'Abbaye de Sion. Le secret de la retraite fut bien gardé par des amis fidèles, & des femmes qui étoient aussi dans la confidence. Les troupes étoient répandues dans la ville: on disposoit tout pour la construction de la citadelle qui est à l'entrée du port; & la consternation générale étoit si grande, que des femmes en furent dangereusement malades, & que l'Histoire oomme de Faudran le cadet qui eo mourut de douleur. *Hist. des troubles, p. 205.*

(3) Ce jeune Seigneur, Cepitaine de Cavalerie, étoit de l'illustre maison de Giron, dont les Ducs d'Ossone sont les ainés.

(4) A la sollicitation du Chevalier de Niosselles son fils. Il étoit lui-même fils de Jean-Louis-



Tel fut le sort de Niosellès, malheureux dans le temps où il véeut, de n'avoir pas été employé pour une meilleure cause, d'avoir été entraîné au-delà des bornes que tout sujet doit respecter.

Il n'eut ni l'esprit républicain, ni la volonté de se livrer à l'odieux projet d'une conspiration; mais dans des dissensions civiles & dans le Conseil municipal, opposé au Consul en place, comme l'étoit un Tribun du peuple Romain, l'ennemi de son ennemi, le protecteur par son nom & son crédit, de ceux qui espéroient en lui, il ne put se montrer entouré de partisans & de serviteurs attachés à sa maison, sans paroître avoir des complices. Il devoit être puni pour l'exemple; & l'Arrêt d'abolition le mieux motivé a dû, sans le justifier pleinement, effacer la tache flétrissante qu'un monument durable eût imprimée sur son nom & sur sa mémoire.

Il fut accusé, comme sa patrie soupçonnée dans les violentes secousses qui l'agitoient (1), d'avoir pu faire douter un moment de son obéissance & de sa fidélité.

Lorsque la citadelle de St. Nicolas fut ordonnée à la suite de cet évènement, on grava par ordre du Roi, sur la première pierre que posa le Duc de Mercœur, le motif de la fondation, *ne fidelis Massilia*, &c. (2),

---

Antoice de Glandevès, chef de le branche de la Maison de Glandevès Niosellès, & de Marguerite-Félix de la Reynade. Il evoit épousé en 1675 N. de Glendevès de Mirabeau, fille de Thomas de Glandevès & d'Anne de Savournin, dame de Mirabean, dont il n'eut qu'une fille, & en secondes noces N. de Blacas de Virignos, dont il eut trois fils, deux Chevaliers de Malte; & l'autre, mort en 1721, eut de son mariage evec N. d'Arcussia d'Esparcon, deux fils evec lesquels j'ai été pensionnaire au Collége de l'Oratoire. Le puiné fut reçu à Malte Chevalier de minorité, on le fit sortir du Collège pour l'envoyer à l'armée en Italie, & là, eu siège de Pizzigiton, il fut porté par les soldats que cet enfant commandoit, & fait Capitaine sur la brèche,

Non imbelles

Progenerant aquilæ columbas.

(1) On disoit des Marseillois eu Roi, ce que disoit Galbe des Romains à Pison, en l'adoptant pour l'associer à l'empire; *Imperaturus es hominibus qui nec totam servitutem pati possunt, nec sertam libertatem*; vous allez commander à des hommes qui ne peuvent pas plus supporter la servitude que l'entière liberté. T. L. I. Mais l'Histoire de Marseille atteste que ses citoyens, depuis qu'ils sont François, sont autant passionnés pour leur Maitre, qu'ils l'étoient anciennement pour leur République & leur liberté.

(2) *Fidissima atque amicissima civitas.* Luc. Ann. Flor. L. III, ch. 2.

afin que Marſeille fidelle au Roi ne ſoit plus agitée par de nouveaux troubles. Les médailles frappées à cette occaſion, portent d'un côté la tête du Roi, & au revers l'embouchure du Port fermé d'une chaîne, le Fort St. Jean (1), & la citadelle oppoſée, & pour légende, *Maſſilia arce munita* (2). Je me ſuis un peu étendu ſur ce point le plus critique de notre Hiſtoire, parce que ce morceau dont on avoit fait un Ouvrage à part, n'a pas été publié (3). On peut parler aujourd'hui ſans prévention de nos anciennes diſcuſſions, & de manière à fixer l'opinion de ceux qui ſont intéreſſés à rechercher les cauſes d'un évènement malheureux. Le ſouvenir de ces temps orageux ſeroit encore affligeant pour Marſeille, ſi elle avoit été auſſi coupable qu'elle a dû le paroître, lorſque ſes citoyens diviſés & excités par la diſcorde, ont pu mériter d'être traités comme des ſujets rebèles.

Je reviendrai ſur un ſujet non moins intéreſſant, pour oppoſer à ces triſtes images des tableaux plus agréables. Je n'ai pas oublié de parler des femmes qui ſe ſont ſignalées à Marſeille pour la défenſe de la patrie (4). On a dit à ce ſujet (5):

Vénus défendit Troye, & l'Amour eſt armé.

En parlant d'une Vénus Marſeilloiſe, je ne citerai que celle dont notre Hiſtoire fait mention. Lorſque Louis XIV, jeune encore, & à la veille d'épouſer l'Infante d'Eſpagne, vint à Marſeille; la Cour ſe plaignit de ce qu'à l'approche du Roi, on avoit enfermé dans des Monaſtères les plus belles

(1) Marſeille, dit l'Auteur des Explications dans ce Recueil, p. 54, a toujours été regardée comme une des plus importantes villes du royaume, par ſa ſituation & la commodité de ſon Port, qui lui facilite le commerce du Levant, & ſert de retraite aux Galères du Roi. Mais cette ville étant commandée par les hauteurs qui l'environnent, le Roi, pour la défendre contre les attaques des étrangers, & aſſurer le repos des habitans, a fait bâtir à l'entrée du Port, un Château & un Fort vis-à-vis l'un de l'autre; c'eſt le ſujet de cette médaille.

(2) Après avoir dit qu'on ne ſeroit que pour eux Marſeillois d'une citadelle, & que ce n'étoit que pour la mine qu'on en avoit jetté les fondemens, elle eſt élevée juſqu'à hauteur d'homme, & nous irons la voir avec la Cour le 3 de ce mois. Lett. de Montreuil, p. 346. On y trouva en creuſant un pot de terre plein de médailles de cuivre & d'argent, du temps de Jules-Céſar. *Id. p.* 377.

(3) L'impreſſion en fut arrêtée.

(4) Hiſtoire de Marſeille, par Ruffi, c. V.

(5) Poëme couronné par l'Académie, ſur le Siège de Marſeille par le Connétable de Bourbon, par M. Chauvet d'Allone.

filles de la ville, & entr'autres la Demoiselle *Regaillet* qui étoit une beauté rare. La Reine voulut la voir : le Roi, & *Monsieur* frère du Roi étoient présens lorsqu'elle parut. La Reine, après l'avoir admirée, demanda à Louis XIV ce qu'il pensoit de cette beauté. Louis étoit dans cet âge où Alexandre, & Alcibiade lui-même étoit encore comme le jeune Hippolite (1), *un fils modeste & vertueux.* Le Roi répondit à la Reine sa mère : *L'infante est encore plus belle.* On sait que Louis-le Grand ne continua pas de se dire à lui-même en pareille occasion, & en voyant les charmes dont il fut si souvent épris, *la Reine est encore plus belle.*

Je ferois un nouveau Recueil de chansons tendres, & qui mériteroient d'être rassemblées, si je voulois nommer toutes les beautés Marseilloises que nos Troubadours anciens & modernes ont célébrées. Je les quitte à regret pour mettre à la suite du Clergé & de la Noblesse, la liste moins nombreuse de nos Jurisconsultes & Avocats, bien ennoblis par la dignité & l'utilité de leurs fonctions.

AVOCATS ET JURISCONSULTES.

NOUS trouvons dans l'Histoire de Marseille que j'ai citée, une députation au Duc de Mercœur, composée de Thomas Riquetty, Seigneur de Mirabeau, de Jean-Baptiste de Montolieu, de Félix, & de *Jean de Cabanes*, fameux Avocat.

En 1657, Lazare Cordier, Avocat très-estimé, s'étoit signalé dans le Conseil municipal par son opposition aux Consuls.

Dans la liste de nos Jurisconsultes, je trouve *Jean Blanc* ou *Bianchy*, Auteur d'un traité intitulé : *Epitome Francorum*, & d'une célèbre Consultation qui regardoit les Templiers & les Chanoines de Pignan ; la ville le députa à Rome en 1240 pour y défendre ses intérêts.

Jules Baudolin fit imprimer à Lyon en 1555, *Prælectiones ex tractatu editionis Instrumentorum.*

François *Meissoni*, Avocat en 1577, traduisit de l'Espagnol & de l'Italien le *Consulat de la mer*, notre plus ancien Code maritime.

(1) Racine.

Jean

Jean de *Meaux*, Avocat, joignoit à la connoissance des Loix le talent de la poésie ; il célébra nos victoires.

Lazare Cordier, dont j'ai parlé, excelloit dans la poésie latine.

Balthazard de *Viar*, né en 1557, fut aussi bon poëte latin que savant Jurisconsulte. Il fit à 19 ans l'éloge en vers de Henri IV.

François d'*Aix*, Avocat de Marseille, recueillit & commenta les Statuts de la ville, Ouvrage précieux, & toujours cité dans nos Tribunaux.

Antoine Mascaron, Avocat de Marseille, se distingua par son éloquence ; il mérita d'être le père de l'Orateur Jules Mascaron. Ses principaux Ouvrages littéraires sont, Marseille aux pieds du Roi ; Coriolan, ou Rome délivrée ; les pensées & la mort de Sénèque, & diverses Harangues.

Matthieu Olivier & Artaud, dont je parlerai dans l'article des anciens Académiciens.

Du Quenai le père, habile Avocat, & Conseiller au Siège de l'Amirauté.

Barrigue de Montvallon, Conseiller au Parlement d'Aix, Auteur d'un Recueil très-estimé & nécessaire, livre classique pour nos Juges & nos Avocats.

Ricard, de l'Académie de Marseille, fameux Jurisconsulte, Député à Paris, & Employé par la Communauté.

SÉNÉCHAUSSÉE.

ANTOINE de Ruffi, Conseiller en la Sénéchaussée de Marseille, sa patrie, étoit un Juge si intègre, qu'ayant à se reprocher d'avoir fait perdre un procès dont il étoit le Rapporteur, pour l'avoir examiné trop légèrement ; il fit remettre de ses propres deniers à la Partie condamnée, la somme qu'elle devoit payer par la perte de son procès. Il est l'Auteur de l'Histoire de Marseille où ce trait ne devoit pas être oublié. Il fut fait Conseiller d'Etat en 1654.

Louis-Antoine de Ruffi, son fils, fut également Conseiller en la Sénéchaussée, & donna une seconde édition augmentée de l'Histoire de Marseille.

Palamède de Forbin, dont nous avons parlé, étoit premier Président de la Chambre des Comptes, lorsqu'il fut nommé Viceroi de la Provence réunie à la Couronne.

Nicolas de Bausset, Lieutenant-général de la Sénéchaussée, mort en 1643 ;

vir suprà titulos, suivant son épitaphe, fut nommé Conseiller d'Etat, comme Antoine de Bausset son père. Le Président de Vair, premier Président du Parlement de Provence, qui mourut Evêque de Lisieux, fit son Oraison funèbre.

Balthazard de Catin, Lieutenant-général de la Sénéchaussée, eut la réputation bien méritée d'un grand Magistrat.

Antoine de Valbelle se distingua également dans la même place.

Bastide, Lieutenant-Criminel, Membre de l'Académie, fut aussi recommandable par sa probité & ses lumières.

Je dois citer encore le Marquis de Villeneuve qui présidoit le Siège de la Sénéchaussée, lorsqu'il fut nommé Ambassadeur auprès du Grand Seigneur. Il renouvela nos Capitulations avec la Porte, il donna des Règlemens utiles au Commerce principal des François au Levant ; il termina glorieusement son ambassade par le Traité de paix fait à Belgrade en 1739. Il fut nommé Conseiller d'Etat ; il eut encore la gloire à la fin de sa carrière, de refuser le ministère des affaires étrangères : ses talens lui firent pardonner son élévation & ses succès. Il fut heureux jusqu'à son dernier jour, parce qu'il n'eut pas la douleur de pleurer la mort de ses deux fils qui le suivirent de près.

NOTAIRES.

LES Notaires, non moins utiles à leurs citoyens que les Avocats, ont joui à Marseille de la confiance & de la considération qu'ils ont méritées.

En 1426. *Aventuron Rodetti*, Notaire, fut Député auprès du Comte de Provence, fils de Louis XI.

Reymond Badaudi fut un des Envoyés à Naples & à Rome auprès du Pape Martin V.

En 1363, Audibert, Notaire, avoit été en même temps Capitaine des Galères.

Jean André, Notaire admis au Conseil municipal le 17 Novembre 1357, pria la Communauté de demander au Pape un Evêché pour un de ses oncles qui étoit Carme, & sa demande lui fut accordée.

En 1406, *George Arnaud*, Notaire, étoit Juge des premières appellations.

Geoffroi Dupré, Notaire en 1596, ne contribua pas peu à faire rentrer

la ville ſous l'obéiſſance du Roi, étant l'ami & le conſeil deLibertad

Parmi les modernes on a diſtingué *Honoré Gérard*, homme très-inſtruit ; *Honoré Boyer* qui eut la même réputation.

Noël Fabron digne de la confiance générale par ſa probité & ſes lumières.'

Enfin Raphaël Groſſon, qui conſerva ſon Office depuis 1707 juſqu'en 1742, homme reſpectable par ſon intégrité, par ſes connoiſſances & par ſa bienfaiſance envers les pauvres. Il étoit le digne ami & le compagnon de Peliſſery, qu'on appeloit le Médecin des pauvres : *viri*, comme diſoit Tacite, *antiqui moris*. On vivoit avec eux comme avec ces vertueux citoyens de l'ancienne Marſeille, dont parle Valère-Maxime (1) lorſque cette ville étoit *ſeveritatis cuſtos acerrima, mendacem & fucoſam ſuperſtitionem amovendam eſſe exiſtimans.*

Indépendamment des Notaires, le Commerce a encore dans une ville où il fleurit, des agens qu'il emploie ſous le titre de Courtiers. Ces Courtiers avoient ci-devant des Offices dont ils levoient les Commiſſions en grande Chancellerie : ils formoient un Corps préſidé par des Syndics annuels. Ce Corps d'Officiers du commerce, dépoſitaires des décrets, & pour tout dire, dépoſitaires par abus de la fortune des Négocians, s'étoit fortifié au point d'avoir une conſidération marquée, & ſur toutes les affaires, une influence dépendante d'un crédit prépondérant. Il n'eſt pas poſſible de pouvoir beaucoup, & en tout tems, ſans en abuſer quelqueſois, ſans exciter des plaintes, & ſouvent des envieux. On voulut détruire ce Corps devenu redoutable, pour le réformer ; mais s'il eut quelques membres repréhenſibles, on ne peut refuſer un tribut d'éloges à ceux qui ont bien mérité de la patrie, par leurs talens & leurs ſervices.

Les Courtiers, agens de Change, étoient les plus accrédités & les plus puiſſans, parce qu'ils avoient l'argent & les papiers commerçables. Dans ce nombre, les frères *Paul* (2), artiſans d'une fortune immenſe, fruit de

---

(1) Valère-Maxime, Liv. II. *Gracula civitas, non pro mollitie nominis*, &c. L. Ann. Flor. L. IV. chap. 2.

(2) Honoré, Lazare & Guillaume.

la confiance justement méritée, d'un travail soutenu, d'une économie rigide; & aussi constante, ont tenu le premier rang.

Ricaud avec du génie, des talens & une égale activité, un caractère liant, porté à la gaieté, traitoit une affaire importante avec l'homme le plus sérieux, comme s'il avoit voulu l'amuser, ou lui proposer une partie de plaisir. Il étoit l'ami chaud de ses amis, ardent pour le service du Roi (1), aussi recherché par la meilleure société, que pour les fonctions de son ministère.

Julien fut surnommé *Neptune*, parce que, chargé de la partie des affrettemens, des ventes, & des achats des navires, il ne disoit pas comme le fou du Pyrée; mais il eût pu dire : tous les vaisseaux du Port, dont je dispose, sont à moi. Homme imposant par sa figure, supérieur au plus grand nombre de ses concurrens par ses connoissances & son habileté; il sembloit en se montrant, imprimer au Port de Marseille tout le mouvement dont le Commerce le plus actif est susceptible : le trident étoit dans ses mains. Indépendamment de sa fortune, il a laissé à ses enfans un riche héritage, ayant eu le bonheur de leur transmettre avec sa place, son crédit & la confiance publique dont il avoit joui.

Escalon, aussi estimé que lui, avec moins d'ambition, & des connoissances peut-être plus étendues, fut son digne rival. Il avoit beaucoup de justesse dans l'esprit, une égale droiture dans le cœur, autant de netteté que de précision dans ses actes & sa manière de contracter. Il étoit capable de préferer à l'espoir & au projet d'une grande fortune, la certitude & la jouissance d'une honnête médiocrité dans laquelle il a vécu. Il fut choisi par préference, lorsque sa Compagnie fut dans le cas d'envoyer un Député à la Cour.

Audoin, homme sage & vertueux, éprouvé par des revers, & dans le besoin même, toujours irreprochable.

Pons Martin, auparavant Notaire.

Barthe, au-dessus des détails & des finesses de son état par sa loyauté;

(1) Il procura au Maréchal de Belle-isle, en y faisant concourir tout son Corps, les sommes dont ce Général avoit le plus grand besoin lorsqu'il commandoit l'armée destinée à repousser les Allemands qui avoient passé les Alpes & le Var, pour entrer dans la Provence.

par ſa manière noble de traiter, & ſon goût pour les Lettres, faiſant, pour animer ſon fils, des vers que ceux de ſon fils de voient faire oublier. Ces trois Courtiers ont obtenu dans des genres différens, la confiance de leur Corps & celle des Négocians.

Philip, naturellement éloquent, actif, infatigable, a mérité par ſon travail & ſes talens la fortune qu'il a acquiſe, fortune brillante, & inférieure encore à la célébrité qu'il devoit acquérir.

Guien, non moins habile que celui-ci, appliqué en apparence à un ſeul objet, avoit l'univerſalité des connoiſſances relatives à ſon état. Les affaires alloient au-devant de Philip, Guien les cherchoit, & les faiſoit naître. Peu d'hommes capables de le juger, avoient le talent de le développer & de le connoître, ſous un extérieur inſignifiant tel que le ſien. Attaché à ſon travail par un mouvement aſſidu, économe & ſobre, juſqu'à cet excès qu'on ne pardonne point; il ne fut pas moins remarquable par cette rigide probité qui n'eſt pas toujours la compagne de la fortune.

Il me ſuffit d'avoir tracé rapidement quelques portraits de ceux qui, dans ce Corps nombreux, ſe ſont diſtingués par leur génie & leurs ſuccès. Je crois même avoir prouvé que, ſi la politique confie les plus grands intérêts à des Négociateurs dignes de leur réputation, le commerce (1) peut former & exiger des agens non moins habiles.

CAPITAINES
de la Marine Marchande, & Négociants.

OUVRONS à préſent les Faſtes de la Marine & du Commerce; quels hommes de Mer, quels nouveaux Colombs pourrons-nous oppoſer à Luthyménée & à Pythéas qui, animés par le ſouvenir des Atlantes & les courſes des Phéniciens, ont ſu trouver ſur la vaſte plaine des eaux, les traces qu'ils ont ſuivies de ceux qui les avoient précédés (2)?

(1) Loke, qui avoit refuſé d'être Ambaſſadeur, accepta une place parmi les Commiſſaires qui dirigeoient le commerce & les plantations, & il étoit l'âme de cette aſſemblée. Les Négocians, dit l'Auteur Angloia de ſon éloge, admiroient que ce ſavant Philoſophe eût des vues plus sûres & plus étendues que les leurs, ſur des objets auxquels ils s'étoient uniquement appliqués. *Eſſ. phil. Hiſt. de Loke, p. 26.*

(2) Le ſavant & laborieux M. de Villoiſon a trouvé dans la bibliothéque de St. Marc, un manuſ-

Le Capitaine Renaud, qui le premier avec un petit bâtiment, ayant pris pavillon Eſpagnol, oſa paſſer le fameux détroit de Magellan, Précurſeur d'Anſon & de Bougainville.

Je trouverai Lombardon, le brave compagnon du fameux Caſſart ; de l'Aigle, corſaire heureux & intrépide comme Duguay-Trouin & Jean Barth, la terreur de nos ennemis. Je nommerai Gaſſen, qui s'eſt diſtingué par des combats ſur mer ; le jeune Vence à la priſe de la Grenade ſous les yeux de M. le Comte d'Eſtaing.

Je ne puis me permettre de nommer ici ſeulement, en me bornant à mon ſujet, les Officiers Marſeillois qui ſe ſont ſignalés à l'envi dans cette guerre, en commandant les vaiſſeaux du Roi.

Dans les Annales de notre commerce, quels noms plus mémorables & plus chers à la patrie, que ceux de Bruny, Auteur généreux de la fortune de tant d'autres, qui a eu pour ſucceſſeur Pierre-Honoré Roux ! De Louis, Denis & Nicolas *Borrely*, citoyens rares & reſpectables ; le premier diſtingué par ſon opulence, mais encore plus par le noble uſage qu'il en faiſoit, par l'intérêt le plus cher ou le plus haut auquel il plaçoit l'argent qu'il alloit répandre au ſein de l'indigence, modèle de bienfaiſance, & de cette charité ſecrette que la reconnoiſſance ſe hâte de publier dans le temps, pour appeler & avertir les infortunés qui en ont beſoin, & pour inviter ceux qui auroient l'heureux pouvoir de l'imiter : citoyens précieux, dont les fils ſe ſont impoſé la loi de continuer ſes bienfaits, & de les rendre héréditaires.

Je dois citer encore trois frères (1) *Remuzat*, dont Pierre fit le commerce

---

crit Italien, N°. 76, qui contient une carte marine en 10 pages. On lit ſur la première, *Andreas Bianche de Venitiis me fecit*, 1436. Ce qu'il y a de remarquable après cette date, c'eſt qu'on y lit les *Antilles* deſſinées de la même main, & qu'on y lit au bas écrit du même caractère, *iſola de Antilia* ; en un mot, les iſles dont on attribueroit fauſſement la découverte à Chriſtophe Colomb vers l'an 1496, ſuivant la Lettre de Veniſe de M. de Villoiſon, du 25 Décembre 1781. Mais ce *Bianche* eſt un homme inconnu, par conſéquent peu digne de foi ; & ne doit-on pas plutôt ſoupçonner un Vénitien jaloux & ennemi des Génois, d'avoir voulu laiſſer après lui une pièce fauſſe & antidatée, qui pût enlever au Génois Colomb, la gloire de la découverte ?

(1) Cette famille, diſtinguée parmi les Négocians, avec laquelle pluſieurs Maiſons nobles ont contracté des alliances prouve elle-même ſa Nobleſſe par des titres bien conſtatés depuis le qua-

le plus riche & le plus heureux, Maurelet qui fonda la première rafinerie de fucres, Beaulieu de Pont le-Roi, Navel, Cathelin, Fabron, le fameux Roux père de George Roux (1), Marquis de Brue, forti comme lui de la Marine marchande.

Je nommerai encore Chavignot, Aillaud, Gravier & David; Conftant qui, ruiné par la Banque royale de Laws, eut la douleur de faillir, ou d'arrêter fes paiemens à la fin de la plus belle carrière, & en mourut de douleur.

Je ne dois pas oublier Magy, Latil, Guilhermy, Lioncy, Luc-Martin, & Nicolas Compian (2); celui-ci fur-tout, qui reçut heureufement par mer

---

torzième fiècle; ce qui fait préfumer qu'elle eft la même dont il eft parlé eu douzième fiècle dane l'Hiftoire de Provence, dans des eftes de l'Abbaye de St. Céfaire & des Trinitaires d'Arles, & au treizième fiècle dans l'Hiftoire de Marfeille par Ruffi.

(1) Comblé de toutes les faveurs de le fortune, & comme elle, *ludum infolentem ludere pertinax* il en e éprouvé tous les revers. Il e perié deux fois qu'un de fes vaiffeaux erriveroit de la Martinique, le jour & à l'heure qu'il avoit fixé, & il e gagné. Il ne faifoit jamais affurer: fon père plus prudent, ordonna malgré lui 400 mille livres d'affurance fur fon plus gros vaiffeen, le St. George, qui tardoit d'arriver: il courut à la bourfe, demanda le cootrat qui étoit à peine dreffé, figna les 400 mille livres, & ne le remit à fon père que quelques jours eprès, en lui apprenant l'errivée du vaiffeau.

Un de fes emis, Négociant fage & eftimé, l'errête pour lui dire: On ne parle que d'une petite tartane errivée de Chypres avec cent mille écus de foie pour votre compte, & fans affurance. Cela eft-il vrei?

Auffi vrai qu'il eft vrai que je ne vous dois rien.

Il leiffa fon moniteur euffi frappé de cette réponfe, qu'il evoit été étonné du rifque de le tartana. D'après ces traits, on jugeroit mal ce Négociant célèbre, honoré du titre de Confeiller d'Etat, fi pour le bien connoître, on ne confultoit pae ceux qui, en le voyant de près, ont admiré plus d'une fois le feu de fon génie, l'étendue de fes connoiffances, & la fupériorité de fes telens.

(2) On ne lira pae fans attendriffement, & c'eft le lieu de le rapporter ici, un trait remarqueble de la vie de ce vertueux & généreux citoyen: ce trait femble eppartenir à l'Hiftoire du bon vieux temps, ou d'un autre fiècle que le nôtre. C'étoit auffi vers le fin du dernier fiècle, que Nicolas Compian s'étant emberqué fur un navire Marfeillois, pour aller en Egypte, eut le malheur d'être pris & fait efclave par un corfeire de Tripoly en Barbarie. Arrivé dans cette ville, il fut vendu à un riche particulier. Il étoit accablé de fa fituation; & quoique traité evec douceur, il regrettoit l'Egypte, où il devoit trouver la fortune; & il pleuroit amèrement en fouvenir de fa petrie & de fe famille. Son meitre eyant effayé inutilement de le confoler, lui dit un jour: » Donne-moi ta parole d'honneur, & promets-moi de revenir; je te permets d'eller à Merfeille,

Digitized by Google

beaucoup de bled, lorſque la diſette affligeoit la ville. Les Echevins, embarraſſés pour en avoir & en diſtribuer, lui offrirent un prix très-haut, relatif

» d'aller revoir tes frères, & d'arranger tes affaires domeſtiques : que Dieu te conduiſe & te ramène » eo ſanté ».

Compian profita de la permiſſion, partit & revint, comme un autre Régulus, après avoir paſſé quelques mois avec ſa famille, ſe dérobant à ſes embraſſemens, pour aller, fidèle à ſa parole, reprendre ſa chaine, & remplir ſon eogagement.

En arriveot à Tripoly, il trouva ſon maître dans la plus grande douleur, & à la veille de perdre ſa femme dangereuſement malade, qu'il aimoit éperduement. « Chrétien, lui dit-il en le » voyent, tu viens à propos & à mon ſecours, tu ſens mon affliction; Dieu t'envois; prie, prie ton » Dieu pour ma femme & pour moi, car les prières de l'homme de bien doivent le toucher ».

A ces mots, Compian, tombant à genoux, & proſterné à côté du bon Muſulman, pria comme le fils de Tobie la première nuit de ſon mariage, à côté de la jeune femme. Les vœux de ces âmes honnêtes furent exaucés; le mal ne fit plus de progrès, & diminua chaque jour : la convaleſcence commença bientôt, la ſanté la plus déſirée revint, & la joie rentra dans cette maiſon long-temps affligée. Le maître reconnoiſſant, ne voulut plus voir autour de lui que des heureux. Il appela ſon eſclave, & lui dit :

« Ecoute-moi, Chrétien, tu ne dois plus t'affliger pour moi, ni pour toi-même. Je voudrois » te retenir, paſſer ma vie avec toi, & te donner ma fille en mariage; mais ta religion & la » mienne s'y oppoſent. Il faut obéir à la loi, malgré le vœu de mon cœur. Ecoute, te dis-je, » laiſſe-moi achever, & ne m'interromps pas par des remercimens que je ne mérite pas encore, » & que je voudrois mériter. Il me reſte un bien à te donner gratuitement; c'eſt ta liberté. Ce n'eſt » pas aſſez pour moi; j'ai fait charger un vaiſſeau de bled, ce bled t'appartient, je te l'ai deſ» tiné; embarque-toi, puiſque Dieu veut que tu me quittes; ne va pas les mains vuides rejoindre » tes parens; ſoyez tous mes amis comme je ſuis le tien. . . . ». Le Lecteur doit imaginer les adieux, & le reſte de cette ſcène touchante.

Je dois encore cette note intéreſſante à mon confrère M. Groſſon; & ce fait eſt atteſté par les fils de feu M. Compian & par d'autres qui en avoient entendu de lui-même le récit. Ils ajoûtent que M. Compian a conſervé des relations avec ſon digne ami de Tripoly, juſqu'à la mort de celui-ci.

Les amis de ce pays-là
Valoient bien pour lors ceux du nôtre.

La Font.

Nos relations de commerce nous ont fourni pluſieurs traits mémorables, & même de généroſité réciproque, entre les Turcs & nous, tels que ceux que j'ai rapportés dans les premieres Lettres du Voyage de Grèce, & le détail de tout ce que le fameux Viſir *Topal Oſman Pacha* fit en faveur de Vincent Arnaud de Marſeille ſon Bienfaiteur. Je renvoie pour celui-ci le Lecteur, au Dictionnaire des Hommes illuſtres de la Provence, fait avec ſoin par une ſociété de Gens de Lettres; on y trouvera des noms qu'on pourroit me reprocher d'avoir oubliés, ſi j'avois oſé entreprendre ſeul la même collection, ſans avoir l'*Athenaum Maſſilienſe*, du ſavant Pere Artaud de l'Oratoire.

au

Digitized by Google

au beſoin, 60 livres de la charge ou du ſeptier. Il répondit : A Dieu ne plaiſe que j'abuſe de l'état où nous ſommes. Je n'ai pas ſpéculé en conſéquence ; le prix de 30 livres ſuffit pour ce que j'ai dépenſé. Ce trait de généroſité auroit dû être gravé ſur la tombe de ce vertueux citoyen.

Je ne dois parler que des principaux Négocians qui ne ſont plus, on citera après nous ceux qui, par leur commerce & leurs richeſſes, augmentent le commerce & les richeſſes de leur patrie & de l'Etat.

Voyons à préſent dans la même ville, & quelquefois dans les mêmes hommes, à côté du commerce, les Sciences, les Lettres & les Arts qui ne furent jamais incompatibles avec lui.

ANCIENS ACADÉMICIENS.

PARMI les anciens Académiciens, Olivier eſt le premier qui ſe préſente à moi dans l'Elyſée que je parcours ; *Muſæum* (1) *ante omnes.* Olivier, Avocat, poëte, Orateur, Hiſtorien, Philoſophe de la ſecte brillante de ceux qui ſacrifioient aux Grâces, doué d'un génie fécond, d'une imagination vive, étoit dans toutes les ſociétés, celui qu'on déſiroit toujours d'y rencontrer. Il répandoit ſur tous ſes écrits, ces fleurs de l'eſprit & du goût, dont l'homme aimable ſe pare ſans affectation, & paroît prodigue dans ces occaſions heureuſes, où l'abondance ne peut lui être reprochée que par l'envie & la médiocrité. Olivier cultivoit, aimoit les Lettres, comme Pline le jeune avoit aimé les Muſes & ſes amis. Il ſe livroit à ſa paſſion favorite, lors même que des objets, ſouvent plus attrayans, diſpoſoient impérieuſement de ſon cœur. Alors il traduiſoit Tibulle en vers François, & il l'imitoit en tout point. Il fut un des plus zèlés Fondateurs de l'Académie. Cette Société, ſemblable en naiſſant au foible ruiſſeau qui arroſe notre aride campagne, eſt aujourd'hui, par la protection du Roi (2) & les bienfaits de ſon Mi-

(1) Medium, nam plurima turba
Hunc habet, atque humeris extantem ſuſpicit altis.
Æneid. L. VI.

(2) Le Roi, par l'Arrêt du Conſeil d'Etat du 5 Octobre 1781, accorde à l'Académie la direction de l'Obſervatoire de la Marine, & la jouiſſance des bâtimens qui en dépendent. M. Malouet,

nistre (1), comme un fleuve qui apporte le tribut de son onde à la Cité qu'il enrichit. Les premières Assemblées eurent pour époque un temps malheureux, où les habitans de Marseille, long-temps enfermés, se réfugioient dans leurs campagnes, pour y respirer un air pur, & s'éloigner du foyer de la contagion. Le desir, le besoin de se rapprocher, l'impatience de jouïr de cette liberté de se fréquenter, qu'on avoit été obligé de s'interdire ; l'envie de se communiquer ce qu'on avoit écrit dans le silence ou l'ennui de la retraite, pour s'occuper & se distraire ; de réparer enfin un long temps perdu pour la société; ces motifs pressans réunirent un petit nombre d'hommes de Lettres dans un asyle champêtre (2), & sous un berceau de verdure où ils se rassembloient.

L'Académie, sortie à peine de son berceau, vit ses Membres dispersés dans la ville, où la cessation de la mortalité les fit rentrer; mais ils ne s'étoient séparés qu'en promettant de se rejoindre pour continuer de se communiquer leurs productions.

Olivier se joignit le premier aux Fondateurs réunis de cette Académie formée sous les figuiers de notre terroir. Il concourut à obtenir des Lettres-patentes en 1726, sous la protection du Maréchal de Villars. Cette Société, bientôt adoptée par l'Académie Françoise, voulut encore mériter cette adoption par les divers tributs qu'elle lui offrit.

Jean-Pierre Rigord, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Commissaire de la Marine, & Subdélégué de l'Intendant de la Province, fut un des Fondateurs de l'Académie, ainsi que Gravier, appliqué comme lui à l'étude de l'Antiquité; Gerbier, savant Géomètre; Taxil, Dupont, & les autres Associés dont je vais parler. Il offrit le premier à la Compagnie, le projet d'unir les Sciences aux Belles-Lettres ; projet vivement appuyé par son confrère Peyssonel, Médecin du Roi, & exécuté par M. le Duc de Villars. Rigord & Peyssonel vouloient, comme ce Protecteur, rendre l'Académie plus utile, & y réunir les Gassendi, les Peiresc, les Tournefort, aux Mascaron,

---

Intendant à Toulon, & Associé de l'Académie, a été chargé de la mettre en possession de cet établissement, qu'il avoit sollicité pour elle.

(1) M. le Maréchal de Castries.

(2) M. de Peyssonel, Médecin.

aux Massillon, aux Monclar & aux Castillon (1), que la Provence pouvoit se glorifier de nous fournir.

Je dois nommer ici l'Abbé Fournier, Religieux de l'Abbaye de St. Victor, de cette ancienne & fameuse Abbaye où un Corps illustre par les noms & les titres de ceux qui le composent, continue d'offrir à l'Académie des Littérateurs que cette Compagnie s'applaudit bien-tôt de compter parmi ses Membres.

L'Abbé Fournier s'y distingua par ses Ouvrages & sa vaste érudition. Il mérita l'estime générale, par toutes les vertus de son état. Il ne nous appartenoit pas entièrement; il étoit né à Dieppe en 1675, & il a passé sa vie à Marseille.

On ne peut parler de notre Académie, sans rendre hommage à un de ses plus zélés Fondateurs, à son premier Secrétaire perpétuel, Chalamont de Lavisclède. On sait qu'un Secrétaire perpétuel est l'âme d'une Société Littéraire. Il en est le représentant & l'Orateur. Le sort nomme celui qui la préside; mais le Secrétaire qu'elle choisit, est annoncé par sa propre réputation, & par les suffrages de tous les Membres de l'Académie. Celui-ci est avantageusement connu par ses Ouvrages, & principalement par ses Odes, qui eurent le plus grand succès. Il méritoit d'être connu personnellement, & d'avoir des amis.

Pour se faire pardonner quelques vers foibles que la censure n'a pas épargnés, il auroit pu donner au public un Recueil d'Ouvrages couronnés par diverses Académies du Royaume. Sa Collection de Médailles Académiques étoit certainement rare & précieuse; il auroit montré une égale suite de Prix des Jeux Floraux, s'il eût été dans cette aisance, dont il ne jouît qu'à la fin de ses jours : mais bornons-nous à dire des Hommes de Lettres,

Plutôt ce qu'ils ont fait, que ce qu'ils ont été (2).

Si Lavisclède eut des censeurs & des rivaux, il faut convenir que la patrie elle-même n'encourage pas toujours l'homme qui l'honore par ses talens.

---

(1) Procureur Général du Roi au Parlement d'Aix, & Associé de l'Académie.

(2) Racine.

Il lutte avec ses contemporains : la gloire l'anime & le soutient ; le laurier immortel l'attend au bout de la carrière, & la postérité couronne celui que l'envie a poursuivi jusqu'au tombeau.

Dulard, l'ami de Lavisclède, Poëte fécond, & parvenu au point de faire, ainsi que Lamothe, des Odes Anacréontiques qui annonçoient le goût & la facilité de Lasare & de Chaulieu, mit son nom, cité avec éloge, à un grand Poëme traduit en plusieurs Langues. Il célébra les merveilles de Dieu dans les ouvrages de la nature; sujet assurément le plus intéressant pour l'homme observateur, & le plus propre à allumer le feu de l'enthousiasme poétique.

Carry, savant Antiquaire, émule de Vaillant, aimoit le plaisir, ses amis & sa patrie, comme il aimoit ses livres & son cabinet. Il avoit cette urbanité qui sied si bien à l'opulence : il eût pensé & écrit à Rome comme Atticus. Ses mœurs étoient douces, son érudition étoit agréable : on lisoit au fond de son cœur l'éloge de l'amitié & le sien ; & cet éloge portoit le sceau de la vérité. Son Confrère Peyssonel, passionné comme lui pour l'Antiquité, lui envoya de Constantinople plusieurs médailles des Rois du Bosphore, d'après lesquelles il publia la savante Dissertation où il établit la suite de ces Rois. Il a travaillé, ainsi qu'Olivier, sur l'Histoire de Marseille ; & son riche Cabinet de Médailles fut acheté pour le Roi, par M. l'Abbé Barthelemi. Qui pouvoit mieux que ce savant Académicien, apprécier à la fois, & le mérite de notre Confrère, & les trésors qu'il avoit acquis ?

L'Abbé Aillaud (1), l'Avocat Artaud, & M. de Porrades, le seul de nos Fondateurs encore vivant, ont fourni aussi des morceaux précieux pour l'Histoire de Marseille, & nous nous proposons de réunir tous ces Ouvrages dans un même Recueil.

Bertrand & Pelissery, Médecins dignes de la réputation dont ils ont joui, étoient aussi des Académiciens distingués. Le premier est l'Auteur de la Relation de la peste de Marseille, Ouvrage précieux, & fait par le Médecin le plus appliqué à connoître la maladie qui exerçoit parmi nous ses ravages.

Pelissery, savant Chymiste, avoit obtenu par la voix du peuple, cette

(1) J'ai été chargé de faire l'Eloge de cet ancien & vertueux ami. Ce tribut est imprimé dans nos Recueils.

voix ſi éloquente & ſi vraie, l'éloge le plus flatteur pour lui, le titre de *Médecin des Pauvres.* Il les ſervoit avec un empreſſement & un déſintéreſſement exemplaires. L'un & l'autre ont des droits à la reconnoiſſance publique & à la célébrité.

Je ne puis parler ici d'un ami véritable, qu'on regrette toute la vie, ſans répandre un tribut de larmes ſur ſon tombeau. *Dardene* (1), Philoſophe aimable, imitateur de Lafontaine, qui n'eut point de rivaux, vivoit à la campagne, où nous allions le voir fréquemment pour lui faire répéter ſes Fables, & pour en entendre de nouvelles. Il faiſoit des vers avec cette facilité qu'on ne pardonne qu'à ceux qui ne ſauroient en abuſer. Il avoit l'art ſéducteur de bien lire; le ſon de ſa voix pénétroit l'âme la plus inſenſible. On goûtoit, en l'écoutant, la douceur du miel qui étoit ſur les lèvres de Neſtor.

Je crois l'entendre encore, en me rappelant les vers qu'il m'adreſſa en retour d'une chatte d'Angora, que je lui avois envoyée. On les croiroit écrits ſous ſa dictée, ſi je n'avois pas ces vers écrits de ſa main.

De votre part chez moi deux hommes l'apportèrent.
Prêts à m'exalter ſa beauté,
Ils virent bien que mon œil enchanté
Les avoit prévenus. Oui, plus je l'examine,
Et plus j'aime à tracer ſon portrait non flatté.
La neige, le lait & l'hermine,
Dont l'éclat nous eſt tant vanté,
N'ont point une blancheur à la ſienne pareille.
Petite tête, courte oreille,
Yeux verdâtres, preſqu'arrondis;
Flambeaux la nuit, le jour rubis;
Au bout du nez, roſe naiſſante;
Queue en plumet, ſans ceſſe voltigeante;
Air folâtre, & point indécent;
Taille fine, abord careſſant.
Oui, la chatte de Deshoulières;
Que ſa Muſe immortaliſa;

(1) Il eſt mort depuis peu, & ſon Eloge eſt imprimé.

Oui, celle qu'aima Lesdiguières,
Et dont la cendre reposa
Sous un marbre sculpté, pour l'air, pour les manières,
Près de ma chatte d'Angora,
Aimable, douce, & *cætera*,
N'eussent été que chattes des goutières:
Damon, vous croirez aisément
Qu'avec un mérite semblable,
Il s'est offert plus d'un amant
A cette chatte incomparable.
&c.

A côté de notre Fabuliste se plaçoit modestement le premier Directeur de l'Académie, Pierre de Robineau, connu par ses Poésies légères. Il chantoit encore dans sa vieillesse, non les combats & les Atrides, comme Homère, mais (1) l'Amour & les Grâces, comme Anacréon. Dans sa vieillesse, il avoit le bonheur d'être inspiré par celle à laquelle il s'étoit uni. Avec elle il pouvoit compter, ainsi que le Poëte de l'Anthologie Grecque, dix Muses, quatre Grâces & deux Vénus.

---

(1) Son Hymne à Hébé commençoit ainsi:

Arrête, Déesse volage,
Que suivent les Jeux & les Ris;
Hébé, tu reçois mon hommage,
Couronne encor mes cheveux gris.

Je rapporterai une de ses Fables, qui ne sont pas imprimées comme celles de Dardene.

La Poulette et la Tourterelle,
Fable.

Une jeune & belle Poulette
Recevoit de maints Coqs les hommages flatteurs.
Elle avoit des amans de toutes les couleurs,
Etoit plus fière que coquette:
Mais, contre les traits de l'Amour,
Quel cœur peut long-temps se défendre?
Elle devoit aimer un jour:
Ce jour vint, & l'amant le plus vif, le plus tendre
Fut écouté, fut payé de retour;
Et rivaux de s'enfuir: un seul encor s'obstine,

J'aurois dû nommer parmi les anciens Académiciens, Peyſſonel, mort à Smyrne, Conſul de France, qui nous a laiſſé d'excellens Ouvrages pleins d'érudition; mais je dois m'arrêter ſur l'article du ſavant Médecin Peyſſonel, ſon frère.

André de Peyſſonel, Médecin du Roi à la Guadaloupe, Aſſocié Fondateur de l'Académie de Marſeille, ſa patrie, Correſpondant de celle des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Montpellier, publia, en 1752, ſon Traité ſur le Corail & ſur les productions de la mer, pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle. Ce Traité fut inſéré par extraits dans les Tranſactions Philoſophiques de la Société Royale de Londres. Cet Obſervateur éclairé, ayant découvert le premier que le corail appartenoit au regne animal, ſe plaignit à la Société de Londres, de ceux qui s'approprioient une découverte dont ils n'avoient eu connoiſſance que par la publication de ſon Ouvrage. On l'attribua enſuite à M. de Juſſieu. En 1741, ce Savant, d'après le polype d'eau douce, reconnu par M. Trembley, ayant viſité les côtes de Normandie, pour vérifier les faits avancés ſur les polypes marins dans

---

A mauvais jeu fait bonne mine,
Attend l'heureux moment, & dit : J'aurai mon tour,
L'amant en ami ſe déguiſe ;
On le plaint, on reçeit ſes ſoins :
Dès qu'on le ſouffre, on l'autoriſe
A prétendre, à ſe gêner moins.
Il s'expliqoe enfin ſans témoins ;
Il veut, & la belle, étonnée,
Tremble de lire dans ſon cœur,
Diſpute à ſoe premier vainqueor
La ſoi, le ſoi qu'elle e donnée.
Viens, prends pitié de mon cœur agité,
Tourterelle, ma ſœur : l'Oracle eſt coeſulté.
La Sibylle interroge. Hélas ! on lui révèle
Des feux ſecrets, des vœux irréſolus.
C'eſt aſſez, dit la Tourterelle,
Mes conſeils ſeroient ſuperflus ;
Délibérer ſi l'on ſera fidelle,
C'eſt, ſelon moi, ne l'être plus.

l'Ouvrage de Peyssonel, envoyé en 1727 à l'Académie des Sciences, ne fit que confirmer ce que notre Compatriote avoit rapporté & vu quatorze ans auparavant. On oublia le Médecin de la Guadaloupe, pour donner à l'Académicien de Paris tout l'honneur de la découverte. C'est ainsi que celui du triomphe étoit accordé par la faveur, dans l'ancienne Rome, au Général qui avoit terminé une guerre ou une conquête que son prédécesseur étoit sur le point d'achever, avant l'arrivée d'un successeur. Nous devons restituer au véritable Auteur de l'annonce du corail appartenant au regne animal, ce que nous tenons de lui seul.

Je ne parle que des Académiciens Marseillois qui ne sont plus, de ceux dont les Ouvrages sont connus, ou qui ont travaillé pour l'Histoire de Marseille, comme Bérenger de la Beaume, Philosophe agriculteur & homme de Lettres, profond dans la connoissance & l'étude de l'Histoire ancienne & moderne, doué de toutes les qualités du cœur, père tendre, ami chaud, excellent citoyen : mais ses Mémoires nous manquent ; & nous avons eu plusieurs Littérateurs modestes comme lui, qui ont peu donné à l'Académie, & n'ont rien donné au Public.

M. DE SAINT-MICHEL.

Tels ont été Saint-Michel & Seren, qu'elle a perdus. Joseph de Saint-Michel occupoit la première place de la Sénéchaussée de Marseille, Magistrat éclairé & assidu : il fut aussi zélé Académicien.

Né en 1706, élevé avec soin par un père religieux, il voulut, échauffé par les leçons & les bons exemples, s'ensevelir dans une Chartreuse. Sa foible santé ne lui permit pas d'en supporter les rigueurs. Il conserva ses mœurs & sa piété dans la place importante qu'il remplit ; & lorsqu'éloigné de sa patrie par des évènemens inattendus, il se fixa successivement à Blois, à Versailles & à Paris : on le vit languir comme ce palmier qui, transplanté, n'est plus, suivant Pythagore (1) & Plutarque, qu'un arbre stérile. Il regrettoit sa patrie à Paris, à Verailles & à Blois, peut-être même sa Chartreuse, lorsqu'il s'arrêtoit tristement devant celle de la Capitale.

(1) Soixante-huitième Symbole de Pythagore, traduit par M. Dacier, T. I. 277.

C'est

C'eſt en effet à la porte de cet aſyle ſolitaire, que l'homme fatigué, & tel que nous avons revu en Provence notre Confrère, plus courbé ſous le poids des chagrins que des années, ſemblable au Bucheron de la Fable,

Met à bas ſon fagot, & ſonge à ſon malheur (1).

Nous avons ſenti & partagé ſes peines ; & l'Académie, en le perdant, a regretté auſſi vivement que Marſeille, un excellent citoyen, un homme juſte, un Magiſtrat vertueux.

M. SEREN.

Appius demandoit aux Conſuls & aux Tribuns la permiſſion de louer ſon père devant le peuple Romain. J'aurois demandé celle de faire l'éloge d'un parent & d'un ancien ami, quelque difficile que ſoit l'éloge d'eſprit. Joſeph Seren, qui a refuſé ſes Ecrits à l'Académie & au public, qui étoit même le pareſſeux d'Horace,

Piger ſcribendi ferre laborem.

Doué des talens de l'eſprit & des qualités du cœur, nourri de la lecture des meilleurs Auteurs, &, dans la carrière où il étoit entré, glorieux d'être l'élève & l'admirateur d'un grand maître, d'un Magiſtrat (2) éloquent auquel il s'étoit attaché, il donnoit peu à l'Académie, parce que la facilité d'écrire n'exempte pas de la peine de corriger ; mais ſa critique étoit ſévere : elle l'étoit encore plus pour lui-même. On l'eût comparé, à Athènes, à Callimaque, ce fameux Artiſte, qui (3) étoit ſi difficile pour ſes propres ouvrages, qu'on l'appeloit l'*ennemi juré de l'Art*, parce que la cenſure trop rigide décourage ſouvent ceux qui les cultivent.

M. Seren revint à Marſeille de Toulouſe, où il avoit étudié la Juriſprudence, & ſuivi le Barreau pour y être reçu Avocat. Fixé dans ſa patrie

---

(1) La Fontaine.

(2) M. de Caſtillon, Procureur Général du Roi au Parlement d'Aix.

(3) Κακιζότεχνον. Plina, Lib. 34. & 10. Pauſ. l. 1. Chap. 26. Il avoit fait la famauſe lampa d'or qui brûloit devant la ſtatua de Minerve. Ella brûloit nuit & jour juſqu'à la fin da l'an, parca que la mèche, dit Pauſanias, étoit faite de lin de Carpaſie, le ſeul que le feu ne conſuma point.

par la Charge d'Avocat du Roi, il n'y devint pas un citoyen sédentaire, sans mériter d'être inscrit dans la classe des citoyens paresseux. Il l'étoit en effet; & il faut convenir, en jettant, même dans un éloge, un coup-d'œil sur nos défauts, qu'il y en a qui sont les ombres du tableau le plus agréable, tellement propres ou adaptés à ceux qui les ont, que, s'il étoit possible de les en corriger, il leur manqueroit quelque chose. Une douce paresse qui, semblable aux Grâces, fait tout valoir, est la compagne ordinaire de l'esprit. Elle est si avantageuse à l'amour-propre, qu'on n'en accuse que ceux qui méritent l'honneur du reproche. Ainsi lorsqu'on se plaint de l'indifférence, ces plaintes sont un hommage qu'on ne rend qu'à la jeunesse & à la beauté.

Cette paresse usuelle, si je l'ose dire, qui nous éloigne de ce qui nous gêne & nous fatigue, pour nous faire courir après ce qui nous amuse & nous plaît; qui donne à nos plaisirs prolongés le temps du sommeil, & au sommeil les heures destinées au mouvement & au travail; qui, dans les cercles d'un monde choisi, trouve toujours sa place, même en arrivant la dernière; cette paresse trop bien accueillie, est malheureusement accoutumée à une indulgence générale qui l'encourage & l'entretient.

Mais si M. Seren venoit souvent les mains vuides aux Assemblées de l'Académie, que n'apportoit-il pas, comme contribuable & assidu, pour le bon exemple, en fait de discussion & de saine critique, & en agrémens de l'esprit? Ce tribut de tous les jours, tribut précieux & agréable, qui n'est ni promis ni exigé, & ne coûte aucun effort, même à celui qui le prodigue.

Lorsque l'Académicien se refusoit au travail, l'Avocat du Roi ne s'épargnoit pas pour remplir avec zèle des devoirs plus essentiels & plus marqués. On se rappelle au Palais les Causes importantes qu'il y a plaidées, avec les applaudissemens qui couronnent les succès.

Il a vécu, & je puis ajoûter qu'il a vécu plus long-temps qu'une santé foible, qu'il n'avoit pas ménagée dans cet âge où elle doit se fortifier pour l'âge à venir, ne le faisoit espérer. Il s'abusoit au point de se promettre cette honorable longévité qui est le prix de la sagesse. Il en fondoit l'espoir sur son éloignement pour les remèdes & pour ceux qui les lui auroient ordonnés.

Auroit-il pressenti qu'il mourroit, comme l'Auteur du Misanthrope, sans pouvoir être secouru ? Il a été surpris par une mort prompte, redoutée par ceux-mêmes qui ne vivent que pour s'y préparer.

Une Société Littéraire déplorera toujours la perte d'un Membre qui la soutient & l'honore par son assiduité & par ses ouvrages; mais nous sentons encore plus vivement la privation de celui avec lequel nous désirions de vivre, avec lequel nous avons long-temps vécu. Les larmes amères sont celles que l'amour & l'amitié répandent sur un tombeau. M. Seren a merité les unes & les autres, & Fontenelle a dit (1) dans la même occasion : *qu'à cette éloquence naturelle qu'elles ont pour faire un éloge, se joint le prix que leur donnent les yeux qui les ont versées.*

L'Académie a encore perdu André Bardon, qui étoit d'Aix, & dont l'Académie de Peinture a fait imprimer un Eloge qu'elle devoit s'approprier, & qui ne laisse rien à désirer.

M. Taxil, le Doyen des Vétérans, fixé à Paris depuis long-temps, & regretté dans sa patrie par ceux qui avoient eu le bonheur de vivre avec lui, de jouir des agrémens de son esprit, & de la douceur de sa société.

M. le Président d'Aiguilla, ci-devant le Chevalier d'Argues, Officier de la Marine sur les Galères du Roi, employé ensuite dans la carrière politique, & enfin Président au Parlement d'Aix; aussi bon Magistrat qu'il avoit été bon Académicien, lorsqu'il fournissoit le tribut de l'Académie de Marseille à celle de Paris, & qu'il composoit sa Tragédie de Coriolan, sujet laissé par Corneille, Racine, Crébillon & Voltaire, à ceux qui oseroient le saisir, pour vaincre la difficulté de le remplir.

M. le Commandeur de Revel, Philosophe aimable, doué d'un goût exquis, d'une finesse dans le tact, que le ton de la meilleure compagnie, qu'il ne devoit qu'à lui-même, & l'esprit de sa physionomie annonçoient. Il avoit acquis en tout genre, non les notions générales que doit avoir un homme de son rang qui a voulu s'instruire, mais les connoissances profondes de ceux qui possedent la science à laquelle ils se sont voués. Il étoit savant sans le paroître, sans avoir eu l'ambition ni formé le projet de le

(1) Eloge de M. Dodart.

devenir. Il travailloit ſans effort, il prolongeoit le travail ſans s'en appercevoir, & la difficulté vaincue étoit toujours le prix de ſes études & de ſes veilles. Heureux s'il avoit pu ſupporter également, & ſans murmure, les longues infirmités dont ſa vieilleſſe fut affligée, & le poids de la vie ſur un corps malade & preſque uſé ! La mort attend ceux qui ménagent leur ſanté & leurs forces, tandis que ceux qui ſe ſont hâtés de vivre, l'attendent chaque jour. Mais quelle eſt aujourd'hui l'âme ſtoïque qui peut aſſurer, qui oſera nous dire que la douleur n'eſt pas un mal, lorſqu'on ne vit plus que pour ſouffrir ? *Uſque adeòne mori miſerum eſt ?*

L'Académie vient de perdre M. Campion, Directeur des Fermes du Roi, fils d'un Citoyen reſpectable & diſtingué. Ce père vertueux, dont il avoit ſuivi les traces, étoit encore un amateur zèlé des Beaux-Arts, empreſſé même d'aller au-devant des Maîtres & des Elèves, pour ſavoriſer, pour exciter les uns & les autres. Il avoit concouru avec eux à poſer les fondemens de cette Académie de Peinture, que l'amour de la patrie, & le deſir de cultiver les talens, ont établie & ſoutenue avec des efforts capables de décourager ceux qui doivent ſuccéder aux premiers Académiciens. M. Campion, ſon fils, joignoit au goût qu'il avoit manifeſté de bonne heure pour la Poéſie, l'étude du Deſſin & de la Gravure où il excelloit. Il aimoit les Lettres & les Arts ; digne des regrets de ſes amis, de ceux de ſes concitoyens, qui n'éprouvoient que des procédés honnêtes de ſa part, qui recevoient plus ſouvent des marques d'une bienfaiſance ſecrette, par laquelle il conſoloit à ſes dépens les malheureux ſurpris en contravention, des rigueurs qu'il étoit forcé d'exercer, en ſe ſoumettant lui-même à la loi qui ne lui permettoit aucune exception (1). *Multis flebilis occidit.*

M. BORELLY.

Nos pertes ſe multiplient & ſe ſuccèdent : celle que nous venons de

(1) Je ſuis encore à temps d'ajoûter à cet éloge un trait mémorable & très-intéreſſant. Mon confrère M. Groſſon l'avoit fourni à M. Campion, qui le rapportoit dans un Poëme, où ce zèlé Citoyen déploroit la deſtruction de l'arſenal de Marſeille, qui nous rappeloit que ce vaſte édifice étoit anciennement l'émule du magnifique arſenal de Carthage.

En 1720, le Pape Clément XI, ayant appris que la peſte & la famine affligeoient Marſeille,

Digitized by Google

faire de M. Borelly, met le comble à notre douleur & à nos regrets. Si son éloge, dicté par l'amitié, par la reconnoissance, peut être suspect, tous ceux qui l'ont connu écriront ou liront sur sa tombe, ce qui est écrit & gravé dans nos cœurs (1).

Digne fils du plus vertueux ami des hommes, généreux, sensible, compatissant, il a compté les plus beaux jours de sa vie par des services rendus à son concitoyen, ou à son ami, par des dons qu'il ne se lassoit pas de répandre, pour soulager des besoins toujours renaissans. Condamné lui-même, par son régime & ses infirmités, à des privations qu'il supportoit sans effort; satisfait d'user sobrement de tout ce qu'il pouvoit se permettre, de prendre en passant, comme Jonathas, pleuré par David (2), un peu du miel qu'il vouloit goûter, & dont la terre étoit couverte autour de lui[*], il n'a joui pleinement que de ses bienfaits. Le bonheur d'autrui étoit devenu le sien : & qui a jamais fait des heureux, ou des malheureux, sans l'être ?

Amateur des Beaux-Arts, censeur éclairé, juste appréciateur de toutes les productions de l'esprit, nourri de la lecture de Virgile, son Auteur favori, qu'il relisoit nuit & jour, il étoit au milieu de ses confrères, tel que l'ami & le censeur d'Horace (3). Doué d'un goût exquis, d'une imagination

---

touché de la situation de cette ville, lui envoye généreusement de Civita-Vecchia, des bâtimens chargés de grains. Ils furent chassés & atteints par un armement Tunisien, dont le *Raïs* ou Commandant, apprenant qu'ils appartenoient au *Pape*, qui envoyoit ce secours aux Marseillois, répondit au Capitaine du convoi, en mettant sa main sur la tête : « Va, Chrétien, accomplis ta Loi » » je ne suis plus ton ennemi, Dieu me puniroit ».

Cette Note a été trouvée par M. Grosson dans les Mémoires manuscrits de feu M. Boüis, son oncle, Sous-Archiviste de la Communauté en 1720. Elle devroit être gravée sur les marbres qui décorent la façade de l'Hôtel-de-ville.

Le respectable Auteur (*a*) qui nous a donné modestement ses études, n'eût pas manqué de le citer, s'il en avoit eu connoissance, pour prouver que ce n'est pas l'éducation, mais la nature qui fait les amis de l'Humanité.

(*a*) M. de St. Pierre.

(1) Il seroit à souhaiter, a dit M. Marmontel, que chacun fît son épitaphe de bonne heure; qu'il la fît la plus flatteuse qu'il est possible, & qu'il employât toute sa vie à la mériter.

(2) *Venit in saltum in quo erat mel super faciem agri.* Reg. 24. v. 25.

Gustavi paululùm mellis, & ecce ego morior. Id. v. 43.

(3) *Albi, nostrorum sermonum candide Judex.*

vive & brillante, de ces talens que la nature donne, & que la santé la plus foible ne permet pas de cultiver, aimant avec passion tout ce qu'il aimoit, & on ne reproche cet excès qu'à l'amour-propre qui n'étoit pas son défaut, il n'a pas long-temps vécu, mais il sera long-temps pleuré par ses concitoyens, par ses confrères, par des amis dont le nom seul seroit son éloge (2). Nous l'avons vu inconsolable de la perte d'un père tendre, que ses enfans, toujours unis, toujours empressés autour de lui, avoient idolâtré. Ce vertueux patriarche avoit formé le projet de faire bâtir pour sa famille un château à la place d'une ancienne maison rustique qui pouvoit suffire à nos ayeux, mais qui n'assortissoit pas un vaste domaine qu'il possédoit à la campagne, dans un quartier voisin de la mer, & dans la situation la plus agréable. M. Borelly, après avoir donné l'exemple, peut-être trop rare, & de l'amour filial, & du respect pour la vieillesse, se fit un devoir d'exécuter ce projet commencé. Il ne pouvoit que l'aggrandir en consultant son inclination, ses facultés & son génie. Il étoit animé par le desir d'honorer la mémoire de celui dont il auroit voulu prolonger la vie aux dépens de ses jours.

Ce château, auquel il n'a rien épargné, qu'il auroit pu décrire, comme Pline le jeune avoit décrit à son ami sa riche maison de campagne, sans fatiguer l'attention de celui qui l'écoutoit ; ce bel édifice mérite d'être vu par l'étranger qui s'arrête à Marseille. C'est le plus noble emploi que nous sommes empressés de lui montrer, des richesses acquises par le commerce. L'amateur curieux le verra avec plus d'intérêt, s'il veut connoître ce monument rare de la piété filiale, comme il verroit à Rome le temple d'Antonin dans la voie sacrée, & le *Fanum* de Tullia. Nous lui dirons que celui qui a pleuré le plus long-temps & le plus amèrement sur le tombeau d'un père religieux & tendre, qu'il n'a pas quitté un seul instant, a été le plus fidèle exécuteur de ses volontés. En élevant ce beau monument de l'amour filial, il n'a pas craint le reproche que la méchanceté fit à Cicéron, qui, pour avoir voulu consacrer un temple à sa fille Tullia, fut accusé de l'avoir trop aimée.

(2) M. de la Tour, premier Président du Parlement d'Aix, M. de Castillon, Procureur-Général du Roi, &c.

M. Borelly étoit à la veille de terminer cette grande & belle habitation, dont il augmentoit les ornemens, dans la vue ſeule d'employer, d'occuper utilement des Artiſtes qu'il vouloit favoriſer & enrichir. Il l'a décorée avec ſoin, & il n'en a pas plus joui que de ſa fortune. Sa ſanté, toujours en oppoſition avec ſes goûts, l'avoit accoutumé à être contrarié en tout point, ſans murmurer & ſans ſe plaindre. La douceur de ſon caractère étoit inaltérable ; ſa gaieté même n'étoit pas affoiblie par cette conſtante déſunion qu'il éprouvoit en lui, entre le phyſique & le moral, lorſqu'il étoit tourmenté par ces paſſions vives qui s'attachent encore à un corps uſé par le temps ou les infirmités. Il a conſervé juſqu'à ſon dernier ſoupir la tranquillité de ſon âme, & pour tout dire, la Religion qui étoit dans ſon cœur. On l'a vu ſourire à la mort, comme ce voyageur fatigué, ſur l'herbe étendu, s'abandonne & ſourit au ſommeil qui, s'emparant de ſes membres abattus, s'appeſantit ſur ſa paupière.

Il a vu lui-même le terme de ſes jours avec cette fermeté chrétienne que la Religion ſeule donne, & que la Philoſophie s'attribue, en s'efforçant de l'imiter. Il n'eſt pas mort plein de jours, ſuivant l'expreſſion des Livres ſaints, mais plein de ces œuvres dont l'homme bienfaiſant a fait hommage à l'Etre ſuprême qui doit le récompenſer.

L'Académie, qui ne ſe promet pas de le remplacer, qui ſollicite en vain, après les pertes qu'elle a faites, ſes membres diſperſés, pour les réunir, ne peut que conſacrer à ſa mémoire un éloge digne de lui. On nous rappelera que ſa maiſon, où ſa mauvaiſe ſanté le retenoit preſque toujours, étoit le lieu unanimement indiqué pour nos Aſſemblées les plus fréquentes. M. Borelly, même dans ſon cabinet, n'étoit jamais ſeul. Ses parens & ſes amis lui formoient une ſociété nombreuſe & aſſidue.

Ajoutons, pour tout dire, que les hommes ſuivent la fortune. Lorſque le malheureux eſt ſolitaire, celui qui poſsède, qui peut beaucoup, eſt entouré. Mais rappelons ici ce que diſoit Pindare, pour louer dignement Agéſilas, Roi de Cyrène : *Que ne peuvent point les richeſſes, quand celui qui les tient du haſard, les unit à la vertu la plus pure, & par elle enchaîne tous les cœurs ?*

Le Pere Plumier.

Essayons de rendre ici un hommage que nous devons à la mémoire d'un savant Marseillois, du Pere Plumier, qui mérite un éloge à part.

On compare à ces êtres malheureux dont nous déplorons le sort, à ces hommes enterrés vivans dans les mines, & privés, en travaillant, de la lumière du jour, ainsi que de la vue des chef-d'œuvres de l'Art, ceux qui voient les astres sans les admirer ni les connoître ; ajoutons-y ces hommes qui, semblables aux animaux, foulent les plantes dont la terre est couverte, sans en avoir appris les noms ni les propriétés. Quelles obligations n'avons-nous pas à ces savans Astronomes, à ces Botanistes infatigables, qui veillent, qui voyagent, qui observent constamment pour nous éclairer, pour nous faire jouir des trésors que la nature libérale, & même prodigue, étale, pour nous les offrir. Les cieux & la terre sont des livres toujours ouverts, inutiles aux ignorans qui ne lisent point, ou qui n'écoutent pas ceux qui lisent à haute voix, pour les instruire.

La terre se pare de ses propres dons ; on l'en dépouille, & ils renaissent. Les vents enlèvent, portent & dispersent ses bienfaits, pour les distribuer & les répandre. Le laboureur sème, afin de recueillir. L'amateur cultive des plantes, & s'occupe agréablement. Le solitaire même, qui veut adoucir le poids d'une vie austère, soigne un jardin & arrose des fleurs. L'Autel en est paré : les fleurs sont les ornemens de la jeunesse ; elles couronnent les Grâces & la Beauté. Le Botaniste avide rassemble tout ce qu'il peut recueillir de ses courses dans les pays qu'il a parcourus. La passion qui l'entraîne, à laquelle il s'est livré tout entier, cette noble & ardente passion fait son éloge. Fontenelle nous a laissé celui d'un Professeur qui a illustré la Provence & sa patrie ; & Plumier, notre célèbre compatriote, celui que Linnæus cite comme l'oracle qu'il consulte, & qui jamais ne se méprend ; Plumier n'a pas même été nommé par l'Historien des Hommes illustres de Provence : ce n'est que cent ans après sa mort, que je viens rendre à sa mémoire l'hommage qui lui est dû, & chercher son tombeau, comme on a cherché, dans les ruines de la Grèce, celui d'Homère.

Tournefort a eu la gloire de former à l'Académie Royale dont il étoit Membre

Membre, la claſſe de Botanique, de donner à ceux qui s'appliquent à cette ſcience, une méthode ſûre & facile pour ſoulager la mémoire, pour placer & réunir avec ordre cette multitude de plantes que la nature répand en divers climats, & qu'un herbier doit raſſembler. Il a été nommé pour faire un voyage en Grèce, où il ne rencontroit pas une production nouvelle, ſans s'arrêter auſſi ſur les monumens antiques & précieux qui ſe font remarquer dans ces fameuſes contrées. Il a herboriſé ſur ces monumens mêmes, & ſur les ruines des Temples de la Grèce, car l'herbe croît ſur ces débris. Il a vu la grotte d'Antiparos, & il a dû ſe féliciter, ſuivant Fontenelle, d'avoir vu travailler la nature dans ſon laboratoire le plus ſecret, de l'avoir *priſe ſur le fait.* Ce ſavant Profeſſeur a joui pendant ſa vie, & d'une réputation bien méritée, & de toute ſa célébrité. Son Livre, plein d'érudition, également enrichi par Aubriet des deſſins des plantes, des ſtatues & des plus beaux endroits de l'Attique, a été auſſi recherché par les amateurs des Arts, que par ceux qui s'appliquent à l'étude des ſimples. Tournefort étoit dans les mains de tout le monde, tandis que Plumier, ſon contemporain, étoit envoyé par le Gouvernement aux Iſles Françoiſes de l'Amérique, comme un autre Colomb, pour achever la découverte des tréſors du Nouveau Monde. Il étoit caché ſous l'habit religieux de cet Ordre qui ſe diſoit le dernier de tous, & dont Voltaire a dit, ſans le connoître, qu'il n'avoit fait ni bien ni mal, fondé par un homme ſans jugement (1). Plumier, preſque toujours éloigné de la Capitale, voyageoit ſans éclat, ſans être annoncé, formoit le recueil le plus abondant & le plus riche. Il décrivoit, il deſſinoit les plantes comme perſonne ne les avoit décrites ni deſſinées avant lui.

On peut dire de ce Botaniſte qu'il a connu depuis l'hyſope juſqu'aux cédres du Liban. Il a écrit en Latin comme Pline ; & s'il eût vécu, il eût partagé ſans doute avec Linnæus la ſatisfaction de voir le ſommeil des plantes, & de montrer l'horloge de Flore, qui ſans doute eût été le ſien. La nature, toujours livrée à la curioſité humaine, toujours plus propre à l'enflammer par la variété de ſes productions, a des ſecrets & des myſtères que ſes amateurs ſeuls ont la gloire de pénétrer & d'approfondir. La vie & les travaux de ceux qui ſe ſignalent dans cette étude, doivent être connus.

Charles Plumier naquit à Marſeille en 1646, dans une famille honnête que

(1) Francesco Martorillo. *Eſſ. ſur les Mœurs, T. 16. p. 202,*

lui ſeul devroit illuſtrer. Il fit ſes premières études avec ce ſuccès marqué qui diſtingue un écolier dont les progrès rapides annoncent ce qu'il doit être un jour. La piété domeſtique, qui fait ſur l'âge tendre des impreſſions profondes, lui fit prendre la réſolution d'entrer dans un Ordre Religieux : il choiſit celui des Minimes ; & ce Minime, dans l'Ordre Eccléſiaſtique, devoit être le plus grand des Botaniſtes. Son goût pour les Mathématiques, décida ſes Supérieurs à l'envoyer à Toulouſe, pour ſe perfectionner auprès du Père Magnan, célèbre Profeſſeur. Il apprit de lui la Géométrie, l'art de polir les verres ardens, & ceux des lunettes d'approche. Il publia un excellent Traité ſur l'Art du Tourneur, dont ſon père lui avoit donné les premières leçons.

Il fut enſuite envoyé à Rome, pour y faire ſon cours de Théologie au Couvent de la Trinité-du-Mont; mais ſa paſſion pour la Géométrie diſpoſoit périeuſement de lui : il étoit, malgré ſes études, plus Géomètre que Théologien à Rome, & il préféroit les Livres d'Euclide à tous les Traités de St. Thomas. L'application, les veilles altérèrent ſa ſanté : on lui conſeilla d'aller reſpirer l'air de ſa patrie. L'air natal lui fut favorable. Il recouvra ſes forces ; il les employa heureuſement pour ſe livrer à la Botanique. On ne ſe délivre d'une paſſion que par le ſecours d'une paſſion plus forte, qui devient la paſſion dominante. Le nouveau Botaniſte voulut retourner à Rome, pour y cultiver la connoiſſance d'un Profeſſeur Italien, habile dans cette Science, qui lui ouvrit tous ſes tréſors. Il revint bientôt en Provence, pour eſſayer de profiter des inſtructions qu'il avoit reçues. Le Couvent de Bormes, dans le Diocèſe de Toulon, fut celui où, dans ce deſſein, il demanda la permiſſion de ſe fixer. C'eſt de-là qu'il alloit juſqu'à la cîme de nos montagnes : il herboriſoit dans ces lieux déſerts & incultes, où le ſeul Botaniſte peut moiſſonner. Il faiſoit le pénible apprentiſſage des voyages qu'il devoit entreprendre pour des recherches plus utiles. Il étoit borné à ſon Couvent, lorſque ſa réputation, déja bien établie, l'en fit ſortir.

Le P. Plumier fut déſigné par l'Intendant de la Province, & annoncé comme le Savant le plus capable de remplir les vues du Gouvernement, qui vouloit employer un Botaniſte en Amérique. Il y fut renvoyé à ſon retour; pour de nouvelles découvertes qui le retinrent pendant dix ans. Les Iſles de Saint-Domingue, de la Guadaloupe, de la Martinique, ſont celles dont il a principalement décrit les productions. Son Herbier doit être à la Biblio-

thèque du Roi : ſes Manuſcrits ſont dans celle de l'Académie des Sciences de Paris, qui les avoit réclamés ou même achetés après ſa mort. Il y en a au moins dix volumes *in-folio*. On n'en a imprimé qu'un petit nombre ; & tous les autres, au jugement de ceux qui y ſont les plus intéreſſés, méritent de voir le jour.

. Un Botaniſte (1) digne de louer Plumier, comme Platon loua Socrate, & qui m'a fourni les traits principaux de cet éloge, a lu avec attention ces Manuſcrits ; il aſſûre qu'il n'y a rien de plus parfait en ce genre : les deſcriptions des plantes y ſont faites avec toute l'exactitude, la préciſion & l'élégance qu'on peut déſirer. Quoique les deſſins ſoient ſans ombres, ils paroiſſent néanmoins mériter la préférence ſur tous ceux qu'on peut leur comparer, parce que l'Auteur, auſſi bon Deſſinateur qu'excellent Botaniſte, s'étoit attaché à faire reſſortir les caractères diſtinctifs des objets qu'il vouloit repréſenter. Ses ouvrages renferment un grand nombre de plantes nouvelles, dont la connoiſſance ſeroit utile pour l'avancement de la Botanique.

Il eſt honteux pour nous qu'un Etranger en ait publié depuis peu un volume à ſes frais. M. Banks, de la Société Royale de Londres, a fait des inſtances pour obtenir la liberté de faire imprimer à ſes dépens les Œuvres complettes de Plumier.

J'ai ſollicité, m'a dit M. Desfontaines, que j'ai cité, quelque temps avant mon départ, j'ai repréſenté à l'Académie tous les avantages qu'elle pourroit retirer de l'impreſſion des Ouvrages de Plumier, & j'ai été aſſez heureux pour voir que cette Société, toujours active pour contribuer aux progrès des Sciences, étoit diſpoſée à en faire les frais.

L'oubli profond dans lequel les travaux de cet homme rare ſont reſtés enſevelis après ſa mort, eſt bien décourageant pour ceux qui veulent le ſuivre dans la carrière qu'il a parcourue.

Ses Œuvres imprimées ſont, un Traité ſur la manière de tourner, 1 vol. *in fol.*

Le Traitè des Fougères, 1 vol. *in-fol.*

Les Plantes d'Amérique, 1 vol. *in-fol.*

Id. Plantes d'Amérique, 1 vol. *in-fol.*.

Catalogue des Plantes, 1 vol. *in-4°*.

(1) M. Desfontaines, de l'Académie des Sciences de Paris, qui voyage en Barbarie par ordre du Roi.

Le Pere Plumier, renvoyé en Amérique par ordre du Gouvernement, & ſpécialement pour examiner l'arbre qui produit le quinquina, tomba malade à Sainte-Marie en Eſpagne, & y mourut dans un Couvent de ſon Ordre, en 1706, âgé de 60 ans.

C'eſt dans cette terre étrangère que les plus belles plantes qu'il a découvertes, devroient croître à l'envi autour de ſa cendre, pour honorer ſa mémoire & couronner ſon tombeau. Archimède vouloit qu'on ne mît ſur le ſien qu'une figure Géométrique. On fit le plus bel éloge funèbre du célèbre Raphaël, en mettant à côté de ſon cercueil ſon tableau de la Tranſfiguration. J'aurois en même temps commencé & achevé l'éloge de Plumier, en produiſant ſon admirable Traité ſur la Fougère.

Long-temps avant la naiſſance de l'Académie, on comptoit à Marſeille des Hommes de Lettres & des Savans, tels que le Père Feuillée (1), & le Père Plumier (2), dont je viens de parler.

François Gravier, né en 1675, l'aîné de trois frères, s'appliqua comme ſon père à l'étude de l'Antiquité : il enrichit ſon cabinet de pluſieurs médailles rares, & en relation avec la plupart des Savans de l'Europe, il donna d'utiles leçons à Carry, qui lui ſuccéda. Il mourut en 1718. Joſeph-Félix, ſon frère, a été Avocat au Conſeil, & un des premiers Académiciens. Nicolas Gravier de Sainte-Colombe avoit été de la Congrégation de l'Oratoire. Profond Mathématicien, poſſédant toutes les Langues anciennes & modernes, il avoit traduit les Pſeaumes ſur l'original Hébreu ; & par reſpect pour St. Jérôme, il ne publia pas ſa Traduction. Il mettoit les pieds dans l'eau pour veiller & travailler plus long-temps. Epuiſé par le travail, il mourut en 1735.

Le Chevalier d'Arvieux, Conſul à Seyde, & Brue, employés par la Compagnie des Indes, nous ont donné ſur le Sénégal, ſur le Levant, les Arabes & la Syrie, des Relations intéreſſantes (3). Jean & Joſeph Ricaud,

(1) Aſtronome.

(2) Botaniſte.

(3) Nous avons encore une Relation imprimée, intéreſſante & rare, d'un voyage fait en Mauritanie par ordre du Roi, en 1666, par Rolland-Fréjus, de Marſeille ; précédée de l'Hiſtoire de Muléid Arxid, Roi de Tafilete, Fez, Maroc, &c. à Paris, chez Gervais Clouſier, au Palais, 1670. J'y ai trouvé que Muley Sidéal, obligé de fuir devant un Uſurpateur, confia ſes meubles & ſes livres à un Patron, Charles, Provençal, qui les lui emporta ; & que ce que ce Prince regrettoit le plus, étoit une Traduction des Confeſſions de St. Auguſtin. Il y eut Dimanche, dit le même

nés à Toulon, mais élevés à Marſeille, où tous leurs parens ſe [illegible], s'étoient établis à Paris. Ce dernier, Poëte agréable, eſt connu par ſes Epigrammes : je n'en rapporterai qu'une pour faire connoître ſa manière.

LE MARIAGE.

MALGRÉ Rome & ſes adhérens,
Ne comptons que ſix Sacremens :
Vouloir en mettre davantage,
C'eſt n'avoir pas le ſens commun ;
Car chacun ſait que Mariage
Et Pénitence ne ſont qu'un.

Le Poëte étoit célibataire, & croyoit ſur parole ce qu'il oſoit dire d'un engagement qui lui faiſoit peur.

Le Poëte Provençal, *Gros*, a été le *Goudouli* des Marſeillois ; & le Toulouſain étoit un modèle moins ſupérieur à lui, que La Fontaine, qu'il eſſaya auſſi d'imiter. Sa Fable des deux Rats (1) qui trempent leur queue dans un flacon rempli d'huile pour le vuider, eſt un de ſes meilleurs ouvrages (2).

Avant de parler des Artiſtes qui ont illuſtré Marſeille, je dois faire mention d'un Citoyen qui ſe dévoua pour ſa patrie.

Auteur, grande querelle entre les eſclaves François, Provençaux & Rochelois. Les premiers entendoient la Meſſe au bout de la ſalle ; les autres faiſoient leur priere à l'autre bout : on diſputa, on ſe battit. L'Alcaïde averti en informe Muley Sidéet, qui ordonna qu'on lui amenât deux Provençaux & deux Rochelois, leur fit donner cinq-cents coups de bâton, & leur fit défenſe de ne plus ſe quereller ſur leur Religion, puiſqu'il permettoit que dans ſes Etats chacun eût la liberté d'exercer la ſienne.

(1) *Fan navega lei quoues, èvagué de lipa,*
E tiro, lipo, tiro, bouto,
N'en laiſſeroun pas uno gouto.

(2) Lorſque j'ai fait cet Ouvrage, je n'ai pas dû parler de l'Abbé Merion, qui vivoit encore. Il étoit né Poëte ; il s'étoit diſtingué dans une Société qui nous a donné des Maitres en tout genre. Il a prouvé ſon talent dans les Tragédies intitulées, Abſalon, & Cromvel, où il s'étoit montré bien ſupérieur aux meilleurs Auteurs des Piéces de Collége. Il étoit Profeſſeur d'Eloquence & de Poëſie dans celui de Belſunce. Son article n'eſt pas oublié dans le Dictionnaire des Hommes illuſtres de Provence, Ouvrage très-intéreſſant pour nous, & entrepris par une Société de Gens de Lettres, à la ſuite d'un Eſſai ſur l'Hiſtoire de Provence, dont l'Auteur, ſous ce titre modeſte, eſt du nombre de ceux qui donnent plus qu'ils ne prometrent.

Je dois renvoyer le Lecteur au Dictionnaire dont je viens de parler, & qui ne laiſſe rien à déſirer touchant M. Barthe, un de nos meilleurs Poëtes.

En 1720, le 16 Septembre, lorsque la peste ravageoit Marseille, Rose, Chevalier de l'Ordre de St. Lazare, apprit l'embarras où étoient les Officiers municipaux, pour faire ensevelir des tas de corps morts confusément jettés & abandonnés sur l'esplanade de la *Tourrete*. On s'en éloignoit avec horreur. Cet amas de putréfaction infectoit l'air d'une vapeur maligne & cadavéreuse, que les vents apportoient dans laville pour augmenter le venin mortel de la contagion. Rose seul (1) osa se présenter au Commandant (le Bailli de Langeron), & lui promettre, malgré le refus & la terreur de ceux qu'on avoit voulu y employer, de faire enlever ces cadavres épars ou entassés. Le Commandant lui accorda cent galériens à son choix, qui furent sous ses ordres. Le Chevalier Rose se mit à leur tête. Il fit donner à chaque forçat un mouchoir trempé dans le vinaigre. Ce mouchoir attaché autour de la tête, étoit fortement appliqué sur la tête & le nez. Jl prit cette précaution pour lui-même, afin d'encourager satroupe par son exemple. Il fit plus, il mit le premier la main à l'ouvrage. Il avoit fait percer deux voûtes inférieures des tours qui sont partie de nos remparts; & par cette ouverture ayant fait jetter de la chaux vive dans ces caveaux, il acheva de les remplir de ces cadavres qu'on apportoit par lambeaux. Cette inhumation précipitée étant finie, on se hâta de recouvrir les voûtes. Les travailleurs étoient épuisés de lassitude; le découragement eût été encore plus fort sans l'exemple & la présence de leur chef. La plupart de ces victimes immolées au salut public, périrent, & Rose eut le bonheur d'échapper. Cet acte héroïque de patriotisme, rapporté par l'Historiographe de l'Ordre de St. Lazare, est encore consigné dans nos Fastes, & dans le beau tableau de la peste de Marseille, fait par de Troye, que le Roi avoit envoyé à Marseille à cet effer.

(1) La peur est souvent mortelle. Voici ce qu'on lit dans le Voyage sur la Savé jusqu'en Turquie, du savant Profassaur M. Hacquet.

« Io sono assai sicuro che la pesta non è tanto epidemica, quanto si vuol farlo credere, imperocha se tal fosse, non visarebbono già da gran tempo più Musulmani al mundo, non usando essi di veruna precauzione, per difendersi allorchè questa malattia regna fra loro. Il dipingercela come tanto pericolosa produce più male che bene. Non v'è cosa cho provochi tanto prontamente i m li putridi, quanto la tristezza e il timore, nè può essete altrimente, allorchà i nervi cadono in una spezia di paralisè, e che quindi tutte le funzioni animali è vitali si eseguiscono imperfettamente. to ho veduto un uomo sanissimo, il quale avendo intesodire che la peste s'wicinava al paese da lui abitato, nè concepè un timori si forte, che sal quarto giorno more ». *Lett. odeporica del Profess. Hacquet, pag. 18 & 19.*

Un de nos Confrères (1) a acquis ce tableau précieux, où le Chevalier Roſe eſt repréſenté ; & ce monument glorieux pour lui, nous rappelle tout ce que nous devons à la mémoire de ce généreux Citoyen.

ARTISTES.

La lyre de Pindare, & le burin de l'Hiſtoire, ou la plume de Tacite immortaliſent les grands hommes ; mais le ciſeau de Phidias, & le pinceau d'Apelle les font revivre aux yeux de la poſtérité.

Quel eſt le François qui pourroit paſſer devant la ſtatue du fameux Pujet, ſans s'arrêter, lorſque l'étranger ne s'en approche qu'avec reſpect ? Mais le Marſeillois, glorieux d'avoir la même patrie qu'a illuſtrée cet homme célèbre, accourt avec précipitation pour embraſſer ſon image. Nous ne pouvons admirer la ſtatue de ce fameux Artiſte, que dans toutes celles qu'il a faites. C'eſt-là qu'il reſpire, qu'il vit encore, & qu'il nous dit ce qu'il écrivoit à M. de Louvois : *Je me ſuis nourri dans les grands ouvrages, je nage lorſque je travaille ; & quelque forte que ſoit la pièce, le marbre tremble devant moi.* Telles ſont les expreſſions du génie.

Oſons avouer que nous voudrions en vain montrer ici ſon tombeau, ou un cénotaphe digne de lui. Sa maiſon même a été détruite ; cette Chapelle & ce pavillon des Pujet, bâtis ſur une éminence (2), dans le bon goût & l'élégante ſimplicité des édifices anciens, ont diſparu, & il faut chercher dans un enclos les reſtes cachés de ces monumens précieux ; ſemblables à ces anciens ouvrages des maîtres de l'Art, que des mains barbares ont mutilés : *Etiam* (3) *periêre ruinæ.*

Pujet naquit à Marſeille en 1622. Dépourvu des biens de la fortune, il ſentit de bonne heure la néceſſité de travailler ; & heureuſement libre pour le

(1) Marſeille en a peut-être un dédommagement précieux dans le beau portrait que Pujet fit de lui-même dans les derniers temps de ſa vie, & qu'il donna au Marquis des Pennes, ſon ami, Lieutenant-Général & Commandant des galères du Roi. Ce portrait eſt maintenant dans le cabinet de mon ami M. *Borely*, avec ces mots ſur la bordure : *Artis & Patriæ decus.* On ne peut que reconnoître la vérité de cette inſcription, quand on voit cet ouvrage de notre célèbre concitoyen, placé entre un tableau de Pierre de Cortone, ſon maître, & un autre du fameux Guerchin, ſe ſoutenir avec éclat à côté de ces deux rivaux, & fixer ſur lui ſeul les regards des connoiſſeurs. Cette note entière eſt de M. Borely, que j'ai cité ſans le nommer à la fin de cet Ouvrage.

(2) Au fond de la rue Fougate.

(3) Luc. Pharſ.

choix de la profession qu'il vouloit embrasser, il obéit à l'impulsion du talent. A l'âge de douze ans, il fut admis dans l'Arsenal de cette ville au nombre des élèves Sculpteurs. Il est juste de nommer son premier maître. Il travailla dans l'attelier de *Romans*, Artiste médiocre, qui pouvoit dire comme Bouchardon le père, Sculpteur en bois, qui, entendant louer les ouvrages de son fils, disoit : *C'est moi qui lui ai mis le ciseau à la main.*

Pujet, après deux ans d'apprentissage, osa entreprendre la construction d'une galère pour le Roi, & l'acheva avec le plus grand succès. Son talent, trop resserré dans son pays natal, à mesure qu'il se développoit, le portoit vers l'Italie. *Italiam*, *Italiam*, où les grands talens alloient se produire & se perfectionner. Il n'avoit pas consulté ses moyens ; & ne voulant pas se fixer à Florence, il y fut arrêté par le besoin. Il éprouva même les tourmens de l'indigence, l'impossibilité de vivre sans travail & sans secours. Jeune & inconnu, vainement il sollicitoit, il redoubloit ses instances. Il fit naïvement l'exposition de son état à un Sculpteur en bois, qui en fut attendri. Ne pouvant l'occuper, il le présenta au premier Sculpteur du Prince, qui promit par pitié d'éprouver le jeune étranger, ne sachant à quoi il pourroit l'employer. Le premier essai qui lui fut donné, étonna le maître, au point qu'il ne put refuser au talent la permission que demanda l'apprentif, de travailler d'après les modèles qu'il voulut faire lui-même. Alors le Sculpteur enchanté, aussi joyeux que l'avare qui trouve un trésor qu'il peut s'approprier, le logea chez lui, voulut lui donner sa table, & se l'attacher pour la vie.

Pujet, reconnoissant, sacrifia son temps à son bienfaiteur ; mais il résista ensuite aux offres les plus capables de le fixer & de le séduire. Il vouloit aller à Rome. Son hôte, ne pouvant le gagner, lui fit promettre de revenir à Florence, & le recommanda à Rome, à Piétro de Cortone, son ami.

Ce fameux Peintre, naturellement froid & sérieux, l'accueillit comme un homme supérieur & occupé reçoit un protégé ou un importun. Il le congédioit sans l'entendre ; Pujet le pria modestement de lui accorder un moment de plus, & de jetter les yeux sur le porte-feuille qu'il s'empressa d'ouvrir, assuré de l'effet qu'il devoit produire. A cette vue le connoisseur frappé, montrant un visage plus ouvert, à mesure qu'il parcouroit ce qui fixoit son attention, embrassa le jeune homme, & lui demanda son amitié.

Pujet, aussi content de son nouveau maître que de lui-même, fut un élève

élève aſſidu. Il prit le pinceau & la manière de Pierre de Cottone ; & ſes progrés furent ſi rapides, que ce Peintre vit avec une ſatisfaction qui n'appartient qu'aux hommes ſupérieurs, les connoiſſeurs incertains prendre les ouvrages de ſon élève pour les ſiens.

La ſanté de Pujet, & les conſeils des Médecins l'obligèrent de quitter la Peinture, à laquelle il s'étoit livré avec paſſion. Le Sculpteur de Florence, & le Peintre de Rome ſe le diſputèrent à l'envi pour l'aſſocier à leurs travaux.

Après divers voyages en Italie, il revint à Marſeille en 1653. On y conſerve pluſieurs de ſes deſſins précieux, compoſés relativement aux galères (1) & aux ornemens de la poupe, qu'il avoit ſculptés.

Nous ſommes empreſſés de montrer ici aux étrangers ce qui nous reſte de lui comme Peintre, Architecte & Sculpteur.

Les tableaux de la Cathédrale (2), celui de la Chapelle de la Citadelle Saint-Nicolas (3), & de l'Egliſe de Château-Gombert, quartier du Terroir (4).

---

(1) Calui d'un ſuperbe baldaquin conſervé par les Membres de l'Académie de Peinture ; pluſieurs eutres dans divers cabinets de MM. Pujet, Gravier, Borely, Daignan, Dageville, de l'Académie de Peinture, Auteur d'une Vie de Pujet, où il a raſſemblé tour ce qu'on ſait & toot ae qu'on peut dire de ce fameux Artiſta. Je ne donna ici que des extraits de cet excellent Maouſcrit. On trouva des deſſins de Pujet dans le riche cabinet de M. Boyer de Fonſcolombe à Aix, & celui de M. Daignan. M. de Fonſcolombe à Aix poſsàde quelquea baaux tableaux de Pujat. Oo en voit un dans l'Egliſe de la Viſitation à Marſaille. Le plus riche propriéteire en deſſins & modèles de ce célèbre Artiſta, eſt M. Daignan. On diſtingue parmi ces deſſins, qui ſont d'un baau choix, la première panſée du Milon da Crotone qui aſt à Varſailles : ce daſſin eſt à le ſanguioe, & davroit être placé dans la collaction du Roi. M. Daignan a encore recueilli la premièra penſée eu levis, & le modèla eo terra cuite du St. Nicolas qui aſt à Gènes. M. Cariol, Sculptaur, a daoa ſon attelier le modèle d'une ſtatue équaſtre qui devoit être exécutée en l'honoeur de Louis XIV, &, à ce qu'on croit, à Marſaille. On y trouve l'ampreinte du génie de cet homme étonnant. Le cheval du Monerque eſt eu galop, & foule aox pieds des ennemis vaincus. Il eſt fâcheux que ae ſuparbe morceau air été dégradé. Il offre la preuva certaine que Pujat a eu le pramier l'idéa de mattre les ſtatues équeſtres en action, ce que M. Falconet vieot d'exécuter ſi heurauſemeot en Ruſſia, & avant lui M. Larchevêque, à Stockolm.

(2) Le *Salvator mundi*, le Baptême de Clovis & da Conſtantin.

(3) St. Nicolas.

(4) Le Père *Boulegou*, ſon ami, voulut l'accompagoar lorſqu'il alla placar ce tableau. Ce Religiaux, appuyé ſur la ſaiote Table, admiroit en regardant attentivemant ; mais il repréſanta à l'Artiſta qu'il manquoit une figure à ſon tableau, pour l'exactitude da la partie hiſtorique ; c'étoit la vocation de St. Matthieu. Pujet, qui venoit de donner à ce tableau en place, ſon dernier coup

L'Egliſe de l'Hopital général, dont il a été l'Architecte; la maiſon qui lui appartient à la rue de Rome.

Le bel écuſſon qui décore la porte de l'Hôtel-de-ville, & le bas-relief repréſentant ſaint Charles prenant ſoin des peſtiférés. Feu M. le Comte de Caylus le fit graver d'après le deſſin de M. David, Directeur actuel de notre Académie de Peinture.

Pujet éprouva, pour l'écuſſon de l'Hôtel-deville, que ſi on eſt ſouvent mal jugé par ſes contemporains (1), on eſt encore plus mal payé par ſes compatriotes.

En 1668, la ville ayant obtenu permiſſion d'ordonner la ſtatue équeſtre de Louis XIV, Pujet fut chargé du modèle de la ſtatue, & du projet de la Place Royale, qu'il traça au bout du Cours, d'où l'on auroit découvert le port. Un Echevin, qui ne trouvoit pas ſon compte à cette diſpoſition, par rapport à ſa maiſon qui voiſine de la place, n'en auroit pas joui, traverſa le projet, fit caſſer le contrat, & donna la préférence à *Clérien*, homme bien inférieur à Pujet. La place ne fut pas exécutée, & *Clérien* plaida juſqu'à ſa mort pour obtenir le paiement de l'inutile travail qu'il avoit oſé entreprendre.

On l'oppoſa plus d'une fois à Pujet. Manſard, Sur-intendant des Bâtimens, lui ayant propoſé une ſtatue pour Verſailles, ajouta qu'il auroit la préférence, s'il vouloit la faire au même prix que Clérien. Pujet, indigné, s'écria qu'on ne pouvoit le mettre en rivalité qu'avec des Bernin, ou des Algarde. On ſait que le Chevalier Bernin, appelé à Verſailles, diſoit après avoir vu à Gênes & à Toulon les Ouvrages du Sculpteur Marſeillois : *Comment le Roi peut-il me faire venir pour m'employer, lorſqu'il a ſous ſes ordres un homme tel que Pujet ?* Ses ennemis ou ſes envieux le forcèrent de s'expatrier pour aller à Gênes, où ſont ſes plus beaux Ouvrages de Sculpture. On en voit

---

de pinceau, convint de la vérité de l'objection ; & reprenant ſa palette, il pria le moniteur de reſter encore un quart-d'heure dans l'attitude où il étoit. Il trouva un eſpace pour y placer le nouvel Apôtre, & le peignit ſi reſſemblant, qu'on oublioit en voyant le tableau, ſaint Matthieu, pour n'y voir que le Père *Boulegou*.

(1) Le prix étoit fait pour 1500 liv. Il repréſenta que le marbre lui coûtoit 1398 liv. qu'il ne lui en reſtoit que 104 pour le prix de ſon travail. Il offrit aux Echevins 6000 liv. pour racheter ſon ouvrage ; & les Echevins lui firent tenir ſon marché avec rigueur.

auſſi à Toulon, où il fut rappelé & (1) employé. On connoît le Milon & l'Andromède qui ſont à Verſailles (2).

En voyant ce qu'il a fait, on ne mettra certainement pas des reſtrictions à ce que ce grand homme a pu dire de lui, à ſon éloge, à M. de Louvois. Il mourut dans ſa patrie, âgé de 72 ans. Son fils, François Pujet, excelloit comme lui dans la Peinture, à laquelle il s'étoit attaché. Veyrier, Sculpteur, fut, comme Mathias, l'Elève de notre Michel-Ange, & lui fut conſtamment attaché. Il travailla avec ſuccès à pluſieurs ouvrages de ſon maître. Il reſte ici de cet Artiſte, chez ſon petit-fils, un Faune en pierre, qui eſt de la plus grande beauté. Les bas-reliefs très-eſtimés, qui ornent les Autels de Saint-Sauveur, & des Carmélites à Aix, ſont de ce digne ami de Pujet.

André, ſon autre Elève, inventa le genre des tapiſſeries à la détrempe.

Serre le Peintre, également diſciple de Pujet, a peint les deux grands tableaux de la peſte qui ſont à l'Hôtel-de-ville, & ſe diſtingua en faiſant les fonctions de Commiſſaire de ſon Quartier pendant la contagion.

Après Veyrier, on doit nommer Garavaque, Sculpteur, qui a fait le bas-relief de l'Hôtel-de-ville, & les ſtatues de la façade des Recollets.

Chabert, habile Conſtructeur, Sculpteur des Galères.

Nous comptons encore parmi nos anciens Artiſtes, Chaſſe, Didot, de Faudran, Peintres d'hiſtoire; Garavaque, frère du Sculpteur; Duparc, père & fils:

Mademoiſelle Duparc qui, en mourant, a laiſſé ſes tableaux à l'Hôtel-

(1) Les deux belles figures coloſſales qui ſoutiennent le balcon de l'Hôtel-de-ville ſemblent ſuccomber ſous le poids. Pour ſe venger de deux Conſuls qui le chicanèrent ſur le prix de ſon travail, il rendit les têtes de ſes Cariatides ſi reſſemblantes à ſes deux ennemis, qu'on ne pouvoit les méconnoître. Ces deux Conſuls, après avoir quitté leurs chaperons, n'oſoient plus paſſer devant l'Hôtel-de-ville.

(2) Il travailla vingt-trois ans au bas-relief d'Alexandre, au Milon & à l'Andromède pour le Roi; il ne reçut que 1100n liv. pour ces trois ouvrages; toutes les dépenſes étoient pour ſon compte. Il ne lui reſta pas la moitié de cette ſomme pour ſon travail; mais quelle réputation, & combien de gloire n'a-t-il pas acquis pour s'en dédommager?

Je ne dois pas paſſer ici ſous ſilence une belle ſtatue, grande comme nature, repréſentant un Faune que poſſede mon ami M. Borely; les extrémités n'en ſont point terminées, mais tout le reſte de l'ouvrage eſt digne de tout ce que ce grand Artiſte a fait de mieux. Ce morceau précieux étoit encore dans ſon attelier, rue Fougate, quand on le démolit, & que mon confrère en fit l'acquiſition. Il poſſede encore du grand Pujet trois bas-reliefs; ſavoir, Louis XIV. à cheval, de trois pieds de proportion, & deux portraits en médaillon, grands comme nature.

de-ville, où ils sont placés dans le cabinet des Echevins, & fixent agréablement les regards des amateurs.

Je m'arrêterai ici, comme le moissonneur s'arrête à la fin du dernier jour de son travail, content de tout ce qu'il a pu recueillir. Les noms de ceux qui ont bien mérité de la Patrie, par leurs talens & leurs vertus, devroient être éternisés sur un monument, tel que ces colonnes savantes, dont les anciens Prêtres d'Egypte étoient les dépositaires. J'ai commencé la liste de ces noms précieux; j'ai rassemblé des feuilles éparses que je déposerai dans le Musée (1) de la Capitale, dans ce nouveau temple de Mémoire. J'offrirai aussi à ma Patrie ce foible tribut. Ainsi un Voyageur, après avoir parcouru les mers, est empressé d'apporter à la divinité tutelaire de son pays, le tableau votif qu'il lui a promis au fort de la tempête.

Je conserverai une copie de mon ouvrage, de cet essai que j'ai lu à mon ami, à mon confrère qui, en m'éclairant, m'a corrigé. Je le relirai auprès de mes foyers, ou à l'ombre de mes oliviers; & si je suis forcé de m'expatrier encore; si sous un ciel étranger je ne trouve aucun de mes concitoyens, pour rappeler avec lui le doux souvenir de la Patrie, je relirai mon foible essai, je dirai en soupirant, lorsque je l'écrivois, j'étois encore heureux dans le pays qui m'a vu naître.

Illo felicem me tempore dulcis alebat
Massylia. . . Virg. Georg.

N O T I C E

Des Auteurs Marseillois qui ont écrit sur l'Histoire de Marseille.

RUFFI, *père & fils*,
Histoire de Marseille, *in-fol.*

OLIVIER, *de l'Académie*,
Sur l'ancienne Académie de Marseille,
Sur l'Histoire de Marseille.

CARRY,
Sur l'époque de la Fondation de Marseille,
Sur l'ancienne Langue des Marseillois.

(1) En trois parties, lues aux Assemblées du Musée, présidé par M. de Gebelin.

Digitized by Google

DULARD,

Poème sur le même sujet, également imprimé dans nos recueils.

DE PORCADES,

Projet d'une nouvelle Histoire de Marseille.

ARTAUD, *Avocat*;

Sur l'ancienne Législation des Marseillois.

LABÉ AILLAUD;

Sur l'ancienneté de Marseille,

L'Histoire de ses Colonies, non imprimée.

BERENGER DE LA BEAUME;

Morceaux sur l'Histoire de Marseille, non imprimés.

M. RICAUD,

Conformité des Mœurs & des Loix avec les anciennes.

M. REYMOND, *Medécin*,

Sur les progrès des Sciences naturelles à Marseille.

M. GROSSON,

Antiquités de Marseille, & Almanach historique.

M. PAPON, *de l'Oratoire*;

Abrégé de l'Histoire ancienne de Marseille, dans son Histoire & son Voyage de Provence (1).

M. G.

Marseille ancienne & moderne.

(1) M. Reymond, Provençal, savant Medécin, n'est pas Marseillois; M. Papon n'est pas François, étant né sujet du Roi de Sardaigne.





ÉLOGE
HISTORIQUE
DE LAZARE SIEUVE,
De Marseille (1).

Non notus omnibus. *Senec.*

IL n'est point de Société Littéraire qui n'ait fondé un tribut d'éloge qu'elle paye au nouveau Membre qu'elle adopte, & à celui qu'elle a perdu (2).

Les Académies décernent encore un hommage public qu'elles couronnent, aux grands hommes qui ont illustré leur Patrie. Mais ceux qui se sont signalés par leurs exploits, ou par leurs travaux, ont-ils besoin d'un panégyrique ? Le burin de l'histoire immortalise les héros ; les Auteurs célèbres sont suffisamment loués par leurs ouvrages.

Cet éloge public, cet hommage de la vérité, qui venge tôt ou tard l'homme inconnu, ou déprimé, de l'oubli & de l'injustice de ses contemporains; cet éloge est dû à celui qui n'a pas eu la vanité d'y prétendre :

Qui, dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché, (3) a pratiqué la vertu ; qui dans cette classe toujours moins nombreuse, à mesure que le Monde vieillit, de ces hommes qu'un ancien (4) appeloit *simplices ac religiosi*, a conservé cette douceur, cette simplicité de mœurs, qui ne sont jamais celles du siècle où nous vivons. Pour les retrouver ces mœurs douces & rares, il faut remonter nécessairement à ce premier âge qui fut celui de l'innocence & de la candeur.

On doit louer & faire connoître cet homme modeste & laborieux qui a

(1) Je n'en ai pas feit mention dans le troisième Partie de *Marseille ancienne & moderne*, parce que j'ai cru qu'il méritoit un éloge à part.

(2) Le bruit court, disoit l'ingénieux Académicien qui evoit si bien étudié les hommes, que Pison est mort. Pison étoit homme de bien, il avoit de l'esprit, du mérite, du courage ; ajoutez pourvu qu'il soit mort. *La Bruyere.*

(3) Racine. Iphig.

(4) Tite-Live,

travaillé long-temps, & en ſilence, non pour être applaudi, mais pour être utile; qui n'a pas eu l'art ſéducteur de bien dire, mais la gloire & le bonheur de faire le bien, ſouvent celle d'avoir été perſécuté, & malheureux pour l'avoir fait; enfin qui en ſuivant lentement & de près la Nature, n'a ni obſervé, ni voyagé, ni vécu en un mot pour lui ſeul.

Tel a été Lazare Sieuve, notre vertueux concitoyen. Attaché à ſes devoirs, à connoître les plantes & les animaux, plutôt que les hommes, qu'il croyoit tous bons, parce qu'il l'étoit (1) lui-même, parce qu'il avoit la ſimplicité d'un enfant; occupé à obſerver pour rendre gloire au Créateur, il ne pouvoit être qu'un Philoſophe Chrétien. Incapable même d'analyſer en matière de foi, pour ſe permettre des doutes, en un mot, fidèle à la religion de ſes pères, il la conſervoit, il la portoit dans ſon cœur.

On n'eſt pas appliqué de bonne heure à l'étude, ſans être éloigné de la diſſipation & des plaiſirs. Le jeune Sieuve livré à ſes goûts, à une paſſion impérieuſe qui l'avoit arraché au Commerce que ſon père exerçoit, avoit commencé un autre apprentiſſage chez un Notaire. Il y faiſoit ce cours faſtidieux, mais néceſſaire, de formes & de procédures que l'habile Avocat doit avoir fait chez un Procureur exercé.

Peu favoriſé de la fortune, toujours ennemie de ceux qui l'ont négligée trop long-temps, zélé pour ſa Patrie, il ne travailla que pour elle; il fut empreſſé de lui apporter tout ce qu'il avoit recueilli de ſes voyages dans le Nouveau Monde, & la Louiſiane qu'il avoit parcourue. Il n'apportoit pas de l'or de l'Amérique; cet or (2) dont la ſoif rendit ſi féroces des hommes également altérés de ſang, & de tout celui que cette cupidité funeſte a fait répandre. Ses recherches, ſes obſervations, ſes écrits étoient ſes tréſors. Aucun Pyrate, le connoiſſant, n'eût formé le projet de s'enrichir de ſa dépouille.

Toujours entraîné par ſa paſſion pour l'Hiſtoire naturelle, & pour les progrès des Arts, même lorſqu'il fut employé dans le commerce par des amis reſpectables (Mrs. Roux frères) on le croyoit deſtiné à vivre en Philoſophe

(1) *Ut quiſquis eſt optimus, ità difficillimè alios improbos, eſſe ſuſpicatur.* Cic?

(2) Un Empereur de Maroc à qui des Bérebères apportèrent avec empreſſement des morceaux précieux d'une Mine d'Or très-riche, qu'ils avoient découverte ſur le Mont-Atlas, les renvoya, en ordonnant qu'on allât boucher ſur-le-champces ſources funeſtes. Si les Princes Européens, ajouta-t-il, en étoient informés, je ne ſerois plus tranquille & heureux dans mes Etats, qui ſeroient bientôt inondés d'armées ennemies.

célibataire. Il n'étoit plus dans cet âge où le beſoin d'aimer eſt ſouvent un beſoin phyſique. Il avoit bravé l'amour en repouſſant ſes traits, & il ſe diſoit invulnérable ; mais le moment vient où on ne le dit plus, lorſqu'on eſt forcé de ſe rendre, après avoir long-temps combattu.

Advenit qui veſtra dies, muliebribus armis
Verba redargueret..... *Virg. En.*

Il trouva en 1773 une compagne digne de l'aſſortir par la douceur de ſon caractère & par ſes ſentimens. Il eut des enfans, & il ne pouvoit pas ſe promettre de faire des heureux en obtenant le doux nom de père, s'il conſultoit ſes foibles moyens, s'il calculoit le bien modique qu'il devoit laiſſer à ſes héritiers.

Nous ne devons donc pas attendre de ſes héritiers l'éloge que nous allons faire, en donnant fidèlement l'inventaire, preſqu'inutile pour eux ſeuls, de ſa ſucceſſion, ou la liſte de ſes ouvrages, de ſes découvertes, & de ſes manuſcrits qui nous ont été confiés.

PREMIERE PARTIE.

LE premier Ouvrage par lequel M. Sieuve ſe fit connoître, ne fut pas un timide eſſai : il produiſit un Mémoire raiſonné ſur les Laines, ſur les Etoffes faites avec cette toiſon, devenue, depuis qu'on a l'art de l'employer, une matière de première néceſſité. L'Auteur s'étoit principalement attaché aux inſectes qui s'y logent, & dévorent lentement le tiſſu qu'ils ont attaqué. Il avoit cherché, & heureuſement trouvé le ſecret de préſerver de la piquure des vers nos Draps & autres Etoffes de Laines, ſans en altérer la couleur, ni la qualité. Ce Mémoire fut couronné en 1766 par l'Académie des Sciences de Bordeaux, qui en avoit donné le ſujet. Pendant trois ans, elle avoit vérifié les expériences qu'avoit fait le laborieux obſervateur, pour les ſoumettre au jugement de cette ſavante Société. Elles étoient le réſultat & le fruit d'un travail de vingt ans. *Labor improbus.*

M. Sieuve long-temps appliqué à ſon objet, ne le perdant jamais de vue, avoit ſuivi pas-à-pas le ver deſtructeur, même en Amérique & dans la Louiſiane, parce que ce ver eſt plus à craindre, & plus actif dans les climats chauds, que dans les pays froids. Il avoit reconnu que le *ſuin* ou la liqueur dont la Laine reſte impregnée, étoit la nourriture de l'inſecte qui s'y établiſſoit avec une adreſſe & un art dont le ſpectacle échappe à nos foibles yeux ;

yeux : à cette ſubſtance nourricière, il voulut ſubſtituer une liqueur qui, ſans altérer la qualité de la Laine, fût pour le ver, un poiſon & un objet d'averſion capable de l'éloigner de l'Etoffe où il eſt accoutumé de ſe loger.

L'Auteur de l'utile découverte s'arrêta, lorſqu'il craignit de laiſſer échapper un mot qui auroit pu faire deviner ſon ſecret, en mettant nos concurrents ſur la voie. Il ne vouloit donner qu'à ſa Patrie le fruit précieux de ſon travail. Il eſt juſte de retenir pour ſoi un avantage qui a coûté de grands efforts pour l'acquérir. Ce monopole national ſera toujours un monopole permis.

M. Sieuve vouloit introduire dans les pays chauds les tentures de Gobelin & de Beauvais, ſans craindre de les voir dépérir, rongées par les vers. Le détail de ſes expériences faites ſucceſſivement ſur les différentes Laines de France, d'Eſpagne & de Turquie, dans la vue de bien connoître le ver qu'il vouloit détruire, effrayeroit des Réaumurs mêmes qui entreprendroient de les répéter. Elles ſont honneur à un obſervateur aſſidu, qui n'étoit pas animé par la curioſité ſeule, mais par le noble motif de rendre à l'induſtrie nationale un ſervice ſignalé.

Il eut, comme des hommes plus célèbres que lui, des envieux, &, pour tout dire, des ennemis. On l'attaqua vivement dans un écrit intitulé, *la Fille Auteur*; mais les lettres qu'il a conſervées de M. de la Montaigne, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux, Juge reſpectable & éclairé, le vengent pleinement, & ſont de ſon ouvrage un éloge qui n'eſt pas ſuſpect.

L'Auteur couronné par une Académie qui avoit pris toutes les précautions poſſibles, & tout le temps néceſſaire, pour ne pas mettre le ſceau de ſon approbation à un ſecret nouveau, ſans être aſſurée de ſes effets, devoit ſe promettre le même accueil, (1) & la protection du Gouvernement : mais il ne lui fut pas permis de faire uſage de ſa découverte.

---

(1) S'il avoit pu ſe permettre de le vendre à haut prix, des Manufactures étrangères en auroient profité aux dépens des nôtres, & en plus d'une occaſion, on pourroit nous dire : *ſic vos non vobis, &c.*

Un François, habile Méchanicien (M. de S.), a inventé la machine à paîtrir, au moyen de laquelle on a une pâte plus fine, plus abondante, plus légère, & mieux travaillée, non impregnée de la ſueur dégoûtante, ſouvent dangereuſe, de l'ouvrier qui la foule aujourd'hui; & du meilleur pain qui ſe conſerve plus long-temps que le nôtre. Cette machine eſt employée avec ſuccès en Italie & en Allemagne, & non en France, où elle a été inventée. On s'y eſt borné à des eſſais, & à laiſſer le modèle au dépôt de l'Académie des Sciences à Paris.

On lui objecta qu'en fait de conſommation d'ouvrages manufacturés, les moyens de conſervation n'étoient pas les plus déſirables pour l'emploi des hommes, & l'intérêt des Fabriquans, quoique le conſommateur préfère & paie pluse her l'Etoffe qui dure le plus.

Celui pour les Laines, que l'Académie de Bordeaux avoit demandé, & qu'il a refuſé de vendre aux Etrangers, eſt reſté au pouvoir de Madame Sieuve, comme un dépôt que ſes mains tremblantes & inhabiles n'oſeroient toucher pour en faire uſage, afin de ſe procurer un peu plus d'aiſance. Elles n'oſeroient même le livrer à d'autres qui pourroient la trahir. Tel eſt l'oiſeau affamé de la Fable, lorſqu'il ſe plaint de ſon ſort, en découvrant une perle au lieu d'un grain qu'il cherche pour ſe nourrir.

En 1769, M. Sieuve préſenta lui-même à Paris à l'Académie des Sciences, ſon Mémoire ſur les moyens de préſerver les olives de la piqûre des inſectes, & de faire avec un moulin domeſtique (1) une huile extraite de la ſeule chair du fruit; huile plus pure & plus abondante que celle qu'on obtient communément en Provence, de l'olive & du noyau écrâſés enſemble. L'Académie donna l'approbation la plus flatteuſe à cet ouvrage intéreſſant (2). Elle crut que l'Auteur méritoit d'être applaudi & encouragé, quand même il auroit pu ſe méprendre ſur quelques expériences. Auteur modeſte & déſin-

---

Ainſi le ſavant & zèlé le Condamine nous démontra l'avantage de l'inoculation; nous avons été les derniers à l'adopter, & elle n'eſt pas généralement reçue.

Ainſi d'après la Thèſe de M. Thierry, Médecin de Paris, M. Amy, Avocat au Parlement de Provence, ayant fait connoître dans un excellent ouvrage, les dangers du cuivre employé en uſtenſiles de cuiſine; ce fut le Collège de Santé de Suède (dont le cuivre eſt le principal revenu) qui le 18 Septembre 1753, donna un décret pour interdire toute eſpèce de vâſe domeſtique de cette matière, tandis qu'à Paris & dans tout le Royaume, où l'Auteur & le Mémoire ſont oubliés, on eſt reſté dans la plus grande indifférence à cet égard.

(1) Il auroit ſans doute perfectionné & aggrandi ce moulin, pour le mettre comme celui qui écrâſe les olives, à l'uſage de tous ceux qui doivent s'en ſervir, & n'ont pas le moyen d'en avoir un chez eux.

(2) Le Mémoire étant imprimé, M. Sieuve n'a pu ajouter qu'à ſon Mémoire manuſcrit: 1°. Le Certificat de la Communauté de Gignac, qui atteſte le ſuccès de ſon gaudron. 2°. Celui de M. Reiſſon, Bourgeois à Marſeille, & de divers Bourgeois de Roves. 3. Celui de M. le Duc de Ville-Hermoſa en Eſpagne, & toute ſa correſpondance à ce ſujet avec l'Auteur. On lit dans ſa lettre du 8 Août 1770. *Votre gaudron a fait le meilleur effet poſſible ſur mes Oliviers de Pédroſa à 6 lieues de Saragoſſe.* M. le Marquis de Grimaldi n'en dit pas la même choſe; mais on ne croira pas ſans doute que M. le Duc de Villa-Hermoſa & ceux de Gignac & de Roves, s'étoient ligués pour tromper le public. 4°. Enfin le certificat de l'Académie de Marſeille ſur la qualité de l'huile extraite de la

téreſſé malgré la modicité de ſa fortune, il ne méritoit pas d'être accuſé d'avoir voulu en impoſer au public par des expériences qu'il n'a jamais faites pour accréditer la vente de ſon gaudron. On a obſervé qu'il s'eſt trompé quelquefois, on doit excuſer ſes erreurs, comme on a qualifié les projets de l'Abbé de St. Pierre, qu'on appeloit les rêves d'un homme de bien (1).

C'eſt à l'occaſion de ſon préſervatif, & de ſon huile nouvelle que l'Empereur voulut eſſayer, qu'il eut l'honneur d'entretenir Sa Majeſté Impériale, qui l'excita, pour faire employer ſon ſecret ſur les laines, à le propoſer à M. Necker, & nous trouvons une lettre de M. Sieuve à l'Empereur, du 1er Octobre 1777, où il propoſe à ce Prince toutes les graines & les arbres qui peuvent être tranſplantés en Allemagne. Il y rend compte du travail qu'il avoit entrepris pour procurer à la France une plus grande quantité de ſalpêtre.

Un ouvrage de ſa main, fait avec ſoin & propreté, & qui mériteroit de voir le jour, eſt un recueil d'obſervations faites en 1764 & 1765, avec le microſcope, pour connoître & repréſenter les différentes moiſiſſures ſur tous les corps qui en ſont ſuſceptibles, ainſi que la configuration intérieure des bois & racines coupés tranſverſalement. Les deſſins des premiers offrent une variété piquante de plantes nouvelles & de fleurs, & ceux des autres préſentent une ſuite de tableaux divers, où l'on voit que la Nature a fourni à l'art les modèles des arabeſques, & des ornemens les plus agréables.

En 1770, il avoit préſenté à l'Académie des Sciences un nouveau Mémoire ſur les avantages que la Provence pouvoit recueillir d'une ſoie argentine & abondante, qu'il tiroit de la filature d'une chenille qui s'attache aux Pins, & ſe métamorphoſe en mouche ordinaire, & ovipare. Le ſavant

---

chair des olives, & de l'huile fétide provenant du noyau, ſigné par les Commiſſaires de cette Académie.

(1) Ceux qui ſont capables, diſoit Paſchal, d'inventer, ſont rares : ceux qui n'inventent point, ſont en plus grand nombre, & par conſéquent les plus forts, & l'on voit que pour l'ordinaire ils refuſent aux inventeurs la gloire qu'ils méritent, & qu'ils cherchent par leurs inventions. S'ils s'obſtinent à le vouloir, & à traiter avec mépris ceux qui n'inventent point; tout ce qu'ils y gagnent, c'eſt qu'on leur donne des noms ridicules, & qu'on les traite de viſionnaires. Il faut donc bien ſe garder de ſe piquer de cet avantage, tout grand qu'il eſt. On doit ſe contenter d'être eſtimé du petit nombre de ceux qui en connoiſſent le prix. *P. de P. chap. 31. pag. 266.* La vérité, toujours inſtructive à celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit. *Helv. de l'homme, T. 2, p. 462, chap. 5, ſect. 9.*

M. le Monnier (1) lui témoigna ſa ſatisfaction, & l'intérêt avec lequel il avoit lu ce Mémoire à l'Académie.

Il avoit travaillé dans le même temps ſur la fabrication du ſavon, & ſur l'emploi le plus utile des cendres de nos ſavonneries.

L'Académie de Marſeille n'accueillit pas ſon Mémoire ſur le figuier, comme il pouvoit ſe le promettre.

Elle ne le jugea pas même digne de l'impreſſion, en donnant le prix à un bon ouvrage dont l'Auteur (2), habile Phyſicien avoit accoutumé ſes Juges à le couronner même ſans le reconnoître, lorſqu'il ſe préſentoit.

Le Mémoire de M. Sieuve n'étoit véritablement pas écrit comme celui de ſon concurrent ; il n'eût pas diſputé l'avantage du ſtyle ou de l'élocution : mais il offroit, ſuivant ſa méthode, une ſuite d'obſervations & d'experiences qu'il avoit faites ſur les différentes eſpèces de figuiers, connus en Provence, ſur les noyers ; de prévenir les maladies auxquelles cet arbre eſt ſujet, & de le multiplier en lui faiſant beaucoup porter de fruits (3).

Affligé du jugement de l'Académie de Marſeille, il voulut en appeler à celle de Paris. Son ouvrage fut approuvé, loué, couronné en un mot par cette ſavante Compagnie. Il auroit pu dire :

Primam merui qui laude coronam.

Eneid. L. V. v. 355.

en ſe plaignant du ſort, peut-être même des rigueurs qu'il venoit d'éprouver.

MM. du Hamel & le Roi l'exhortèrent à faire imprimer ſon Mémoire. Ils mettoient l'Auteur au nombre de ceux qui ne jouiſſent pas dans leur Province (4) de la réputation qu'ils ont obtenue dans la Capitale. Il éprouvoit

---

(1) Médecin du Roi & de Monſieur, frère du Roi, par ſa lettre du 9 Septembre 1770.

(2) M. Bernard, ci-devant de l'Oratoire, Adjoint, à M. de Saint-Jaques, Directeur de l'Obſervatoire de Marſeille, & Aſſocié de l'Académie.

(3) Il rapporte au ſujet de cet arbre qu'on doit tenir peu élevé, & dont les branches ſe courbent vers la terre, un ancien proverbe provençal très-expreſſif.

De la fillo & de la figuiero
Fau pas veiré la jarretiero.
C'eſt-à-dire,
De jeune fille, & vieux figuier,
Il ne faut voir que le ſoulier.

(4) Le Père Durandi, Oratorien, qui prêchoit avec ſuccès à Paris, voulant revoir Marſeille ſa Patrie, diſoit à M. l'Archevêque, en prenant congé de lui :

Monſeigneur, je ſuis bon catholique, & je prêche ici avec votre approbation ; je vais être interdit, & hérétique en Provence.

en effet qu'un homme recherché à Paris, peut être négligé & ignoré dans sa patrie, semblable à ces monumens précieux & cachés, que nous ne verrions peut-être pas, si nous n'y étions excités par un étranger curieux, qui nous montre le premier ce que nous possédons, & que sans lui nous n'aurions pas connu.

M. Sieuve n'ambitionnoit ni l'éclat, ni la louange; disons tout, afin qu'il nous pardonnât lui-même (1) cet éloge, s'il pouvoit l'entendre. Il avoit des talens & des ressources pour se suffire à lui-même; mais il n'avoit pas ce courage qui rend une âme vigoureuse & forte, toujours supérieure à la fortune.

En 1771, notre infatigable observateur présenta un Mémoire à l'Académie Royale de Lyon sur les greniers publics, propres à conserver le bled pendant plusieurs années. Il savoit qu'il n'y a point de législation plus difficile à établir, que celle qui a pour objet cette précieuse denrée; il s'attachoit à en assurer la conservation dans le sein de l'abondance. Il proposoit des moyens plus sûrs que les puits, les matamores, les ventilateurs, les étuves, &c. Ce Mémoire avoit pour Epigraphe ce verset de la Genèse, chap. 47, v. 22. *Ex horreis publicis præbebantur, & idcircò non sunt compulsi vendere possessiones suas.* Ici on doit dire avec M. Melon (2) que l'esprit de conservation est préférable à celui de conquête.

En 1774, année malheureuse pour le Commerce & les Négocians de Marseille; l'observateur, obligé de s'occuper de lui-même, & de se pourvoir contre la nécessité, s'associa sans marchander à un fabriquant de chandelle. Il avoit trouvé le secret d'en faire, en leur donnant plus de consistance & de blancheur. Il indiquoit par ses observations & ses expériences sur le suif, ces avantages que le commerce de nos Colonies en Amérique devoit retirer de la nouvelle fabrication. Il rendoit utile aux autres & au commerce de sa Patrie, un travail qui lui avoit été commandé par le besoin & par sa situation.

Il fournit en 1776 pour ces mêmes Colonies, un Mémoire d'observations & de recherches sur les fourmis qui ravagent nos plantations, & sur les moyens de détruire ces insectes, pour procurer aux colons des récoltes plus abondantes.

(1) Ignoscas laudibus ipse tuis. *Ovid.*

(2) Essai sur le Commerce.

Il avoit travaillé dans la même année pour l'Académie de Berlin, dont la Claſſe des Mathématiques avoit propoſé pour ſujet du prix, de *donner l'explication de la manière dont l'eau eſt élevée par la machine, connue ſous le nom de la vis d'Achimède, & les moyens de la porter à un plus haut dégré de perfection.* La théorie de cette méthode, employée avec ſuccès, étoit preſque entièrement ignorée. M. de Fonney répondit à l'Auteur que ſon ouvrage avoit été admis auConcours.

Il ne faiſoit que changer d'objets, pour ſe délaſſer & pour varier ſes occupations ; il travailloit ſur les coquillages & les plantes marines ; il faiſoit des recherches ſur la corne d'Ammon ; d'autres adreſſées à feu M. le Comte de Maurepas, ſon Protecteur, ſur la maladie épizootique ; il s'efforçoit de completter un Herbier de Provence, fait avec ſoin.

Il nous a laiſſé encore le deſſin d'un ancien monument Romain qu'il avoit découvert à la campagne. C'eſt un mur épais, dans l'angle duquel il a trouvé une urne enchâſſée & couverte, mais vuide. Il ſuppoſe qu'elle étoit deſtinée à contenir, dans le temps des guerres civiles, le dépôt ſecret des tréſors du propriétaire. A quelques pas de-là il avoit trouvé un pavé en moſaïque, qu'il a également deſſiné, bien inférieur à ceux que nous avons vus, d'après les fouilles de M. Marin, dans l'endroit le plus remarquable de la Provence par les ruines du *Tauroentum*, ſemblable à ces champs ſtériles & déſerts, *ubi Troja fuit.*

M. Sieuve n'avoit pas travaillé pour obtenir la meilleure huile poſſible ; ſans avoir étudié la culture de l'olivier. Il le regardoit comme l'arbre le plus précieux & le plus utile. C'eſt ainſi que les Hébreux l'apprécioient dans la Terre promiſe. Jonathas, fils de Gédéon, diſoit cet Apologue aux Sichimiſtes : « Les Arbres voulurent ſe donner un Maître ; ils allèrent vers l'Olivier, & » lui dirent : Soyez notre Roi. L'Olivier répondit : Puis-je renoncer à pro- » duire des fruits dont les Dieux & les hommes font uſage » ? (1)

Enfin M. Sieuve acheva ſon grand ouvrage ſur la culture de l'olivier ; ouvrage qui auroit completté, ſi l'Auteur eût oſé concourir encore pour nos Prix Académiques, & ſe montrer ſur l'arène qu'il avoit quittée, l'excellent

(1) « Ierunt ligna ut ungerent ſuper ſe Regem, dixeruntque *Olivæ* : Impera nobis. Quæ reſ» pondit : Numquid poſſum deſerere pinguedinem meam, quâ & Dii utuntur & homines » ? *Jud. IX. 8.* Les Romains croyoient que le miel avoit coulé d'un olivier. *Eodem tempore illo loco*, (à Preneſte) *ubi nunc Fortunæ ſita Ædes eſt, mel ex oleâ fluxiſſe.* Cic. Lib. II. de Divin.

Recueil que l'Académie de Marſeille eſt en état de donner ſur cette partie.

Tel étoit ce Citoyen zèlé, ce Philoſophe laborieux, caché dans ſon cabinet, encore plus caché ſous ſon humble toît, qu'on aimeroit à montrer, comme on montre celui encore exiſtant, qui nous rappelle l'antique ſimplicité de nos Ayeux; ſous un extérieur peu prévenant, n'offrant à nos yeux qu'une médiocrité apparente en tout genre; toujours animé, dans ſes recherches, du deſir d'être utile; digne enfin d'être mieux connu; digne par ſon caractère & ſes mœurs d'être aſſocié à ceux qu'Horace ſe félicitoit d'avoir rencontrés, lorſqu'il diſoit :

> Occurrunt animæ, quales neque candidiores
> Terra tulit . . . . . *Satyr. 5.*

Il nous reſte à parler, dans la ſeconde Partie; de ſes obſervations & de ſes courſes à la Louiſiane, pour terminer cet Eloge Hiſtorique, en y comprenant tout ce que M. Sieuve nous a laiſſé.

SECONDE PARTIE.

M. Sieuve, né, comme nous l'avons dit; avec un génie obſervateur; ne pouvoit être un ſpectateur oiſif ou ſédentaire des productions de la Nature. Il voulut la ſuivre & l'étudier. Un champ vaſte, un Nouveau Monde s'offrirent à ſes yeux. Il avoit franchi les mers en 1752, & il s'arrêta à la Louiſiane. Bien différent de ceux qui l'avoient précédé dans ce pays, alors peu connu, il n'y apportoit aucune idée de fortune. Un Herbier étoit pour lui la Toiſon d'or qu'il ambitionnoit d'arracher à cette nouvelle Colchide. Il n'a pas eu le bonheur ni le loiſir d'achever ce qu'il avoit commencé. Je vais, d'après les mémoires qu'il a laiſſés, tâcher de faire connoître ſon travail, & le pays qu'il a parcouru.

M. Sieuve a vérifié & confirmé tout ce que les Voyageurs qui l'ont précédé, nous ont dit de la Louiſiane (1), de la beauté du climat, de la ſalubrité de l'air, de la fertilité des terres, des pâturages & des bois de toutes les qualités qu'on y trouve, propres à la conſtruction.

Ce terrein, ſuivant l'Obſervateur, ne peut être fatigué, parce qu'il eſt entrecoupé & arroſé par des rivières qui le fécondent : il eſt préférable au ſol

(1) Découverte en 1673, par un François, nommé La Salle.

presqu'épuisé des Antilles, où l'on respire un air mal sain qui n'est pas purifié par les vents qui règnent à la Louisiane.

Le fleuve Mississipi a, comme le Nil, des débordemens périodiques. Cette même cause de fécondité en Egypte & dans la Louisiane, fit soupçonner à M. Sieuve une analogie de productions qu'on a découvert depuis exister sur toute la surface du globe sous la même latitude. Pour s'en assurer, il essaya de semer différentes graines d'Egypte & de Syrie ; le safranon & le coton de Saint-Jean d'Acre vinrent à souhait : le mastic & la coque du Levant n'eurent pas un succès aussi marqué que les autres ; peut-être, ajoûte M. Sieuve, parce qu'il n'en eut pas le même soin, les jugeant moins intéressans.

Encouragé par ces premières expériences, il essaya de planter des arbres fruitiers d'Europe. Tous ces arbres, ceux mêmes qui ne viennent que dans les climats les plus chauds, comme le grenadier, l'olivier, l'amandier, l'oranger & le figuier lui donnèrent des fruits. Il fit le même essai avec succès sur le jardinage & les fleurs : toutes ces espèces lui parurent avoir acquis, au-lieu de perdre & de dégénérer. Il fut aussi heureux pour les plantes & les simples à l'usage de la Médecine. Enfin il reconnut qu'on pouvoit tirer de la Louisiane tout ce que l'Egypte nous fournit, en y ajoutant l'indigo, le coton, la cire, le tabac, le suif, la viande salée de bœuf sauvage, l'huile d'ours, les pelleteries de chevreuil, entières & en parchemin.

Des divers établissemens qui avoient été formés successivement, celui de M. Pâris de Montmartel étoit le plus considérable. On faisoit dans ses habitations de très-belles soies, dont on admiroit en France le brin, le lustre & la finesse. M. Sieuve étoit étonné de voir qu'on eût abandonné ce travail, & qu'aucun habitant n'eût entrepris d'élever des vers à soie dans un pays où l'on pouvoit le faire avec plus de facilité & de profit qu'en Europe. Les forêts abondent en mûriers de toute espèce, & leur feuille est préférable à celle d'Espagne.

M. Sieuve rapporte qu'en 1751, un Naturaliste éprouva qu'on pouvoit faire éclorre les vers à soie jusqu'à trois reprises consécutives, & se procurer par conséquent en un an trois récoltes. Cette expérience excita l'admiration & la surprise, & ne fut qu'applaudie par ceux qui auroient dû en profiter.

Le commerce des pelleteries fut très-avantageux aux premiers Entrepreneurs. Un François, nommé Blanpein, s'étoit établi chez les petits Attakapacs, &, par

Digitized by Google

par ses relations avec les Sauvages, il tiroit de leur pays, chaque année, vingt mille peaux de chevreuil en parchemin. Un Evrivain du Roi, plus protégé, dépouilla Blanpein du Privilége qu'il avoit obtenu & mérité, & ne fut pas le faire valoir.

La graisse d'ours, que les habitans de la Nouvelle Orléans emploient au défaut de l'huile d'olive, étoit encore l'objet d'un commerce important. Les jours sont très-communs à la Louisiane, & tellement chargés de graisse, qu'à peine peuvent-ils se traîner. On les chasse, on les conduit comme des troupeaux de moutons.

C'est une chose bien remarquable pour le Philosophe, que cette inertie, peut-être exagérée dans l'espèce humaine, qui est encore plus frappante dans les animaux répandus sur le vaste continent de l'Amérique. M. de Buffon croit que la Nature y est encore en adolescence. M. de P..... l'y voit dans un état de décrépitude & de caducité. Il seroit difficile de rapprocher deux opinions aussi opposées; mais l'hypothèse de M. de Buffon paroît la plus admissible, parce qu'elle est le résultat de toutes les observations qu'on a faites sur le Nouveau Monde.

Il n'y avoit pas très-long-temps que l'Amérique étoit sortie du sein des eaux, lorsque le fameux Colomb en fit la découverte. Tous les grands caractères de l'inondation y sont profondément tracés. L'œil attentif y voit des fleuves de trente lieues de large, des lacs multipliés, des forêts vastes, épaisses, impénétrables, des golfes enfermés, des bayes immenses, des peuplades éparses, & non civilisées.

La modicité des fleuves de notre hémisphère, comparés à ceux du Nouveau Monde, encore plus remarquable par la hauteur des collines qui les enferment, & leur resserrement dans le centre d'un vaste bassin qu'ils ont dû remplir; la retraite des eaux de la mer, (*omnia pontus erant*); cette différence prodigieuse dans l'ascension des marées qui parcourent à peine l'espace de trente lieues sur les côtes peu élevées de l'Océan, tandis qu'elles en remontent cent-cinquante sur les côtes escarpées de l'Amérique; toutes ces observations nous indiquent une cause lente, générale, & jusqu'à présent ignorée.

La chûte d'une pomme développa au grand Newton le mystère de la gravitation. Le fleuve St. Laurent a révélé à un Voyageur François (1), qui a

(1) M. de S.

Digitized by Google

passé sa vie à étudier la Nature dans les deux Mondes connus, qui n'avoit pas lu les Questions de Sénèque, ce que ce Philosophe, & d'autres avant lui, avoient cru reconnoître. La terre, indépendamment de son mouvement de rotation diurne de l'Ouest à l'Est, auroit-elle un autre mouvement de vibration insensible de l'Est à l'Ouest ? Il résulteroit de cette hypothèse, que les eaux de la mer, dont le grand réservoir est au Sud, devroient alternativement, par l'isthme de Suez & celui de Panama dans le golfe du Mexique, qui sont les deux anses du grand vâse de l'Océan, se répandre sur toutes ces parties du globe, afin que celles qui se trouvent actuellement sous la ligne, ne soient pas éternellement calcinées par les feux brûlans du soleil, & que les glaces entassées ne tiennent pas constamment la Nature engourdie & inactive sous les poles. Notre planette, sous cet aspect, semble blesser, à nos lumières trop bornées, l'idée que nous avons de la justice & de la bienfaisance du Créateur. Il ne peut y avoir d'inégalité dans la distribution générale des biens que sa main dispense. *Les richesses*, a dit un Philosophe moderne (1), *en se retirant d'un pays où elles ont séjourné, y déposent presque toujours la fange de la bassesse & du despotisme.* Les eaux de l'Océan, au contraire, dans leurs inondations périodiques, ne couvriroient les terres que pour y déposer un limon nutritif, & des sels principes de la végétation. *Lædi non debent terræ, sed abscondi* (2). Abandonnons, soumettons cette conjecture à ceux dont le nom & le suffrage pourroient seuls la faire valoir.

On me pardonnera d'avoir ajouté aux recherches de M. Sieuve, un article qui n'est pas étranger au sujet de la seconde Partie de cet Eloge.

Je reviens à la Louisiane, où M. Sieuve a reconnu différentes mines de plomb, de fer, de cuivre & d'argent, & de marcassites de plusieurs espèces. On n'en exploitoit aucune, & toutes ne sont pas connues. A vingt-cinq lieues de la principale habitation des Arkansas, on trouve une petite chaîne de montagnes où croît le véritable crystal de roche; l'eau en est nette, & la qualité supérieure. Lorsque ces montagnes sont frappées des rayons du soleil, elles offrent de loin le plus brillant spectacle; & quand elles reçoivent la lumiere pâle & argentine de la lune, elles réfléchissent un éclat plus doux, & la clarté la plus agréable.

(1) Helvétius, de l'Homme.

(2) Senec. Quæst. Nat.

Pluſieurs Peuplades éparſes ſont répandues dans cette vaſte plaine de la Louiſiane. Les plus conſidérables ſont les *Natchès*, les *Arkanſas*, les *Attakapacs*, les *Illinois* & les *Natchitoches*. Celle des Natchès eſt la ſeule qui eſt policée, & qui a un culte particulier.

Ce Peuple a un Manitou, qui eſt une petite figure humaine faite d'argile. M. Sieuve a trouvé dans le Temple de ce Dieu, qui n'eſt qu'une grande hute, le feu ſacré, comme chez les Romains, des Vierges deſtinées à l'entretenir, & punies du dernier ſupplice s'il vient à s'éteindre. Cette conformité entre des Peuples qui n'ont eu aucune communication, fait remonter à une origine commune pour les Nations diſperſées.

Lorſque les Natchès vont à la guerre, l'ordre abſolu du Chef, qui eſt deſpote, entraîne après lui tout ce qui peut porter les armes. Tout marche; les femmes ſeules & les enfans reſtent dans les habitations, où on leur laiſſe de quoi ſubſiſter juſqu'au retour de l'armée.

Les guerriers qui ont fait des priſonniers & rapporté des dépouilles, ſe raſſemblent dans le chef-lieu, ſe rangeant par ordre pour haranguer leur Chef ſur les évènemens du combat. Vient enſuite un Jongleur, Médecin & Aſtrologue, qui doit expliquer & confronter les ſonges du Général & les ſiens. Il rapporte ceux qu'ils ont eus l'un & l'autre pendant la durée de la campagne; l'application n'eſt pas difficile à faire. Cette Aſſemblée décide de la ſcience ou de l'incapacité du Devin. S'il ne ſait pas mêler adroitement le faux avec le vrai, s'il joue mal ſon rôle, il eſt renvoyé & remplacé ſur-le-champ. Les Romains & les Gaulois ne traitoient pas ainſi leurs Augures & leurs Druïdes. Il eſt remarquable qu'on trouve chez des Sauvages une crédulité ſuperſtitieuſe qui admette des bornes.

Les Natchès ſavent que leur Jongleur les trompe, mais ils ne lui permettroient pas de les tromper groſſièrement.

On ſera auſſi étonné de trouver des Puriſtes parmi des Sauvages. Les Arkanſas ſe piquent d'émulation, de parler correctement & de ne pas ſe répéter. Si l'un d'eux héſite & ſe reprend, un autre le relève, prend la parole, & ſucceſſivement le fil du diſcours & de la narration non interrompue, eſt ſuivi par un interlocuteur : on ſoutient l'attention en évitant & les fautes qui ne lui échappent pas, & la longueur qui la fatigue.

Arbres.

M. Sieuve a observé trente-huit sortes d'arbres de haute-futaie, & d'arbres fruitiers qui croissent dans la Louisiane, depuis la pointe de la Hache en remontant le fleuve Missisipi, jusqu'au pays des Illinois, & dans l'intérieur des terres. Je me bornerai à rapporter ceux dont M. Valmont de Bomarre ne fait pas mention, ou qu'il n'a pas entièrement connus.

Laurier tulipier. Cet arbre est, selon M. Sieuve, le Roi des forêts de la Louisiane, non-seulement par son élévation & l'étendue de ses branches, mais encore par la nature de ses feuilles & de ses fruits. Sa feuille est un quarré oblong tronqué sur les côtés & au sommet, large de huit pouces sur dix de long, d'un vert foncé (1). Son fruit a la forme d'une pomme de pin, portant intérieurement une multiplicité de graines enveloppées d'une pulpe éclatante qui renferme dans ses cellules ou cloisons spongieuses, une huile abondante. M. Sieuve avoit reconnu, par plusieurs expériences, que cette huile pouvoit être employée à la fabrication du savon. Sa graine écrâsée laisse sur les doigts un rouge de carmin, & rend une huile dont l'odeur est très-agréable. Ce bel arbre porte chaque année des fleurs de la plus grande beauté. Le calice est composé de trois feuilles, & la corole de six pétales, qui présentent une rose d'un blanc d'albâtre veiné de rouge intérieurement. On peut, pour la grosseur, comparer cette fleur à une tulipe. Le bois de l'arbre est blanc, veiné de noir, & on le travaille aisément (2).

On trouve encore dans la Louisiane deux autres espèces de Laurier à graine noire. L'une est parfaitement semblable à celle d'Europe. Les graines de la seconde en diffèrent par la grosseur. La feuille est armée de piquans comme celle du houx. L'odeur en est très-forte. Le bois extérieurement blanc est dans l'intérieur d'un rouge pâle.

Sassafrax. Cet arbre est commun dans la Louisiane. Son fruit ne diffère pas beaucoup de celui du laurier. Sa feuille est un ovale allongé, souvent partagé en deux ou trois lobes. Il s'élève très-haut, & est fort touffu. Ses racines sont recherchées ; elles sont sudorifiques. Les serpents n'osent approcher de cet arbre, repoussés par l'odeur qui est agréable, mais très-forte. Le bois

(1) On le cultive en France avec succès. Celui de M. Duhamel a au moins 40 pieds de hauteur.

(2) M. Valmont de Bomarre ne parle pas de cet arbre précieux, & décrit le Laurier cerise, que M. Sieuve n'a pas même cité.

eſt à l'épreuve des punaiſes, & on l'emploie pour des meubles. M. le Monnier, Médecin de *Monſieur*, a le plus beau qui ſoit en Europe : il mérite bien d'être vanté.

Le Cirier. Cet arbuſte précieux ſe multiplie facilement, & ne demande aucun ſoin. Sa feuille eſt plus petite que celle de l'amandier, mais plus dentelée. Elle eſt dure & d'un vert foncé. Elle a le parfum du myrte. Sa graine reſſemble à celle du poivrier oriental, enfermée dans de petits bouquets qui s'élèvent le long des branches. Elle eſt de couleur blanchâtre; lorſqu'elle eſt mûre, on la détache avec les doigts, & la pellicule blanche qui l'enveloppe, eſt la cire. On la récolte en Novembre; on la fait tomber ſur des toiles pour la ramaſſer, & la mettre enſuite dans de petits vaiſſeaux de cuivre ou de bois. On la fait paſſer par le bain-marie.

La première cire qui découle des vaiſſeaux, eſt de couleur paille, la ſeconde eſt jaune, & la troiſième, qui eſt verte; eſt la plus difficile à blanchir. Cette cire, miſe en bougies, eſt ſi belle & ſi tranſparente, qu'on voit la mêche diſtinctement. Elle donne une lumière claire qui ne fatigue point les yeux.

Tupello, autrement dit, l'*Olivier bâtard.* M. Sieuve a eſſayé de faire avec l'huile provenant des olives ou du fruit de cet arbre, du ſavon qu'il trouvoit préférable à celui qu'on fabrique à Marſeille. Cet arbre vient dans des pays froids, & ſon bois eſt propre au charronage.

ANIMAUX.

Parmi les animaux quadrupèdes, M. Sieuve a remarqué le *Bœuf ſauvage.* Cet animal n'a de rapport avec les bœufs domeſtiques, que par la groſſeur qui eſt à-peu-près égale. Il diffère enſuite pour tout le reſte. Il a, comme le chameau, une boſſe aſſez relevée & étendue, couverte, ainſi que le reſte du corps, d'une laine fine, de couleur tirant ſur le noir, propre à être ouvrée. Sa tête eſt ramaſſée, le cou très-court, une crinière épaiſſe vient tomber entre les deux cornes, & couvre les grands yeux de l'animal; ce qui gêne la liberté de ſa vue. Ses cornes ſont noires, petites, pointues, & ne ſont point crochues. Il s'en ſert pour déraciner, pendant l'hiver, les petits arbriſſeaux qui ſont toujours verts.

M. Sieuve parle d'un animal que les Sauvages nomment *Apreth.* La femelle eſt ſujette, comme celle du ſinge, à des écoulemens périodiques. Lorſqu'ils

Digitized by Google

se renouvellent, elle se cache pour n'être pas apperçue du mâle. M. Sieuve ajoûte que tous les quadrupèdes de la Louisiane ont un caractère particulier.

OISEAUX.

Je ne prendrai de ses remarques sur les oiseaux, que ce qu'il dit de l'oiseau *Cendré*. Il a la couleur que désigne son nom. Ses plumes & ses aîles sont partagées en deux moitiés, dont l'une est cendrée, & l'autre d'un rouge éclatant ; au bout de ses grosses plumes, il y en a une petite naissante & de couleur de carmin.

PAPILLONS.

Je ne rapporterai aussi de la liste des Papillons, que le *Papillon de Cyprières*. Il a quatre aîles de grandeur ordinaire, couleur de soufre, rayé d'un beau bleu. Il a six pieds. Sa trompe est divisée à l'extrémité en deux branches, au bout desquelles sont deux petites éponges qui lui servent à pomper le suc du tupello. Le corps du Papillon est plus arrondi que long ; son dos est couvert d'une poussière couleur des jujubes, & son ventre d'une autre poussière très-noire. Il provient d'une chenille qui n'a que trois pouces de longueur, sur huit lignes de diamètre. Six petites ouvertures sous le ventre lui servent de jambes. La couleur de sa peau est d'un beau vert avec des raies rouges & jaunes ; les intervalles sont coupés par des filets noirs & presqu'imperceptibles. Elle se nourrit de la feuille tendre du cyprès. C'est en Mars que cette chenille paroît ; elle quitte le cyprès en Avril, pour aller faire sa coque sur le mûrier noir. Le Papillon en sort vers le 13 Mai. Il n'y a dans la Louisiane aucun insecte qui ait plus de rapport au ver à soie. Il offre encore une particularité digne d'attention.

Lorsque la coque est vuide, une araignée de moyenne grosseur & de couleur grisâtre, vient s'y loger, pour travailler à son tour à une espèce de soie d'un noir jais luisant, & assez forte. Elle est placée immédiatement sur celle de la chenille, en forme de peloton qui remplit le vuide de la coque ; lorsque l'infatigable araignée a fini cet ouvrage, elle en commence un autre. C'est une espèce d'entonnoir fait avec sa toile, & dont l'embouchure vient aboutir à l'ouverture de la coque. Cette toile est un tissu serré & artistement travaillé, dont le dessin est très-joli. Lorsque l'ouvrière a achevé son entonnoir, elle s'y loge & ferme l'ouverture par une autre petite toile toute unie, qui lui sert de trébuchet pour prendre les petits vermisseaux dont elle

se nourrit. Dès qu'une mouche s'y trouve prise, l'araignée fait un trou à sa portière pour s'en saisir. Elle le referme aussi-tôt, comme les pêcheurs relevent la maille échappée dans un de leurs filets.

M. Sieuve nous donne encore la description d'un Scarabée luisant, très-remarquable par l'éclat de son duvet, mais encore plus par son travail. C'est vers le mois de Juillet qu'on le voit paroître. Il a deux pouces de longueur sur six lignes de diamètre ; ses quatre aîles de couleur jaune sont cachées sous l'écaille qui lui sert de cuirasse. Elle est d'un vert doré & changeant jusqu'au défaut de la tête, qui est d'un beau noir. Il a sur sa tête deux mordans jaunes, pareils à ceux des tortues, une couronne à huit pointes de couleur noire ; à côté deux cornes très-aiguës, décrivant un demi-cercle.

On trouve ordinairement cet insecte sur le vieux bois, où il fixe sa demeure jusqu'au retour de l'hiver. Le procédé qu'il emploie pour se procurer sa nourriture, est curieux. Il commence par pointer une de ses cornes dans l'arbre, & lorsqu'elle est entrée un peu avant, le Scarabée déploie ses aîles, se tient suspendu en équilibre ; il tourne verticalement autour de la première corne, jusqu'à ce qu'elle soit bien enfoncée, & avec l'autre il trace un cercle qu'on croiroit avoir été fait par le compas. En continuant de tourner sur lui-même pendant l'espace de huit minutes, il fait un trou dans l'arbre de la profondeur de six pouces, quelquefois de huit. On diroit que c'est l'effet de la tarière, & non des foibles cornes de ce petit animal. A mesure que le trou s'approfondit, les deux pattes voisines de la tête sont employées à expulser la sciure du bois : l'insecte s'introduit enfin dans le trou horisontal avec le secours de sa couronne, faite comme une petite scie courbe. Il creuse ensuite un autre trou perpendiculaire au premier ; & c'est dans le fond de ce dernier que le laborieux Scarabée trouve un petit ver jaune qui lui sert de pâture, & qui est le prix de son long travail. Exemple de ce que tant d'hommes dévoués au besoin & à la peine, & moins industrieux encore, doivent faire pour se nourrir.

On regrettera sans doute que M. Sieuve n'ait pas poussé plus loin ses observations, ne nous les ait pas données lui-même, & nous laisse à désirer celles qu'il avoit faites, & qui nous manquent. On peut dire de cet Observateur infatigable, de cet homme vertueux, qu'il n'a pas assez vécu pour sa patrie, pour sa famille, pour ses amis.

Victima nil miserantis orci. *Horat. Od.*

Digitized by Google



DE L'EDUCATION PUBLIQUE, OU DU COLLÉGE DE MARSEILLE.

Quod utile, quid non. Horat. (1)

L'ÉDUCATION publique à Marſeille ne ſera pas différente de celle qu'on reçoit dans l'intérieur du Royaume, & que la Capitale déſire elle-même de perfectionner, ſi elle eſt bien dirigée. Mais elle aura eſſentiellement en vue les Citoyens les plus utiles à une ville maritime & commerçante.

Les Sciences, les Lettres, les Beaux-Arts ſeront toujours cultivés à Marſeille, comme ils l'étoient anciennement à Athènes, & le Commerce dominant ne doit pas les exclure.

Voudroit-on que le Collège de la ville ne fût que pour les jeunes-gens qu'on deſtine au Commerce, & que le Commerce ſeul doit former ?

C'eſt en ſuivant le Barreau que celui qui ſe voue à cette profeſſion, en fait l'apprentiſſage ; c'eſt dans les divers comptoirs des Négocians que le jeune élève apprend à le devenir ; c'eſt à bord d'un navire qu'on ſe fait matelot, en quittant les jeux de l'enfance, pour être un jour en état de commander.

Que le jeune apprentif qui doit ſe diſtinguer dans la Carrière du Commerce (2), y entre de bonne heure ; qu'il reçoive auparavant les inſtructions que la bonne éducation exige ; qu'il apprenne les principes, les élémens des Sciences, les Langues vivantes les plus néceſſaires à l'état qu'il veut embraſſer. Il ira ſe perfectionner tôt ou tard dans les villes où le Commerce

(1) Pleniùs, ac meliùs Chryſippo, & Crantore dicet ? *Ep.* 2.

(2) On trouvera dans l'ancien Journal du Commerce, imprimé à Bruxelles, un Traité bien fait ſur l'Education du Négociant. *Fév. 1762. T. I. p. 71. & T. ſuivans.*

fleurit,

fleurit, où il trouvera des leçons & des modèles. Ainſi le Peintre & le Sculpteur vont travailler dans la Capitale où ſont tous les chef-d'œuvres de l'Art. Rome eſt l'école des Artiſtes, comme un port de mer, que le Commerce a rendu un port franc, eſt la ſeule école où ſe forment les Négocians & les Navigateurs.

Le Collége qui a pour objet l'inſtruction générale, ne peut ſe borner à celle d'une ſeule claſſe de Citoyens, même en réformant l'ancien uſage, ou l'ordre établi pour le cours des études.

Le Traité de celles du Marſeillois doit être l'Hiſtoire raiſonnée de Marſeille ancienne & moderne, dont j'ai voulu tracer le tableau. S'il a l'ambition d'y mériter l'ancien titre de ***Nobilis Mercator***, que j'ai dû lui rappeler, ſon éducation eſt preſque achevée, & je réponds de ſes ſuccès.

Marſeille, qui, par ſon heureuſe ſituation, réunit toutes les branches du Commerce le plus étendu ; qui, ayant fondé celui du Levant, l'a livré à ſes Citoyens accoutumés à le regarder comme leur patrimoine ; Marſeille eſt une excellente école pour nos Négocians. Ceux de l'intérieur du Royaume, & même nos rivaux étrangers, s'y raſſemblent pour augmenter la concurrence, & pour s'inſtruire.

Mais, s'il n'y a rien de nouveau à dire ſur l'éducation en général, nous ne pouvons refuſer de répondre à nos Chefs municipaux qui nous interrogent. Le Citoyen qui pourra leur offrir le meilleur plan à ſuivre pour l'éducation publique, aura la gloire d'être le Légiſlateur de ſa patrie : il aura rempli ſon obligation, & il pourra nous promettre une génération nouvelle, après avoir indiqué, pour rendre l'éducation utile, la méthode la plus convenable, relativement à la conſtitution de la ville, & au génie de ſes habitans. On demandoit à Solon ſi les Loix qu'il avoit données aux Athéniens, étoient les meilleures ; & ce Sage répondit (1), qu'elles étoient les meilleures qu'ils fuſſent capables de recevoir.

Ne ſortons point de Marſeille. C'eſt dans le ſein de la mère commune, où ſes enfans doivent être élevés, que (2) Xénocrates vouloit

(1) Platon. in Solon.

(2) Hiſt. Anc. T. IX. p. 550. Ce Xénocrates eſt celui qui comparut à Athènes devant les Juges, pour rendre témoignage ſur une affaire. S'étant approché de l'Autel pour jurer que ce qu'il avoit affirmé étoit vrai, les Juges ſe levèrent pour l'en empêcher, déclarant que la ſimple parole de Xénocrates leur tenoit lieu de ferment. *Id.*

& avoit droit d'attendre que « dès la plus tendre enfance, de ſages & vertueux diſcours, ſouvent répétés en préſence des jeunes-gens, mais ſans » affectation, s'emparaſſent, pour ainſi dire, de leurs oreilles, comme d'une » place vuide encore vacante, à travers de laquelle le vice & la vertu peuvent » également pénétrer au fond du cœur ».

Et quels Maîtres ſeront plus intéreſſés & plus attentifs à bien diriger la Jeuneſſe, que ceux qui ſeront conſtamment ſurveillés par les auteurs de nos jours, & par les Pères de la patrie (1) ?

Ces ſages Adminiſtrateurs, qui veulent donner à l'éducation publique toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible, par cette ſeule annonce, nous diſent : « N'envoyez plus vos enfans loin de nous, pour être élevés dans la Capitale. » Qu'ils ſoient ſous vos yeux & les nôtres. Pourquoi les arrachez-vous à » leur berceau pour leur donner le lait que vous achetez, celui d'une femme » étrangère (2) » ?

Vous oubliez que la patrie eſt la mère commune qui veut nourrir & élever tous ſes enfans. Ils reviendront de la Capitale plus Pariſiens que Marſeillois ; ils reviendront pour vous méconnoître, pour blâmer l'éducation, les manières, le langage, & pour tout dire, la profeſſion de leurs pères. « La » Jeuneſſe, **diſoit Mentor**, ſe livre à cette critique préſomptueuſe qui la » dégoûte de tous les modèles qu'elle a beſoin de ſuivre, & qui la jette » dans cette indocilité incurable. Vous devez, Télémaque, aimer, imiter, » reſpecter votre père, quoiqu'il ne ſoit point parfait (3) ». Ajoutons que ce n'eſt qu'auprès de lui, & dès la plus tendre enfance, qu'on profite de cette utile leçon, & que nous nous faiſons un devoir religieux, une douce habitude, d'aimer l'Auteur de nos jours, qui ſe livre lui-même ſans effort aux mouvemens qui l'entraînent.

Mères tendres, dont les enfans ont ſucé le lait en naiſſant, ce lait que la Nature ne vous a donné que pour eux, & dont vous n'avez pas impunément fait tarir la ſource, afin de vous diſpenſer d'un pénible devoir ; mères tendres, vous n'avez pas mérité d'éprouver la peine d'arracher des bras, du ſein d'une nourrice, ou d'une mère étrangère, l'enfant qui préfère celle qui lui a donné ſon lait, à celle qui lui a donné le jour. Vous le prendriez en vain ſur votre

(1) Hic ament dici Patres. *Horat. Od.*

(2) Educit obſtetrix, educat nutrix, inſtituit pedagogus. *Varr. de Lib. Educ.*

(3) Télémaque, Tome I, Liv. 12.

ſein fermé pour lui. Prompt à vous repouſſer, il ſe refuſera obſtinément à vos careſſes. Il rappelera, par ſes cris & par ſes larmes (1), celle qui, forcée de vous le rendre, excite votre pitié en vous l'abandonnant. Mères tendres, aimez votre fils & la patrie. Qu'il ſoit nourri par vous, élevé ſous vos yeux, inſtruit par vos leçons & vos exemples. Ne permettez pas qu'il vous ſoit enlevé pour revenir étranger dans la ville qui l'a vu naître, ou il ſera toujours impatient d'en ſortir. L'amour de la patrie animeroit-il un cœur auſſi froid pour elle que le ſien ? Imitez les plus illuſtres, les anciennes Dames Romaines. Elles nourriſſoient (2) leurs enfans, qui étoient élevés dans la maiſon paternelle ; & ces enfans étoient les premiers ſujets, les ornemens de la République.

Tacite nous parle avec frayeur des vices qui infectoient la Capitale de l'Empire (3). Et que ne pouvons-nous dire après lui, en citant un autre Agricola, qu'un digne Citoyen doit, comme cet illuſtre Romain, ſes vertus à la ſageſſe & aux mœurs de cette ville où il a reçu une excellente éducation ?

Et nous, qui regrettons cet heureux temps, nous nous expatrions de bonne heure (4). Mais combien de Citoyens ſe ſont repentis trop tard d'avoir ſuivi ce dangereux exemple, d'avoir fait élever leurs enfans loin de leurs foyers, par des Maîtres véritablement habiles, mais peu propres à leur inſpirer le goût de l'état qu'ils doivent embraſſer. Ils parleront ſouvent d'un père riche, & rarement d'un père tendre que le jeune élève doit chérir & imiter.

Il faut, il faut avoir été conduit juſqu'à l'adoleſcence par la main pater-

---

(1) Il demande ſa mère, en pleurant dens ſes brae.

Vers heureux du Poëme nouveau, *les quatre Ages de l'Homme*, en quatre Chants ; à Paris, chez Moutard.

(2) Suus cuique filius ex caſtâ parente natus, non in cellâ emptæ nutricis, ſed gremio ec ſinu matris educabatur. Sic Corneliam Gracchorum, ſic Aureliam Cæſaris, ſic Attiam Auguſti matrem, præfuiſſe educationibus eccepimus. *Dial. de Orat.* 28.

Legimus epiſtolas Corneliæ matris Gracchorum ; apparet filios non tam in gremio educetos, quàm in ſermone matris. *Cic. de Clar. Orat.*

(3) Arcebat eum eb illecebris peccantium, propter ipſius bonam, integramque naturam, quòd ſtatim parvulus, ſedem ec megiſtram ſtudiorum, Maſſiliam habuerit, locum Græcâ comitate, & provinciali parcimoniâ miſtum ec benè compoſitum. *Tac. V. Agric. IV.*

(4) Nos Petriam fugimus. *Virg.*

nelle, pour être le fils de Tobie (1), un fils docile & vertueux.

Que la Nobleſſe, deſtinée à primer dans la carrière militaire, jouiſſe des bienfaits du Roi dans cette Ecole fondée pour elle. Que l'apprentif Avocat, reſpirant de bonne heure l'air du Barreau, étudie dans la Capitale de la Province, où ſes talens ſe développeront à la vue des plus grands modèles.

Que celui qui eſt deſtiné à un état ſaint, achève dans les Communautés Religieuſes, ou dans les Séminaires, les études préliminaires ſur leſquelles il doit être interrogé avant ſon initiation. Mais que Marſeille commerçante s'occupe du ſoin de former la meilleure Ecole poſſible pour la claſſe la plus importante pour elle de ſes Citoyens.

Si cette ville conſulte ſes plus anciens Fondateurs, les pères des Phocéens, & nos premiers Maîtres, ils lui diront que les Légiſlateurs des Athéniens, de ce peuple le plus religieux de la Grèce, « s'étoient fait un point capital » de l'éducation de la Jeuneſſe, dont ils avoient ſenti toute l'influence ſur » le bonheur & la gloire d'un Etat Républicain (2) ».

Les enfans de la plus vile extraction étoient réſervés pour la pratique des Arts Méchaniques. On inſtruiſoit tous les autres conformément aux Loix de Solon, dans les Lettres & la Philoſophie. On leur formoit l'eſprit, on ne s'attachoit pas moins à les rendre adroits & vigoureux, en les aſſujettiſſant à tous les exercices du Gymnaſe. Ils apprenoient à monter à cheval, à chaſſer, à nager, &c. On les diſtribuoit en claſſes différentes.

La première étoit celle des enfans (3) à l'âge de ſept ans. Ils étoient inſcrits ſur le rôle de cette claſſe, qui avoit des Maîtres, Officiers & Inſpecteurs. A dix-huit ans accomplis, ils montoient à celle des Ephèbes (4), ſur le

(1) Celui qui a pleuré le plus long-temps & le plus amèrement ſur le tombeau d'un père religieux & tendre; qui a été le plus fidèle exécuteur de ſes volontés; qui a fait, pour honorer ſa mémoire, ce que voulut faire l'inconſolable Cicéron (a) pour ſa fille Tullie, eſt un fils vertueux, que ſon père a toujours porté ſur ſon ſein, & n'a pas quitté un ſeul inſtant. M. H... de Marſeille. *Voyez ſon Eloge.*

(2) Horace lui rend ce témoignage:

Adjecère bonæ paulò plùs artis Athenæ;
Scilicet, ut poſſent curvo dignoſcere rectum.

Lib. I. Ep. 2.

(3) Παῖδες.

(4) ΕΦΗΒΟΙ.

(a) La méchanceté de ſes ennemis l'accuſa de l'avoir trop aimée. *Diſſert. ſur le Fanum de Tullie, par M. l'Abbé Mongault, Membre de l'Académie des Inſcriptions, &c. T. I. p. 383. 384.*

Digitized by Google

rôle defquels on les infcrivoit en cérémonie. C'étoit pour deux ans, pendant lefquels ils achevoient leurs exercices de Gymnafe, & ils préludoient aux exercices militaires. Les Ephèbes étoient fubordonnés à des Officiers qui veilloient fur leurs mœurs & leur conduite (1).

Nous fommes forcés de convenir qu'une méthode purement fcholaftique nous a bien éloignés de cette fage inftitution, & que, fi nos anciens Collèges ont formé, (car il ne faut rien diffimuler de ce qu'on peut dire à leur avantage) des hommes qui, ayant retenu la feule chofe qu'on en rapporte, l'habitude du travail, la conviction de la néceffité d'étudier pour apprendre, fe font élevés eux-mêmes ; une ville maritime & commerçante doit déterminer & donner, comme Athènes, le modèle de la meilleure éducation propre à ceux qui doivent être utiles à leur patrie. C'eft donc dans le fein de Marfeille que les Citoyens les plus précieux doivent être élevés (2).

L'expérience nous prouvera que les vrais Citoyens ne fe forment que dans le lieu de leur naiffance, & dans la fociété de leurs compagnons du même âge. On ne meurt plus une autre fois pour Sparte & Athènes, mais on vit encore pour la patrie.

Malheur à la ville que fes habitans font forcés d'abandonner, fi une maladie contagieufe la dévafte, fi l'éducation publique, y étant mauvaife ou négligée, y eft devenue un fléau deftructeur, ennemi de l'innocence & de la vertu ! Sans doute les mœurs y font (3) corrompues, lorfque l'exemple

---

(1) Hift. de l'Acad. des Iofcriptions. Differt. de l'Abbé Belley, T. XXIII. p. 583.

Education, fimple, meis foblima, dit le Contioueteor de l'Hift. da France, M. Garnier. Obfervat. Hift. fur l'Education. Hift. de France, T. XXV. p. 515 & fuiv. Les Grecs epprenoient, ejoûte-t-il, (p. 518.) la fcience du Citoyeo.

(2) Ante ora parentum. *Virg.*

Le père d'Horace, pour donner une éducation à fon fils, le fit élever à Rome, où il l'accompagna, où il voulut être fon rigide infpecteur, poor le former à la vertu : il affiftoit même eux leçons qu'oo lui donooit. Horace en parle avec une reconnoiffance véritablement touchante :

Puerum Romem aufus eft portere docendum....
Ipfe mihi cuftos incorruptiffimus omnes
Circum doctores ederat. *Lib. I. Sat, 6.*
Servavit ab omni
Non folùm facto, &c.

(3) Lorfque l'éducation n'influe pas affez fortement fur les mœurs publiques pour les corriger, les mœurs oe manquent jamais de corrompre & de dépraver l'éducation. *Obferv. Hift. fur l'Education, par M. Garnier, Hift. de France, T. XXV. p. 528. 529.*

Digitized by Google

public & domestique n'y tient pas lieu de la meilleure éducation ; lorsqu'on est obligé de réformer cette éducation pour l'opposer comme une digue souvent trop foible à la dépravation, à ce torrent qui, tombant des montagnes voisines, menace d'inonder le champ fertile que nous avons ensemencé.

Que doit-on enseigner, disoit M. Duclos (1) ? comment doit-on l'enseigner ? Ici j'entre en matière. Je dois être armé pour combattre le plus redoutable ennemi qu'on va m'opposer. C'est l'usage local, universel, cette méthode adoptée généralement, défendue par le souvenir & l'exemple de nos sages ayeux, qui l'ont constamment pratiquée ; & en l'alléguant, on ne distingue pas ce qu'ils ont fait de ce qu'ils ont été. Pratiquons la vertu & la frugalité (2) comme eux ; mais profitons des lumières que nous avons acquises. Ne dois-je pas me regarder ici, non comme cet usufruitier qui dévore, mais comme tenant la place de ce propriétaire attentif qui veut améliorer, & qui, en donnant à ses propres laboureurs un instrument facile pour semer le grain, & (3) une méthode nouvelle, n'est pas assuré d'être obéi, s'il exige d'eux qu'ils ne continuent plus de faire ce qu'ils ont appris, & ce que leurs pères ont fait ? La réforme la plus nécessaire du relâchement & des abus, est peut-être moins difficile ; mais je ne parle pas à des hommes agrestes & ignorans : j'adresse & je soumets mon plan d'instructions à des Maîtres éclairés qui m'ont peut-être prévenu, & qui sont forcés eux-mêmes d'obéir à l'ancien usage.

Examinons en premier lieu si la méthode que nous suivons, & que nous avons trouvé établie dans les Colléges, a été faite pour nous. Une réforme est bien avancée, lorsqu'on a prouvé la nécessité de réformer.

Je suis obligé de remonter à l'époque de l'ancienne décadence des études dans les Gaules (4), dès la fin du sixième siècle, c'est-à-dire, environ cent ans après l'établissement des Francs.

---

(1) M. Duclos, Consid. sur les Mœurs.

(2) Hanc olim veteres coluêre Sabini. *Virg. Georg. I.*

(3) Ramosque falce amputans feliciores inserit. *Horat. Od.*

(4) Charlemagne avoit connu en Italie & amené en France, un Anglois célèbre pour son savoir & sa vertu, Alcuin, qui établit la première Académie en France. On ordonna bientôt d'ouvrir des Ecoles dans les Eglises Cathédrales & les Abbayes. On y apprenoit la Théologie & les Humanités ; & telle est, suivant l'opinion commune, l'époque de la fondation de l'Université de Paris, en 782. *Hist. de Vély, T. I. p. 411. 412.*

Nous en avons, dit l'Auteur de l'Histoire Ecclésiastique, un exemple sensible dans Grégoire de Tours.

« Il reconnoît lui-même qu'il avoit peu étudié la Grammaire & les Let» tres ; & quand il ne le diroit pas, on le connoît assez à son style, qui » est son moindre défaut. Il est crédule jusqu'à l'excès ».

Les Savans du neuvième siècle, dit encore l'Auteur que j'ai cité, voulant embrasser toutes les études, n'étudioient rien exactement...... *Les études superficielles des Collèges, font croire qu'on fait ce qu'on ne fait pas ; ce qui est un dégré au-dessous de l'ignorance* (1).

Jugeons-nous d'après cette assertion, & essayons de nous garantir du même reproche. Convenons que l'ancien Collège, n'ayant pour objet que l'étude du Latin, & des Clercs pour écoliers, n'est pas le nôtre. Il n'est proprement qu'un premier Séminaire. Marseille, dans son éducation publique, doit se proposer de former des Citoyens utiles en tout genre, & principalement dans la classe la plus nombreuse qui fait fleurir un commerce riche & précieux, qu'une ville maritime, même en jouissant de la liberté & des droits d'un port franc, ne veut pas abandonner à des mains étrangères.

A cet effet, comme nous l'avons déja dit, que doit-on enseigner, & comment doit-on l'enseigner (2) ?

Je ne veux point détruire, mais réformer. Un changement total, quoique fait pour opérer le bien le plus durable, est une subversion ou une révolution toujours effrayante. Ne rejettons pas ce que nous avons sous la main ; n'appelons pas des hommes nouveaux. Nous serons assez forts, si ceux que nous avons, & que nous voulons employer, nous secondent. Ce n'est que pas-à-pas & lentement qu'on arrive au but qu'on veut atteindre ; on peut s'en éloigner en s'élançant pour y parvenir.

CLASSES.

L'enfant de sept à huit ans qu'on amène au Collége, ne sait que lire &

(1) Cinquième Discours de l'Abbé Fleury, sur l'Histoire Ecclés. p. 415.

(2) On trouve parmi nous, dit M. Duclos, beaucoup d'instruction & peu d'éducation ; on ne s'est pas encore avisé de former des hommes : mais je ne sais si j'ai trop bonne opinien de mon siècle ; il me semble qu'il y a une fermentation de raison universelle qui tend à se développer, qu'on laissera peut-être se dissiper, & dont nous pourrions encore diriger & hâter les progrès *par une éducation bien entendue.* Consid. sur les Mœurs, p. 30 a 34.

écrire ; & à qui allons-nous le livrer ? A un Novice qui, venant d'achever ses études, ou l'ancien cours de latinité dans le cercle scholastique, croit, parce qu'il pourra montrer les élémens d'une Langue qu'il se flatte de posséder, être en état de pétrir, de façonner la molle argille sur laquelle il va appliquer des mains neuves, & peut-être inhabiles : il promet de diriger, de soigner cette tendre enfance qui lui est confiée ; il va se mettre à la tête de ses élèves.

O jeune homme (1), où allez-vous ? Vous voulez être Professeur, & vous n'êtes qu'un apprentif (2).

Pour être en état de conduire des enfans, avez-vous appris à les connoître, & même à connoître les hommes ? Le Médecin qui traite avec succès les maladies de cet âge tendre, n'est pas un Docteur sorti récemment comme vous de l'Ecole, mais un Médecin exercé.

Vous ne pouvez montrer à vos élèves que ce qu'il n'est pas encore nécessaire qu'ils apprennent. Serez-vous même assez indulgent pour les supporter, assez imposant pour les contenir ? C'est à celui qui a vieilli dans l'inégale carrière que nous parcourons, à protéger, à instruire, à gouverner & à fixer autour de lui ce jeune essaim qui demande un Roi pour lui obéir. Le père de famille livre la tendre enfance à l'ayeul qui la gouverne souvent avec plus de douceur que lui, qui la soulève dans ses bras, la prend sur ses genoux, & la corrige sans l'effrayer. C'est auprès de ce vieillard complaisant, qui flatte, qui interroge & se fait écouter, que l'enfant répète & apprend à bégayer les premiers mots qu'il s'efforce de prononcer (3). Achille & Alexandre enfans, eurent pour précepteurs le vieux Chiron, & le vieux Aristote. Minos donnoit aux jeunes-gens des vieillards qui les présidoient, & qui, en les entretenant, leur proposoient les grands hommes pour modèles.

Jeune Instituteur, soyez dans cette première classe, mais n'y soyez qu'en second, sous un Maître exercé qui sera le vôtre, qui vous contiendra vous-

(1) Quò te, Mœri, pedes ? *Virg. Buc.*

(2) O quid agis ? fortiter occupa portum.
Nonne vides ut nudum remigio latus, &c.
Horat. Od.

(3) Nec tædebit avum parvo advigilare nepoti,
Balbaque cum puero dicere verba senem.
Tibul. L. II. Elég. V.

même,

même, ſi dans l'effervescence de l'âge, vous n'êtes pas aſſez modéré. Vous le ſeconderez, vous répeterez ſes leçons à ceux qui autour de vous ne l'auront pas entendu. Non, un Maître ſeul ne peut ſuffire à un trop grand nombre d'élèves; & j'exige ce ſecond dans les premières claſſes, c'eſt-à-dire, juſqu'à celle où les jeunes-gens ſont aſſez forts pour ſuivre celui qui les conduit.

Que l'acte de Religion ſoit le premier de voir, non en Latin, pour ne pas accoutumer les enfans à prier Dieu machinalement, mais en François; & qu'une courte priere ſoit toujours ſuivie d'une courte inſtruction.

Après l'inſtruction, déclinez un nom maſculin ou féminin, & dictez des mots analogues, que vos écoliers repèteront & apprendront par cœur.

Enſuite une demi-heure pour l'Hiſtoire ſainte, & une autre pour la Géographie.

Reprenez l'étude des Langues, en ouvrant le Dictionnaire, qui doit être un *Calepin* (1) abrégé, le ſeul & le vrai Dictionnaire Claſſique.

Vos écoliers liront & apprendront le mot *j'aime* en Latin, en Grec, en François & en Italien. Ils feront dans la première année proviſion de mots ſeulement. Ils déclineront & conjugueront peu-à-peu avec vous.

Traitez vos enfans comme on gouverne les eſtomacs foibles. Leur régime les ſoumet à manger peu, mais ſouvent.

Au-lieu de donner des Thèmes inſipides, des mots ſans liaiſon qui n'apprennent rien, je veux dire des alimens froids preſcrits par l'uſage, & toujours prêts, vous aurez le ſoin de choiſir, de préparer chaque jour la nourriture de vos élèves; elle ſera certainement plus ſaine & plus variée que l'ancienne.

Banniſſez l'inſupportable monotonie d'une claſſe où il n'étoit queſtion que du Latin. Banniſſez l'étude rebutante de la Syntaxe & les règles énigmatiques en proſe rimée, qui ne ſont pas faites pour fatiguer la mémoire ni l'attention de l'âge tendre, mais qui doivent être le réſultat d'une méditation réfléchie, ou d'un aſſemblage de mots qu'on apprend inſenſiblement à lire.

Terminez votre claſſe, diviſée en demi-heures, ſucceſſivement employées à divers objets, par une Fable, un trait d'Hiſtoire, ou même un Conte qui

(1) Mettez auprès d'un enfant une mère Italienne, un père François, un domeſtique Polonois, un autre Allemand, en un mot, un Calepin vivant, il apprendra toutes ces Langues à la fois; ces exemples ne ſont pas rares. L'étude ſeule eſt difficile, parce que les règles font peur.

aura une moralité à la portée de vos écoliers (1). Qu'un d'eux lise à haute voix à son tour, & apprenne de vous à prononcer & à bien lire.

---

(1) *Exemples pour les premières Classes.*

Le Chepitre de l'Ane mort, du Voyage sentimentel.

Second Exemple.

Deux jeunes Grecs étoient eux pieds de Minerve, dans son Temple à Athènes. L'un étoit de Mégare ; l'eutre étoit Athénien. Le premier disoit : *Puissante Divinité, accorde-moi la richesse que je n'ai pas, & que tous les Mégariens désirent ; je ne veux être heureux que par ces bienfaits.*

L'Athénien entendit cette prière, & fit le sieoné : *O Minerve, je ne suis pas riche ; mais je le serai, & je n'aurai rien à désirer, si tu daignes m'accorder les done les plus précieux, la sagesse & la vertu.*

La Déesse sourit, comme pour leur dire : *Vous méritez l'un & l'autre d'être exaucés.*

L'avide Mégarien epprit evec joie, même en sortant du Temple, qu'une riche succession veneit de lui échéoir en partage. Rarement on conserve ce qu'on n'e pes eu la peine d'acquérir. Le jeune héritier oublia sa patrie, voulut étaler son luxe à Athènes ; il s'ebandonna à ses plaisirs, & en peu de temps il dissipe tout son bien.

Le sage Athénien continua de suivre l'Ecole de Zéoon, & parvint aux premières places de la République. Il vit un jour à la porte du Temple le Mégarien, que ses parasytes evoient ebendonné, tendant le main pour subsister. Il s'eccusoit trop tard du vœu téméraire qu'il evoit fait ; & le Sage ne refusa pas soo secours eu repentir d'on melheureux. Il l'evoit vu sans envie dans l'opulence & la joie ; il ne put le voir sans pitié dans l'indigence & le douleur.

Troisième Exemple.

Un pauvre vieillard, obligé de mendier le pain qu'il n'étoit plus en état de gagner par son travail, dormoit profondément sur le bord du chemin, auprès d'un vieux chène qui le couvroit de son ombre. Son chapeeu étoit sur ses genoux : & pendant qu'il dormoit, son chapeau demandoit pour lui, & ne recevoit rien.

Deux jeunes emis, qui venoient de la cempagne, s'errêtent. Un d'eux regarde fixement le pauvre, & dit : La tète & les cheveux blancs de ce Bélisaire endormi me frappent : je voudrois le dessiner.

= Ne veudroit-il pas mieux le pleindre & le seceurir ?

= D'eccord, ne fût-ce que pour obéir eu proverbe qui dit que le bien vient en dormant.

= Soit ; & en mémoire du proverbe, mettons checun une pièce d'ergent dens le chapeau.

= La voilà : mais tout doucement, cet argent peut tenter un passent plus affamé que le dormeur ; & si on vole le pauvre homme, notre eumône & le proverbe seroot eutant de perdus pour lui.

= Je o'y pensois pas ; je vais l'éveiller.

= L'éveiller, y songee-vous ? Lui dennons-nous essce pour le délivrer de la misère à laquelle nous ellons le rendre, & qu'il oublie en dorment, ou dens le douceur d'un sooge egréable ? Un vieillerd n'en e-t-il pas comme nous ? c'est peut-être tout ce qui lui reste.

= Monsieur le penseur, vous êtes embarrassant avec vos réflexions. Oui, le sommeil d'un octogéneire, d'un indigent, est respectable ; mais le réveil de celui-ci sere consolent. N'importe, attendons. Je voudrois que le bon-homme vous entendit, pour vous remercier & terminer notre dispute.

= J'attendrois volontiers, mais il est tard, & votre chien qui est devant nous s'impatiente. Le

Donnez-leur, pour s'occuper hors de la claſſe, un nombre de mots qu'ils apprendront par cœur, après les avoir écrits ſur leurs cahiers.... Répétez exactement dans la claſſe du ſoir, ce qui a été dit dans celle du matin.

Donnez chaque mois un prix d'émulation, dont la ville fera les frais ; à la fin de l'année, un prix plus conſidérable à celui qui aura le mieux fait : & ne couronnez jamais le talent, s'il n'eſt accompagné de la ſageſſe.

Que la dernière claſſe de la ſemaine ſoit conſacrée à la Religion, au Catéchiſme & à l'Hiſtoire ſainte.

Toujours le même ordre pour la diviſion du temps, la diſtribution & les objets du travail.

Toujours un Profeſſeur & un Adjoint, un Capitaine & un ſecond.

Mais après ſix mois, on aura reconnu que lorſque les écoliers marchent à la ſuite du Maître, il y en a qui doublent le pas & devancent les autres. Après un examen, choiſiſſons ceux qui ſont les plus forts, & envoyons-les à la claſſe ſupérieure. Que dans le jour fixé pour cette promotion, pareil nombre de cette claſſe vienne les prendre pour les conduire à la claſſe ſupérieure. Cette attente ne peut qu'exciter ceux qui voudront mériter cette diſtinction ; ils gagneront un temps qui eſt précieux à tout âge.

Notre élève eſt avancé, il a des principes, il eſt capable d'une application plus ſoutenue, & de goûter ce qu'il retient. Il eſt ſous les loix & la dictée d'un ſeul Profeſſeur. Le ſecond a diſparu ; il ne nous eſt plus néceſſaire. Obſervons toutefois que l'Officier marin eſt un obſervateur obligé de faire de ſon voyage un Journal qui peut être utile. Mais le Journal d'un Profeſſeur, & des leçons variées qu'il aura données pendant l'année, ne le ſera pas moins. Cet itinéraire, fait de bonne main, ſera un livre véritablement claſſique, & un excellent guide à ſuivre.

Je demande deux joûrs de vacance dans la ſemaine, pour le repos des Maîtres, qui ont un plus grand travail à fournir qu'ils n'avoient auparavant, & afin que ceux de Deſſin, de Muſique, &c. prennent ces jours vuides pour leurs leçons.

Après le travail, je déſire que l'attention ſoit récompenſée par un trait

---

voilà qui revient en aboyant, & tant mieux, le dormeur s'éveille : Regardez, bon-homme, ce qui eſt dans votre chapeau : ce n'eſt pas moi, au reſte, c'eſt le chien qui vous a éveillé.

Je crois inutile d'indiquer, de recommander les Leçons de M. Berquin, du digne ami des enfans, à celui qui veut les inſtruire même en les amuſant.

d'Histoire, & même par une Fable qui délasse le Maître & l'écolier.

Ici j'aime à voir un digne Professeur attaché à ses élèves, qui leur porte avec joie un morceau d'Histoire intéressant qu'il a trouvé, ou que sa mémoire lui a fourni ; un conte nouveau, agréable, instructif, qu'il a retenu ou saisi avidement ; aussi empressé que ce père tendre, toujours occupé de ses enfans, qui se hâte de rentrer chez lui, pour leur porter les fruits les plus mûrs, qu'il n'a voulu cueillir lui-même que pour eux.

Donnez à vos écoliers des extraits de l'Histoire des Voyages, notamment de ceux du Levant & de l'Amérique.

Ensuite l'explication d'un Poëte Latin, ou de Cicéron.

Les Statuts de Marseille, les Loix Nautiques, la Jurisprudence Mercantile; alternativement.

RHÉTORIQUE.

Ne multiplions pas les Professeurs. Un seul suffit dans la classe de Rhétorique, que pourront doubler les écoliers, pour se fortifier dans l'étude de l'Eloquence.

Que la classe du matin soit destinée à la Langue Latine, aux beaux morceaux des Orateurs Grecs & Romains. Ici désirons un Maître qui explique à des élèves formés pour le Barreau, les chef-d'œuvres d'Eloquence, l'Oraison pour Ligarius, comme l'a fait un de nos Magistrats, nous montrant Cicéron *devant le cœur de César*, & devenant aussi éloquent, aussi persuasif que l'Orateur Romain, lorsque cet Académicien (1) François dit à César : « Ce fameux Orateur, César, Cicéron t'a fait Dieu; il faut bien que tu sois » clément comme lui. César pleure, & Ligarius est sauvé ».

La classe du soir sera pour l'Eloquence & la Poësie Françoise. On indiquera, suivant l'usage, les livres classiques dont les écoliers seront obligés de se pourvoir.

LOGIQUE.

La classe de Logique doit diviser son temps en premières leçons de Logique, contenant les principales questions de la Métaphysique.

La seconde, de Géométrie.

La troisième, de Morale, & spécialement de Morale pratique pour les hommes d'affaires & les Commerçans.

(1) M. de Paty, Président du Parlement de Bordeaux. Essai sur la Vie & les Œuvres de Quintilien, lu à l'Assemblée publique de l'Académie, le 25 Août 1782.

Digitized by Google

C'eſt-là qu'après avoir formé le raiſonnement, on inſtruira des Citoyens, en expliquant, 1°. le devoir d'un Chrétien, d'un ſujet du Roi, d'un enfant de la patrie ; ceux de la piété filiale, de l'ami envers ſon ami, de l'homme enfin envers l'homme, ſon ſupérieur ou ſon égal (1). C'eſt ainſi qu'on nous rappelera le ſouvenir de l'ancienne Ecole de Marſeille (2).

Dans la claſſe ſuivante, je voudrois l'étude de la Phyſique, le matin.

Celle des Langues Angloiſe & Allemande, le ſoir, ſous un ſecond Profeſſeur.

Une autre claſſe de Mathématique, pour le Pilotage, l'Architecture navale, &c.

Je déſire encore un Profeſſeur pour les Langues Orientales. Il eſt ſingulier que lorſqu'on dit Marſeille en Turquie, les jeunes-gens deſtinés à être Interprètes au Levant, apprennent le Turc à Paris, & continuent cette étude à Conſtantinople, à l'Ecole & ſous les loix d'un Capucin qui tient la place d'un ancien Interprète du Roi.

Ajoutons encore ici une claſſe particulière pour ceux qui ſont deſtinés à faire le Commerce, ou même à le protéger. Un Profeſſeur leur en expliquera les élémens, & leur montrera les diverſes parties relatives à Marſeille. Il y joindra l'Arithmétique raiſonnée, l'introduction à la connoiſſance des changes, des monnoies, & des principales Nations commerçantes.

Un Collége à Marſeille ainſi compoſé, & dirigé comme il doit l'être, ſera bientôt en réputation par les ſuccès de ſes élèves (3).

Si on nous objecte que notre plan d'éducation publique, préſente & exige ce que l'éducation particulière peut ſeule exécuter, nous répondrons que nous avons eſſentiellement en vue de déterminer pour le Collége, ceux qui

---

(1) Les Rois les plus vulgaires, a dit un de nos plus éloquens Magiſtrats, ſavent commander à des ſujets ; mais qu'il en eſt peu qui commandent à des Citoyens ! Cet honneur ſi doux & ſi rare, un Roi ne peut l'obtenir que de *l'éducation publique.*

Un Roi qui, dans ſa jeuneſſe, donne à la France, à la Cour étonnée, le ſpectacle nouveau des mœurs antiques, oublieroit-il qu'*une bonne éducation publique* eſt l'unique planche qui reſte dans ce naufrage univerſel des mœurs qu'il chérit, & dont il eſt honoré ? *Diſc. ſur la Légiſlation*, p. 158.

(2) L'ancienne Ecole de Marſeille s'étoit toujours ſoutenue : on ne cite pas celle d'Autun & de Bordeaux, pendant les huit premiers ſiècles de l'Egliſe, ſans nommer d'abord la nôtre. *Mém. de l'Acad. des Inſcript. T. XXIII. p. 167.*

(3) L'Abbaye de Citeaux, dit M. le Comte de Treſſen, s'illuſtroit par l'éducation de Bernard, homme de grande qualité, qui devint homme d'une grande éloquence, & d'un trop grand & dangereux pouvoir. *Diſſert. ſur la Litt. Françoiſe, extraite des Romans de Thev. T. I. p. 352.*

ſe croient forcés d'y renoncer, pour donner une meilleure éducation à leurs enfans, livrés à un Inſtituteur. On a diſcuté plus d'une fois les avantages & les inconvéniens de l'éducation publique & particulière. On peut dire de l'une & de l'autre, que chacune a ſes partiſans (1) & ſes cenſeurs. Nous n'avons pas cru impoſſible de les concilier (2).

Il réſulte du plan propoſé une dépenſe eſſentielle & indiſpenſable, que la ville & le Collége doivent faire. C'eſt celle d'un comité d'hommes éclairés & bien choiſis, qui nous donneront ou indiqueront les livres claſſiques (3) & élémentaires à l'uſage du nouveau Collége. Tous les livres faits ou indiqués doivent être également entre les mains du Profeſſeur & de l'écolier qui apprend.

CLASSES.

Après avoir propoſé l'ordre, la diſtribution & le cours des études, jettons un coup-d'œil ſur le local, ſur les claſſes.

Comment ne pas déſirer, en les voyant, que leur aſpect ſoit moins triſte? On décore avec magnificence, & par un motif bien reſpectable, des Temples où nous devons nous aſſembler pour prier dans le recueillement & le ſilence. La vue errante s'arrête ſur des tableaux faits pour fixer l'attention & nous inſtruire. On décore des ſalles de ſpectacle, où le ſpectacle lui-même, & une brillante aſſemblée ſont la plus magnifique décoration. Et la ſalle où l'enfance eſt enfermée chaque jour, pour y faire le pénible apprentiſſage de l'étude & du travail, n'eſt qu'un ſombre réduit dont les murs dépouillés & noircis comme ceux d'une priſon, n'offrent aux yeux que l'aſpect de la plus dégoûtante nudité.

---

(1) Laudatur eb his', culpatur ab illis. *Horat.*

(2) Dans l'éducation générale, on doit conſidérer les hommes relativement à l'Humanité & à la patrie; c'eſt l'objet de la Morale. Dans l'éducation particulière qui comprend l'inſtruction, il faut avoir égard à la condition, aux diſpoſitions naturelles, aux talens perſonnels. *Conſid. ſur les Mœurs, p. 38.*

(3) Un Calepin abrégé.

Elémens de Géographie.

Les extraits des meilleurs Auteurs. *Voyez l'Education d'un Prince, p. 288.*

Les Fabuliſtes anciens & modernes.

Extraits du Traité des Etudes, de Rollin.

De l'Hiſtoire de France, de Marſeille, d'Angleterre, &c.

Un Plutarque François, Marſeillois, s'il ſe peut, pour le Collége.

Eh ! qui ne ſe rappelle cette claſſe obſcure où il s'eſt traîné dans la pouſſière, auprès d'un banc mal aſſuré & incommode ; ces priſons lugubres où l'on veut captiver cet âge, qui eſt celui de l'innocente joie, pour l'appliquer forcément à une Didactique rebutante, même pour le Maître, qui ſouvent y apporte l'ennui dont il ne peut ſe défendre !

Savans & généreux Artiſtes, Membres d'une Académie (1) que Marſeille a dotée, venez orner & peindre ce berceau que je voudrois couvrir de fleurs. Venez décorer au moins ces premières claſſes. Peignez ſur ces murs, qu'on va blanchir pour vous les livrer, vos groupes ingénieux, des objets attrayans & inſtructifs. Que nos enfans n'y trouvent plus cette affreuſe nudité capable de repouſſer la gaieté qui les ſuit. Qu'ils (2) voyent au milieu de la claſſe la ſtatue d'un ancien Citoyen qui a illuſtré ſa patrie.

N'épargnez rien pour nos élèves. Que les Profeſſeurs répètent ſouvent, & principalement dans les premières claſſes, les prix de la mémoire, du travail & de l'émulation. Mais qu'il y ait à la fin de l'année un prix ſolemnel pour celui qui aura été le plus ſtudieux & le plus ſage. Ne couronnez jamais, nous ne ſaurions trop le répéter, le talent ſans la vertu. Que vos élèves retiennent de bonne heure ce principe immuable de leur conduite, & (3) qu'ils s'efforcent de le pratiquer.

Que les jeunes-gens qui auront obtenu ce prix honorable, accompagnés des autres, conduits par les Profeſſeurs, précédés des inſtrumens de muſique, viennent recevoir ce prix à l'Hotel-de-ville, des mains de leurs Protecteurs (4), l'*écuſſon* de la ville, brodé, pour l'attacher à leurs habits, le *ſurnom de Marſeille*, qui adoptera des enfans dignes d'elle.

Cette ſolemnité ne peut qu'exciter l'émulation ; & le titre accordé honorera autant l'étranger, l'enfant adoptif, que le Citoyen qui l'aura obtenu.

---

(1) Académie de Peinture, &c.

(2) Que tous nos élèves concourent, par une légère contribution annuelle, à décorer & à entretenir le lieu où ils doivent s'aſſembler.

Qu'une grande encoignure renferme les dictionnaires & livres claſſiques de l'année, les ſphères, globes & cartes géographiques, que le Profeſſeur demandera pour les étaler lorſqu'il en ſera temps.

(3) Adeò in teneris conſueſcere multum eſt. *Virg.*

(4) MM. les Maire, Echevins & Aſſeſſeurs.

INSPECTEURS.

Les Préfets du Collège en ſont les Chefs & les Inſpecteurs ; mais un Inſpecteur général eſt encore néceſſaire pour aller ſucceſſivement dans chaque claſſe, & y préſider, voir le travail qu'on y fait, avertir les Maîtres, encourager les élèves, & ne pas s'y montrer comme un Viſiteur qui vient recevoir des complimens étudiés, ou entendre l'explication d'un Auteur, qu'un Profeſſeur prévenu a préparée.

Qu'un Echevin, ou un Prépoſé choiſi avec ſoin par le Conſeil de Ville, vienne une fois dans la ſemaine aſſiſter à une claſſe, comme il va préſider la Chambre du Commerce, ou tout autre Bureau municipal. Quelle fonction plus noble & plus importante peut il exercer ? C'eſt un père qui vient animer & éclairer l'éducation de ſes enfans.

EXERCICES PUBLICS.

Les Exercices publics ſont néceſſaires pour achever de former les jeunes-gens ; ils ſont inutiles & dangereux, ſi, pour leur faire jouer des Pièces ſouvent médiocres, on leur fait perdre un temps précieux ; ſi, pour ſurcharger leur mémoire de ce qu'ils doivent bientôt oublier, on leur donne le goût prématuré du Théâtre, & des Spectacles que l'ancienne Marſeille avoit proſcrits (1).

J'aimerois mieux que dans chaque claſſe on rendît compte à la fin de l'année, en public, du travail annuel, par des Dialogues appris par cœur, qui rappelleroient des traits choiſis de Religion, de Morale, d'Hiſtoire, de Géographie, de Littérature, &c.

Inſtruiſez vos élèves, même dans leurs récréations. Vous les conduiriez à des endroits éloignés pour leurs promenades ; menez-les par détachemens aux Fabriques les plus à portée & les plus intéreſſantes, au chantier où on conſtruit les vaiſſeaux. Expliquez-leur ce que vous leur ferez obſerver, les préparatifs d'un navire qu'ils verront avec vous lancer à l'eau. Suivez avec eux les bords de la mer, qui vous offrira l'abîme des richeſſes, & les navires flottans qui les apportent. Elle vous fournira un ſujet vaſte de leçons.

Faites connoître à vos diſciples les Antiquités de Marſeille, le lieu où

(1) M. l'Abbé R. nous apprend que dans les Etats unis on ne permet aux écoliers que des Pièces ſur des ſujets nationaux & intéreſſans. *Lettres de M. l'Abbé Rolin, p. 24.*

campoit l'armée (1) de Céfar, qui vouloit s'en rendre maître, enfuite celle du Connétable de Bourbon, les murs de l'ancienne ville, &c. N'eft il pas honteux qu'un jeune homme s'occupe des Grecs & des Romains, & ignore l'Hiftoire des Phocéens & des Marfeillois?

PROFESSEURS.

Mais quelle récompenfe affurerons-nous au Profeffeur qui fe fera le plus diftingué par fon application, par fes talens, & par les progrès de fes élèves? Il goûtera fans doute la plus douce fatisfaction; il jouira de fa réputation, de la reconnoiffance de fa patrie, de celle des pères & des enfans. Cette reconnoiffance toujours vive ne peut être qu'ingénieufe pour s'acquitter; quel cœur bien né refufa jamais de venir au fecours de fon Inftituteur, de fa nourrice? Eft-il néceffaire de prononcer le tribut qu'il doit s'impofer? La Ville accordera une marque de diftinction au difciple couronné, mais elle n'oubliera pas le Maître.

Huic aliud mercedis erit. *Virg.*

Difons à l'un & à l'autre que nous ne pouvons nous plaindre, fi nous n'avons pas profité de notre éducation, que de ceux qui nous ont mal dirigés, ou de nous-mêmes, fi nous n'avons pas eu affez d'application. Feu M. le Dauphin, reconnoiffant le tort qu'il avoit eu à cet égard, difoit à l'Evêque de Senlis: J'ai repris mon éducation fous œuvre (2).

SECONDE PARTIE.

Il me refte à parler de l'influence de l'éducation fur les mœurs, & des mœurs fur l'éducation.

Ariftipe, a dit Montefquieu, abordant chez un Peuple inconnu, & voyant fur le fable du rivage une figure de Géométrie récemment tracée, s'écria: J'arrive chez un Peuple civilifé. Un Philofophe attentif & obfervateur qui, en voyageant, veut connoître les mœurs du pays où il vient, en

(1) Etenim Cæfar quidem ipfe aliquantum temporis in oppugnanda Maffilia quam captu facilem putàrat, perfeveravit, indignum ratus qui Romam fine ullo certamine cepiffet, à Maffilienfibus excludi. *Dion. Hift. Rom. T. I. 8. p. 176. L. 41. Hamtun. 1750.*

(2) P. 88. Mémoires pour fervir à l'Hiftoire de Louis; Dauphin de France, & les plus utiles pour inftruire & édifier les Princes, & les autres hommes, Chap. 5.

jugera avec plus de certitude par l'examen de l'éducation publique. Elles en ſont la bâſe (1) & le ſoutien.

Telle étoit la Perſe, lorſque Xénophon l'étudioit, pour nous offrir les Perſans comme nos modèles, en nous donnant l'Hiſtoire de Cyrus. Le Gouvernement, qui néglige, qui abandonne l'éducation, ou ne l'inſpecte plus, annonce la décadence de l'Empire, & l'excès de la corruption générale à laquelle il n'a plus la force de s'oppoſer.

« Une eſpece de Loi, a dit le Magiſtrat que j'ai cité, qui ſuppléeroit peut-» être à toutes les autres, ſeroit celle d'une *bonne éducation publique.* C'eſt » l'unique reſſort qui puiſſe remuer la machine politique, quand elle eſt af-» faiſſée ſous le poids du ſiècle & des abus.

» C'eſt par l'éducation publique qu'on peut inſenſiblement refaire une » nation lorſqu'elle eſt déformée.

» Qu'eſt-ce que l'éducation publique ? l'apprentiſſage du Citoyen. Eh ! qui » d'abord n'eſt frappé de voir parmi nous que la ſeule profeſſion privée d'ap-» prentiſſage, eſt pourtant la ſeule qui l'exige (2) » ?

L'argent, l'argent fait tout. . . . (3).

Voilà ce que nous diſent, & l'avide intérêt, & l'exemple auſſi puiſſant que lui dans une ville commerçante où l'or circule dans mille canaux, où le

---

(1) En quoi conſiſte la bonne éducation ? Dans le développement des qualités naturelles ; qualités qui lient tous les hommes, qui ſont également ſenties par tous, qui ſont les plus propres à intéreſſer & captiver leurs cœurs. Les enfans des Perſes, dit Xénophon, étudient le juſtice dans leurs Ecoles, comme nous apprenons dans les nôtres les Belles-Lettres & les Sciences. *Penſées diverſes contre les Matérialiſtes*, p. 225.

(2) L'éducation publique, ajoûte-t-il, eſt un grand acte, (magnum opus). Il n'appartient qu'au génie de lui fixer des règles propres à la nature du Gouvernement, & au caractère des hommes auxquels on les deſtine. A quelle voix ſe réveillera le génie ? A la voix du ſeul Gouvernement. Nulle autre puiſſance ne pourra plier ſa fierté juſqu'à nous faire des livres élémentaires qui nous manquent : lui ſeul peut créer, *par les récompenſes & les honneurs, des Maîtres dignes de veiller ſur le berceau de l'Etat.*

Ceſſons donc de nous plaindre des vices de notre éducation actuelle. La faute ſeule en eſt *aux Inſtituteurs*, le *regret aux Maîtres*, & le *malheur aux diſciples.* Diſc. de M. Servan, ſur la Légiſlation, p. 143. 144, &c.

Les hommes, dit l'Auteur des Eſſais de Morale, étudient tout, excepté l'homme, & le moyen de ſe rendre les hommes utiles. *Quatrième Traité*, *Chap.* 2. *p.* 185.

(3) Quærenda pecunia primùm,
Virtus poſt nummos. *Horat.*

riche entasse toujours. Et voici ce que vous dira la bonne éducation : Citoyens, soyez honnêtes & vertueux (1). Artisans ou conservateurs éclairés de votre fortune, n'employez que des moyens permis. Apprenez par votre propre expérience que la bonne-foi & la loyauté sont encore plus nécessaires au Commerçant, que les talens & l'industrie.

Ces principes se répandront généralement parmi nous, si l'éducation, dans le Collége principal, ou celui de la ville, est bonne & bien administrée; toutes les autres, publiques ou particulières, adopteront les mêmes règles, & voudront s'y conformer. On est toujours porté à imiter. Nous avons moins besoin de secours que de modèles. Chacun veut s'élancer jusqu'à la branche la plus chargée de fruits, quoique la plus élevée, qu'il peut atteindre.

Lorsque cette éducation s'attachera à former les mœurs & le caractère de nos élèves, les bons principes ne s'effaceront plus. Le cœur retient encore plus que l'esprit ; ce qu'on sent est toujours profondément gravé. Ces élèves précieux en formeront d'autres ; & s'ils peuvent se préserver de la contagion des mœurs publiques, celles-ci doivent insensiblement se réformer.

Eh ! qui ne sera pas scrupuleusement attentif à recueillir, à conserver le fruit d'une bonne éducation ? Qui osera s'exposer à le perdre, à voir gâter l'ouvrage le plus fini, le plus digne d'éloge, à se priver du plaisir de le citer, comme on montre le tableau d'un fameux Artiste, pour le faire admirer : on soigne avec tant de précaution & avec succès ces plantes étrangères qu'on s'approprie, en les garantissant de l'intempérie des saisons.

On nous objectera ce qu'on a voulu nous faire craindre, la dangereuse influence du commerce ou du luxe sur les mœurs. Par-tout où il y a eu du commerce, dit Montesquieu (2), il y a des mœurs douces, & l'éducation a commencé ou achève ce que le commerce entretient.

« Marseille, dit le même Auteur (3), retraite assurée au milieu d'une » mer orageuse ; Marseille, ce lieu où tous les vents, les bancs de la mer, » la disposition des côtes, ordonnent de toucher, fut fréquentée par les gens » de mer. La stérilité de son territoire détermina ses Citoyens au commerce » d'économie. Il fallut qu'ils fussent laborieux, pour suppléer à la nature qui

(1) Divitias alius, &c. *Tib.*

(2) Esprit des Loix, L. XX.

(3) Id. Chap. V.

» se refusoit ; qu'ils fussent justes, pour vivre parmi les Nations barbares qui » devoient faire leur prospérité ; qu'ils fussent modérés, pour que leur Gouvernement fût toujours tranquille ; enfin qu'ils eussent des *mœurs frugales*, » pour qu'ils pussent toujours vivre d'un commerce qu'ils conserveroient » toujours plus sûrement, lorsqu'il feroit moins avantageux ».

L'accroissement du commerce a amené le luxe corrupteur ; c'est à l'éducation à le combattre. Elle ne sera complette, que lorsque les mœurs publiques ne seront pas en opposition avec elle. L'éducation & les mœurs publiques doivent s'entr'aider & se soutenir. En vain formerons-nous le cœur des jeunes élèves que vous nous confiez, si les exemples fréquens qu'ils auront sous les yeux, & principalement ceux de la maison paternelle, contrarient nos préceptes ; si l'exemple pernicieux est encore plus fort que nos leçons ; si l'adolescent, sorti de nos mains (1), est abandonné à ses penchans, & à une société vicieuse qui doit tôt ou tard le pervertir.

« Ce n'est pas dans les Maisons publiques, a dit l'illustre Auteur que » j'ai cité, où l'on instruit l'enfance, que l'on reçoit dans les Monarchies » la principale éducation ; c'est lorsque l'on entre dans le monde, que l'éducation en quelque façon commence ».

Ajoutons, pour mieux dire, s'il est possible de mieux dire, après avoir fait parler Montesquieu, que c'est dans le monde qu'on fait les preuves de la bonne éducation que l'on a reçue.

Qu'il nous soit permis, pour ne rien omettre, d'ajouter encore un mot sur l'éducation des Demoiselles, dans une ville riche & commerçante où on les élève pour partager la fortune des Négocians & des Citoyens. On formoit les jeunes Spartiates pour le métier des armes, & les femmes à Lacédémone étoient des Amazones qui excitoient les hommes à la vertu. Elles ne s'attachoient qu'aux vaillans défenseurs de la patrie. Ce sexe faisoit, de sa propre foiblesse, le prix de la force & de la valeur. D'où vient que nous n'avons pas les mêmes principes relatifs à notre constitution ?

Les femmes peuvent être, dans une ville de commerce, aussi utiles à ceux qui doivent le faire fleurir, qu'elles l'ont été anciennement pour encourager ceux qui moissonnoient dans le Champ de Mars, ou qui disputoient dans un Tournois le prix du courage & de l'adresse que la Noblesse Françoise vouloit recevoir de leurs mains. Pourquoi les filles de nos Négocians

(1) Tandem custode remoto.

Digitized by Google

renonceroient-elles à l'étude des Langues vivantes, à celle de la Géographie, à la fcience du calcul, & à tout ce qui les mettroit en état de fuivre une correfpondance, & des relations de commerce ? Ces connoiffances peuvent s'allier avec le foin d'une famille, & de l'intérieur domeftique. Sans doute une bonne éducation publique bien dirigée, exciteroit le defir de perfectionner celle d'un fexe qui nous gouverne fi fouvent, & que nous ne devons pas condamner à des occupations futiles, aux chofes de pur agrément.

Que ne puis-je montrer ici, auprès d'un père & d'une mère refpectables, deux fœurs élevées par eux, & que j'offrirois pour modèles. Ceux qui les ont admirées plus d'une fois, les nommeront à d'autres qui feront empreffés de les connoître. Ils les trouveront dans le comptoir de leur père, dont elles font le plus bel ornement, les premiers commis. Les aiguilles & les crayons, le métier à broder font à côté du bureau où elles écrivent, fouvent fous les yeux d'une mère qui les anime & les inftruit. Elles font élevées comme l'étoient les filles (1) de Cornélie.

Heureux le Négociant qui, en montrant de pareils élèves, pourra s'applaudir de fon choix ou de fon ouvrage.

Marfeille, anciennement éclairée & célèbre par fon Ecole, lorfque le refte des Gaules étoit barbare, conferva, fuivant Tite-Live, fes mœurs, fes ufages, fes loix, & la Langue de fes Fondateurs. Elle obtiendra le même avantage en foignant, en perfectionnant l'éducation publique.

Heureufe, heureufe comme elle, la Patrie qui feroit une Ecole recherchée, parce qu'elle éprouveroit avec fuccès l'influence réciproque de l'éducation fur les mœurs (2), & des mœurs fur l'éducation.

---

(1) Non tam in gremio, quàm in fermone matris educatæ.

(2) On élève communément, & même dans une ville de Commerce, les jeunes-gens pour les faire jouïr de l'opulence fouvent exaltée de leurs pères, & non pour l'obtenir & leur fuccéder en continuant leur travail. Les Maîtres eux-mêmes ne font pas en état de donner aux élèves l'idée qu'ils doivent avoir de la profeffion à laquelle ils font appelés.

Les Journaux de Littérature vous apprendront que l'eftimable Auteur du Payfan Philofophe, ou du Socrate ruftique, (M. Mitzel, Confeiller d'Etat de la ville de Zurick), vient de nous donner auffi le Négociant Philofophe, pour apprécier le Commerce en développant fes principes, & en faire connoitre les devoirs. C'eft un père éclairé qui donne une excellente inftruction à fon fils. *Mercure du premier Mars, p. 31. 32.*

Après la bataille de Nicopolis, en 1396, fous Charles VI, le Comte de Nevers, & plufieurs autres Seigneurs François, prifonniers de l'Empereur Bajazet, ne furent délivrés qu'en donnant

Pères de la Patrie, vous êtes chargés de la fubfiftance, de la fûreté des Citoyens ; mais effayez, s'il eft poffible, la réforme des mœurs, après avoir commencé celle de l'éducation. Faites la guerre au vice contagieux ; puiffiez-vous l'éloigner de vos murs, comme vous repouffez le fléau redoutable que le reflux du commerce vous apporte, que vous arrêtez loin de votre enceinte, dans un enclos (1) préparé pour le recevoir & l'étouffer.

Pères de la Patrie, que vos concitoyens apprennent de vous que la meilleure éducation poffible dépend du bon exemple. L'efprit de commerce tend à l'indépendance. Le jeune Négociant n'afpire qu'à diriger & à commander. Qu'il pratique, même en régiffant vos établiffemens fondés dans les pays étrangers, où vos habitations dans les Colonies, ces leçons de frugalité & de fageffe qui, fans le fecours du bonheur, fouvent néceffaire, toujours incertain, préparent & achèvent lentement, par la main du travail, les grandes fortunes. Ne gâtez pas vous-mêmes votre ouvrage, pères indulgens & trop faciles, en fourniffant abondamment à notre élève ce qu'il obtient de vous pour fe livrer à la diffipation & aux plaifirs.

Rectiùs vivant. *Horat.*

---

caution ; & le Sultan ne voulut accepter que celle de Barthélemi Pélegrin, Négociant François, établi dans l'Ifle de Chio. Il la jugea préférable à toutes les autres. *Hift. de France, T. XII. p. 244.*

(1) Le Lazaret.





LES

HOPITAUX

DE MARSEILLE.

C'EST dans une ville maritime & riche que j'écris sur les Hopitaux, après leur avoir payé, en qualité d'Administrateur, le tribut de mes soins. Il y a dans toutes les villes du Royaume, des Hopitaux & des pauvres, je veux dire, sur cet objet important, une administration à examiner, peut-être même à réformer, pour la rendre meilleure.

Le Commerce est la source de nos richesses. Il les attire, il les augmente, il les répand : l'abondance & la population le suivent ; il crée, il embellit, il défriche ; par lui tous les bras oisifs sont occupés. Mais si son mouvement est interrompu, si la guerre, ou des malheurs imprévus surviennent, la misère se manifeste : ce fléau contagieux attaque un peuple d'ouvriers ; & dans la classe supérieure, les vicissitudes, les revers accablent ceux qui y sont les plus exposés. Le luxe est encore un vice destructeur, un ver qui ronge le bois flottant de nos navires amarrés dans le port, lorsque l'opulence fait oublier à des hommes enrichis par la fortune, l'antique médiocrité de celle de leurs ayeux, & ne sert plus qu'à précipiter leur ruine. Enfin, suivant l'expression des Persans, dans une ville commerçante, où ces révolutions sont si communes (1), *la maison du père est toujours trop grande ou trop petite pour son fils.*

Ne soyons donc pas surpris que la nouvelle Tyr, vaste & peuplée, abonde en Hopitaux. Ces pieuses Fondations y sont multipliées ; les aumônes n'y tarissent pas. C'est un tribut qu'on est forcé de solliciter & d'exiger ; & cependant ces nombreux Hopitaux y sont insuffisans. Il y a donc dans l'établissement, dans l'administration, ou la distribution des secours, un vice qui les tient, malgré nos efforts, toujours au-dessous des besoins.

Ainsi l'eau, par une issue cachée, ou non apperçue encore, fuit d'un

(1) Voyages de Chardin, T. VIII. p. 15.

vâſe qu'il n'eſt plus poſſible de remplir : il faut renverſer le vaiſſeau, pour le viſiter, le réparer ou le détruire.

Suppoſons que j'aie à nourrir 2000 perſonnes par jour, à vingt ſols l'un dans l'autre, j'aurai à dépenſer chaque année 720 mille liv. Les revenus fixes & caſuels, joints enſemble, ne m'en donnent, année commune, que 600 mille; mais j'ai en Hopitaux, c'eſt-à-dire, en bâtimens, Egliſes, meubles, &c. pour plus de quatre millions. Ces quatre millions mis en valeur, me donneroient 200 mille liv. de revenu, qui, joints aux 600 mille liv. me laiſſeroient, ſur mes dépenſes annuelles, un excédent en bénéfices de 80 mille liv. indépendamment des réparations & des gages d'Officiers que je n'aurois plus à payer.

Le vice ſeroit-il dans la poſſeſſion & la conſervation de ces édifices ? Puis-je y renoncer en donnant les mêmes ſecours, & des ſecours peut-être plus efficaces, aux malheureux ?

Je diſtingue l'œuvre, de la maiſon que les coopérateurs veulent occuper. L'inutilité que je crois reconnoître de celle-ci, ne peut influer ſur l'évidente & abſolue néceſſité de l'autre ; mais la néceſſité de l'une & de l'autre doit être également démontrée : car, comptable des fonds que nous ſommes obligés d'appliquer à leur deſtination, nous devons en déterminer le meilleur emploi poſſible.

J'ai déja prononcé l'inutilité de ces vaſtes édifices que la charité a élevés ; &, pour connoître quels ſont les Hopitaux qu'on doit conſerver, & ceux qu'il convient de détruire, remontons à leur origine & à leur fondation. Un coup-d'œil jetté ſur cette partie intéreſſante de l'Hiſtoire, nous montrera d'abord des Hoſpices fondés par l'humanité en faveur des voyageurs étrangers ; enſuite des Maiſons de force, ordonnées par la néceſſité & la Police, pour enfermer les inſenſés. D'autres Hopitaux ont été établis par la bienfaiſance, & par cette piété toujours reſpectable, même dans ſes erreurs, ſur le choix des moyens qu'elle emploie.

Nous diſtinguerons toujours le devoir indiſpenſable de ſecourir les malades, les orphelins abandonnés, les malheureux en un mot, de l'obligation ſuppoſée de les enfermer, de les entaſſer dans un même réduit. En examinant tout ce que la piété a fondé en Hopitaux & en Monaſtères, nous diſtinguerons aiſément ce qu'elle a fait, de ce qu'elle a voulu faire ; & peut-être aurons-nous ſous la main, ſi tous nos concitoyens veulent nous ſeconder,

ſeconder, les moyens que nous déſirons pour ſoulager les indigens : nous diminuerons même le nombre des pauvres, en attaquant le mal dans ſes racines, je veux dire, la mendicité, plaie incurable qui défigure le genre humain. Nous entretenons nous-mêmes cette lèpre. Elle croît & s'étend p r les alimens & les ſecours que la'charité indulgente accorde chaque jour au beſoin réel ou apparent, ſouvent à la ſeule importunité (1).

LES HOPITAUX ET MONASTÈRES.

Les hommes civiliſés n'ont pas exercé l'hoſpitalité, ſans convenir d'offrir une retraite & un aſyle commun à ceux qui n'en avoient point ; & ce qu'on avoit inſtitué en faveur des voyageurs, on a voulu l'établir & le perpétuer pour ſecourir des malades indigens, des concitoyens malheureux.

Les Juifs ont fondé la première Maiſon Hoſpitalière, où tous les étrangers étoient reçus. Les Religieux Hoſpitaliers ont adopté cette inſtitution, qu'ils obſervent encore dans les Monaſtères iſolés (2) & éloignés des villes.

On ne ſera pas ſurpris que les Hopitaux aient pris naiſſance dans des pays où il n'y en a plus, ſi on ſe rappelle que l'hoſpitalité en a été la mère, chez des Peuples qui l'ont fidèlement conſervée. Auſſi ces aſyles fondés en Orient par l'humanité (3), ou par la bienfaiſance des Souverains, avoient pour objet les caravanes & les voyageurs. Lorſque l'Hiſtorien de Thou dit que le Sultan Sélim fit bâtir à Andrinople le plus (4) magnifique Hopital qu'on eût jamais vu, il veut parler d'un Caravanſerai, ou bâtiment public & vaſte, deſtiné à recevoir & à loger les caravanes.

Les Turcs & les Perſans n'ont que des Caravanſerais pour des voyageurs,

(1) Liſez l'Ouvrage de M. d'Ornay, couronné à Lyon en 1776, p. 33.

(2) Telle eſt le Chartreuſe de Dourbon en Dauphiné, qui reçoit les étrangers : elle donne du pain & du vin à tous les pauvres paſſans.

(3) Les Turcs n'ant point d'Hopitaux de maledes en titre, parce que l'hoſpitalité devance, où elle règne, ces établiſſemens. Les grandes Maſquées ont des chambres où les malades peuvent ſe retirer, & n'ant ni remèdes ni Médecins. Les Grands donnent à manger eux pauvres dans les occaſions de Fêtes publiques au perſonnelles. Les Maſquées, Imarets, & eutres établiſſemens, fourniſſent taus les jours la nourriture eux pauvres écoliers, nommés Soſtas. Cela eſt eu point que l'an prétend que le quart des Turcs de le Capitale vit d'aumônes. De-là vient qu'il y e moins de Turcs mendians qu'ailleurs ; mais il n'en manque nulle part dans l'Empire.

(Cette note eſt de M. le Comte de St. Prieſt, Ambaſſadeur du Roi à le Porte Ottomane).

(4) Hiſtoire Univerſelle, T. IV. p. 104.

& n'ont point d'Hopitaux. Ils font charitables ; ils font du bien aux pauvres par des diſtributions ou des fondations particulières.

Ainſi Chardin, dans ſa deſcription d'Iſpahan, fait mention du tombeau d'Allaverdi Bec, favori d'Abas II, ſitué hors de la ville, où il y avoit une fondation (1) pour donner à dîner tous les jours à cent pauvres paſſans. On liſoit au frontiſpice ce diſtique : « Une chemiſe ſous une robe, du pain à » manger, de l'eau à boire, c'eſt aſſez pour un paſſant, & beaucoup pour » qui doit mourir ».

L'hoſpitalité eſt l'antique vertu des peuples de l'Orient. Le père des Dieux, chez les Grecs, étoit Jupiter Hoſpitalier, ζένος. On appeloit la maiſon publique pour les étrangers, *Xenodochium.* Il y avoit dans l'iſle de Crète pluſieurs beaux édifices publics, où tous les étrangers étoient reçus (2).

Dans le huitième ſiècle, année 775, Anthuſe, fille de l'Empereur Conſtantin Copronyme, ayant conſervé la pureté de la foi, pour avoir été élevée par la pieuſe Impératrice Irène, ſa mère, employa ſes biens à relever les Monaſtères que ſon père, ardent Iconoclaſte, avoit détruits. Elle fit bâtir à Conſtantinople, & y dota richement le premier Hopital qu'elle y fonda, pour recevoir les enfans abandonnés ou orphelins. On leur donnoit des Maîtres, pour les former au travail & à la vertu (3).

Irène fonda des Hopitaux pour les vieillards, pour les étrangers & pour les pauvres (4). On diſtinguoit, ſous Nicéphore, le grand Hopital de Conſtantinople (5). L'Empereur Théophile fit auſſi conſtruire un grand Hopital en faveur des étrangers (6).

Dans ces temps remarquables par la décadence du plus puiſſant Empire, & par l'ignorance qu'on reprochoit à ces hommes qui avoient éclairé l'Univers, ſoit par piété, ſoit par remords, ou par expiation, on fondoit un Hopital, ou un Monaſtère (7). On compoſoit avec l'Egliſe, en lui donnant une

(1) Hiſtoire Univerſelle, T. VIII. p. 225.

(2) Diſſertation ſur l'Hoſpitalité, par M. Simon, Recueil de l'Académie des Inſcriptions, T. III. p. 45.

(3) Hiſtoire du Bas-Empire, T. XIV. p. 58.

(4) Id. p. 180.

(5) Id. p. 217.

(6) Id. p. 459.

(7) L'Empereur Léon VI en fit bâtir un, où on ne recevoit que des Eunuques. *Hiſtoire du Bas-Empire, T. XV. p. 375.*

partie des biens qu'on avoit usurpés. C'est ainsi que se multiplioient ces fondations, au point que les Empereurs furent forcés d'y mettre des bornes (1).

Enfin lorsqu'une convulsion subite agita le Monde Chrétien, lorsque l'enthousiasme épidémique des Croisés, faisant des progrès rapides, dépeuploit l'Europe par des débordemens successifs, qui sembloient devoir inonder l'Asie, avant de parvenir au détroit du Bosphore, la foule des Pélerins suivit le torrent des armées; & indépendamment des Hopitaux militaires, toujours attachés aux troupes, il fallut établir des Caravanserais pour les voyageurs. On fonda l'Hopital de Saint-Jean de Jérusalem, où, sans distinction, les Grecs & les Latins, les pauvres & les malades, étoient reçus & soignés.

Gérard, du Martigues en Provence, & une Dame Romaine, nommée Agnès, gouvernoient la Maison, assistés par d'autres Administrateurs Hospitaliers. Leur pain, dit l'Historien, n'étoit fait que de son & de la farine la plus grossière, parce qu'ils réservoient la plus pure pour la nourriture des malades & des blessés.

Le pieux Gérard voulut ajouter à son établissement un Temple magnifique dédié à Saint-Jean, & un vaste bâtiment destiné à loger les Hospitaliers, qui étoient des Religieux, comme les Sœurs Hospitalières, voués aux mêmes soins pour les personnes de leur sexe.

Ce nouvel Ordre, protégé par les Princes Chrétiens, & bientôt enrichi de leurs dons, s'étendit en Occident. On y établit les mêmes Auberges, pour favoriser le passage & l'embarquement des Pélerins; & ces Maisons, filles de celles de Jérusalem, successivement dotées par des bienfaiteurs, furent, dit l'Abbé de Vertot (2), les premières Commanderies de l'Ordre.

---

(1) Romain III ruinoit des familles pour enrichir des Moines. Il leur abandonnoit en propriété des villes & des Provinces cotières. *Id. T. XVI. p. 392.*

Les Ecclésiastiques avoient déterminé Basile II, son prédécesseur, à révoquer la Loi de Nicéphore, qui, pour borner les acquisitions immenses du Clergé, défendit de bâtir de nouveaux Monastères, & de léguer des fonds aux Eglises. Le Clergé lui persuada que cette Loi étoit la cause de tous les maux de l'Empire. *Id. p. 355.*

Les Moines Grecs n'étoient pas ceux de la Thébaïde. Ajoutons ici, pour égayer un peu le sérieux de cet article, ce qu'on lit dans le Ménagiana. L'Evêque de Belley disoit, dans un de ses Sermons, en parlant des Couvents: « Dans les anciens Monastères, on voyoit de grands Moines, de » vénérables Religieux: à présent, *illic passeres nidificabunt*; on n'y voit plus que des Moineaux ». *Menagiana, T. II. p. 301.*

(2) Histoire de Malte, T. I. p. 65.

Enfin Raymond du Puy, ſe voyant à la tête d'un grand Corps d'Hoſpitaliers, fit de ſon Ordre Religieux, un Ordre Militaire, qui, déclarant une éternelle guerre aux Infidèles, toujours poſſeſſeurs des Lieux ſaints, s'eſt ſi fort illuſtré par ſes exploits. La Nobleſſe la plus diſtinguée qui le compoſe, y fait aujourd'hui ſes premières armes; & cette Nobleſſe ſert les pauvres malades dans un riche Hopital, conſervé à Malte en mémoire de l'inſtitution des Chevaliers Hoſpitaliers.

Le pieux zèle, excité à la vue de l'humanité ſouffrante, a donc fondé, à côté du Monaſtère, l'Hopital deſſervi par des Religieux. Les premiers Hoſpitaliers, dépoſitaires des biens deſtinés au ſoulagement des pauvres, ont été rappelés par leur naiſſance, & par ce ſentiment impérieux qui eſt l'âme de la Nobleſſe, aux fonctions militaires. Les autres Religieux, à leur exemple, ont laiſſé les Hopitaux à la charge des Communautés, & des Directeurs qu'elles ont dû nommer. La nouvelle adminiſtration a trouvé la Maiſon établie ou commencée; elle a conſervé, continué & perfectionné. Elle a, d'après les mêmes principes, & animée du même zèle, ajouté bâtimens ſur bâtimens, lorſqu'elle a vu les beſoins ſe multiplier. La charge enfin eſt devenue plus peſante.

Les Hopitaux abandonnés par les Religieux, n'ont plus partagé les revenus immenſes des Monaſtères. Ces revenus ont été uniquement deſtinés, par cette ſéparation, à l'uſage des Poſſeſſeurs, qui ont même fait tourner les dixmes à leur profit (1). Les pauvres ou malades indigens ſont reſtés dans leur enclos, comme ces Princes Ottomans enfermés au Serrail,

Abandonnés aux mains qui daignent les nourrir (2);

c'eſt-à-dire, aux aumônes, & à ce que l'Adminiſtration a pu retirer des revenus fixes & inſuffiſans qu'on n'a pu leur enlever.

En Angleterre (3), la Réforme fit convertir en Hopitaux des Couvens de

(1) Le bon La Fontaine n'a pas oſé le leur reprocher. Il conclut, en parlant du Rat hermite:

Qu'ai-je entendu par cette Fable?
Un Moine? Non, mais un Dervis.
Je ſuppoſe qu'un Moine eſt toujours charitable.

(2) Racine, Bajazet, Tragédie.

(3) Les Hopitaux pour les Marins, pour l'inoculation, & pour les Enfans trouvés, ſont des établiſſemens magnifiques. Et pourquoi cette dépenſe de luxe & d'oſtentation? On y a multiplié les Maiſons d'induſtrie, pour obvier à la mendicité, & pour occuper les pauvres.

Religieux. Henri VIII, Edouard & Eliſabeth les ſupprimèrent. On en fit également des Colléges & des Hopitaux. Ainſi, dit l'Auteur du Voyage de Londres (1), la Maiſon des Chartreux, qui en porte encore le nom, eſt devenue une Maiſon de charité.

Le Pape Innocent III, excité par une révélation du Saint-Eſprit, ſuivant un Auteur Italien (2), qui a fait le tableau & le dénombrement de tous les Ordres Religieux, inſtitua les Hoſpitaliers du Saint-Eſprit à Rome, pour avoir ſoin des pauvres voyageurs, des malades & des enfans abandonnés. Heureux les pauvres, ſi ce Pape, ſi bien inſpiré, eût donné à tous les Religieux à réformer, qui étoient ſous ſes loix, la même règle. Les Hopitaux ne ſeroient plus détachés des Monaſtères, la réforme auroit remis les pauvres malades à leur place, dans les infirmeries de toutes les Maiſons Religieuſes des deux ſexes! L'Hiſtoire nous porte à former ce vœu, en nous rappelant l'origine de ces anciennes inſtitutions.

Enfin nous devons convenir que les Anciens, dans des villes auſſi grandes & plus peuplées que les nôtres, avoient des pauvres comme nous, & n'avoient point d'Hopitaux; que les premiers Chrétiens n'en avoient point; qu'il n'y en a plus dans l'Orient (3), où ils ont été fondés, & où le nombre des pauvres s'étoit conſidérablement accru, à la ſuite des perſécutions, dans

---

La plus grande propreté règne dans tous les Hopitaux de Londres; celui de Greenvich eſt remarquable par-là. Les horreurs de la pauvreté, dit M. G.... n'y augmentent pas les horreurs de la mort. *T. II. Lond. p. 307.*

Il eſt vrai que la taxe des pauvres produit des ſommes immenſes; chaque Paroiſſe en fait la levée & la répartition: elle a produit 22 millions; *Ibid. T. I. p. III.* &, ſuivant ce que me diſoit M. le Gouverneur Ellis, 10 millions de livres tournois l'année. Mais au-lieu d'établir une quotité impoſée & exigible, je voudrois eſſayer ſi, dans nos Paroiſſes, on ne ſe prêteroit pas à fournir chaque mois une taxe volontaire & proportionnée aux revenus des particuliers, pour faire ſupprimer les quêtes & nous délivrer de la mendicité.

(1) Id. T. I. p. 380.

(2) Odoardo Fialetti, opera Stampata in Venezia, 1626. Ho voluto, dit l'Auteur, recommandar alle memorie delle Stampe, gli abiti, & un breve raconto di tutti quelli che ſotto diverſi veſtiti, nella chieſa militante, ſervono à Dio. Opere d'immenſa fatica, &c.

(3) Les Turcs ont cependant des Maiſons qu'ils appellent Timarkhané, pour les inſenſés, & quelques autres, qui ſont des fondations qu'on appelle Bimarkhané, pour les malades. Les grandes Moſquées, notamment celles du Caire, donnent chaque jour à manger aux pauvres, du riz & du pain. Les Dervichs riches en revenus, leur donnent auſſi.

(Cette note eſt de M. Sielve, Interprète du Roi).

tout ce vaste Orient, où la charité des riches pourvoit toujours aux besoins des indigens.

Les premiers Chrétiens étoient des hommes charitables; ils donnoient à tous indifféremment, & même avec excès. L'Histoire a conservé le nom de Philarète (1), qui, en faisant d'abondantes aumônes, devint pauvre, de riche qu'il étoit.

Les Agapes (2) des premiers Chrétiens étoient des repas de charité que les Fidèles donnoient dans les Eglises; & lorsque l'abus les fit supprimer, par les exhortations de St. Ambroise & de St. Augustin, on ne les conserva en Afrique qu'en faveur des Clercs, ou pour exercer l'hospitalité envers les étrangers.

La primitive Eglise étoit donc l'asyle & l'auberge des pauvres, comme elle étoit le refuge des malheureux, qui, poursuivis par le Prince ou par le peuple, venoient se mettre à l'abri du Sanctuaire, & embrasser les Autels. Les Chrétiens cependant donnoient indifféremment, comme je l'ai dit, à tous les pauvres qui se présentoient à eux. Vous faites, disoit Tertullien (3) aux Payens, moins d'offrandes dans vos Temples, que nous ne faisons d'aumônes dans les rues.

Le temps, qui use, qui efface, qui détruit tout, qui relâche, qui rompt ces liens tissus par l'amour & la nature, amène encore l'oubli des plus sages institutions. L'homme qui, après avoir fait vœu d'obéissance & de pauvreté, aspire à la richesse & à l'indépendance, ne semble-t-il pas abjurer la pauvreté Evangélique, pour professer celle que Tacite appelle *fœda paupertas?* Les réformes deviennent nécessaires, si une âme vertueuse & ferme a le courage de les entreprendre & de braver les oppositions. Le plus zèlé, le

(1) Oncle de l'Impératrice Marie, femme de Constantin VI. La fortune de sa nièce releve la sienne. Il continua, dit l'Historien du Bas-Empire, de tout donner aux pauvres, & ne conserva que sa vertu, qui le fit mettre au nombre des Saints. *T. XIV. p. 120.*

(2) Chacun de nous, disoit Tertullien, fournit tous les mois une somme modique, ou lorsqu'il le veut, s'il le veut, & s'il le peut. On n'y oblige personne; rien n'est plus libre que cette contribution. C'est un dépôt de piété: il n'est employé qu'à nourrir & à enterrer les pauvres, les orphelins, les domestiques cassés de vieillesse, les malheureux qui ont fait naufrage, &c. *Apol. p. 253.* On parle de nos repas, on les appelle Agapes, d'un mot grec qui signifie Charité. Quoi qu'ils puissent coûter, nous nous croyons bien dédommagés par l'avantage de faire du bien. Nous soulageons par-là les pauvres, & nous ne rassemblons pas comme vous (Payens) des Parasites. *Page 256.*

(3) Apologie, p. 113.

plus rigide Réformateur trouvera toujours des disciples (1), des hommes utiles à la Religion, aux Sciences, aux Lettres, à la Patrie.

Nos Capucins Missionnaires ne se sont introduits en Géorgie, en Mingrélie, ils n'ont pénétré jusqu'au Mont-Caucase, qu'en donnant des remèdes aux malades, en les soignant, en se faisant Médecins.

Les Sauvages de la Guiane disoient à nos Prédicateurs (2) : que voulez-vous de nous ? Voulez-vous nous engager à croire & à pratiquer ce que vous croyez & ce que vous faites ? Peu nous importe. Mais si vous nous apprenez des secrets utiles que nous ignorons, si vous nous apportez le moyen de nous rendre, par le travail & l'industrie, plus heureux que nous ne le sommes, nous vous recevrons avec reconnoissance, nous serons empressés de vous accueillir & de vous écouter.

Et quel emploi plus honorable & plus digne de ceux qui habitent des Maisons Religieuses, que celui qui les rendroit nécessaires aux hommes & à la patrie, en les rappelant à leur première & véritable institution. Ce n'est pas seulement par des prières & des offrandes que Dieu veut être honoré ; ce Dieu miséricordieux nous dit : Donnez aux pauvres cet argent que vous destinez à décorer mon Temple & mes Autels.

Ai-je besoin du sang des boucs & des genisses. *Rac.*

Je plaide pour les pauvres, pour les malades, & je veux détruire l'Hotel-Dieu : voyons si, pour leur plus grand intérêt, on doit souhaiter de le conserver tel qu'il est.

Cet Hotel-Dieu, dans une ville opulente, occupe un vaste terrein ; son administration est dirigée par des Citoyens zèlés, qui se livrent sans relâche à leurs fonctions. Ils n'ont pas même, pendant leur exercice, le temps ni le projet d'examiner si ce qu'ils font ne peut être motivé que par l'engagement successivement contracté de continuer ce qui est établi, ou ce qu'on a fait avant nous.

Je serois suspect si je traçois moi-même le tableau d'un Hopital que je ne veux pas conserver. Je ne ferai que répéter ce qu'en ont dit ceux qui en

(1) On a appliqué au Réformateur de la Trappe, ce que Philémon disoit du Philosophe Zénon, Chef des Stoïciens. *Diog. Laert. L.*

Esurire docet, & discipulos invenit.

Mais on n'y fait pas vœu de pauvreté pour rien.

(2) Suivant M. de Malouet, ci-devant Intendant à Cayenne.

ont parlé avant moi, & en premier lieu les Administrateurs de Paris, à la tête de leur Compte rendu.

« Que l'on se représente une longue enfilade de salles contigues, où l'on » rassemble des malades de toute espèce, & où l'on en entasse souvent 3, » 4, 5 & 6 dans un même lit (1). Les vivans y sont à côté des mourans » & des morts. L'air infecté de cette multitude de corps mal sains, portant » des uns aux autres le germe pestilentiel de leurs infirmités, & le spectacle » de la douleur & de l'agonie, de tout côté offert & reçu ; voilà l'Hôtel-» Dieu (2) ».

Les Hôpitaux, a dit M. Necker, dans son Compte rendu, les Hopitaux, ce réceptacle de malheureux de toute espèce, ce spectacle de tant de malades rassemblés (3) dans les mêmes lits.... &c.

« Parmi la foule de projets qui inondent le public, dit M. l'Abbé de » Montlinot (4), je n'en vois aucun où l'on offre de nouvelles ressources » à l'honnête femme courbée sous le poids de sa fécondité, à l'indigent la-» borieux, à l'artisan sans travail. Toute notre industrie s'est bornée, jusqu'à » présent, à entasser les hommes dans des repaires infects, qu'on appelle Ho-» pitaux ».

Suivons ce malade qu'on y apporte. Il est arrêté en entrant par un Prêtre qui l'attend pour le confesser, & le préparer à ce qu'il doit envisager & craindre, malgré les secours qui lui seront administrés. Est-ce pour lui que l'on parfume la salle infectée ? Non ; c'est le Médecin qui arrive : un cortège d'apprentifs, de domestiques à ses ordres, le suit. Il parcourt rapidement ce double rang de malades, qu'il n'a pas le temps d'interroger ni d'entendre. On croit qu'il peut suffire à tous, parce qu'il les aura vus ou inspectés (5). Il ordonne, il approuve, il condamne : ses arrêts irrévocables sont exécutés. La douleur, l'agonie, la mort passent & repassent sous ses

(1) Nous avons partagé, dit le Roi, en ennonçant les nouvelles dispositions que sa sagesse & sa bienfaisance ont ordonnées pour les Hopitaux de Paris, le sentiment de compassion dont ce triste spectacle pénètre depuis long-temps tous ceux qui en sont les témoins.

Lettres-Patentes du Roi, concernant l'Hotel-Dieu de Paris, du 22 Avril 1781, enregistrées le 11 Mai.

(2). Encyclopédie, T. VIII. p. 319. Vues d'un Citoyen, p. 176.

(3) Page 10.

(4) Discours sur la Mendicité, couronné à Soissons, p. 41.

(5) Environ 300 : le nombre annuel est de 4000.

yeux ;

yeux ; il n'eſt pas ému comme moi à la vue de l'homme expirant : ſon cœur s'eſt-il endurci, lorſque le mien eſt déchiré ?

Illi robur, &c. *Horat.*

Et ce Médecin excuſable ne ſe hâte que parce que d'autres malades, plus intéreſſans pour lui dans la ville, l'attendent. Quoi ! ce Médecin de l'Hotel-Dieu, de cette foule de malades, n'eſt pas tout entier nuit & jour à l'Hotel-Dieu, comme celui que j'ai vu dans le grand Hopital de Milan ? O Providence ! veille ſur ces malheureuſes victimes de la charité aveugle, j'ôſe dire, ſouvent meurtrière ; de cette charité que nous voulons, & que nous croyons exercer.

Ces Infirmeries ſont néceſſaires, me dira-t-on : oui, elles le ſont pour y enfermer des hommes qui ont vendu leur liberté ; elles le ſont à la ſuite d'une armée, & à côté de nos Arcenaux, pour y loger des forçats, ou des criminels enchaînés, moins malheureux, lorſqu'ils gémiſſent ſous le poids de leurs chaînes, que lorſqu'ils ſont, dans ce dépôt, livrés à l'avidité d'un Entrepreneur qui dévore leur bouillon & leur ſubſiſtance (1). L'Infirmerie eſt néceſſairement attachée à une Communauté d'hommes raſſemblés ſous le même toît ; mais dans une grande ville, la diſtribution des aumônes & des ſecours ſera toujours préférable au dépôt public ou à la Maiſon de force. Elle n'eſt faite que pour ceux qui, ſains ou malades, doivent être gardés ou enfermés.

Nous ne rendons raiſon de ce que nous continuons de pratiquer à cet égard, qu'en alléguant la néceſſité de conſerver ce qui étoit établi avant nous, & de ſuivre l'exemple de ceux qui nous ont précédés : mais, ſans vouloir faire l'Hiſtoire critique des Hopitaux, rappelons-nous leur inſtitution. Dans le huitième & le dixième ſiècle, dans ces temps d'ignorance & de ſcandale, on croyoit effacer des excès en tout genre, par des excès d'une fauſſe dévotion : on fondoit des Hopitaux & des Monaſtères ; on achetoit des abſolutions : par des tréſors donnés à l'Egliſe, on croyoit reſtituer des biens mal acquis. Un Fondateur vouloit avoir encore la gloire de mettre ſon

(1) Les Hopitaux ſont néceſſaires dans un temps de contagion, comme celle qui affligea Marſeille en 1720, pour loger ceux qui mouroient dans les rues, pour ſoulager la ville d'un trop grand nombre de malades, quoique, dans le commencement de la peſte, l'Hopital en ſoit le ſoyer le plus ardent. *Relation Hiſtorique de la peſte, par M. Bertrand, Médecin, chap. 10.*

nom à un monument durable ; il élevoit une pyramide sur son tombeau. Les hommes, corrompus & avides, inspiroient si peu de confiance, qu'on n'imagina pas de les rendre dépositaires d'une grande masse d'aumônes, destinées, par une distribution fidelle & bien ordonnée, au soulagement des malheureux. On fonda des Hopitaux.

Les Anciens n'en avoient point pour les indigens, eux qui avoient des Dieux pour les voyageurs, des Dieux pour toutes les grandes routes, des asyles pour les criminels, des bois sacrés pour les fugitifs.

Achevons d'en examiner les inconvéniens ; & lorsque j'exposerai leurs avantages, ceux qu'on pourra m'opposer seront autant d'objections à réfuter.

1°. Nous devons renoncer aux Hopitaux, parce qu'ils sont plus à charge qu'ils ne sont utiles : ils sont à charge par le poids de leur masse & de leur entretien. Le prix du terrein, des bâtimens, &c. est autant de perdu pour les pauvres.

2°. Spectacle affligeant, administration souvent vicieuse ; ils n'excitent pas la charité, ils la refroidissent. A la vue d'un grand nombre d'Hopitaux, le riche conserve sa dureté, le pauvre se livre à la paresse.

3°. On ne doit avoir des Maisons de force que pour enfermer les insensés & les mendians oisifs.

On a fait d'un monument de piété & de bienfaisance (1) un monument d'ostentation & de luxe, on n'a rien épargné pour bâtir, pour décorer ; pour les logemens des pauvres, des Aumôniers, des Officiers de la Maison. On a fait plus ; on a élevé un Temple magnifique aux dépens de ceux qu'on doit nourrir & soulager : la Maison est pauvre, & l'Eglise est riche ; & le Dieu qu'on y sert, veut pourtant que la couche de l'indigent qu'on y soigne, soit comme l'Autel sur lequel la Piété éclairée doit lui sacrifier, & brûler l'encens qui lui est le plus agréable.

Cette erreur répréhensible est encore celle de l'Hopital de la Grave de Toulouse ; malgré ce qu'il a déja éprouvé (2), la belle Eglise qu'on fait

---

(1) La veuve & l'orphelin vous crient : Changez ces pierres en pains. Lisez l'Extrait des Mémoires sur la Mendicité, chap. 8. p. 96. 97.

(2) Le dérangement de l'Hopital de St. Joseph de la Grave éclata en 1760. On en fait remonter l'époque au temps où M. de Crillon, Archevêque de Toulouse, en 1727, permit les emprunts à fonds perdus. Leur mauvaise administration, & des dépenses excessives en bâtimens inutiles, ou de

construire, coûtera autant que tous les autres bâtimens. On reconnoîtra enfin, & on reconnoîtra trop tard, qu'on aura dépensé en pierres ce qu'il falloit réserver pour fournir des alimens & des secours aux malheureux.

On trouve avec édification, dans une grande ville, une œuvre qui, par un secours pécuniaire donné chaque mois, va chercher à soulager, dans tous les quartiers, la pauvreté honteuse & cachée des familles, autrefois opulentes, qui ont essuyé des revers (1). Elle a un assez grand bâtiment & une Eglise, uniquement pour y fixer, j'ôse dire, aux dépens des pauvres, le Bureau de son administration. Cette erreur provient, sans doute, du mauvais exemple ; si on établissoit une œuvre à part, non moins nécessaire dans un port de mer, pour les pauvres matelots, la pieuse Administration voudroit d'abord bâtir, pour avoir une Maison & une Chapelle. Les goûts, les occupations de la vieillesse ressemblent souvent aux jeux de l'enfance (2).

L'appréciation des bâtimens, terreins, meubles, &c. des principaux Hopitaux de la ville, me donne un total de quatre millions. Or, je suppose la ville accrûe & peuplée comme elle l'est aujourd'hui, ayant à pourvoir aux diverses œuvres qui y sont établies, & fondant une Administration avec un capital de huit millions, qui produiront 400 mille livres de revenu ; ces Administrateurs voudroient-ils employer la moitié de cette somme à bâtir des Hopitaux, & à se priver de 200 mille liv. de plus à distribuer chaque année, lorsqu'il est évident que les 400 mille livres, ou le total du revenu assigné, seroit insuffisant pour tous les objets à remplir (3).

---

par luxe, ruinèrent cet Hopital. Les sieurs Marcassus & Gonnco, Administrateurs, le prédirent, &, pour n'en pas être témoins, abdiquèrent leurs Charges.

Le terrein qu'occupe l'Hopital a une contenance d'environ quatre arpens, mesure de Toulouse. Celui qui est occupé par des bâtimens, présente dix-huit corps grands ou petits. Le tout est estimé 40000 liv. On n'y comprend pas la nouvelle Eglise que l'on construit avec trop de luxe pour une Maison de charité, & qui vaudra autant que tout le reste. *Extrait d'une Lettre de Toulouse.*

(1) La charité éclairée des Marseillois leur fait donner par préférence à cette œuvre, les legs & les héritages destinés aux pauvres.

(2) Infantes sumus, & senes videmur.

(3) En n'évaluant qu'à quatre millions les terreins & bâtimens des Hopitaux inutiles, & leurs meubles mis en valeur, ajoutons-y les gages qu'ils payent, nous aurons chaque année au moins 250000 liv. de plus à distribuer. Les gages que paye l'Hôtel-Dieu, montent, suivant l'état que j'ai, à plus de 20000 liv. Le total de sa dépense annuelle, 292000. Le déficit que la Communauté paye chaque année, 60 à 70000 liv. Elle paye encore par quartier 40000 liv. Les revenus fixes, y compris les legs & aumônes, évalués à 16000 liv. ne s'élèvent qu'à 87000 liv.

« Vous ne songez, disoit Mentor à Idoménée (1), qu'à faire au-dedans » de votre nouvelle ville, des ouvrages magnifiques : vous épuisez vos ri- » chesses ; hâtez-vous de réparer vos fautes, suspendez vos grands ouvrages ».

Je dirois à mes concitoyens : Que faites-vous ? Au-lieu de bâtir hors de vos murs pour vous étendre ; au-lieu de détruire ces jardins précieux, ces champs utiles qui vous donnoient des productions nécessaires, qui employoient des bras pour les cultiver, bâtissez dans votre enceinte, faites des maisons & des fabriques sur ces vastes emplacemens qu'occupent ces Hopitaux, dont vous pouvez vous délivrer ; vous soulagerez un plus grand nombre de pauvres par une sage distribution de leurs revenus. Ces hommes auxquels vous procurerez du travail, que vous arracherez à la mendicité, ne seront plus ni des malades enfermés, ni des oisifs dangereux ou à charge (2).

L'Auteur de l'Esprit des Loix (3) rapporte qu'Aurengzeb, à qui on demandoit (4) pourquoi il ne bâtissoit point d'Hopitaux, répondit : Je rendrai mon Empire si riche, qu'il n'en aura pas besoin. Il auroit fallu dire, ajoûte cet Auteur : Je commencerai par rendre mon Empire riche, & je bâtirai des Hopitaux.

Le P. de M. qui cite Chardin, n'est pas exact, ou sa mémoire l'a trompé. Il s'agissoit des mendians : pour les enfermer, on conseilloit au Grand Mogol de bâtir des Hopitaux ; il répondit, suivant Chardin (5) : Il n'en est pas besoin, & je rendrai mon Empire si heureux, qu'on n'y verra point de mendians. Ainsi parloit & pensoit Henri IV, lorsqu'il vouloit que sous son règne chaque paysan mît le Dimanche une poule au pot ; expression triviale, dit M. Melon (6), mais bien ennoblie par la grandeur du sentiment.

Les Orientaux (7), qui sont si hospitaliers, n'enferment que les insensés ;

(1) Télémaque, Liv. XII. T. II.

(2) Otium beatas perdidit urbes. *Horat.*

(3) 22. 29.

(4) Il est vrai que le Pr. de M. faisant un Chapitre sur les Hopitaux, l'a fait un des plus courts de son Ouvrage ; mais, entraîné par tous les objets qu'il embrassoit, ce grand génie, planant sur une vaste étendue, n'a pu approfondir tous les sujets sur lesquels il auroit dû s'arrêter.

(5) Tome I.

(6) Essai sur le Commerce.

(7) Ils sont Hospitaliers pour les étrangers malades. Total, dans les Contes Persans, errant dans

& tel étoit l'Hopital que Chardin avoit vu à Ispahan. Il me paroît que l'Auteur de l'Esprit des Loix n'y a pas mûrement réfléchi, lorsqu'il a corrigé l'expression d'Aurengzeb, en supposant que ce Prince ait voulu parler des malades & des indigens.

Il est vrai, comme il le dit dans le même chapitre, que, dans un Etat riche, les révolutions qui appauvrissent les sujets opulens, sont fréquentes, & qu'il faut aller au-devant de la misère (1) ; mais la distribution des secours doit y obvier.

Le même Auteur nous a dit : « Le pauvre n'est pas celui qui n'a rien, » mais celui qui ne travaille pas ». Pour rendre sa définition exacte, il ne devoit pas séparer les deux privations qui sont la misère absolue. Il devoit donc dire : Le pauvre est celui qui n'a rien, qui ne travaille & ne mendie pas.

Tel eût été le pauvre Irus d'Ithaque, qui gardoit la porte du Palais d'Ulysse, s'il n'eût pas été payé pour faire les messages qu'on lui ordonnoit.

J'ai dit *Administration souvent vicieuse*, sans vouloir inculper ceux qui, en étant chargés, ne font que suivre l'ordre établi. Cela est si vrai, qu'en voulant conserver l'Hopital pour les malades, on sent la nécessité de le réformer. La preuve en est récente : le nouvel Hospice établi à Paris, sous la protection d'un Roi bienfaisant, porte un nom qui nous sera toujours cher, & encore plus aux malheureux.

Il nous fait désirer de voir multiplier ces Hospices de charité à la place de ces monumens d'humanité, devenus en plusieurs endroits des monumens d'indifférence, & presque de barbarie. Je puis, je crois, répéter ici le vœu de la généreuse Fondatrice : « Que le pauvre, dit-elle, soulagé & soigné dans » les asyles de la misère, ne regarde jamais cet Hospice, sans bénir le Sou» verain qui le fonda, & donner une larme au souvenir de ceux qui le » dirigèrent ».

Je reviens à l'Hotel-Dieu, spectacle dégoûtant, ai-je dit, dans ces salles

---

la Tartarie, entre dans une grande tente de la Horde, qui servoit d'Hopital aux pauvres étrangers. *Mille & un jour, T. II. p. 184.*

(1) Henri VIII, dit le même Auteur, « voulant réformer l'Eglise en Angleterre, détruisit les » Moines, Nation (a) paresseuse, & les Hopitaux, où le bas peuple trouvoit sa subsistance. De» puis ce changement, l'esprit de commerce & d'industrie s'établit en Angleterre ».

(a) Gens æterna in quâ nemo nascitur.

Digitized by Google

communes, où, malgré la propreté qu'on s'efforce d'y entretenir, malgré les ventilateurs & les parfums, l'air y eſt infecté, & les malades entaſſés gémiſſent.

Ici le cœur eſt pénétré de douleur, mais plus loin il s'endurcit. On écoute froidement le récit de la détreſſe, ou des infirmités d'un voiſin pauvre & dénué de tout, parce qu'on peut dire, & qu'on ne manque pas de répondre à ceux qui ſollicitent pour lui : Envoyez-le à l'Hopital. S'agit-il de ſoulager l'extrême miſère ? cet Hopital (j'en ai été le témoin à celui de la Charité) refuſoit du pain à une femme malheureuſe & affamée qui lui en demandoit ; il exigeoit qu'elle lui livrât un enfant néceſſaire à ſa mère, pour ſoigner les autres au berceau ou en bas âge. C'eſt ainſi qu'en Turquie, au marché des eſclaves, l'acheteur choiſit ; on arrache l'enfant ou la fille à ſa mère, pour les vendre à part. Et nous, nous qui condamnons l'eſclavage & ſes rigueurs, nous exerçons, pour nourrir nos pauvres, nos frères malheureux, une charité qui devient barbare.

Souvent privée d'un ſecours momentané, l'exceſſive pauvreté commande, elle fait violence à tous les entours d'une mère affligée. Pour la porter à l'Hotel-Dieu, on l'enlève à une fille éplorée, qui peut & qui voudroit la ſoigner : mais elle ne peut ni la nourrir, ni la ſoulager, en ne lui donnant que des ſoins & des larmes.

O zèlés Adminiſtrateurs, qui recevez avec empreſſement ces victimes de votre charité, ne m'en croyez pas, mais conſultez vos Médecins. Ils vous diront : Donnez à cette femme malade, couchée ſur la paille, ſous un toît preſqu'entr'ouvert, mais viſitée par un de nous, de la paille fraîche, de la toile groſſière, une couverture qui lui manque, du bouillon, des alimens, & des ſecours gratuits ; la joie & la reconnoiſſance brilleront à vos yeux dans cet étroit réduit que le ſoleil éclaire de ſes premiers rayons ; la ſanté y reviendra bientôt. Cette femme infortunée ſera, ſous ſon humble toît, bien mieux ſoignée & plus contente que dans le lit que vous lui deſtinez, au milieu de cette ſalle remplie de malades & de mourans, où vous allez la tranſplanter. Par-tout (1) les oiſeaux trouvent un aſyle où ils font leur

(1) Il eſt cruel de convenir, (dit M. de C. après avoir expoſé les inconvéniens de l'Hotel Dieu, que dans l'état où ſont les choſes, il y auroit plus d'avantage à laiſſer de pauvres malades, chacun dans ſon réduit, ſans autre ſecours que la commiſération de leurs voiſins. *Vues d'un*

Digitized by Google

nid ; & ce nid de boue & de paille, ils le préfèrent au séjour que vous leur destinez, lorsque vous les attirez pour les enlever (1) à cet arbre hospitalier qui les couvre de son feuillage.

L'Hotel-Dieu admet sans distinction, sans examen, tous les malades qui se présentent, & il reçoit cette fille laborieuse, destinée à servir. Elle accuse de dureté sa Maitresse, qui l'envoie à l'Hopital ; elle en prend à témoin tous ceux qui la connoissent & qu'elle rencontre (2).

Elle dit à cette injuste Maitresse, en la quittant : « C'est en vous servant, » en vous obéissant comme une esclave, que j'ai perdu la santé, & vous » m'abandonnez, vous me livrez à la charité publique ; & c'est vous qui, » pour dernier salaire de mon travail & de mes veilles, lorsque vous » étiez dévorée par la fièvre brûlante ; c'est vous qui m'envoyez dans ce » lieu infect, pour y gémir à côté de ceux qui, à charge aux autres, ont » mérité d'y finir leurs jours, qui ne peuvent réclamer que la commisération » & le secours dus à l'Humanité souffrante (3) ».

Mais ce n'est pas à des mendians oiseux & punissables que je veux destiner les aumônes particulières, & laisser le soin d'entretenir la charité ; c'est aux véritables pauvres, qui doivent seuls exciter la compassion & la bienfaisance, lorsque le riche avare & inflexible ne pourra plus dire au malheureux : Allez à l'Hopital.

Je ne veux pas que des parens dénaturés, qui ont pris un enfant en aversion, & toujours vis-à-vis d'eux comme l'importun qui les obsède, le menacent de l'Hopital, & le livrent à cet Hopital par préférence ; enfin que des enfans en état de secourir les Auteurs de leurs jours, les délaissent inhumainement, pour leur donner une mort anticipée, en les forçant de se jetter eux-mêmes dans ces tombeaux des êtres vivans.

Citoyen, *p. 183*. D'après l'examen que j'ai fait avec soin, continue le même Auteur, de ceux qui vont à l'Hotel-Dieu, j'ai vu qu'il y en a plus d'un tiers qui pourroient s'en passer, s'ils étoient secourus. *Page 205*.

(1) Etenim passer invenit sibi domum, & turtur nidum sibi ubi ponat pullos suos. *Psalm. 83*.

(2) Viæ Sion lugent.

(3) Dans l'Hospice de charité de Madame Necker, on ne reçoit que le domestique pauvre & sans condition.

Lisez, sur cet article, le bon Ouvrage intitulé : *Vues d'un Citoyen*, *p. 156*, *&c.*

On distinguera la Maitresse à laquelle ses facultés ne permettent qu'un seul domestique, & l'Administration, bien informée, viendra a son secours.

Une mère infortunée, disoit M. de C. (1), étoit obligée, au bout de quelque temps, de se réfugier dans les Hopitaux avec ses quatre enfans. Depuis le nouveau systême (2), cette femme reçoit un écu par semaine, & elle reste avec sa famille dans l'exercice d'une profession utile à l'Etat, qu'elle cesse si elle est reçue à l'Hopital. Quelle comparaison d'une charge totale de cinq personnes, avec une dépense de 150 liv. par an pour toute une famille.

Allons au-devant de la misère, pour n'en être pas assiégés. Aidons celui qui travaille, poursuivons & châtions sans miséricorde celui qui ne veut pas travailler. Il n'y aura plus de pauvres, & nous aurons beaucoup moins de malades. La Médecine préservative est la plus sûre ; & quelle est cette Médecine salutaire pour le peuple ? Le travail.

L'Infirmerie, comme je l'ai prouvé, est une Maison de force pour nos pauvres (3), ou de nécessité absolue pour l'étranger qui passe & qui réclame les soins & les secours de l'hospitalité (4). Je ne puis définir autrement l'Hopital Général, & tous les autres asyles de la misère, lorsqu'ils privent l'homme de sa liberté. Je suis persuadé qu'en donnant par jour à cet indigent malade ou désœuvré, non les dix-huit sols que dépense l'Hospice de charité (5), cet Hopital le mieux administré & le plus économique de tous ceux que nous connoissons, mais quinze sols seulement, en y ajoûtant, lorsque l'indigent sera malade, le paiement du Médecin & des remèdes, l'œuvre y gâgnera. Athènes (6) donnoit deux oboles (7) par jour à chaque pauvre invalide, & elle n'avoit ni Hopitaux ni mendians.

(1) Vues d'un Citoyen, p. 184.

(2) Exécuté à l'Isle en Flandres, établi par M. de Séchelles. *Vues d'un Citoyen*, *p. 182.*

(3) L'indigent, dit M. de C. regarde comme le comble du malheur, d'être transporté dans un lieu d'où il croit qu'il ne sortira jamais. Les larmes d'une famille pénétrée de la plus vive douleur, ne lui font que trop seotir le péril qu'il va courir, &c. *Id. p. 183.*

(4) Jupiter, disoit l'Orateur Dion Chrysostôme, étoit appelé *Xenius*, parce que le priocipe de l'amitié est l'hospitalité, selon laquelle aucun homme ne nous est étranger. *Devoir des Princes*, *p. 352. Orat. Grec.*

L'hospitalité, disoit le même Auteur, n'est jamais mieux exercée que par le pauvre ; il reçoit, il accueille l'étranger, il est empressé d'allumer du feu, de le servir ; & l'homme riche ferme sa porte. *Id. Discours sur la Vie champêtre*, *p. 315.*

(5) Etabli à Paris, suivant le calcul de l'Administration.

(6) Histoire de la Pauvreté, par M. Morin, Recteur de l'Académie des Inscriptioes, T. IV. p. 203.

(7) L'obole valoit deux sols quatre deniers de notre monnoie.

Mais

Mais y avez-vous bien pensé, me dit un ancien Administrateur, qui, en m'écoutant, croit entendre un paradoxe ? Voulez-vous éloigner & dégoûter les bienfaiteurs, en leur annonçant qu'il n'y a plus de Maisons pour les pauvres ?

RÉPONSE.

Votre crainte est fondée, si on leur annonce qu'il n'y a plus ni pauvres, ni Hopitaux, enfin plus d'administration pour secourir les malheureux; mais s'ils reconnoissent, comme moi, une vérité démontrée, je veux dire, que plus il y a d'Hopitaux, & plus il y a de pauvres, ils nous pardonneront aisément d'avoir vendu nos Maisons de charité, pour soulager un plus grand nombre de malheureux.

J'ai sous les yeux, dit l'Auteur de l'Ouvrage couronné à Soissons, « beaucoup de détails sur une ville considérable de la France. Avant qu'on y » établît un Hopital, les quêtes & aumônes rapportoient 10 à 12000 liv. » par année : cette ressource est presque nulle aujourd'hui. On se repose en» tièrement sur l'Hopital du soin de secourir les pauvres, & d'entasser, » comme le peut cette Administration, hommes, femmes, enfans & vieil» lards dans des lieux très-mal sains (1) ».

Ce sont vos Hopitaux qui refroidissent la charité particulière, & en arrêtent le cours. Ne voyez-vous pas tous les jours un homme riche qui s'intéresse pour un ancien domestique ? Au lieu de le soulager, il travaille, il sollicite pour le jetter dans un Hopital.

La charité est encore refroidie par les Hopitaux emprunteurs, qui, donnant plus qu'ils ne peuvent donner, manquent à leurs engagemens, & ruinent une foule de Citoyens. C'est la bonne Administration qui obtient la confiance & attire les aumônes. Vendez vos Maisons & vos immeubles, vous aurez moins d'embarras & plus de moyens. Vous ne réduirez pas à l'aumône un pauvre Fermier, un débiteur, pour le libérer envers l'Hopital. Vous ne serez occupé que des soins & des détails d'une sage distribution. Les bienfaiteurs ne manqueront pas à ceux qui feront le bien le plus désirable, & le plus grand bien possible.

L'ADMINISTRATEUR.

Vous établirez donc, vous multiplierez des Inspecteurs, des Commissaires

(1) Discours sur la Mendicité, p. 15.

dans chaque quartier, pour donner du bouillon, des remèdes, de l'argent même aux malades ? Mais lorſque ces malades n'auront point d'aſyle, ou ne pourront être traités chez eux, qu'en ferez-vous ? Que deviendront les enfans trouvés qu'on porte à l'Hotel-Dieu ?

RÉPONSE.

Penſez-vous que je veuille abandonner & les enfans trouvés, & les malades qui n'ont ni couvert ni aſyle ? L'effet de la diſtribution doit les réduire à un petit nombre. Pluſieurs Maiſons Religieuſes viendront à mon ſecours, & me donneront des Infirmeries. Je les inviterai à ſoigner, à élever, à un prix convenu, ces enfans abandonnés, pour leſquels j'aurai un dépôt deſtiné à les recevoir. Tous les Religieux, en effet, devroient être des Religieux Hoſpitaliers : & qui peut mieux qu'eux adminiſtrer les ſecours ſpirituels & temporels ?

L'ADMINISTRATEUR.

Mais, encore une fois, y avez-vous bien penſé ? Quelle peine allez-vous préparer aux Inſpecteurs & Médecins de cette foule de malades répandus dans une grande ville !

Eheu quantus equis, quantus adeſt viris
Sudor ! *Horat. Od.*

RÉPONSE.

Je conviens qu'il eſt plus commode pour un Médecin & pour un Adminiſtrateur, de raſſembler dans un même enclos ceux qu'on veut ſoigner. Mais, lorſque je plaide pour ſecourir un plus grand nombre de pauvres, je ne ſuis plus occupé de la peine ni du ſoulagement d'un petit nombre d'Adminiſtrateurs. Ceux qui viſitent pendant leur ſemaine, deux fois par jour, un Hopital très-éloigné, ſitué à l'extrémité de la ville, ſeront-ils plus fatigués lorſqu'ils auront à faire, à leur tour, une viſite à pluſieurs pauvres de leur quartier ?

On veut épargner des peines que le vrai zèle ſupporte aiſément, & on ne craint pas de multiplier des dépenſes que l'Hopital n'eſt pas en état de ſupporter. D'après ces principes, on emprunte pour augmenter les logemens (1).

(1) Un Avocat, plaidant contre une Courtiſanne qui faiſoit bâtir, diſoit : *Quò plus extruit, minus ædificat* ; plus elle bâtit, moins elle édifie.

L'Hopital aggrandi n'est bientôt qu'un débiteur insolvable. Il détruit d'une main le bien qu'il procure de l'autre ; il fait des pauvres, il ruine des familles entières, en voulant secourir des indigens.

Tel a été le sort de l'Hotel-Dieu de Marseille, obligé de manifester son état de dérangement & de faillite, lorsqu'il réclama les secours de la Communauté, en composant avec ses créanciers. Lisez l'Arrêt du Conseil d'Etat du 2 Juillet 1766 : vous y verrez que le 10 Avril 1765, suivant les relevés faits, cet Hopital devoit en principaux de dettes à jour, de fondations, de rentes constituées ou viagères, & autres privilégiées, avec trois années d'arrérages, 4360815 livres ; que ses biens ne valoient pas plus d'un 1600000 livres ; que les dettes avoient été contractées successivement par des Directeurs zélés, sans autorisation, ni de la Communauté, ni de leur Bureau, sans constater même la nécessité des emprunts. Vous y verrez que les revenus fixes ne s'élevoient qu'à 126524 liv. & les dépenses pour la Maison, sans y comprendre les fondations, rentes & intérêts, à 167726 liv.

Les créanciers ont beaucoup perdu, & la Communauté a été obligée de suppléer au déficit pour le courant des dépenses.

Observez encore que l'Administrateur, qui n'a que deux ans d'exercice, se livre avec facilité aux projets de dépenses & d'amélioration ; il ne prévoit pas même les embarras qu'il doit laisser à ceux qui lui succèderont.

L'ADMINISTRATEUR.

Je ne nie & n'excuse pas les fautes de nos prédécesseurs ; leurs erreurs involontaires sont d'utiles leçons pour nous : mais je vois encore bien des inconvéniens dans votre plan. Pouvez-vous laisser un ouvrier malade dans cette même chambre, où il est mal logé avec plusieurs autres compagnons ?

RÉPONSE.

Le matelot qui tombe malade pendant le voyage, n'est-il pas dans le même cas, & est-il mieux soigné ? Il ne peut incommoder ses voisins que pendant la nuit, & par-tout les hommes doivent s'entr'aider. Si le malade dont vous parlez doit être nécessairement transféré, n'aurai-je pas des Infirmeries dans les Couvents Religieux.

L'ADMINISTRATEUR.

Je le souhaite ; mais êtes-vous assuré que l'argent donné au pauvre ma-

Digitized by Google

lade, sera employé pour lui, & ne sera point détourné par la main indigente qui le recevra ? car le pauvre est pour son semblable, comme l'enfant dont on a dit (1) : Cet âge est sans pitié.

RÉPONSE.

Le Médecin & l'Apothicaire qui visiteront; l'Inspecteur, le Commissaire du quartier ; les voisins même, qui sont les surveillans les plus attentifs, nous répondront, autant qu'il sera possible, de la fidélité de l'emploi des deniers : & si, malgré ces précautions, on est trompé quelquefois, je sais qu'on doit s'y attendre ; mais les foibles inconvéniens que vous m'opposerez, ne balanceront pas ceux qui résultent de la conservation de l'Hopital des malades, tel qu'il est.

L'ADMINISTRATEUR.

Vous avez vu, à cet Hopital, les blessés : convenez du moins que dans leur salle à part, ils sont encore mieux soignés & traités qu'on ne l'est communément chez soi.

RÉPONSE.

Cela est vrai ; mais, pourvu que rien ne manque au blessé, sous son toît ou dans sa chaumière, cela me suffit : mon intention, vous le savez, est de soulager le plus grand nombre possible de malheureux. Exemple. Vous avez une source abondante, un puits commun où le pauvre doit aller puiser, comme la Samaritaine, où la foule se presse & écarte souvent le foible, qui, le plus altéré, ne peut en approcher. Je veux creuser des canaux, &, par une sage distribution, donner de l'eau, en raison des facultés & du besoin, à toutes ces Maisons où l'ardente soif attend si souvent un secours tardif & trop éloigné, parce qu'elles n'ont ni puits ni citernes. Je veux que des porteurs d'eau la fournissent gratuitement à ceux qui ne peuvent & ne doivent pas l'acheter : tandis que le riche la prodigue dans sa baignoire & ses jardins, le pauvre en aura suffisamment sous sa main pour se désaltérer. L'aqueduc est l'ouvrage le plus nécessaire que l'industrie nous ait procuré.

L'ADMINISTRATEUR.

J'applaudis à vos intentions & à votre zèle ; mais votre ouvrage sera im-

(1) La Fontaine.

parfait, si vous nous laissez toujours exposés aux attaques des mendians qui nous assiègent.

RÉPONSE.

J'en diminuerai bien le nombre, en diminuant celui des malades, en aidant le pauvre qui travaille. Mais j'enfermerai le mendiant invalide, celui qui peut & ne veut pas travailler. On emprisonne plus injustement le débiteur qui, par impuissance, ne paie pas. Ce que je gâgnerai par la vente des maisons, me donnera de quoi fournir à cette charge. Je chasserai de la ville le mendiant étranger. Chaque Communauté doit nourrir ses pauvres. Vous voulez voir à présent mes dispositions, & connoître mes moyens; les voici.

Si nous sommes convaincus qu'il ne doit pas y avoir de mendians là où il n'y aura point d'Hopitaux, il ne faut conserver que ceux qui sont absolument nécessaires, tel que celui des insensés.

Distribution des revenus & aumônes.

MALADES.

On nommera un Commissaire, borné à une ou deux rues dans chaque quartier. Son nom & son département seront écrits sur sa porte. Il visitera de temps en temps les malades.

Sur le billet du Médecin du quartier, il sera fourni au malade 15 sols par jour, en désignant sur le même billet le nombre des jours.

On taxera également ceux qui seront reçus dans les Infirmeries des Couvens.

Les Commissaires de quartier s'assembleront une fois la semaine chez le Commissaire en chef du même quartier, qui portera le résultat, & leurs états de distribution signés par eux, au Dépôt & à l'Assemblée des Commissaires Généraux à l'Hotel-de-ville.

Chaque Commissaire aura un servant à ses ordres, & une femme pour visiter les malades; l'un & l'autre seront pris, autant qu'on le pourra, parmi les pauvres valides, pour les occuper.

Des serviteurs précieux qui sont actuellement attachés aux Hopitaux, seront conservés & employés utilement pour la distribution des aumônes.

Digitized by Google

Chaque quartier aura un Médecin, un Chirurgien & un Apothicaire appointés. Les remèdes de ceux-ci feront taxés au plus bas prix.

La taxe par jour des malades sera réglée suivant l'âge & la condition.

Les Syndics des Corps d'Artisans feront les Commissaires chargés de la dépense & du soin des ouvriers malades de leurs Corps, pour être remboursés à la fin de chaque mois, suivant la taxe établie.

Les Prud'hommes ou Chefs des pêcheurs, nommeront des Commissaires pour le quartier qu'ils habitent, & suivront la même règle.

Enfans trouvés, ou Orphelins.

ENFANS DE LA VILLE.

Je les comprends tous également sous une même dénomination ; il est de fait que la misère nous donne encore plus d'enfans trouvés, que la débauche n'en peut fournir. Celle-ci, par ses excès, est aussi stérile, que l'autre, fidelle aux loix de la Nature, est féconde. Les Anciens disoient que l'Amour étoit le fils de la Pauvreté. Il naquit, suivant Platon, de l'indigente Nudité & de Porus (1), Dieu de l'Abondance.

Plus de qualification ignominieuse & injustement flétrissante. Appellons Enfans de la ville, tous ceux qu'on lui donne à nourrir, & qu'elle doit adopter.

Une Maison de dépôt nous suffira pour les recevoir, & y tenir le Bureau des registres, ainsi que des nourrices, toujours prêtes à donner du lait à l'enfant apporté, jusqu'à ce qu'il soit pourvu.

Un Directeur, non inquisiteur, sera attaché au dépôt, pour surveiller, pour faire soigner les enfans recommandés dont on paie l'entretien, pour indiquer & faire rendre ceux qu'on réclamera.

Ces enfans, pour la plupart nourris, élevés à la campagne ou dans les villages, inspectés par les Curés, y resteront, aux frais de l'Administration, jusqu'à l'âge où l'on peut les retirer pour les embarquer, ou les placer dans divers Corps d'Artisans, dont les Syndics s'obligeront d'en prendre chaque année un certain nombre ; & ils feront payés par l'Administrateur jusqu'au terme de l'apprentissage.

On logera, aux mêmes frais, dans divers Couvens, ceux qu'on feroit dans

(1) Histoire Critique de la Pauvreté, par M. Morin. T. de l'Académie des Inscriptions.

la néceffité de loger, & dans la Claffe des mouffes, les expectans & revenans d'une campagne, fous les mêmes loix établies pour les mouffes actuels de l'Hopital de la Charité & de l'Hotel-Dieu.

Quant aux enfans fevrés, que les nourrices ne voudront ou ne devront plus garder, ils reviendront au dépôt, & on trouvera d'honnêtes femmes, comme l'Œuvre de la miféricorde en trouve, pour en avoir foin. Une Mère, attachée à cette Maifon, fera chargée de ce département.

ENFANS TROUVÉS.

On ne dira plus à une mère ; vous ne pouvez plus les nourrir, l'Hopital de la Charité veut les nourrir lui-même, & vous en prive. L'Adminiftration, moins févère, donnera une petite penfion à la mère, & toute la famille pauvre s'en reffentira.

On en ufera ainfi pour les filles qu'on met à la Providence, aux Orphelines ; & quant à celles-ci, on trouvera, fi aucun parent ne veut les recevoir, d'honnêtes femmes qui, payées & infpectées, les foigneront & les élèveront, fuivant la penfion donnée & leur état.

On fera à cet égard des établiffemens ou des dépôts dans des villages voifins, où les vivres font moins chers. On emploiera les dots qu'on a, & on en obtiendra de nouvelles, pour marier chaque année un nombre de ces filles de la ville, dans une Fête publique, & à l'Hotel-de-ville, parce que la Ville en fera les frais, parce que les Citoyens doivent jouir, & les Adminiftrateurs doivent profiter de ces fpectacles intéreffans.

Un bon effet de la diftribution, c'eft que, quand l'eau verfée dans un vâfe n'arrofe qu'une plante, fi cette plante eft dans un jardin, la même eau deftinée pour elle, en arrofera plus d'une à la fois.

Comparez auffi l'enfant du payfan, qui vit le plus durement, cet enfant qui, jouiffant de la liberté des champs, accoutumé à une nourriture groffière, en croiffant fe fortifie, à cet enfant mieux nourri, quoique fobrement, & qui, toujours débile, fouvent infirme, languit dans l'Hopital où il eft enfermé. Vous peuplerez les villages & les campagnes, & vous vuiderez vos Hopitaux.

Autre effet de la diftribution : en mettant plus d'aifance dans un grand nombre de familles pauvres, elle nous délivrera des maladies, & des

Digitized by Google

craintes qu'occasionnent la misère, l'oisiveté, le besoin urgent (1), la faim dévorante (2).

Je désirerois encore, pour l'utilité publique & particulière, un Administrateur éclairé, capable de connoître & de démêler, dans cette foule d'enfans confiés à nos soins, ceux qui doivent s'élever au-dessus des autres, & sortir à bonne heure de la Classe où le sort les a fait naître.

La Nature, qui aime à cacher ses dons, veut nous laisser le mérite de les découvrir & de les faire valoir. Je parle de ces talens rares qui toujours se manifestent, souvent à la vue de l'objet qui les développe. C'est à nous de les reconnoître à des indices certains, de les cultiver aux frais & pour le compte de la patrie, au-lieu de les abandonner au torrent qui les emporte, ou à l'incurie qui les laisse enfouis. La destination, la volonté, l'étude ellemême n'ont pas fait les Vauban, les Pascal, les grands Artistes, les hommes de génie; c'est la Nature qui les a faits; l'œil attentif & éclairé qui mettroit les hommes à leur place, feroit le flambeau du Monde, comme l'astre que les hommes ont adoré.

FILLES.

Les filles de la ville seront réparties dans les Maisons Religieuses qui n'ont point de Pensionnaires, pour y être élevées comme elles le sont dans la Maison de la Providence, jusqu'à ce qu'elles soient en âge de s'établir ou d'entrer en condition; & à cet effet il y aura une mère attachée à ce département.

INCURABLES.

Donnez à cet incurable chez lui 5 à 600 liv. de pension; au-lieu qu'il coûte beaucoup plus à la Maison où il est reçu. Il sera bien, & encore mieux dans un village voisin, où il jouira avec plus d'aisance de son revenu. Vendez ensuite cette Maison, ce terrein précieux, & au lieu de vingt incurables, vous en nourrirez trente. J'en dis autant de ceux qu'on reçoit au nouvel Hopital, fondé par M. Aubert (3).

ŒUVRES DE LA MISÉRICORDE.

Les mêmes Administrateurs l'exerceront, & se féliciteront de pouvoir

(1) Mala suada fames.

(2) Virg. Æneid. L. 6.

(3) Hopital du Sauveur, fondé pour les malades qu'on ne reçoit pas à l'Hotel-Dieu.

vendre

vendre une Maiſon & une grande Egliſe très-inutiles, parce que plus de pauvres ſeront ſoulagés. Les Archives ſeront chez l'Agent, qui ſera payé pour cela. Les Aſſemblées ſe tiendront chez le Préſident du Bureau. On aidera l'Artiſan pauvre qui a beſoin d'être aidé.

MENDIANS.

La Maiſon du refuge eſt néceſſaire pour les femmes à enfermer ; pour l'entrepôt qui reçoit des femmes enceintes & ſuſpectes.

Il en faut encore une de correction pour les mendians valides, où on leur donnera du travail. Je voudrois les charger de celui des chemins de traverſe dans toute l'étendue du terroir (1).

Conſervons un ſecond entrepôt pour loger les mendians invalides : ils recevront une taxe en argent pour ſe nourrir ; ils en ſeront privés, & on les enfermera, s'ils mendient. Les mendians étrangers ne doivent pas être ſoufferts.

Il faut bien ſe garder de confondre, dit M. d'Ornay, les mendians avec les pauvres. Les mendians ſont ceux qui peuvent travailler, & ne le veulent pas ; les pauvres ſont ceux qui veulent travailler & ne le peuvent pas, ou dont le travail ne ſuffit pas aux beſoins. Ceux-ci ſont la partie ſouffrante de l'Humanité ; ceux-là en ſont la partie onéreuſe & mépriſable, &c.

Comment ſe fait-il (2) que cette plaie malheureuſe afflige la France, tandis que nos voiſins les Anglois, les Hollandois, les Suiſſes, qui n'ont pas, à beaucoup près nos reſſources, s'en ſont préſervés, ou s'en ſont guéris ?

L'autorité, conclut cet Auteur (3), ne peut être employée plus utilement, plus légitimement, plus ſaintement, qu'en anéantiſſant la mendicité, & en ouvrant des travaux publics.

Le Gouvernement, dit un Magiſtrat qui a travaillé ſur ce ſujet, a tenté plus d'une fois de remédier au déſordre que la mendicité entraîne ; mais il en eſt des Règlemens faits pour cet objet, comme des Loix ſomptuaires rendues dans d'autres temps, pour une claſſe d'hommes bien différente. L'inexécu-

(1) J'ai vu, à la belle Manufacture de papier de M. Maſſe, près de Saint-Zacharie en Provence, un homme privé de ſes jambes, n'ayant l'uſage que d'une main, & cependant gagnant un ſalaire & de quoi vivre, employé au triage, au pliage, &c.

(2) Ajoûte le même Auteur.

(3) Mémoire ſur les Chemins de traverſe, couronné à Lyon en 1776 & 1777, p. 33 & ſuiv.

tion de celles-ci, comme des autres, ſemble avoir démontré qu'il eſt auſſi difficile de réprimer l'abus de la pauvreté, que de prévenir celui des richeſſes (1).

Nous avons, dit l'Académicien de Paris (2), que j'ai déja cité, des Loix d'Honorius, d'Arcadius, de Théodoſe, de Juſtinien, contre les mendians valides, qui autoriſent les particuliers à les arrêter, & à ſe les approprier en qualité d'eſclaves ou de vaſſaux perpétuels (3). L'Ordonnance de Charlemagne interdiſoit la mendicité vagabonde, & vouloit que chaque ville nourrît ſes pauvres (4).

QUÊTES POUR LES HOPITAUX.

Il n'y en aura plus. Leur produit diminue chaque année. On ne forcera plus celui qui ne peut donner, à donner par bienſéance ; on ne meſurera plus ceux qui donnent encore, parce qu'ils donnent moins ; on n'aura plus à citer ce riche avare qui refuſe (5). Les troncs répandus dans la ville recevront des contributions qui doivent être volontaires.

A la porte de chaque Egliſe, il y aura journellement un baſſin pour les pauvres, tenu par un Prêtre ou un Religieux ; il y en aura un à la porte des Spectacles, de toutes les Fêtes publiques & particulières. Il y aura des troncs dans toutes les Egliſes (6) & les lieux d'aſſemblées.

---

(1) Diſcours ſur les moyens les plus conformes à la Religion, à l'Humanité & à la Politique, de faire ceſſer la mendicité, couronné à Rouen en 1779, par M. Demende, Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée de Marſeille, de l'Académie de la même ville, p. 6 & 7, &c.

(2) M. Morin, Recueil des Inſcriptions. T. IV. p. 306.

(3) Ut mendicos validus fiat ſervus ejus qui detexit inertiam, vel ſaltem colonus.

(4) Mendici per regionem vagari non permittantur, ſuos quæque civitas pauperes alito, illiſque, niſi manibus operentur, quicquam dato.

« Enfin, dit M. l'Abbé de M. avec du zèle, de l'économie & de la bonne volonté on trouvera » mille moyens de ſoulager les pauvres, de recouvrer leur patrimoine, & de leur en faire une » diſtribution auſſi juſte que ſimple ». *Diſc. ſur la Mendicité, couronné à Soiſſons, p. 118.*

(5) Aut doluit miſerans inopem. *Virg. Georg. L. II.*

(6) Dans une calamité ſurvenue à Conſtantinople, ſous l'Empereur Romain, les Hopitaux étant remplis, on ferma les portiques de cloiſons, pour y loger les malades de diſtance en diſtance. En-dehors, on poſa des boites fermées, mais percées d'une ouverture, pour recevoir les aumônes. C'eſt le premier exemple des troncs, qui ne furent connus en France que 300 ans après, ſous le Pontificat d'Innocent III. *Hiſt. du Bas-Empire, T. XV. p. 477. 478.*

Tel eſt l'ordre que je voudrois établir ; j'en ai ébauché le plan, c'eſt à une main plus habile à le corriger & à le perfectionner : l'autorité ſeule doit en déterminer l'exécution. J'ai invité les Citoyens zèlés pour la patrie, les hommes religieux par état, des hommes éclairés & reſpectables, à y concourir, ou à nous préſenter le projet d'une meilleure adminiſtration en faveur des malheureux.



Digitized by Google



LES

PROVERBES.

Je ne puis parler des Proverbes Marseillois & Provençaux, que nous tenons de nos Pères (1), sans rappeler ceux qui sont traduits dans toutes les Langues, & que toutes les Nations pourroient s'approprier. J'exposerai quelques observations préliminaires sur cette matière intéressante, ne fût-ce que pour exciter ceux qui sont en état de traiter à fond ce que je n'aurai pu qu'effleurer.

Nous sommes avides des productions de l'esprit, nous admirons, nous aimons à répéter les saillies, les pensées ingénieuses qui nous ont frappés; & si nous rassemblons les vérités les plus utiles, nous empruntons, pour nous faire écouter, le voile piquant de la Fable, & les ornemens de la Poésie. On nous a dit, sans nous corriger :

> L'homme est de glace aux vérités,
> Il est de feu pour les mensonges (2).

Les Proverbes, qui ne sont pas menteurs, sont presque oubliés, comme ces anciennes & sages Institutions qui, en vieillissant, tombent en désuétude. Cependant, il faut en convenir, & je le répète d'après le (3) Traducteur des anciens Auteurs, *tout le bon-sens, tout celui du bon vieux temps, est dans les Proverbes.*

Les hommes, dispersés sur le globe que nous habitons, sont, malgré les distances qui les séparent, les échos les uns des autres ; ils font cause commune sur ce point. Mais il nous manque un Recueil général & précieux, qui nous feroit connoître ceux qui, par leur abondance en ce genre, auroient le plus acquis par la méditation & l'expérience, si nous trouvions dans une Na-

(1) Et même des anciens Grecs ; car il ne faut pas oublier le témoignage des Rhodiens, qui, suivant Tite-Live, disoient des Marseillois, qu'ils étoient comme s'ils vivoient au centre de la Grèce : *Non sonum modò linguæ, vestitumque & habitum, &c. servârunt.* Tit. Liv. T. XXXVII.

(2) La Fontaine, Fable 6. L. 9.

(3) M. Dacier, Vie de Pythagore.

tion, ou dans une Langue, des maximes & des leçons dignes d'être traduites dans toutes les autres.

Cette dernière claſſe d'hommes que le ſort a condamnés à l'ignorance & au travail, *quorum* (1) *opera vita eſt ;* ce peuple qui ne connoît ni ſa Religion ni ſes Loix, a pourtant des règles de conduite, des notions ſûres, des principes tranſmis de père en fils, pour ſe diriger, pour démêler le vrai d'avec le faux, pour ſe déterminer, d'après l'expérience de ceux qui nous ont précédés. Ces artiſans, ces laboureurs ſans étude, ont appris, ont retenu les Proverbes, qui, n'étant pas connus, pour n'avoir pas été imprimés, ſont pourtant dans la mémoire des hommes, & ſont traduits, comme par une convention générale, dans toutes les Langues.

On a dit (2) & obſervé que, ſi deux Miniſtres de deux Nations différentes, doivent avoir pour la première fois une conférence enſemble, ils ne demandent jamais quelle Langue ils parleront. Ils parlent François. Je dirai avec plus de certitude que, ſi deux étrangers diſputent l'un contre l'autre, un Proverbe doit les accorder, parce qu'il eſt le même en François, en Italien, en Allemand, &c. Les Proverbes ſont le Code & l'Evangile du peuple. Je n'ai pas beſoin de prouver cette vérité pour m'en convaincre ; mais je n'ai pu la méditer ſans faire quelques recherches ſur ce ſujet, à l'occaſion des Proverbes du pays, qui ont paſſé de la Langue Grecque dans celle de nos Troubadours.

J'obſerve en premier lieu que ces vérités morales ou de pratique, prennent différentes dénominations, relativement à ceux qui les écrivent ou les prononcent. Celles qui ont été dictées par la Sageſſe elle-même, ou par Salomon (3), ont été appelées des Proverbes (4), enſuite des Sentences ou Adages, lorſque des Philoſophes, des Sages ou des Auteurs célèbres les ont publiées : elles ont été des axiômes dans la bouche des Géomètres, &, dans celle du peuple, elles ſont redevenues des *Proverbes*, parce qu'on a appelé proverbiales, des expreſſions vulgaires, triviales, dont le peuple s'eſt

(1) Térence : *Qui vivent de l'emploi de la journée.*

(2) L'Abbé du Boſc, Réflexions ſur la Poéſie & la Peinture.

(3) Il avoit prononcé 3000 Paraboles ou Proverbes, *locutus eſt ;* car il n'écrivoit point : il ne nous en reſte que 6 à 700. Il avoit compoſé auſſi 5000 Cantiques.

(4) Les Paraboles étoient auſſi uſitées & plus figurées. *Attendite, popule meus, Legem meam.... aperiam os meum in Parabolis.* Pſalm. 77.

ſervi pour les traduire & les répéter ; ce qui a dû les ravaler. Ainſi l'Ecuyer bouffon du Chevalier de la Manche, récitant les Proverbes les plus communs, avec une abondance & une facilité étonnantes, ne les a pas ennoblis : cette charge trop forte eſt peut-être répréhenſible dans ce Livre eſtimable, & fait à ſi bonne intention.

Le Proverbe a toujours dit que *le bon-ſens eſt de tous les pays*, comme j'ai dit ci-deſſus que *tout le bon-ſens étoit dans les Proverbes.* Cela eſt vrai par rapport aux Maximes qu'on adopte, qu'on entend par-tout, & qui ſont des plantes uſuelles de tous les climats. Un homme inſtruit, pour prouver ce qu'il avance, cite ſa Loi & les Auteurs ; un homme ſimple, illittéré, qui ſe défend, s'appuie ſur un Proverbe que ſa mémoire & la Logique naturelle lui fourniſſent.

Les Proverbes ont été dictés eſſentiellement pour inſtruire le peuple. Le peuple ne lit point ; il ne lira jamais ni le Recueil d'Epictète, ni les Maximes de la Rochefoucauld. Celui qui travaille pour vivre, n'a pas même le temps de méditer ; mais il doit avoir, comme celui qui l'emploie & le commande, des règles pour ſe conduire : il a reçu des préceptes qui le fortifient, & l'aident à ſupporter les défauts de ſon ſemblable, & le poids des peines, des miſères de la vie. Les Proverbes qu'il a entendus & retenus, ſont le plus ſouvent ſon Evangile. Ce n'eſt pas aſſez de lui parler ſa Langue, lorſqu'on veut le perſuader ; il faut parler à ſes yeux par des figures ſenſibles, ou lui citer des Maximes vraies qu'il a adoptées. Un Apologue fit rentrer à Rome, & dans le devoir, tout le peuple Romain révolté.

Je ne dis pas que les Proverbes ſoient uniquement deſtinés au vulgaire ignorant ; la vérité étend ſon empire & a les mêmes droits ſur tous les hommes. Mais il faut remonter à l'ancien temps de l'Hiſtoire ſainte, pour voir les Proverbes les plus communs accrédités au point d'être employés avec ſuccès dans les occaſions les plus importantes. C'eſt ſous le règne de David que je trouve le fait que je vais rapporter.

Un des plus fameux Généraux de ce Roi, Joab aſſiégeoit Abéla, ville révoltée contre David, ſon Souverain. Les aſſiégés, preſſés vivement, & conſternés de ſe voir à la veille de ſe rendre, ont recours, pour faire leur paix, & pour obtenir leur pardon, à une femme qui étoit parmi eux en grande réputation de ſageſſe. On ignore le nom de cette médiatrice, qui s'acquitta en peu de temps de ſa commiſſion. Elle fit appeller Joab, & ce Gé-

néral complaiſant approche du rempart. Ecoutez, lui dit-elle, ce que votre ſervante vient vous propoſer :

« Vous ſavez quel eſt l'ancien Proverbe en uſage dans tout Iſraël (1) : » *Que ceux qui cherchent conſeil, viennent conſulter à Abéla ;* tant cette ville » a de réputation par la ſageſſe de ſes habitans. N'eſt-ce pas chez elle qu'on » a reçu, en mille occaſions, les Oracles de la vérité » ? &c.

Joab reconnoît celle de l'ancien Proverbe, il écoute, & il eſt bientôt perſuadé : la femme d'Abéla eſt auſſi heureuſe que le fut la mère de Coriolan ; elle a la gloire de ſauver ſa Patrie.

Les Ephraïmites ſe plaignent vivement à Gédéon, de ce qu'il ne les a pas appelés pour combattre leurs ennemis. Ce Général leur répond, & les appaiſe en leur citant le Proverbe local : Calmez-vous, leur dit-il ; n'êtes-vous pas aſſez diſtingués parmi nous ? Et qui ignore en Iſraël qu'une grappe d'Ephraïm vaut mieux ſeule, que toute la vendange d'Abiézer (2) ?

Il y a une foule de Proverbes Hiſtoriques, & je citerai quelques-uns de ceux qui tiennent à des évènemens ou à des uſages dont on a dû perdre le ſouvenir.

Dans le fameux tableau de Polygnote, ſi ſavamment décrit par le Comte de Caylus (3), on voit Ocnus aſſis, faiſant, avec du jonc, une corde qu'une âneſſe dévore. Ocnus étoit un homme laborieux, mais ſa femme étoit l'âneſſe qui dévoroit tous les fruits du travail de ſon mari. *Faire la corde d'Ocnus*, étoit un Proverbe en Ionie, pour déſigner un travail inutile, ou une peine perdue.

Lorſqu'on délibère devant le jeune Ptolémée, (fils de Ptolémée Antlétès) ſur le ſort & la vie du Grand Pompée, malheureuſement tombé dans ces indignes mains, Théodote, ayant opiné pour le ſacrifier à Céſar, qui étoit le plus à craindre pour les Egyptiens allarmés, au-lieu que Pompée mort ne ſeroit plus à redouter, ajoûte, en riant, ce mot qui paſſa en Proverbe : *Un mort ne mord point* (4).

---

(1) Sermo, inquit, dicebatur in veteri Proverbio : qui interrogant, interrogent in Abelâ, & ſic perficiebant. *Lib. Reg. II. 16.*

(2) *Nonne melior eſt racemus Ephraim vindemiis Abiezer ?* Hiſt. du Peuple de Dieu, T. III. L. IV. p. 285.

(3) Recueil de l'Aced. des Inſcriptions, &c. 227. p. 48.

(4) Plutarque, Vie de Pompée, p. 479. Vous trouverez dans le même Auteur, l'origine du Proverbe trivial : *Un clou chaſſe l'autre.* T. VIII. de Dacier, p. 357.

Digitized by Google

A demain les affaires, lorſqu'on ſe réjouït, eſt le mot fameux d'Archias de Thèbes, qui ne voulut pas quitter la table, où il ſe livroit à la joie & à la bonne chère, pour lire des dépêches importantes, qui l'avertiſſoient de la conjuration prête à éclater contre lui.

On diſoit en Grèce : *C'eſt la femme de tous les jours*, pour déſigner une coquette ; & ce Proverbe fut juſtement appliqué au voluptueux Alcibiade, d'après le vers tiré de l'Oreſte d'Euripide (1) :

Il a du foin à la corne. Fœnum habet in cornu, longè fuge (2). Ce mot, qui avoit paſſé en Proverbe à Rome, avoit été dit par Sicinnius, qui, interrogé pourquoi M. Craſſus étoit le ſeul qu'il n'attaquoit point, en faiſant l'odieux métier de délateur, répondit : *C'eſt qu'il a du foin dans la corne.* On attachoit à Rome du foin aux cornes des bœufs qui étoient méchans & dangereux, afin qu'en les voyant de loin, on pût les éviter & ſe garantir de leurs coups (3).

On diſoit en Elide, ſuivant le même Auteur, par un Proverbe connu : *Souffrir plus de maux que Sambicus*, parce que Sambicus, ayant pillé un Temple & volé des ſtatues, expira dans des tourmens affreux (4).

La Bibliothéque Orientale nous a conſervé une agréable Anecdote, & un exemple touchant de l'emploi des Proverbes Hiſtoriques que je rapporte.

Le Calife Haroun, marchant ſeul quelquefois, pendant la nuit, dans l'intérieur de ſon Palais, s'arrêta devant une des filles de la Reine : la jeune fille étoit endormie ; il voulut profiter de l'occaſion pour ſolliciter avec plus d'inſtance ce qu'elle avoit, depuis peu, oſé lui refuſer. Cette fille vertueuſe & ſage (& dans quel lieu la vertu courageuſe, & ſi ſouvent timide, alloit-elle ſe loger ?) demanda pour dernière grâce, & en ſe mettant aux pieds de ſon Maître, un délai bien court, juſqu'au lendemain. Elle promit de ſatisfaire le Prince, de ne plus réſiſter, & de lui obéir. Haroun la quitta, il alla même s'endormir ſur la foi de cette promeſſe. Il ne manqua pas, le matin à ſon réveil, de demander, par un meſſage, l'aſſignation convenue.

(1) Vie d'Alcibiade, p. 58.

(2) Horat. Sat. 4.

(3) Vie de M. Craſſus.

(4) Œuvres de Plutarque, Traduction d'Amiot, p. 484. Il explique, dans ſes propos de table, ceux que le Proverbe appeloit, *Gens après le ſel & le cumin*, qui venoient ſouper familièrement chez un ami. *Id. p.* 403.

La

La jeune fille avoit autant d'eſprit que de ſageſſe ; elle répondit à l'invitation de l'amoureux Calife, par ces vers, qui depuis avoient paſſé en Proverbe :

« Les paroles de la nuit ne ſe donnent que pour faire venir le jour » (1).

L'Hiſtoire ne dit point ſi le Calife ne commanda pas ce qu'il avoit voulu obtenir, ou s'il reſpecta celle qui donnoit cette agréable leçon, peu faite aſſurément pour un Serrail, ou *Harem*, tel que nous devons nous le figurer.

Les Arabes ſont riches en Proverbes. Ils ne racontent pas ſans en citer. Auſſi vous lirez dans les Mille & une Nuits :

« Le Proverbe dit, que celui qui fait du bien à un homme qui ne le mé» rite pas, en eſt toujours mal payé » (2).

Suivant un Auteur Arabe, *la vie n'eſt qu'un ſommeil, dont la nuit & le jour ſont les enfans* (3).

Alp Arſlan, Sultan de la Dynaſtie des Selgicides, fut un grand Conquérant. On écrivit ſur ſon tombeau :

« Vous qui avez vu Alp Arſlan élevé juſqu'aux cieux, venez à Méru ; » & vous le verrez enſeveli dans la pouſſière » (4).

La plus belle Sentence des Arabes, eſt celle de Lébid : *Tout ce qui n'eſt pas Dieu, n'eſt rien* (5).

Les Eſpagnols ont dit la même choſe, & leur expreſſion eſt ſublime.

Dios es todo, y lo demas, nada (6).

Les Perſans ſont également abondans en Proverbes. Je répèterai ici celui que j'ai cité, d'après Chardin, dans un autre Ouvrage (7).

« La maiſon du père, diſent-ils, eſt toujours trop grande ou trop petite » pour le fils ».

Les Turcs peignent admirablement, dans un de leurs Proverbes, l'impor-

(1) Bibliothèque Orientale, p. 30.

(2) Mille & une Nuits, T. I. p. 78.

(3) Bibliothèque d'Herbelot, p. 48.

(4) Id. p. 204.

(5) *Anthal* ſignifie, en Arabe, un Proverbe ou Apologue, mots ſynonymes ; & ce titre eſt donné par préférence à ceux de Salomon, traduits en Arabe & en Syriaque. *Bibliothèque d'Herbelot, p. 113.*

(6) Id. p. 513.

(7) Les Hopitaux.

tun le plus audacieux & le plus nuisible : *Ma barbe brûle*, disent-ils, *& il ose venir y allumer sa pipe.*

Anciennement un Philosophe seul pouvoit se permettre de corriger un vieux Proverbe, comme La Fontaine, lorsqu'il a dit si agréablement, en répétant un Proverbe trivial :

> Je ne suis pas de ceux qui disent : *Ce n'est rien,*
> *C'est une femme qui se noie ;*
> Je dis que c'est beaucoup, & ce sexe vaut bien
> Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie (1).

Ainsi, dit Plutarque, le Philosophe Chrysippe, ne convenant pas de la vérité d'un Proverbe, prit la liberté de le changer, & de dire :

> « Qui louera son père, si ce n'est un enfant heureux » ?

Mais Dyonisidore de Trézène, en le reprenant vivement, a rétabli le Proverbe, qui disoit :

> « Qui louera son père, sinon un enfant malheureux » ?

Ce Proverbe est fait, ajoûte l'Historien, pour fermer la bouche à ceux qui, n'ayant ni mérite ni vertus, se parent des vertus de leurs ancêtres, & les louent à tous propos (2).

On pourroit, en admettant deux explications, convenir que les deux Philosophes avoient raison. Car heureux le fils qui peut faire l'éloge de son père, en marchant sur ses traces ; & malheureux celui qui, ayant dégénéré, ne peut que se vanter de lui appartenir.

Je n'étudierai pas l'Histoire, la Langue & les mœurs d'une Nation, sans vouloir connoître ses Proverbes, pour les comparer à ceux des Nations rivales. Les Grecs en ont abondamment, & ont enrichi les Latins, dont ils ont été les Maîtres en tout genre. Leurs Philosophes, leurs Poëtes, ces hommes inspirés, dictoient les vrais Oracles. Les vers dorés de Pythagore contenoient sa morale. Les Symboles n'étoient pas seulement des Maximes ou γνῶμαι, mais des Préceptes entendus par ses seuls disciples, souvent insignifians pour les autres, qui n'en saisissoient pas le sens.

M. Dacier croit que le Symbole a un avantage sur le Proverbe, en ce

(1) La Fontaine, Fable 16.
(2) Plutarque, Vie d'Aratus.

Digitized by Google

qu'il est plus figuré, plus travaillé, & qu'il renferme une morale plus *fine* & plus *approfondie.* Je ne pense pas comme ce savant Académicien, toujours épris de la beauté du texte qu'il traduit. Le bon-sens parle à tous, il doit être entendu de tous ; il n'a pas besoin d'un commentaire, comme la plupart des Symboles de Pythagore. Prenons au hasard, pour rapporter des uns & des autres.

« Chauffez le pied droit le premier, & lavez le premier le pied gauche ».
« Tenez vos paquets toujours prêts ».
« Ne plantez pas le palmier ».
« Ne coupez pas du bois dans le chemin ».
« Abstenez-vous de fèves ».

Le motif de ce Précepte étoit un secret si bien gardé, qu'une femme, qui l'avoit appris de son mari, se coupa la langue pour ne pas le dévoiler à Denys le Tyran ; & c'est de-là, dit M. Dacier, que nous est venu le Proverbe qui défend *de révèler les secrets de l'Ecole.*

Je trouve, dans la Vie du Philosophe, un exemple touchant du bon usage des Symboles qui lioient ses disciples entr'eux ; ce que des Sociétés modernes ont voulu imiter.

« Un Pythagoricien, parti de chez lui pour un long voyage, tomba malade dans une Hotellerie, & dépensa tout ce qu'il avoit. L'Hôte, heureusement charitable, lui continua les mêmes soins, & fournit à la dépense. » Le malade empire, &, fâché de n'avoir pas de quoi payer son bienfaiteur, » il lui demande de l'encre & du papier, écrit en peu de mots son histoire, » met au bas un Symbole, pour marquer qu'il étoit Pythagoricien, & recommande à son créancier d'afficher ce papier dans un lieu public. Après » sa mort, l'Hôte, n'espérant pas beaucoup de son placard, l'affiche à la » porte d'un Temple. Quelques mois s'écoulent ; enfin un disciple de Pythagore passe, lit le Symbole écrit par un confrère. Il va sur-le-champ » chez l'Hôte, paie tous ses frais, & le récompense encore de son humanité » (1).

Les Symboles étoient donc les Proverbes de Pythagore, plus enveloppés que les Sentences des Philosophes ; mais, comme le bon-sens appartient à tous, le peuple non Philosophe faisoit aussi ses Proverbes, exprimés dans

(1) Vie de Pythagore, p. 156.

toutes les Langues avec autant de préciſion que d'énergie. Ils le diſputoient en ce point aux Maximes des Sages. Ceux-ci avoient des Maximes favorites qu'ils aimoient à répéter.

Bias étoit connu par ſa Deviſe : *Je porte tout avec moi.*

Xénocrate diſoit à ſes diſciples : *Sacrifiez aux Grâces.*

Lycurgue diſoit à ſes concitoyens : Les longs cheveux rendent les beaux hommes encore plus beaux, & les laids plus hideux & plus déſagréables.

Maxime de Solon (1) : *Dans les grands deſſeins, il eſt difficile de plaire à tout le monde.*

Le mot qu'il répétoit le plus ſouvent, étoit celui-ci : *L'égalité n'engendre point de débats.*

Hiéroclès : Ceux qui refuſent de ſe marier, accuſent leurs pères, & ſe font le procès à eux-mêmes.

Pythagore n'étoit porté ni pour le mariage, ni pour l'amour ; car un de ſes amis lui ayant demandé : *Quand dois-je approcher d'une femme ? Quand vous ſerez las*, répondit-il, *de vous bien porter.*

Ariſtote recommandoit mieux l'amitié, en diſant (2) : L'ami eſt une âme qui vit dans deux corps à-la-fois.

Les Grecs, riches en tout point, ſont pleins de Proverbes, & les Latins les ont traduits. Leurs Auteurs Proverbialiſtes les ont raſſemblés, & Henri Etienne les a recueillis & comparés dans un ample Recueil qu'il nous a laiſſé.

Ainſi les Grecs ont dit (3) :

E'ἰν εἰς ἂν ἀτοκίζη τὶς ἄνθωπος τύποις
H'ειςα τούτοις πλησνάζω ἥδεται.

Et Ovide :

Tranquillas etiam naufragus horret aquas (4).
Μωρὰ γὰρ μωρὰ λέγει (5).

Latinè :

« Stultus ſtulta loquitur, &c. » (6).

---

(1) Plutarque, Vie de Solon.

(2) *φίλος μία ψυχὴ σωμάσιν ἐνοικέσα.*

(3) Ex Amphide.

(4) Ovid. de Ponto, L. VII. Celui qui eſt échappé du naufrage, ne voit pas la mer ſans frayeur, même lorſqu'elle n'eſt plus agitée.

(5) Ex Amphide, p. 338.

(6, L'inſenſé ne peut parler comme un ſage.

Et dans Térence, Plaute, Horace, &c. combien de Maximes qui ſont des Proverbes !

« *Vetus id dictum eſt*, feliciter is ſapit qui alieno periculo ſapit » (1).

« Amantium iræ amoris redintegratio » (2).

« Fortes fortuna juvat » (3).

« Fortes creantur fortibus & bonis » (4).

« Amicos res opimæ parant, adverſæ probant » (5).

« Omnia vincit amor » (6).

Les Proverbes des Grecs Modernes ſont penſés auſſi profondément que ceux des Anciens. J'en ai donné un exemple dans celui qu'ils ont ſur les malheurs qui ſe ſuivent (7). En voici un autre, que m'a fourni M. de Peyſſonel, ci-devant Conſul Général à Smyrne ; & on ne ſauroit aſſez déplorer la perte qu'il a faite, dans un incendie, d'un Recueil précieux de Proverbes Orientaux.

On veut exprimer qu'une affaire eſt manquée, ou retardée, lorſque trop de gens ſe mêlent de ce qu'un ſeul pourroit opérer. Les Grecs diſent :

O pou iné poli petini arghi nu kimeroſi.

Là où l'on entend beaucoup de coqs, le jour tarde de paroître pour tous ceux qui l'attendent ; c'eſt-à-dire, un ſeul coq annonce & feroit venir le jour.

On n'entend, on ne fait rien, lorſque trop de gens à-la-fois veulent dire ou faire la même choſe.

Suivant l'idée & l'expreſſion Grecque, il ſemble que l'Aurore, étourdie des cris & du bruit, recule, s'enfuit ou ſe cache, & ſe refuſe à cette multitude de coqs qui, dans leur langage, diſent tous à-la-fois : La voici ; un ſeul l'éveille, un ſeul ſuffit pour l'avertir qu'il eſt temps de ſe montrer,

(1) Plaut. Mercat. Act. IV. Sc. VII. On a toujours dit qu'on eſt heureux de profiter du mal d'autrui, pour l'éviter.

(2) Tér. Andr. Les rixes des amans ſont des repriſes d'amour.

(3) Tér. Phorm. Act. I. Sc. IV. La fortune eſt pour lesplus forts.

(4) Horat. L'homme de bien, l'homme de cœur ne laiſſent après eux ni des méchans ni des lâches.

(5) Publ. Syrus. La richeſſe nous donne des amis, mais l'infortune les éprouve.

(6) Virgil. Egl. Rien ne réſiſte à l'Amour.

(7) Lettre, Voyage Littéraire de Grèce.

ou pour annoncer qu'elle se lève : on s'arrête agréablement sur cette image, en citant le Proverbe qui la met sous nos yeux.

La différence que je trouve entre l'ancien temps & le nôtre, c'est que l'expression Grecque ou Romaine ne dégradoit pas les Proverbes, au-lieu que nous n'oserions citer, que dans l'entretien & le style le plus familier, ceux qu'on employoit autrefois dans le discours & les écrits du meilleur genre. « *Vides-ne* (1), dit Cicéron (Acad. 4.) *ut in Proverbio sit ovorum inter* » *se similitudo* » ? Et dans le Traité de la Vieillesse : « *Pares cum paribus* (2) » *veteri Proverbio facillimè congregantur* ».

Si je voulois parler de la Sagesse Françoise, qui, comme celle des Grecs & des Romains, a dicté ses Oracles en Proverbes, je serois arrêté par le Philosophe Montagne. S'il faut l'en croire, suivant l'ancien Proverbe, *notre Sagesse prenoit de bonne heure*, *& n'avoit point de tenue*. Il faut regarder ce vieux mot, ce reproche de Montagne (3), s'il a jamais été fondé, comme une tache effacée par le temps & l'éducation. Nous avons, au surplus, un riche Recueil en notre faveur : & nous nous vanterons toujours, sur ce point, d'avoir eu en La Rochefoucauld notre Salomon moderne.

Les Proverbes ont été en France, comme ailleurs, le résultat ou le fruit de la méditation & de l'expérience. Les vieillards en sont les dépositaires, & n'en sont pas plus avares que des contes qu'ils aiment à répéter. Je crois que les premiers hommes n'ont pas fourni une longue carrière, sans laisser à leurs enfans des Proverbes, comme des règles de conduite. La Jeunesse Françoise (& telle est la folie dont Montagne auroit dû parler, s'il en eût été le témoin) les a mis en Drames Comiques, & en Chansons.

Les bons Ecrivains, dans toutes les Nations, ont fourni des Sentences qu'on traduit pour se les approprier. On les retient, on les répète ; & celui qui ne lit pas, dira parmi nous :

---

(1) Voyez ce que dit le vieux Proverbe, de tous les œufs qui se ressemblent.

(2) Suivant l'encien Proverbe, tous ceux qui sont égaux entr'eux, se retrouvent bientôt, & se rassemblent.

(3) Il n'a pas manqué, dans son Voyage d'Italie, de recueillir & de rapporter, sur les eaux de Lucques, le Proverbe local qu'une femme lui apprit :

Chiunque vuol che la sua dona impregni,
Mandila a questo bagno, e non ci vegni.

Que celui qui veut que se femme devienne féconde, l'envoie à ce bain, & se garde bien d'y venir. *Voyage de Montagne*, *T. II. p. 246*.

Le crime fait la honte, & non pas l'échaffaud.

Corneille.

Ainsi que la vertu, le crime a ses dégrés.

Racine.

Une chûte toujours attire une autre chûte.

Boileau.

On veut mettre le cœur à couvert des remords ;
On ne met que le front à couvert de la honte.

L'Abbé Boileau.

L'eau qui tombe goutte à goutte,
Perce le plus dur rocher.
« Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpè cadendo ».

Quinault.

La nuit est déja proche à qui passe midi.

Mademoiselle de Scudéri.

Est-ce un si grand malheur que de cesser de vivre ?

Racine.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

La Fontaine.

Suivant que vous serez puissant ou misérable,
Les jugemens de Cour vous rendront blanc ou noir.

Id.

. . . . . . Hélas ! dans cette Cour,
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense !

Racine.

L'honneur est comme une isle escarpée & sans bords ;
Où l'on ne rentre plus quand on en est dehors.

Boileau.

La Vieillesse est un Tyran qui défend, sous peine de la vie, les plaisirs de la Jeunesse.

La Rochefoucauld.

Un peu de jalousie éveille
Un Amour heureux qui s'endort.

Deshoullières.

Amour, Amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu Prudence.

La Fontaine.

Qu'une nuit paroît longue à la douleur qui veille !

Saurin.

Digitized by Google

Le crime d'une mère est un pesant fardeau.

Racine.

: : : : : Ah ! qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi, lorsqu'il n'est plus à craindre!

Corneille.

L'universale non s'inganna.

« *Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt* » (1).

Menagiana.

Point de belles prisons, ni de laides amours.

Les Vénitiens disent :

Quell' Augellin che sta in gabbia,
Se non canta d'amor, canta di rabbia.

La patience vient à bout de tout.

Le Proverbe Arabe l'appelle la *vertu des ânes.*

Les Turcs disent :

Sabré ilem kourouk khalva olour : Avec la patience, le verjus devient aussi doux que le miel.

Les François disent :

« Qui couche avec des chiens, se lève avec des puces ».
Dis-moi qui tu hantes, & je te dirai qui tu es.

Les Provençaux :

Quu san trevo, san deven : Celui qui fréquente des Sages, le devient.

La plupart des Proverbes Allemands sont des Sentences ; j'en juge par ceux que m'a fournis M. Oberlin, savant Professeur de Strasbourg.

Exemples.

On est enfant, quand on se laisse mener par des enfans.
Es ist ein kind sever folget finden.
Les Médecins seront d'accord lorsque les cloches le seront,
Artzote glick hellert se glocken glick schellent.
Satis præstat quàm nimium (2).
Gnug is bosser als Zucril.
Stulti verentur neminem, nec asinus cuiquam decedit, &c. (3).

Les Anglois penseurs sont féconds en Maximes profondément méditées :

(1) Tous les hommes n'en déçoivent pas un seul, & un seul n'a jamais déçu tous les autres.
(2) Ayons assez, & jamais trop.
(3) Les fous ne craignent personne ; l'âne, pour qui que ce soit, ne se détourne de son chemin,

quant

quant aux Proverbes connus, nous sommes les échos les uns des autres, si on peut supposer des échos interprètes, qui traduisent en répétant.

Exemples.

Peu de biens, peu de soins.
Little wealth, Little sorrou.
L'homme propose, & Dieu dispose.
Man proposes, and God disposes.
Le malheur ne vient jamais seul.
One misfortune comes upon the neck of another, &c.

Les Provençaux ont beaucoup retenu des Grecs, comme je l'ai dit, & ont un ample recueil de Proverbes : ils en ont ajouté de locaux, tels les Préceptes des Anciens.

J'ai cité celui du figuier dans l'Eloge de M. Sieuve. Ils disent encore, en désignant chaque mois :

En Avril ne t'allège pas d'un fil.
Mars jette à terre la barque, & puis il dit : Ce n'est pas moi, &c.
: . . . : : *Fillo maduro*
Pouerto l'enfan a la centuro.
Une vierge, dans la grande maturité, porte l'enfant à la ceinture.
Quu naissè carra, pou pas mouri redoun.
Celui qui est né carré, ne mourra pas rond.
Trou grata coui, trou parla noui,
Trop grater cuit, trop parler nuit.
Dono che noun mangeo, lou béouré la sousten.
Femme qui ne mange pas, en buvant se soutient.
Quu mi vou ben, a la pouerto mi cago.
Qui me veut du bien, est toujours à ma porte.
De la quoué d'un ai, si puou pas fairé un beou plumagi.
De la queue d'un âne, on ne peut pas faire un beau panache, &c.

Nous avons encore, & il y a dans toutes les Langues, une foule de Proverbes, tels que ceux des Philosophes & des Poëtes que j'ai cités : & voilà ce qui restera toujours dans la mémoire des hommes. Si on brûloit nos livres, comme les Turcs brûlèrent ceux de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, la Nation & la Langue conserveroient toujours ce que nous sommes portés à retenir, & à nous transmettre verbalement les uns aux autres pour notre instruction.

Les Turcs disent :

Kioupouk haller, kaimac khaller.
L'écume part, la crême reste.

Le temps, a dit un savant Ecrivain, ne conserve que les ouvrages qui se défendent contre lui (1).

Ceux qui ne lisent, qui ne possèdent pas les Œuvres de Voltaire, répèteront, d'après ceux qu'ils auront entendus :

« J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage ».

Ainsi dans ma solitude, méditant le malheur qui m'a poursuivi, & que je n'ai pas su prévenir, parce que

La défiance
Fut toujours *d'un bon cœur* la dernière science. *Rac.*

je répète le Proverbe Grec que j'ai commenté ci-devant :

« O malheur ! que tu serois le bien-venu, si tu venois seul, si tu pouvois venir » seul » !

Je reviens sur ce que j'avois écrit ou noté en divers temps sur cette matière, sans avoir le dessein de le rassembler. Mais dans ma re traite, éloigné des hommes, oui des hommes, que celui qui est malheureux doit prévenir en les fuyant, je puis reprendre mes livres & mes notes pour me délasser & me distraire ; je puis me rappeler les leçons & les pensées des Philosophes, pour adresser quelques Proverbes à un Sage (2). Je serois plus, je serois peut-être mieux, si j'avois plus de loisir. Mais, débiteur même de mon temps, je ne puis dire :

Me mea paupertas, vita traducat inerti (3).

Je n'ai jamais loué la richesse ; j'aurois le droit de faire l'éloge de la pauvreté. Le Proverbe dit bien qu'elle n'est pas un vice (4) : mais qui osera la montrer comme une vertu, en la supportant sans murmure ?

Le temps, l'heureux temps n'est plus, où l'on disoit d'Aurélien, & c'étoit un Empereur qui le disoit, & qui lui rendoit ce témoignage honorable

(1) Histoire de l'Astronomie, par M. Bailly, T. I. p. 14.
(2) Feu M. Borely, à qui cet Essai devoit être adressé.
(3) Que dans ma pauvreté je goûte la douceur d'une vie oisive.
(4) Dufresny, à qui on disoit : *Pauvreté n'est pas vice*, répondit : *C'est bien pis.*

pour l'un & pour l'autre : « *Illi ob paupertatem quâ ille magnus eſt* (1), « *cæteris major , dabis , &c.* »

Il faut, par le travail, devenir plus fort que l'infortune, & *docilis pauperiem pati.* Alors rien ne manque à celui qui n'a rien, tel que le ſage Abdalonyme, *cui nihil habenti, nihil deficit.*

L'inquiétude & la ſatiété ſont à côté de la richeſſe; la joie & l'appétit accompagnent la frugale médiocrité.

Je me rappellerai que Sénèque, en écoutant le Philoſophe Attale, ſouhaitoit de devenir pauvre (2). *Quùm verò commendare paupertatem cæperat, & oſtendere quàm quidquid uſum excederet, pondus eſſet ſupervacuum & grave ferenti, ſæpe exire è ſchola pauperi libuit.* Ep. 108.

Je crois pourtant que Sénèque même, dans ſon exil en Corſe, ſeroit revenu de cette première impreſſion, & du projet de devenir ce qu'il n'avoit jamais été. Mais, après la perte de nos biens, de nos plaiſirs, de nos plus beaux jours, nous trouvons une douceur conſolante dans les regrets qui nous rappellent le bonheur paſſé, comme un ſonge agréable dont on aime à ſe retracer l'image, long-temps même après le réveil.

Et in Arcadiâ ego.

---

(1) Hiſtoire des Empereurs, T. V. p. 532.

(2) Lorſqu'en recommandant le pauvreté, il montroit combien le ſuperflu étoit à charge, je déſirois de devenir pauvre, eprès l'avoir entendu.

F I N.

Nota. On a omis, par la faute du Copiſte, pag. 16, la note ſuivante qui ſe rapporte au mot (1) *Tauroentum.*

(1) Nous devons à M. Marin, mon confrere, Lieutenant de l'Amirauté à la Ciotat, dans un hommage qu'il a voulu rendre à ſe patrie en le faiſaot connoître, une ſevante Diſſertation ſur l'ancienoe ville de Tauroentum; elle invite les voyageurs curieox & inſtruits, à ne pas ſortir de la Provence, ſans avoir vu la Ciotat, & les reſtes de l'ancienne Colonie des Phocéens & des Marſeillois.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Gardedes Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Marſeille anciennt & moderne*, par M. Guys. Cet hommage du patriotiſme eſt d'un Ecrivain dont le nom préviendra avantageuſement le Public, qui lui doit pluſieurs Ouvrages intéreſſans par leurs objets & par la manière de les préſenter. Je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion.

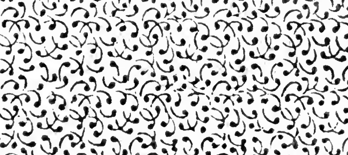
Paris, 3 Octobre 1785. GUYOT.

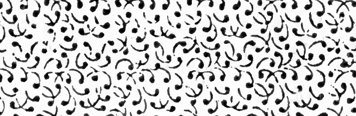
Le Privilege du Roi, accordé pour dix ans, eſt du 12 Juillet 1786.

ERRATA.

Page 10, Cuthymenès, *liſez* Euthymenès.
Page 13, Cyrique, *liſez* Cyzique.
Page 51, d'Ayen, *liſez* d'Agen.
Page 52, St. Marol, *liſez* St. Marcel.
Page 53, *ligne première*, ancienne Famille, *liſez* ancienne Maiſon.
Page 89, Luthymenès, *liſez* Euthymenès.
Page 92, Navel, *liſez* Ravel.
Page 114, le Préſident d'Aiguilla, *liſez* d'Aiguilles.
Id. Chevalier d'Argues, *liſez* d'Argent.
Page 127, devroit illuſtrer, *liſez* devoit.
Page 150, de Porcades, *liſez* de Porrades.

Digitized by Google









Digitized by Google